

Les volumes fait suite à un volume précédent dont les
inscriptions vont du N° 540 de l'année 1812 au N° 307 de l'année 1813.
ce que nous certifions -

Lausanne, le 5 juillet 1813.

L'officier de l'état civil:

H. Lichaut

comp.



39

Manque la page 1

Manque la page 2

Registre des mariages A.

No 308
Kleish

Albiez

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne, rendu
en date du 12 janvier 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 14 février
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 25 février 1925.
L'officier de l'état civil:

H. Schallig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kleish, Oscar-Henri

Célibataire

Voyageur de commerce

originaire de Chielles-Wayre (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Chapellet le onze mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean-Henri-Laurent Kleish, décédé et de

Adèle-Cécile née Bernab, à Lausanne

2. Albiez, Julia-Cécile

Célibataire

Cuisinière

originaire de Heisenbach (Baden) domiciliée à

Lausanne née à

Payerne le vingt-quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jacques-Adrien Albiez et de

Cécile née Jomini, les deux décédés.

Comme témoins :

1. Oscar Albiez, menuisier, à Villars-St-Pierre

2. Arthur Piaget, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Heisenbach le 17, à Lausanne et Cornaux
le 24 mai 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage, certificats
de publication, celui de Hei-
senbach, acte de déclaration de
capacité. Permis de publication.

Les époux :

Kleish Oscar
Julia Kleish

Les témoins :

Piaget Arthur
Albiez Oscar

L'officier de l'état civil :

H. Schallig

N° 309
Bérond
et
Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bérond, Robert-Arnold-Louis-Henri

Employé de banque

Célibataire

originaire de Crobeaux

domicilié à

Plampalais (Genève)

né à

Frey

le neuf février

mil huit cent quatre-vingt-douze

fil(s) de

Emile Bérond, technicien

et de

Sophie-Sophie-Jeanne-Jeanne née Herquin, à Brigue (Valais)

2. Rapin, Cécile

Célibataire

originaire de Corcelles

domiciliée à

Genève

née à

Corcelles près Yverne

le vingt-quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-un

fil(le) de

feu Henri Rapin

et de

feu Louis Cécile née Guany

Comme témoins :

1. Edouard Perrin, chef de train

2. Alfred Raspar, menuisier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plampalais le 7, à Crobeaux le 11, à Genève le 12 et à Corcelles le 11 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le ^{cinq juillet} ~~sept~~ mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Plampalais

Les époux :

R. Bérond

C. Rapin

Les témoins :

Perrin Ed

Raspar Alfred

L'officier de l'état civil :

H. Lichout

comp

Par décision du 20 avril 1938 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'à l'épouse sont désignées, comme étant née à Frey le neuf février mil huit cent quarante-deux, et non pas 1890.

Lausanne, le 25 avril 1938. L'officier de l'état civil :

logé à Palézieux et Corcelles près Yverne

Par décision du 30 avril 1938 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'à la date de célébration de ce mariage sont indiqués comme étant le cinq juillet mil neuf cent treize et non le 30 juin 1913.

Lausanne, le 3 mai 1938. L'officier de l'état civil :

logé à Palézieux et Corcelles près Yverne

Par jugement du Tribunal fédéral du 24 juin 1954

déclaré définitif et exécutoire le

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Lausanne, le 11 août 1954

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 310
Chatillon
et
Dreyfus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chatillon, Henri-Joseph
libataire
Négociant
originaire de La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
La Chaux-de-Fonds le vingt
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Henri-Amédée Chatillon et de
Marie Graziano, à La Chaux-de-Fonds

2. Dreyfus, Bertha-Augusta-Pauline
libataire
originaire de Besançon (Doubs) France domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier février
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Raphaël Dreyfus, négociant et de
Suzanne-Luise née Petral, à Lausanne

Comme témoins :
1. Oscar Rapin, avoué
2. Louis Dessauges, architecte à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Besançon le 4, à Lausanne le 5 et à La Chaux-de-Fonds le 9 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Permis de mariage
Permis de publication
Certificats de publication

Les époux :
H. Chatillon
Bertha Chatillon

Les témoins :
Louis Dessauges
Oscar Rapin av.

L'officier de l'état civil :
H. Luchant

Communiqué à l'Etat civil à La Chaux-de-Fonds et à la chancellerie le

Réception du 11.11.13

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 6 mars 1916 déclaré
définitif et exécutoire le 31 mars
1916, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel
ne pourr_____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 14 avril 1916
L'officier de l'état civil :
Fuser

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 311
Siley
et
Currell

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siley, Arthur-Venness

Fils de Sarah Siley, déc. le 2 mars 1912

Missionnaire

originaire de Londres

domicilié à

Tunis

né à

Londres

le quatre avril

mil huit cent seize

fils de

James-Timothy Siley

et de

Mary Siley née Couch

2. Currell, Florence-Child

Célibataire

originaire de Richmond (Surrey) Angleterre

domiciliée à

Feyy

née à

Richmond

le deux septembre

mil huit cent seize

fille de

Henry Currell

et de

Elizabeth Ann Currell née Child, à Westcliff (Angleterre)

Comme témoins :

1. Peter Rose, pasteur, à Lausanne

2. Antoinette Wilson, à Clarens

Les publications ont eu lieu à Tunis le 4 et à Feyy le 10 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Feyy

Les époux :

Arthur Venness Siley
Florence Child Siley

Les témoins :

Peter Rose

E. Antoinette Wilson

Maurice Sabourin
Vice-Consul Britannique

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 312
Favre
et
Baraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Jules-Joseph

Célibataire

Commerçant

originaire de Brebiqny St-Barthélemy domicilié à

Lausanne né à

Brebiqny St-Barthélemy le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Auguste Ignace Favre, décédé et de

Rosalie Augustine Héline née Lemaire, à St-Barthélemy

2. Baraud, Adèle-Joséphine

Célibataire

Infirmière

originaire de Pottens domiciliée à

Trilly née à

Pottens le dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Elie-Ferriol & Baraud, décédé et de

Agathe-Félicité née Baraud, à Poliez-le-Grand

Comme témoins :
1. Jean Pivert, infirmier
2. Claire Pivert à Trilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Trilly le 1^{er} mai, à Pottens le 1^{er} et à Brebiqny St-Barthélemy le 2 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Jules Favre
Adèle Favre

Les témoins :

Jean Pivert
Claire Pivert

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N^o 313
Pièce
Säger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pièce, Henri-Louis

Dignon de Mathilde Ribener-Ruff des le 13 mai 1912

Chauffeur à l'Usine à gaz

originaire de Estavayer-le-Lac (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix de décembre

mil huit cent septante cinq

fils de

Anne-Marie-Françoise Pièce, veuve de Pierre-Henri Duc

et de

2. Säger, Bertha

lactibaire

Repatte

originaire de Mollis (Glarus)

domiciliée à

Lausanne

née à

Bonvic

le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Henri-François Säger, manoeuvre

et de

Rosalie-née Gaille, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gustave Laurent

2. Louis Jan à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Estavayer-le-Lac le 14 et 15
le 20 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage. Certificat
de publication

Les époux :

Henri Pièce
Bertha Pièce

Les témoins :

Louis Jan
Laurant Gustave

L'officier de l'état civil :

H. Lechant
comp

Registre des mariages A.

N^o 314
Cornu
et
Sudi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornu, Louis-Émile

Fils de Anna-Lina née Germaine des le 13 décembre 1812

Ménestier

originaire de Chamblon

domicilié à

Lausanne

né à

Yvonand

le treize août

mil huit cent septante huit

ans

fils de Louis-Frédéric Jan Cornu

et de

Louise née Nobs, les deux de ci-dessus.

2. Sudi, Marie

Célibataire

Coiffeuse

originaire de Bolligen (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Grandson

le dix huit juin

mil huit cent quatre-vingt-douze

ans

fille de Jacob Sudi, ancien laitier

et de

Elisabeth née Weber, à Grandson

Comme témoins :
1. Adèle Cornu-Cornu
2. Hortense Cornu-Ballin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Bolligen le 3 et à Chamblon le 5 mai 1813

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Acte de naissance des époux
Acte de décès de dame Cornu-Pro-
mette de mariage. Certificats de
publication.

Les époux :
Louis Cornu
Marie Cornu

Les témoins :
Hortense Cornu
Adèle Cornu

Communiqué à l'Établi à Mont-
quy et à Papiermühle

L'officier de l'état civil :
H. Léchard

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève rendu en date du 10 juillet 1914, déclaré définitif et exécutoire le 14 août 1914, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le défendeur a fait à _____ an le délai pendant lequel il ne peut contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 août 1914
L'officier de l'état civil :

Lucet
Révisé le 20. VIII 1914

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 315
Jaccoud
et
Jaccoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccoud, Armand Louis

Célibataire

Employé de commerce

originaire de Puidoux

domicilié à

Lausanne

né à

Payerne

le dix août

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Louis Daniel Jaccoud, décédé

et de

Albino Eugène Bron, né Guobéty, à Payerne

2. Jaccoud, Rose

Célibataire

Repassante

originaire de Puidoux

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Ulysse Jaccoud, charpentier

et de

Marie Louise, née Farget, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Savary, tailleur

2. Ulysse Jaccoud, charpentier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Puidoux le 21 juin 1895.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux, Pro-
mette de mariage, Consentement
des père et mère de l'épouse, certi-
ficat de publication

Les époux :

Jaccoud Armand

Jaccoud Rose

Les témoins :

Ulysse Jaccoud

Louis Savary

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

No 316
Borgeaud
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Jean-Samuel

Célibataire

Employé de banque

originaire de Morrens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fil de

Emile Louis Borgeaud, fonctionnaire C. P., à Lausanne

et de

Marie née Tilloy, sa femme, décédée.

2. Favre, Cécile-Alice

Célibataire

Commerçante

originaire de Provençe

domiciliée à

Lausanne

née à

Yverdon

le quinze août

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de

Henri-Frédéric Favre, décédé

et de

Elise née Charin, sa femme, décédée.

- Comme témoins :
- 1. Georges Borgeaud, voyageur de commerce à Lausanne
 - 2. Alexis Borgeaud, chapelier, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne les 5, à Morrens le 6 et à Provençe le 7 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Borgeaud
Alice Borgeaud

Les témoins :

J. Borgeaud
H. Borgeaud

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N^o 317
Frutiger
et
Simmen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frutiger, Jacques

célibataire

peintre-architecte

originaire de Oberhofen (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-sept août

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Jean-Jacob Frutiger, entrepreneur, à Lausanne

et de

Jenny-Lucie-Lydie née Margot, décédée

2. Simmen, Germaine-Marie

célibataire

typographe

originaire de Erlach (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Auguste-Albert Simmen, éditeur

et de

Mina née Heubi, domiciliée à Lausanne

Comme témoins :

1. Albert Simmen, éditeur

2. Jacques Frutiger, entrepreneur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Oberhofen et à Erlach le 9
juin 1888.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-huit.

Pièces déposées :

Promesse de mariage, certificats de publication

Les époux :

Frutiger fils

J. Frutiger

Les témoins :

J. J. Frutiger

A. Simmen

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 318
Forestier
et
Ferrari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forestier, Auguste

Célibataire

Agent de police

originaire de Chièvres

domicilié à

Lausanne

né à

Naz

le dixseptmars

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Auguste Forestier, agriculteur

et de

ling Marie Boyard, née Guichard, en Thurettière-Gollion

2. Ferrari, Elisa

Célibataire

originaire de Rubiera, Reggio Emilia, Italie

domiciliée à

Lausanne

née à

Rubiera

le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Barnaba Ferrari, ouvrier de fabrique, à Courroux

et de

Celesta Barbieri, sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Alfred Gotterand, ajusteur C.P.

2. Fanny Boyard, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Chièvres le 26 mai et à

Rubiera le 1^{er} juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Le consentement du père de l'épouse.
Acte de décès de la mère de l'épouse.
Promesse de mariage. Permis de publication. Certificats de publication, celui de Rubiera avec déclaration de capacité

Les époux :

Forestier Auguste
Elise Forestier

Les témoins :

Gotterand Alfred.
Boyard Fanny

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à l'état civil à St-Bien.
qui est à la chancellerie de la

N^o 319
Zaninetti
et
Cestori

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zaninetti, Giuseppe

Célibataire

Mason

originaire de Borgomanero (Novare) Italie domicilié à

Lausanne né à

Borgomanero le onze mars

mil huit cent quatre-vingt quatre fils de

Carlo Zaninetti, décédé et de

Maria Pasqualina Cricola, à Ouzak

2. Cestori, Maria-Suzia

Célibataire

Domestique

originaire de Gozzano (Novare) Italie domiciliée à

Lausanne née à

Gozzano le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt fille de

Silvestro Cestori, décédé et de

Cingela née Abbrina, à Gozzano

- Comme témoins :
- 1. Joseph Rigoli, mason
 - 2. Virgilio Fiorini, capelier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20 mai, à Gozzano le 1^{er} et à Borgomanero le 3 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Promesse de mariage. Permis de publication. Certificats de publication envoyés d'Italie avec déclaration de capacité. Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie

Les époux :

Zaninetti Giuseppe
Zaninetti Suzia

Les témoins :

Rigoli Giuseppe
Fiorini Virgilio

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

N^o 320
Borloz
et
Luthi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borloz, Jules-Auguste

Célibataire

Agriculteur

originaire de Ormouh dessous _____ domicilié à

Arveyes _____ né à

Arveyes _____ le vingt-quatre mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de

Jules-Auguste Borloz à Arveyes _____ et de

Emma-Léa Crosch, née Luthi, de ce décès _____

2. Luthi, Emma-Lina

Célibataire

Femme de chambre

originaire de Ruderswil (à Berne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Oberburg _____ le vingt-un août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de

Gottfried Luthi _____ et de

Elisabeth Hechtli, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Gottfried Luthi, fondeur _____

2. Marie Luthi, demoiselle de magasin (à Lausanne) _____

Les publications ont eu lieu à Hémroz le 11, à Olon et Lausanne le 13 et à

Ruderswil le 13 juin 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Hémroz _____

Communiqué à l'état civil à Ormouh-

dessous, Ruderswil et Olon _____

Les époux :

Auguste Borloz fils
Emma-Lina Borloz.

Les témoins :

Gottfr. Luthi.
Marie Luthi.

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

N^o 321
Margon
et
Devenoges

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margon, Paul-Daniel

Célibataire

Employé de commerce

originaire de St-Croix

domicilié à

Lausanne

né à

Senarclens

le vingt-un janvier

mil huit cent septante huit

fils de

Eugène Gustave Margon, de cédé

et de

Thérèse née Proux, à Lausanne.

2. Devenoges, Jeanne-Elisabeth

Célibataire

lingère

originaire de Lauges (Neuchâtel)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Charles Edouard Devenoges, employé aux C.F.F.

et de

Julie-Elie née Giroud, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alfred Margot, comptable

2. Charles Devenoges, employé C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Dubois, St-Croix et les Granges de St-Croix le 10 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

P. Margon
J. Margot

Les témoins :

A. Margot
Ch. Devenoges

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil à Lausanne
St-Croix, St-Croix et St-Dubois

Registre des mariages A.

N^o 322
Langenstein
et
Zwijer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Langenstein, Adolf-Josok

Célibataire

Couffeur

originaire de Immensbaad (Baden)

domicilié à

Lausanne

né à

Immensbaad

le neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Johann Langenstein, agriculteur, à Immensbaad

et de

Anna née Rebsheim, décédée.

2. Zwijer, Elise

Célibataire

Couturière

originaire de Sittikon (Obi)

domiciliée à

Lausanne

née à

Sittikon

le six juin

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Johan Zwijer, négociant, à Sittikon

et de

Ursula née Zwystig, décédée.

Comme témoins :

1. Emile Th., agent de police

2. Emma Fellmann

à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Immensbaad le 1^{er} à Lausanne le 10 et

à Sittikon le 13 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil huit cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Pro-
mette de mariage. Permis de
publication. Certificats de pu-
blication, celui de Immensbaad
avec déclaration de capacité.
Permis du Département de Jus-
tice et Police

Les époux :

Josok Adolf Langenstein

Elise Langenstein

Les témoins :

Emma Fellmann

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]
H. Leihand

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué par l'état civil à Sittikon
et à la chancellerie de

N^o 323
Cohen
et
Wekem

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cohen, Louis-Henri

Célibataire

Charpentier

originaire de Suchy

domicilié à

Lausanne

né à

Fuaramet 4. Moubret

le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Rucier Louis Collet, charpentier

et de

Rosine née Schwyder, aux Fuarannes

2. Wekem, Jeanne-Louise

Célibataire

Jeunette

originaire de Pière

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-deux avril

mil huit cent septante-cinq

fille de

Jean-Louis Wekem

et de

Fanny née Pasche, les deux décédés

Comme témoins :

1. Auguste Meylan, zibrier

2. Edouard Margairaz, pâtissier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Pière le 17 et 18 juin 1893.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Promesse de mariage. Certificats de publications.

Les époux :

Louis Collet
Louise Collet

Les témoins :

Meylan, Auguste
Edouard Margairaz.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N° 324
Mercier
et
Bussot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier, Robert-Henri,
Célibataire
Ayoub
originaire de Coppet domicilié à
Lausanne né à

Planpalais le sept janvier
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Charles-François-Joseph Mercier, décédé et de
Suzanne-Elisa-Louise-Mathilde née Esperandieu, à Genève

2. Bussot, Marie-Elisa,
Célibataire
originaire de Cormoret dessus domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Jules-Emile Bussot, professeur et de
Elisa Fanny, née Daccoret, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Colomb, avocat
2. Dijon Latture, professeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Cormoret dessus le 19 et à
Coppet le 20 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :
Robert Mercier, av.
Marie Bussot

Les témoins :
C. Colomb
D. Latture

L'officier de l'état civil :
H. Léchaut

Communiqué à l'Établissement à Coppet
et à Cormoret dessus

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

R. du 4. 10. 13.

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 4 juillet 1913, déclaré définitif et exécutoire le 20 septembre 1913, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an(s) le délai pendant lequel l' _____ ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 24 septembre 1913, L'officier de l'état civil:

H. Ballif

Par décision du 24 janvier 1930, le conseil d'état du canton de Vaud a autorisé Mme Marie-Elisa Bussot, désignée ci-dessus, à changer de nom et à porter, à l'avenir, celui de Mercier.

Lausanne, le 5 juin 1931. L'Officier de l'Etat civil H. Léchaut

N^o 325
Corboz
Blanc

M. 388
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corboz, Paul-Daniel
Célibataire
Conducteur aux C.F.F.
originaire de Chesalles et Maraicon domicilié à
Lausanne né à
Oron-le-Château le trois décembre
mil huit cent quatre-vingt
fils de
Charles-Louis Corboz, menuisier à Chesalles et Maraicon et de
Marie-Louise née Gaudard, décédée.

2. Blanc, Esther-Louisa
Célibataire
Institutrice
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-deux
fille de
Louis-Charles Blanc, décédé et de
Tammy-Louise Eugénie née Rossier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Blanc, inspecteur des pauvres
2. Charles Blanc, professeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Chesalles et Maraicon
le 11 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'épouse.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :
Paul Corboz
Esther Corboz

Les témoins :
L. Rossier
Ch. Blanc

Communiqué à l'état civil à Oron
la fille et à Palézieux

L'officier de l'état civil :
H. Lühaut
imp.

Registre des mariages A.

N^o 326
Signorini
et
Moresco

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Signorini, Mario

Célibataire

Maitre d'hôtel

originaire de Soave (Verona) Italie domicilié à

Lausanne né à

Soave le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Paolo Signorini, négociant, à Milan et de

Cullia Caprara, décédée.

2. Moresco, Maria Maddalena

Célibataire

Couvrière

originaire de Lucin (Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Lucin le quinze juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Bernardo Moresco et de

Micheline Gallina, les deux décédés

Comme témoins :
1. Edouard Garraux, photographe
2. Pierre Moresco, sculpteur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Soave et à Lucin le 25 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès de la mère de l'époux. Con-
suetudement du père de l'époux. Actes de
décès des père et mère de l'épouse. Con-
suetudement du père de l'épouse. Pro-
mette de mariage. Permis de publication.
Certificats de publication, avec de lar-
raison de capacité. Permis du Dépar-
tement de Justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie C^{te}.

Les époux :

Signorini Mario
Signorini C^{te}.

Les témoins :

E. Garraux
Pierre Moresco

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N^o 327
Mignot
et
Novaretti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mignot, Lucien-Jouis

Celibataire

Boulangier

originaire de Prilly

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

François-Jean-Antoine Mignot, décédé

et de

Marie-Christine née Dequels, à Lausanne

2. Novaretti, Caterina-Colomba-Rosa-Maria

Celibataire

Repassant

originaire de Cossiga (Novare) Italie

domiciliée à

Lausanne

née à

Cossiga

le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Giacomo Novaretti, menuisier

et de

Palmyra Boglietti, sa femme, à Lausanne

Comme témoins :

1. Oscar Desgallier, plâtrier

2. Henri Genier, tailleur de pierres à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Prilly le 3 mai et à Cossiga le 8 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Consentement des père et mère de l'épouse Promesse de mariage
Papiers mis de publication. Certificats de publication, celui de Cossiga avec déclaration de capacité.

Les époux :

Lucien Mignot.
Catherine Mignot.

Les témoins :

Desgallier Oscar.
Genier Henri

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'Etat civil à Prilly
à la Chancellerie de

N^o 328
 Matti
 et
 Saugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matti, Jean

Célibataire

Expéditeur

originaire de Gellenay (A. Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Gellenay

le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-un

fil de

Susanne-Marie Matti née Dewachter

et de

2. Saugy, Sina

Célibataire

Femme de chambre

originaire de Rougemont

domiciliée à

Lausanne

née à

Rougemont

le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

Gabriel-Louis Saugy, décédé

et de

Elisabeth née Hemborg, à Rougemont

Comme témoins :

1. Robert Beer, libraire

2. Louis Ingold à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Rougemont le 20 et à Gellenay le 21 juin 1883.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil-neuf-cent-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, Po-
mette de mariage, Certificats
de publication

Les époux :

Jean Matti
Sina Matti

Les témoins :

Rob. Beer
Ingold

L'officier de l'état civil :

H. Lühmann

Communiqué à l'état civil à Gellenay
 et à Rougemont

N^o 329
Lavanchy
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy, Charles-Emile

Célibataire

Employé de pharmacie

originaire de Rubry et de Forel domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt quatre fils de

Louis-Olivier Lavanchy, menuisier et de

Anne-Marie née Brumet, à Lausanne.

2. Favre, Valentine-Emma

Célibataire

Couturière

originaire de Yvonand domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix sept février

mil huit cent quatre-vingt onze fille de

Frédéric Léon Favre, chef de bureau F.F. et de

Marie-Françoise née Schittenhelm, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Paul Favre, typographe
2. Emile Lavanchy, employé de commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Rubry le 18, à Yvonand et Forel le 19 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage. Certificats de publication.

Les époux :

Charles Lavanchy
Valentine J. Lavanchy

Les témoins :

Paul Favre

Emile Lavanchy

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Registre des mariages A.

N^o 330
Dumont
Girod née Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumont, François-Henri-Foix
Feuf de légitimité Charlotte, née Hubert des le 26 mai 1863
Journalier
originaire de Bussigny 4. Forges domicilié à
Lausanne né à
Bussigny le vingt-quatre octobre
mil huit cent cinquante-huit fils de
Jacques-Benjamin Dumont et de
Louise Susanne née Baud, les deux décédés.

2. Girod née Zbinden, Elisabeth-Rosalie
Feuf de Charles-Louis Girod des le 31 août 1862
Journalière
originaire de Ormont-dessus domiciliée à
Lausanne née à
Courbepin (Fribourg) le trente-un mai
mil huit cent cinquante-trois fille de
Jacques Philippe Zbinden et de
Anne Marie née Andria, les deux décédés.

Comme témoins :
1. Albert Dumont, agent de police, à Lausanne
2. Jean Desgallier, agriculteur, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Bussigny et à Ormont-dessus le 2 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :
Procès-verbal de mariage. Certificats de publication

Communiqué à l'Évêque à Paris :
par les Ormont-dessus

Les époux :
Henri Dumont
Rosalie Dumont

Les témoins :
Jean Desgallier
Albert Dumont

L'officier de l'état civil :
H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 331
Rupff
et
Bourgoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rupff, Marc-François

Célibataire

Serrurier

originaire de Echichens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Marc-Samuel-Henri Rupff, serrurier

et de

Maria-Hedwig veuve Samet, à Lausanne

2. Bourgoz, Méry

Célibataire

Ménagère

originaire de St-Sulpice

domiciliée à

Lausanne

née à

St-Sulpice

le dix-huit juin

mil huit cent septante-trois

fille de

Henri-Georges Bourgoz

et de

Suzanne née Fusy, décédée

Comme témoins :

1. Alois Emery, commissionnaire

2. Auguste Metti, entrepreneur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne leg. à St-Sulpice le 10 eba Echichens le 11 janvier 1873

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

F. Rupff
Méry Bourgoz

Les témoins :

Alois Emery Cour Postale 38
Metti St

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
comp

Registre des mariages A.

N^o 332
Perriraz
et
Médiguer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perriraz, John Louis

Célibataire

Facteur postal

originaire de Chayornay et l'Obbergement

domicilié à

Lausanne

né à

Chayornay

le dix novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

François-Louis Perriraz, employé aux C. H.

et de

Rosine née Malherbe, à Lausanne

2. Médiguer, Jeanne

Célibataire

Femme de chambre

originaire de Reinach (Argovie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Nyon

le trente janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Jacques Médiguer, peintre en bâtiments, à Nyon

et de

Julie Charlotte née Lapanchy, décédée.

Comme témoins :

1. Louis Fial, rebourleur

2. Vincent Monod, employé à l'économat à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Reinach, l'Obbergement
Chayornay le 25 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publications.

Les époux :

John Perriraz
Jeanne Perriraz

Les témoins :

V. Prats
Vincent Monod

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

Communiqué à l'Etat civil à Cha-
yornay, Lignerolles et Reinach.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 333
Pochon
et
Meystre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pochon, Jules

Célibataire

Charolabier

originaire de Chauxannes-le-Chêne, Chêne, Fiquier et Denezzy domicilié à

Orbe né à

Chaniay le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Pochon François décédé et de

Provine Elise née Foye, à Chaniay

2. Meystre, Hélène-Adele

Célibataire

Coûtureuse

originaire de Correyon domiciliée à

Oppens née à

Oppens le vingt-six

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Jules Meystre, décédé et de

Mario née Chalmond, à Oppens

Comme témoins : 1. Maurice Meystre, agriculteur
2. Louise Pillon à Oppens

Les publications ont eu lieu à Orbe, Chauxannes-le-Chêne, Denezzy, Correyon, Oppens, Chêne et Fiquier le 30 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil d'Orbe.

Les époux :

Pochon Jules

Adele Pochon

Les témoins :

Maurice Meystre.

Louise Pillon

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Registre des mariages A.

N^o 334
Meyste
et
Pillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyste, Maurice-Jules
Célibataire
Agriculteur
originaire de Courmayeur domicilié à
Oppens né à
Oppens le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jules Meyste, décédé et de
Marie née Chalmond, à Oppens

2. Pillon, Marie-Louise
Célibataire
Ménagère
originaire de Oppens domiciliée à
Oppens née à
Oppens le onze novembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Frédéric Pillon, décédé et de
Marie née Pillon, à Oppens

Comme témoins :
1. Jules Pochon, chocolatier
2. Adèle Pochon à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oppens le 28 à Courmayeur le 30 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :
Autorisation de l'évêque de
de Vevins

Communiqué à l'évêque de Vevins
et Vevins.

Les époux :
Maurice Meyste
Louise Meyste

Les témoins :
Pochon Jules
Adèle Pochon

L'officier de l'état civil :
H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N° 335
Rub

Wyss née Zanoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rub, Ernest

Célibataire

Commis postal

originaire de Böttschwil (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Flévier (Neuchâtel) le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

François-Hajet Rub, ébéniste et de

Anna Maria née Wyss, à Flévier

2. Wyss née Zanoni, Luigia

Dijorciée de Johann Ulrich Wyss de le 10 juin 1848

originaire de Wyssigen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Soncino (Cremona) Italie le trente-un décembre

mil huit cent septante-neuf fille de

Andréa Zanoni, décédé et de

Cécilia née Pado, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Fallochon, secrétaire
2. François Pamblani, Suisse à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wyssigen et Böttschwil le 8 avril 1848

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Extrait de jugement en divorce
du 1^{er} mariage de l'épouse. Pro-
messe de mariage. Certificats de
publication.

Les époux :

Ernest Rub
Luigia Rub

Les témoins :

F. Pamblani
Ch. Fallochon

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'Etat civil à Böttschwil et Wyssigen.

Registre des mariages A.

N° 336
Zürcher
et
Savanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zürcher, Henri-Auguste

Célibataire

Manœuvre

originaire de Penzingen (Loug)

domicilié à

Lausanne

né à

Freibourg

le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Alexandre Nicolas Zürcher, manœuvre

et de

Roine née Claudonnet, à Lausanne

2. Savanchy, Julia-Germaine

Célibataire

Suitière

originaire de Bully et Lapiquy

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Charles-Edouard Savanchy, carbonnier

et de

Julie-Henriette-Louise née Bland, à Forges

Comme témoins :

1. Alexandre Zürcher, manœuvre

2. Jean Righi, tourneur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Lapiquy le 27, à Penzingen et Bully le 28 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil huit cent seize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Consentement des parents et tuteurs de l'épouse, Promesse de mariage.
Certificats de publication.

Les époux :

Zürcher Henri
Zürcher Julia

Les témoins :

Zürcher Alexandre
Righi Giovanni

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué au Consistoire de Penzingen, Bully et Lapiquy

15-262

N^o 337
Wegmüller
et
Wussy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wegmüller, Jean

Célibataire

Employé postal

originaire de Walkringen (B.erne)

domicilié à

Lausanne

né à

Cully

le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Jean Wegmüller, directeur des sépultures

et de

Maria-Rosalie née Pochon, à Lausanne

2. Wussy, Louise-Élisa

Célibataire

Couturière

originaire de Ecublens

domiciliée à

Lausanne

née à

St-Sulpice

le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Jules Wussy, décédé

et de

Clémentine née Foyet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jean Wegmüller, directeur des sépultures, à Lausanne

2. Louis Perret, fondé de pouvoirs, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Ecublens et Walkringen le 25 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit deux juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publications.

Les époux :

Jean Wegmüller
Louise Wegmüller

Les témoins :

J. Wegmüller
L. Perret

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 338
George
et
Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. George, Henri M. 1810
Fils de Henri Guggisberg de la 2^e j^uille 1910
Employé de banque
originaire de Vevey domicilié à
Lausanne né à
Corcelles le Forah le vingt trois octobre
mil huit cent soixante-neuf fils de
Daniel-Frédéric George et de
Henri-Françoise née Ponsy, décédée

2. Chapuis, Louise-Marie
Célibataire
Caissière
originaire de Vinzel domiciliée à
Lausanne née à
Alpage le dix-sept décembre
mil huit cent soixante-quatre fille de
Louis Marc-François Chapuis et de
Henriette née Petitpierre, décédée

Comme témoins :
1. Alphonse Filler, infirmier, à Genève
2. Charles Chapuis, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vinzel et Vevey le 24 juin
1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Promesse de mariage Certificats
de publication

Les époux :

M. George
M. George

Les témoins :

A. Filler
C. Chapuis

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N° 339
Dauwalder
Bigler née Sang.

Par décision du 24 septembre 1913
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'au lieu de pas de nom
que de fille de l'époux, il est
écrit pas de nom Sang, et
avec un "au lieu de" au lieu de
"ainsi que de son père".

Lausanne, le 18 septembre 1913.
L'officier de l'état civil:

lequel a été réabonné et
Berne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dauwalder, Johannes

Célibataire

Capiste

originaire de St. Réabenberg (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Spiez

le dix-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Christian Dauwalder, agriculteur

et de

Elise née Feister, à Spiez

2. Bigler née Sang, Rosa

Fuyée de Hans Bigler, dès le 17 octobre 1909

originaire de Berne

domiciliée à

Lausanne

née à

Landschub

le vingt-deux octobre

mil huit cent quatre-vingt

fille de

Charles Sang, pasteur

et de

Rosina née Feister, à Lausanne

Comme témoins :
1. Rodrick Schoch, négociant
2. Théodore Rentsch, capiste à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1, à Berne des états Réabem-
berg le 3 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux. Acte
de mariage de l'épouse. Promesse
de mariage. Certificat de pu-
blication.

Les époux :

Joh. Dauwalder
Rosa Dauwalder

Les témoins :

R. Schoch
Th. Rentsch

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

N^o 340
Fortwengler
Calame-Songjean

11-1812

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fortwengler, Albert-Joris

Célibataire

Employé postal

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le trente mars

mil huit cent quatre-vingt-douze

filz de

Henri Fortwengler

et de

Adèle-Françoise née Richard, les deux décédés

2. Calame-Songjean, Henriette-Alice

Célibataire

originaire de Loche (Neuchâtel)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Jean-Henri Calame-Songjean, tapissier

et de

Sophie-Henriette-Julie Anna Gysler, à Lausanne.

Comme témoins :

1. Henri Calame, tapissier

2. Paul Fortwengler, peintre à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 et au Loch le 30 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage certifiée
cote de publication

Les époux :

Albert Fortwengler

Henriette Fortwengler

Les témoins :

Henri Calame

Paul Fortwengler

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil au Loch.

N^o 341
Favre
et
Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Charles-Albert

Célibataire

Décorateur

originaire de Provençe

domicilié à

Lausanne

né à

Yverdon

le treize septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Henri-Frédéric Favre

et de

Elisabeth Charin, décédée.

2. Rossier, Marguerite

Célibataire

Ménagère

originaire de Fillarzel

domiciliée à

Payerne

née à

Trilbourg

le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Marius Rossier, serrurier

et de

Marguerite née Imgo, à Payerne

Comme témoins :

1. Paul Cardinaux, cafetier

2. Paul Jacob, voyageur de commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Fillarzel le 5, à Provençe et Payerne le 7 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Charles Favre
Marguerite Favre

Les témoins :

Paul Cardinaux
Paul Jacob

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Révisé le 27.11.16.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 27 janvier 1916, déclaré définitif et exécutoire le 12 avril 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 26 avril 1916.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 342
Grisoni
et
Déraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grisoni, Jean-Louis

Célibataire

Servant

originaire de Mercuago/Italie domicilié à

Carrouge né à

Capriata d'Orba le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

August Grisoni et de

Cecilia Margorali, à Fegey.

2. Déraz, Julia

Célibataire

Couturière

originaire de Lubry domiciliée à

Carrouge née à

Carrouge le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Emile Déraz et de

Anna née Fusagniaux, à Carrouge

Comme témoins : 1. Auguste Pahud, employé aux E.C.

2. Ida Pahud à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Carrouge et Lubry le 29 avril et à Capriata d'Orba le 19 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Mézières

Les époux :

Jean Louis Grisoni
Julia Grisoni Déraz

Les témoins :

Pahud Auguste
Ida Pahud

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 343
Brett
et
Bachmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brett, Alfred-William

habitant

Manufacturier

originaire de Birmingham Comté de Warwick Angleterre domicilié à
Château d'Œp né à

Birmingham le deux août

mil huit cent septante cinq fils de

Edouard Samuel Brett, décédé et de

Elisabeth Brett née Fellows, à Birmingham

2. Bachmann, Madeleine

habitant

originaire de Brenzikofen (Berne) domiciliée à

Château d'Œp née à

Medellin (République de Colombie) Amérique le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Georges Louis Bachmann, propriétaire en Colombie et de

Sophie Adèle née Glauser, à Château d'Œp

Comme témoins :
1. Frédéric Bachmann, négociant
2. Gustave Bachmann, ingénieur à Château d'Œp

Les publications ont eu lieu à Château d'Œp et à Oberdietsbach le 31
sept 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'échevin
de Château d'Œp

Les époux :

Alfred Brett
M. Brett

Les témoins :

F. Bachmann
G. Bachmann

Mairie de Château d'Œp
Officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp

Registre des mariages A.

No 344

Erb

Erb née Claude

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Erb, Fritz - Auguste

Divorcé de Marie-Cécile Fouaille dès le 25 avril 1910

Carionneur

originaire de Röttenbach (C. 11 Berno)

domicilié à

Lausanne

né à

Crayer (Auchâtel)

le sept juillet

mil huit cent soixante-un

fils de

Charles-Frédéric Erb, décédé

et de

Marie-Henriette née Péquin, au loch

2. Erb, née Claude, Rose-Henriette

Veuve de Théodore Erb dès le 28 avril 1911

lingère

originaire de Röttenbach (C. 11 Berno)

domiciliée à

Lausanne

née à

Eloy

le dix septembre

mil huit cent soixante-sept

fille de

Henri-Louis Claude, jardinier, à Renens

et de

Vicoire-Henriette née Jaquier, décédée

Comme témoins : 1. Annie Gendre, restaurateur
2. Eugène Porgeaud, négociant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 et à Röttenbach le 23 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil-neuf-cent-treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de mariage de l'époux avec mention du divorce.
Acte de décès du 1er mari de l'épouse.
Promesse de mariage.
Certificats de publication.

Les époux :

Fritz Auguste Erb
Rose Erb

Les témoins :

Henri Gendre
Eugène Porgeaud

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à l'état civil à Röttenbach.

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 13 novembre 1924, déclaré définitif et exécutoire le 6 février 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 11 février 1925.
L'officier de l'état civil:

H. Lühaut

R. du 19.2.25

N^o 345
Belet
et
Saugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belet, Jean

Célibataire

Agriculteur

originaire de Mout 4. Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Mout le quatorze mars

mil huit cent septante six fils de

Jacques-Edouard Belet, agriculteur et de

Marie-Louise née Corbaz, à Lausanne

2. Saugy, Emma-Fanny

Célibataire

Ménagère

originaire de Rougemont domiciliée à

Romanel 4. Lausanne née à

Romanel le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt quatre fille de

Jean-François Louis Saugy, agriculteur et de

Henriette-Fanny, née Regamey, à Romanel

Comme témoins : 1. Jules Bally, agriculteur

2. François Saugy, jardinier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Rougemont le 11, à Romanel
chaufout le 13 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Belet Jean
Emma Belet

Les témoins :

Jules Bally
François Saugy

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à H. Babajul à Prilly
chaufout Rougemont

No 346
Wüthrich
Wiedmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wüthrich, Christian

Veuf de Marie-Louise Bertholet des le 2 juillet 409

Comptable

originaire de Crub (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Därstetten (Berne) le quinze août

mil huit cent quarante-sept fils de

Christian Wüthrich et de

Madeleine née Langy, décédée.

2. Wiedmer, Giselle

Célibataire

Menagère

originaire de Diemtigen (Berne) domiciliée à

Luischenflüh Diemtigen née à

Luischenflüh le cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Johann Jakob Wiedmer, agriculteur et de

Giselle née Wiedmer, à Luischenflüh

Comme témoins : 1. Jules Dally, concierge
2. Georges Witz, géomètre à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Diemtigen et Crub le 10 juillet 1903

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissances des époux.
Promesse de mariage et certificats
de publication

Les époux :

C. Wüthrich
G. Wiedmer

Les témoins :

J. Dally
G. Witz

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N° 347
Jaquier
et
Jaquier née Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Jules-Foris

Célibataire

Cultivateur

originaire de Dèmoret et de Cronay

domicilié à

Dèmoret

né à

Dèmoret

le vingt-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Jean-Eugène Jaquier

et de

Sylvie née Vallon, décédée.

2. Jaquier née Pache, Emma

Femme de Fritz Louis Jaquier, dès le 6 avril 1906

Veuvée

originaire de Dèmoret et de Cronay

domiciliée à

Dèmoret

née à

Dampierre

le quatre décembre

mil huit cent septante-six

fille de

Jules Pache

et de

Adèle née Guex, décédée.

Comme témoins :

1. François Gambler, cultivateur

2. Henri Lumbertman, employé de bureau à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Dèmoret et à Cronay le 9 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil de Malouin.

Les époux :

Jules Jaquier

Emma Jaquier

Les témoins :

F. Gambler

H. Lumbertman

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 348
Hostettler
et
Penseyres

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hostettler, Eugène-Jouis

Célibataire

Employé postal

originaire de Guggisberg (V. Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Sorgiquy

le vingt-cinq août

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Paul Hostettler, décédé

et de

Louise, née Regamey, à Lausanne

2. Penseyres, Lucie

Célibataire

Repatteuse

originaire de Corcelles-le-Jorat

domiciliée à

Renens

née à

Oron-le-Château

le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Emile Penseyres, cordonnier

et de

Elie, née Falconier, à Aubry

Comme témoins :

1. Ami Raymond, agents de police

2. Emile Hugrin } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Corcelles-le-Jorat et Guggisberg le 18 et à Renens le 27 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux Pro.
morte de mariage, certificats de
publications.

Les époux :

Eug. Hostettler

Lucie Hostettler

Les témoins :

Raymond Ami

Hugrin Emile

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

comp

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à l'Etat civil à Guggisberg, Trilly et Pöproy

R. du 11. P. 14

Par jugement du Tribunal...
distribué de Lausanne rendu
en date du 13 mars 1914 déclaré
définitif et exécutoire le 22 avril
1914. le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans... le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 4 août 1914

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N^o 349
Dévans
Berberan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dévans, Émile-Célestin

célibataire

cafetier

originaire de Mottel (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Chézery (Fribourg) le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

François Cyprien Dévans, agriculteur et de

Marie-Jusline née Rottet, à Chézery

2. Berberan, Cécile-Julie

célibataire

originaire de Lajoux (A Berne) domiciliée à

Détémont (A Berne) née à

Lajoux le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Joseph Victor Berberan, agriculteur et de

Augustine née Voirel, à Bourignon (A Berne)

Comme témoins : } 1. Samuel Grunenwald, mécanicien C. F. F.
2. François Morand, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Détémont, Lajoux et
Mottel le 2 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Certificats de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

É. Dévans
C. Berberan

Les témoins :

J. Grunenwald
F. Morand

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 350
Bovey
et
Mercanton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, Alfred-Emile

Celibataire

Agriculteur

originaire de Romanel et Cheseaux domicilié à

Lausanne né à

Romanel le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Jules-Louis Bovey, agriculteur et de

Marie-Fanny née Bourgeaud, à Romanel.

2. Mercanton, Marie

Celibataire

Cuitinière

originaire de Forel et Saigny domiciliée à

Aubonne née à

Boulens le vingt-deux février

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Armand-Louis Mercanton, décédé et de

Louise Péry née Dind, à Cheseaux

Comme témoins :
1. Louis Bovey, agriculteur
2. Marguerite Bovey à Romanel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cheseaux, Forel, Romanel et Saigny le 10 et à Aubonne le 11 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

M. Alfred Bovey
M^{me} Marie Bovey

Les témoins :

Louis Bovey
Marguerite Bovey

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

N^o 351
Rigoli
et
Cestori

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rigoli, Giuseppe-Pio

Célibataire

Macon

originaire de Unchio (Noyare) Italie domicilié à

Lausanne né à

Unchio le trente-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Giuseppe Rigoli, maçon et de

Carola née Alberti, sa femme, à Unchio

2. Cestori, Giuseppina-Teresa

Célibataire

Coaillette

originaire de Gozzano (Noyare) Italie domiciliée à

Lausanne née à

Gozzano le dix-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Silvestro Cestori, décédé et de

Augusta née Alletina, sa femme, à Gozzano

Comme témoins :
1. Virgile Fiochi, cafetier
2. Charles Formica, cordonnier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Unchio et Gozzano le 24 juin 1883

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Consentement des père et mère
de l'époux. Promesse de mariage.
Permis de publication. Certificats
de publication, ceux d'Italie que
déclarations de capacité. Permis du
Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie le

Les époux :

Rigoli Giuseppe
Cestori Giuseppina Rigoli

Les témoins :

Fiochi Virgilio
Formica Charles

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Registre des mariages A.

N° 352
Bränninger
et
Herz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bränninger, Carl-Emil

Célibataire

Forgeron

originaire de Gerabronn (Wurtemberg) domicilié à

Lausanne né à

Strassburg (Alsace) le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Gottlieb Bränninger, en Amérique et de

Salomé née Hub, à Karlsruhe

2. Herz, Anna

Célibataire

Coiffeuse

originaire de Mepsen (Saxe) domiciliée à

Lausanne née à

Mepsen le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Johann Herz, cordonnier et de

Anna née Burkhard, à Mepsen

Comme témoins : 1. Charles Allmann, cuisinier
2. Prosper Cysquoz, employé d'hôtel à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Mepsen le 23 et à Gerabronn le 25 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de capacité de l'époux.
Promesse de mariage. Permis de publication. Certificats de publication. Permis du Département de Justice et Police

Les époux :

Charles Bränninger
Anna Bränninger

Les témoins :

Charles Allmann
Prosper Cysquoz

L'officier de l'état civil :

H. Lühant

Le... 21... 1913, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame jeune Anna Bränninger née Herz, mariée si-contre, dans le droit de cité du canton de Soleure et de la commune de Mepsen

Lausanne, le 21 septembre 1913. L'officier de l'état civil :

H. Lühant

copie à l'état civil à Mepsen le 21. au 25. 1913.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 353
Golay
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay, Florem-Engène

Célibataire

Agé de

originaire de Prebigny sur Morrens domicilié à

Lausanne né à

Curis le deux août

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Louis Golay décédé et de

Louise née Poffet, à Lausanne

2. Gillieron, Anna

Célibataire

Ménagère

originaire de Corcelles-le-Jorat domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Rosine-Marie Gillieron née Guichet, à Villars-sous-Yens et de

Comme témoins :
1. Ernest Glardon, employé postal
2. Edouard Lehmann, serrurier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Prebigny et Corcelles-le-Jorat le 2 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Golay Eug.
Golay Anna

Les témoins :

Ernest Glardon
Lehmann Edouard

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Registre des mariages A.

N^o 354
Jotterand
et
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jotterand, Jules-Louis

célibataire

Employé aux C. L.

originaire de Pière domicilié à

Lausanne né à

Pière le vingt-quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Louis-Jules Jotterand, agriculteur et de

Louise Céline Dufey née Quaylin, à Pière

2. Corbaz, Jenny

célibataire

ouvrière

originaire de Month (Lausanne) domiciliée à

Lausanne née à

Month le vingt-quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Louis-Daniel Corbaz et de

Françoise Louise Adèle née Morax, décédée.

Comme témoins : 1. Julien Jotterand, employé aux C. L.

2. Ulysse Richard à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Pière le 6 et au Month le

7 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Jotterand Jules Louis
Jenny Jotterand

Les témoins :

Richard Ulysse
Jotterand Julien

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N° 355
Rossier
et
Bussen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Henri-Louis

divorcé de Marie-Catherine-Césarine-Alexandrine née Fayet le 8
juillet 1812. — Moutier

originaire de Rougemont — domicilié à
Lausanne — né à

Bon Torb (Blanches-Moutiers) le neuf février
mil huit cent septante-cinq — fils de

Louis-Henri Rossier, décédé — et de

Marie-Louise née Rieder, à Genève

2. Bussen, Rose

célibataire

journalière

originaire de Ormont-dessus — domiciliée à
Lausanne — née à

Origle — le trente janvier
mil huit cent quatre-vingt-huit — fille de

Frédéric Buset, décédé — et de

Lina-Sophie Saladey, née Cottier, à Fexes

- Comme témoins :
1. Louis Guilleb, appareilleur
2. François Jamblan, fruitier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Ormont-dessus et à
Rougemont le 17 juin 1893.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil huit cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte du 1^{er} mariage de l'époux
avec mention du divorce. Certificats de publication. Promesse de
mariage

Communiqué à l'état civil à Ormont
dessus et Rougemont

Les époux :

Rossier H. L.
Bussen Rose

Les témoins :

L. Guilleb of.
Jamblan

L'officier de l'état civil :

M. Lechant

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 26 janvier 1893, déclaré
définitif et irrévocable le 26 février
1893, le mariage suscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 1^{er} mars 1893.
L'officier de l'état civil :

Pucelet

Registre des mariages A.

N^o 356
 Pahud
 Veillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Alfred

Célibataire
 Agriculteur
 originaire de St-Cierges domicilié à
Lausanne né à
St-Cierges le vingt-sept

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Daniel-Georges Pahud, agriculteur, à St-Cierges et de
Adèle née Pache, décédée.

2. Veillon, Marie-Léonie-Ernestine

Célibataire
 Femme de chambre
 originaire de Mouthey (Valais) domiciliée à
Morges née à
Mouthey le vingt-sept

mil huit cent septante-sept fille de
Ignace Feuillet, agriculteur et de
Marie-née David, à Mouthey

Comme témoins :
 1. Henri Dacion, employés de bureau
 2. Eugène Dubois à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Mouthey et St-Cierges le 27
et à Morges le 28 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Alfred Pahud
Leonie Pahud

Les témoins :

E. Dubois
H. Dacion

L'officier de l'état civil :

H. Seihant

Communiqué à l'épave-civil à son
Morges, Morges et St-Cierges.

N^o 357
Deriaz
et
Doumenjou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deriaz, Albert-Raoul

Célibataire

Dentiste

originaire de Baulmes

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le huit septembre

mil huit cent quatre vingt trois

fils de

Albert Deriaz, chef de service au Département de l'Agriculture et de
Jenny-Alberbine Sophie née Rübli, à Lausanne

2. Doumenjou, Augustine-Raymonde

Célibataire

originaire de Bordeaux (Gironde) France

domiciliée à

Lausanne

née à

Bordeaux

le quatorze novembre

mil huit cent quatre vingt

fille de

Jean Doumenjou, décédé et de
Thérèse née Larrivé, sa veuve, à Paris

Comme témoins :
1. Henri Almand, peintre
2. Marie Thérèse Almand à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bordeaux le 11, à Lausanne le 15 et à Baulmes le 16 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Projet de mariage. Certificats
de publication. Certificats de
capacité. Permis de publication

Les époux :

A. Deriaz
R. Deriaz

Les témoins :

Almand
Marie Thérèse Almand

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'Abbaye de St. Benoît à Baulmes à la Chancellerie C^{te}.

Registre des mariages A.

N^o 358

Dido

et
Frattini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dido, Giuseppe

Célibataire

Carrleur

originaire de Ameno (Novare) Italie domicilié à

Lausanne né à

Ameno le treize septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Carlo Dido, maçon et de

Francesca née Galina, à Ameno

2. Frattini, Agnese-Ceresa

Célibataire

Employée de commerce

originaire de Ameno (Novare) Italie domiciliée à

Lubry née à

Ameno le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Giuseppe Frattini, maçon et de

Ceresa née Piazzi, à Lubry

Comme témoins :

1. Joseph Francini, serrurier

2. Joseph Montebello, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lubry le 24 mai et à Ameno le 1^{er} juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux -
Promesse de mariage - Permis de pu-
blication - Certificats de publi-
cation, ceux d'Italie avec déclara-
tions de capacité - Permis de lé-
gation de Justice et PoliceCommuniqué à l'abbé Cijil à Lubry
et à la Chancellerie etc.

Les époux :

Dido Giuseppe
Agnese Dido

Les témoins :

Montebello Joseph
Frattini Joseph

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

N^o 359
Meroni
et
Serena

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meroni, Luigi

célibataire

Fondeur

originaire de Orzenigo (Como) Italie domicilié à

Castagnola (Cestlin) né à

Stabio (Cestlin) le deux août

mil huit cent quatre vingt treize fils de

Antonio Meroni et de

Caterina Giabella, à Castagnola

2. Serena, Olga

célibataire

originaire de Lugano (Cestlin) domiciliée à

Lugano née à

Lugano le trois juin

mil huit cent quatre vingt huit fille de

Giuseppe Serena et de

feue Camilla Gianella

Comme témoins :
1. Hermann Gallazzi, maçon
2. Sylvestre Ferrini, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Castagnola le 16, à Lugano le 17 mai et à Orzenigo le 8 juin 1873

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil huit cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Castagnola

Les époux :

Meroni Luigi
Meroni Olga

Les témoins :

Gallazzi Grasso
Ferrini Viretro

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à l'état civil à Castagnola, Lugano et à Lausanne le 16

Registre des mariages A.

N^o 360
Kozak
et
Rattaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kozak, Frank

Célibataire

Bailleur

originaire de Mostecna (Neuhaus) Bohême domicilié à

Lausanne

né à

Mostecna le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Frank Kozak, agriculteur et de

Franciska née Leckova, à Mostecna

2. Rattaz, Marie-Augusta

Célibataire

Couturière

originaire de Villeneuve (Fribourg) domiciliée à

Lausanne

née à

Villeneuve le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jacques-Etienne Rattaz, décédé et de

Angélique Alphonsine née Corboud, à Lucens

Comme témoins : 1. Joseph Beck, bailleur

2. Stanislas Vues, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Villeneuve le 7 et à Neuhaus le 24 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificat de capacité de l'époux
Promesse de mariage, Permis de publication, Certificats de publication, Permis du Département de Justice et Police

Les époux :

Frank Kozak
Augusta Kozak

Les témoins :

Josef Beck
Stanis Vues

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'Etat civil à Lucerne et à la Chancellerie de la

N^o 361
Bromberger
Heckendorff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bromberger, Joseph-Octave-Gaston

Célibataire

Charpentier

originaire de Andelob. en Montagne (Jura) France domicilié à

Lausanne né à

Andelob. en Montagne le vingt-huit décembre

mil huit cent cinquante-dix-neuf fils de

Engelhard Bromberger, ancien comptable à Lou. le-Saunier et de

Mari-Appoline Arnoux, décédée

2. Heckendorff, Marie-Vina

Célibataire

Cuitinière

originaire de Waldenburg (Bâle-Campagne) domiciliée à

Lausanne née à

Bâle le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Johannes Heckendorff, employé aux C.P.F., à Bâle et de

Elisabeth née Floor, décédée

- Comme témoins :
- 1. Gustave Porboën, cafetier
 - 2. Charles Gerber, géomètre à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Andelob. en Montagne le 2, à Lausanne et à Waldenburg le 11 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, constatant la capacité de l'époux.
Promesse de mariage. Permis de publication. Certificats de publication. Permis du Département de Justice et Police.

Les époux :

Bromberger
M. Bromberger

Les témoins :

G. Porboën
Ch. Gerber

L'officier de l'état civil :
H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à l'échafaud à Waldenburg, à la Chancellerie C. le

Registre des mariages A.

N^o 362
 Rosset
 Brändlein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset, Marins - Alfred

Célibataire

Ajusteur-mécanicien

originaire de Bougy-Villars domicilié à

Lausanne né à

Nyon le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Jean Charles Rosset, décédé et de

Marie Louise née Martin, à Lausanne

2. Brändlein, Christiane - Marie

Célibataire

Femme de chambre

originaire de Niedernhall (Sungelgau) Wurtemberg domiciliée à

Lausanne née à

Niedernhall le vingt-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Christian Henri Brändlein et de

Rosine née Braun, les deux décédés.

Comme témoins : 1. Alexis Rosset, instituteur, à Olon

2. Hermann Schlegel, photographe, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Niedernhall le 20 juin, à Lausanne le 2 et
 à Bougy-Villars le 4 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
 Certificats de capacité de l'épouse.
 Promesse de mariage. Permis de
 publication. Certificats de publica-
 tion

Communiqué à l'ébéniste à Aubonne
 et à la chancellerie

Les époux :

Rosset - Marins
 Rosset - Christiane

Les témoins :

Rosset - Max
 Hermann Schlegel

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

N° 363

Dufour

et
Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Edmond-Henri

Célibataire

Electricien

originaire de Noyelle, Remay et le Châtelard — domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le sept juin

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Mme Louis Dufour, employé aux C.F.F.

et de

Henriette Susanne Louise née Krebs, sa femme, à Lausanne

2. Simon, Esther Zoïse

Célibataire

Femme de chambre

originaire de Cheyres

domiciliée à

Lausanne

née à

Yverdon

le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Mme Simon, décédée

et de

Esther-Louise Julie née Frauchiger, à Renens

Comme témoins :

1. Henri Gessenay, mécanicien dentiste

2. Marguerite Dufour, caïennière

à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, au Châtelard et Cheyres

le 9, à Noyelle et Remay le 10 juillet 1940

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent quarante

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Ed Dufour
& Dufour

Les témoins :

H. Gessenay
M. Dufour

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp

Communiqué à l'état civil à Cheyres,
Nambrey et Villeneuve

Par jugement du Tribunal de dis-
trict de Lausanne
rendu en date du 4 avril 1940
déclaré définitif et exécutoire le
1^{er} mai 1940
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
1^{er} mai 1940, le délai pendant
lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 8 mai 1940

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 364
Gessenay
et
Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gessenay, Henri-Émile-Albert

Célibataire

Mécanicien dentiste

originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Albert-Oscar Henri-Léon Charles Gessenay, électricien, à Lausanne et de

Eugénie-Marie-Frédérique née Forestier, sa femme, décédée.

2. Dufour, Marguerite-Henriette

Célibataire

Couturière

originaire de Nozille, Remay et du Châtelard domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Ami-Louis Dufour, employé C.F.F. et de

Henriette-Suzanne-Louise Kerebs, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Edmond Dufour, électricien
2. Esther Dufour, sa femme } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, au Châtelard le 25, à Corcelles-le-Jorat le 25, à Nozille et à Remay le 26 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage. Certificats de publication

Communiqué à l'état civil à Soubourg, Copray et Villeneuve

Les époux :

Henri Gessenay

M^{te} Gessenay

Les témoins :

Ed Dufour

E Dufour

L'officier de l'état civil :

H. Leihart

N^o 365
Vulliamoz
et
Dupraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vulliamoz, Jean

bachelier

Nataire

originaire de Fuarrens domicilié à

Feyy

Feyy

le treize janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Louis Vulliamoz, défunt

et de
Anna-Henriette dite Omette née Rottier, à La Courde-Peilz

2. Dupraz, Gina-Frédérique-Nelly

bachelier

originaire de Oulens (Schallens) domiciliée à

Lausanne

Charbonnières

le quinze février

mil huit cent quatre-vingt fille de

Etienne Benjamin Dupraz

et de
Louise-Fanny née Piquet, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Fritz Spoerri, lithographe, à Lausanne
 - 2. Hubert Pedrol, entrepreneur, à La Courde-Peilz

Les publications ont eu lieu à Feyy le 25, à Lausanne et Oulens le 25 et à Fuarrens le 26 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Authorisation de l'établi de Feyy

Les époux :

Mullin
Nelly Vulliamoz

Les témoins :

F. Spärr
H. Pedrol

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 368
Koch
et
Piquen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Koch, Charles-Georges-Léon

Célibataire

Instituteur

originaire de Belmont, Canton de Lausanne domicilié à

Frey, né à

Lausanne le vingt-quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Charles-Philippe Koch et de

Mari-Henriette née Jaquet, les deux décédés.

2. Piquen, Marie-Emilie

Célibataire

Instituteur

originaire de Chenib et du Lieu domiciliée à

Chenib, Solliat née à

Solliat, Chenib le dix-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Emile-François Piquen, défunt et de

Anna née Batscher, à Solliat.

Comme témoins :

1. François Jamblan, Suisse

2. Henri Michod à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Frey le 9, au Lieu le 10, à Belmont et au Chenib le 11 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Frey

Les époux :

Ch. Koch.

Emilie Koch

Les témoins :

Jamblan
H. Michod

L'officier de l'état civil :

H. Luchant

Communiqué à l'état civil au Lieu, le Loubier, Gully et Frey

N^o 367
 Jaton
 et
 Ammann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaton, Valerien-Albernin Marcel

Célibataire

Destinataire

originaire de Villars-Mendraz domicilié à

Lausanne né à

Berolle le vingt-cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Henri-Léonard Jaton, décédé et de

Lise-Julie née Henry, sa mère

2. Ammann, Louise-Amélie

Célibataire

Demoiselle de magasin

originaire de Wittenwil (Churgoque) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Jacob Ammann, décédé et de

Fanny-Amélie-Louise née Diserens, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Héli Debestreb, agent de police
 } 2. Fernand Golaz, bapiste à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Villars-Mendraz le 12
 et à Wittenwil le 12 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Promesse de mariage. Certificats de publications.

Les époux :

Marcel Jaton
Louise Jaton

Les témoins :

Edouard Elie
Fernand Golaz

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Communiqué à l'abbé Georges à Adouf
et à St. Georges.

Registre des mariages A.

N^o 368
Cuendet
et
Perriaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet, André-Constantin

Célibataire

Instituteur

originaire de Sainte-Croix domicilié à

Mombren (Chabelard) né à

L'Auberson (St-Croix) le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Charles-Émile Cuendet, horloger et de

Évangéline-Elise née Gaillard, à L'Auberson

2. Perriaz, Jeanne

Célibataire

Employée de commerce

originaire de Yvernois domiciliée à

Lausanne née à

Cligle au Cloître le quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Ulysse-François-Louis Perriaz, de ci de et de

Sophie-Louise née Corbeau, à Lausanne.

Comme témoins :

1. Émile Cuendet, horloger, à L'Auberson

2. Sophie Perriaz, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mombren et St-Croix le 11, à Lausanne et Yvernois le 2 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Mombren

Les époux :

A Cuendet
Jeanne Cuendet

Les témoins :

E. Cuendet
Sophie Perriaz

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'Etat Civil Cligle,
Mombren et St-Croix

N^o 369
Rolle
et
Sironi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rolle, Victor

Célibataire

Emballeur

originaire de Grenilles et Esbayeres-le-Gibloux (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Fuisperre le dix-neuf février
mil huit cent quatre-vingt-quatre fil

de
Colin-Félicien Rolle, ancien fromager, à Bullis et de
Mario-Angéline née Dupraz, décédée.

2. Sironi, Marie-Joséphine-Marguerite

Célibataire

Ménagère

originaire de Comano (Celtin) domiciliée à
Lausanne née à

Sion (Valais) le vingt-cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-un fil

de
Donato Sironi, décédé et de
Pauline née Frachelbourg, décédée.

Comme témoins : { 1. Henri Boiron, employé de bureau
2. Eugène Dubois (à Lausanne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Esbayeres-le-Gibloux et
Grenilles le 26 et à Comano le 27 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publications

Les époux :

Victor Rolle
Joséphine Rolle

Les témoins :

E. Dubois
H. Boiron

L'officier de l'état civil :

H. Lechaut

Registre des mariages A.

N^o 370
Dubey
Pilloud^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubey, Théophile-Alfred

Célibataire

Commerçant

originaire de Gletterens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Gletterens le treize novembre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Auguste-Olivier Dubey, charbonnier et de

Mario, née Blanche, sa femme, à Gletterens

2. Pilloud, Céline - Agathe

Célibataire

Couvriériste

originaire de Châtel St-Denis (Fribourg) domiciliée à
La Cour de Créme (Fribourg) née à

Creppaux le seize mai
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Jean-Baptiste-Isidore Pilloud, décédé et de

Mario-Madeleine, née Genoud, à La Cour de Créme

Comme témoins : 1. Robert Page, s'énistte
2. Adrien Meunier, capiste à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Châtel St-Denis, Glet-
terens et La Cour le 26 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Dubey Alfred
Dubey Agathe

Les témoins :

Meunier Adrien
Page Robert

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'Etat civil à Châtel
St-Denis, Gletterens et La Cour de
Créme.

N° 371
Courant
et
Greiner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courant, Louis-Auguste-Joseph

Célibataire

Entrepreneur

originaire de Beaulieu (Maine et Loir) France domicilié à

Beaulieu né à

Beaulieu le trente-un mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Joseph-Louis Courant, décédé et de

Irma-Cécile Baillif, à Beaulieu

2. Greiner, Adèle-Jeanne

Célibataire

Repassuse

originaire de Genève domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Jacob Greiner, serrurier et de

Louise-Adèle née Heubi, à Lausanne

Comme témoins : 1. Philippe Gratti, ébéniste
2. Charles Borghatta, égyptologiste à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Beaulieu et à Genève le 11 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux
Acte de décès du père de l'époux.
Consentement de la mère de l'époux. Certificat de capacité.
Promesse de mariage. Permis de publication. Certificats de publication. Permis du Département de Justice et Police

Communiqué à l'Etat civil à Genève (P.C.) et à la Chancellerie

Les époux :

J. Courant

Les témoins :

Ch. Borghatta
Ph. Gratti

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

N^o 372
Schlecht
et
Maury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schlecht, Ernest

Célibataire

Maçon

originaire de Radelfingen (Berne), domicilié à

Lausanne, né à

Ferenbalm (Berne) le trois décembre

mit huit cent quatre-vingt-dix fils de

Friedrich Schlecht, yacher, à Hüttinghofen (Solure), et de

Marquerite née Kurni, décédée

2. Maury, Mathilde-Blanche

Célibataire

Femme de chambre

originaire de Fribourg, domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne le neuf avril

mit huit cent quatre-vingt-dix fille de

Louis-Cléophile Alexis Maury et de

Louise-Julie née Gillieron, les deux, décédés

Comme témoins :

1. Louis Maury, couvreur

2. André Lehmann, tonnelier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, Delligen et à Fribourg

le 17 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Ernest Schlecht.

Blanche Schlecht

Les témoins :

Maury Louis

Jean Leonard

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil à Delli-
gen et à Oron-la-Ville

N^o 373
Pahud
et
Yossevel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Aimé-Joseph-Arrien

Célibataire

Francis

originaire de Poliez-Pittet domicilié à

Lausanne né à

Poliez-Pittet le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Emile Pahud, décédé et de

Mario-Josephine née Udry, à Poliez-Pittet

2. Yossevel, Louisa

Célibataire

Marriage

originaire de Bussy-Moudon domiciliée à

Bussy-Moudon née à

Bussy le vingt-sept février

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Adrien Josseyel, décédé et de

Augusta née Ducrocq, à Bussy-Moudon

Comme témoins : 1. Charles Corbaz, agents de police
2. Charles Parrot, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Bussy-Moudon et Poliez-Pittet le 25 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Aimé Pahud
Louisa Pahud

Les témoins :

Parrot Charles
Corbaz Charles

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
semp

Communiqué à l'état civil à Moudon et Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

N^o 374
 Albers
 et
 Dugand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Albers, Rudolph-Hermann-Heinrich

célibataire

Major

originaire de origine allemande domicilié à

Göttingen (Hildesheim) Prusse né à

Isenhausen bei Hannover le vingt-cinq avril

mit huit cent soixante-trois fils de

Ernst-Georg-Heinrich-Otto Albers et de

Henriette-Elisabeth-Bertha née Haag, décédée

2. Dugand, Amélie-Maria

Divorcée de Alfred-Anoine-Alphonse Fong, dès le 1^{er} juin 1811

originaire de Cumetas (Gard) France domiciliée à

Lausanne née à

Cumetas le quinze septembre

mit huit cent soixante-cinq fille de

Siméon Dugand et de

Amélie-Maria née Fong, décédée

Comme témoins :

1. Paul Dugand, négociant, à Neuilly St. Leger France

2. Walter Leutgebren, docteur, à Göttingen.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Göttingen le 24 et à Cumetas le 27 juillet 1813

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Acte de nationalité de l'époux. Certificat de capacité de l'époux. Promesse de mariage de l'époux. Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce. Certificat de capacité de l'épouse. Promesse de mariage de l'épouse. Permis de publication. Certificat de publication. Permis du D^{pt} de Justice et Police. Communiqué à la Chancellerie C^{te}.

Les époux :

Rudolf Albers
Amélie Albers

Les témoins :

Dugand / Leutgebren

L'officier de l'état civil :

H. Lichand

N^o 375
Koller
et
Ramelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Koller, Alexandre-Charles

Veuf de Anna Weber d's le 11 mai 1810

Ingenieur

originaire de Noubseyelies (A. Bern) domicilié à

Lausanne né à

Strasbourg le sept fevrier

mil huit cent cinquante-cinq fils de

Alexandre Koller et de

Caroline Müller, les deux décedés

2. Ramelet, Louisa dite Helene

Celibataire

originaire de Orbe domiciliée à

Lausanne née à

Yverdon le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Paul-Auguste Ramelet et de

Marie-Louise Pauline née Dayelhoffler, décedés

Comme témoins : 1. Charles Niess, avocat

2. Henri Poterat, ingénieur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Noubseyelies et à Orbe le 24 juillet 1813

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil huit cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux -
Promesse de mariage - Certificats de
publication

Les époux :

Koller

et
H. Koller

Les témoins :

Niess

Poterat

L'officier de l'état civil :

H. Lochaut

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 378
Ferraz
Velin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferraz, François-Marc

Célibataire

Mécanicien-dentiste

originaire de Aymur (Genève)

domicilié à

Planipalais (Genève)

né à

Bernex (Genève)

le vingt-sept février

mil huit cent soixante-quatorze

fils de

Joseph Ferraz, agriculteur

et de

Jacqueline née Fischeur, à Bernex

2. Velin, Henriette-Françoise

Orpheline de Louis-Alphonse Currian de le 5 mars 1901

originaire de Chateau d'Oex et Genève (fille)

domiciliée à

Genève

née à

Planipalais

le vingt-huit août

mil huit cent soixante-quatre

fille de

feu Pierre-Jacques Velin

et de

feu Marc née Veit

Comme témoins :

1. Alfred Currian, médecin-dentiste, à Monthey

2. Arnold Walker, instituteur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Planipalais le 27, à Aymur, Genève et Chateau d'Oex le 31 juillet 1903

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil-neuf-cent-treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'établi de Planipalais

Les époux :

Ferraz
H. Ferraz

Les témoins :

A. Currian
A. Walker

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

N° 377
Dufour
et
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Marc-Anni

Célibataire

Sexe masculin

originaire de Nozille, Remmaz et de Chabelard domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Anni-Louis Dufour, employé aux C.F.F. et de

Henriette-Suzanne-Louise née Perret, à Lausanne

2. Besson, Jeanne-Louise

Célibataire

Blanchisseuse

originaire de Lutry et Forel domiciliée à

Morges née à

Lutry le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

François-Louis Bellab, employé aux C.F.F. et de

Anna née Chollet, à Morges

Comme témoins : 1. Edmond Dufour, electricien
2. Albert Dufour, jardinier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Lutry le 28, à Chabelard et Forel le 29, à Morges, Nozille et Remmaz le 30 juillet 1955.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent cinquante-cinq

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Consentement des père et mère de l'épouse
Autorisation du Conseil de l'état
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Marc Dufour
Jeanne Dufour

Les témoins :

A. Dufour
Et Dufour

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Par décision du 25 février 1955 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant née le 7 octobre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Lausanne, le 3 mars 1955

L'Officier de l'état civil :

Cité à Villeneuve, Montreux, Lutry et Forel.

Registre des mariages A.

N^o 378
Gabinari
Hug née Ferrari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gabinari, Giuseppe-Erminio

Feu de Elise Paris Gabinari née Schorro, des le 11 septembre 1811
Tervuer

originaire de Gemonio (Côme) Italie domicilié à

Lausanne né à

Gemonio le dix-huit june

mil huit cent septante-un fils de

feu Francesco Gabinari et de

Ernesta née Bianchi, sa veuve, à Lausanne

2. Hug née Ferrari, Josephine

Feu de Charles Hug, des le 6 mai 1812

Ménager

originaire de Büchelen (Sribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Stabio (Sollin) le dix mai

mil huit cent septante-dix fille de

feu Jean Ferrari et de

Marianne née Praxzola, sa veuve, à St-Croix

Comme témoins :
1. Alexandre Bodini, menuisier
2. Dominique Gabinari, Tervuer à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29 juin, à Büchelen le 1^{er} et
à Gemonio le 13 juillet 1813

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil huit cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux.
Acte de décès de la femme et l'époux.
Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.
Promesse de mariage. Formis de
publication. Certificats de publi-
cation, celui d'Italie avec de la
raison de capacité. Formis de Préfet.
Brevet de Justice et Police

Communiqué à l'Etat civil à Büchelen et à la Chancellerie de

Les époux :

Joseph Gabinari
Josephine Gabinari

Les témoins :

Gabinari Domenico
Bodini Gaetano

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

N° 379
Guidoux
et
Gzand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guidoux, Armand

Célibataire

Administrateur

originaire de Cronay

domicilié à

Lausanne

né à

Chayannes-le-Chêne le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix

_____ fils de

Eugène-Emile Guidoux, agriculteur

_____ et de

Nancy née Coublyres, à Chayannes-le-Chêne

2. Gzand, Marguerite-Françoise

Célibataire

Demoiselle de magasin

originaire de Bottem

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-treize

_____ fille de

Alfred Gzand, agriculteur aux C.F.

_____ et de

Julie née Grib, sa femme, à Lausanne

Comme témoins :

1. Julie Gzand, à Lausanne

2. Eugène Dubois, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Bottem le 18 et à Cronay le 19 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissances des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publications

Les époux :

A. Guidoux
Marguerite Guidoux

Les témoins :

A. Gzand
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

R. du 16. 11. 1913.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 14 septembre 1912 déclaré définitif et exécutoire le 11 octobre 1912, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 22 octobre 1912.

L'officier de l'état civil :

Furet

Registre des mariages A.

N^o 380
Schärer
et
Weller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schärer, Jakob

Célibataire

Comptable

originaire de Affoltern f. C. (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Berthoud (Berne) le trois janvier

mil huitcent septante-cinq fils de

Ulrich Schärer, décédé et de

Anna-Elisabeth nee Schär, à Berthoud

2. Weller, Marthe-Amélie

Célibataire

Institutrice

originaire de Cron-la-Fille domiciliée à

Frey né à

Cron-la-Fille le quatre janvier

mil huitcent septante-huit fille de

Charles-Louis Weller, agriculteur et de

Marianne nee Deluché, à Cron-la-Fille

Comme témoins :

1. Henri Dorian, employé de bureau

2. Eugène Dubois, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Affoltern, Cron-la-Fille et Frey le 26 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Jakob Schärer
Marthe A. Schärer

Les témoins :

H. Dorian
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

N^o 381
Gendroz
Vulnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gendroz, Marcel-Arthur

Célibataire

Commerçant

originaire de Yverdon et Cuarny domicilié à Lausanne né à Yverdon

le vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de Louis Gendroz et de Rosaline Dupuis, décédée

2. Vulnier, Méry-Constance

Célibataire

originaire de Veunétain (Suisse) domiciliée à Lausanne née à Genève

le vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Fultier, Jean-Jacques, hâtelier à Champéry et de Anna-Mario née Stucki, décédée

- Comme témoins :
- 1. Emile Gendroz, serrurier, à Genève
 - 2. Louis Jacques, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bonfol et Yverdon le 2 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage certifiée de publication

Les époux :

M. Gendroz
M. L. Gendroz

Les témoins :

Emile Gendroz
Louis Jacques

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 382
Heritier
et
Mergon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heritier, Jean-Daniel

Célibataire

Technicien aux C. F.

originaire de Molondin et Orzens domicilié à

Lausanne né à

St. Imier (Berne) le neuf août

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Charles-Alphonse Heritier et de

Suzanne-Catherine née Berger, décédée

2. Mergon, Amélie-Rosine

Célibataire

originaire de Ste Croix domiciliée à

Lausanne née à

Senarclens le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Eugène-Gustave Mergon, décédé et de

Louise née Brun, sayeuve, à Lausanne

Comme témoins : 1. Auguste Huing, tapissier
2. Paul Mergon, employé de commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, aux Pranges de Ste Croix et Ste Croix le 11, à Molondin et Orzens le 12 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

J. Heritier
A. Mergon

Les témoins :

Aug. Huing
P. Mergon

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué, à l'Établi de la Dame.
Loye, les Chaux près Ste Croix, Ste
Croix et Molondin

N^o 383
Deschlimann
et
Rosnoblet née Quaysin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deschlimann, Louis-Charles-Didier-Elie

Célibataire

Plâtrier-peintre

originaire de Sumiswald (S. Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix septembre

mil huit cent septante fils de

Jean Deschlimann, décédé et de

Marie née Pöschli, sa femme, décédée.

2. Rosnoblet née Quaysin, Céline

Femme de François Rosnoblet, déc. le 23 février 1914

Veuve

originaire de Orenthon (S. Savoie) France domiciliée à

Lausanne née à

Bursins le neuf février

mil huit cent septante six fille de

Jean Marc-Louis Quaysin et de

Louise Cayin, sa mère, à Bursins

Comme témoins :
1. Eugène Huguenin, négociant
2. Augusta Huguenin (à Lausanne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Sumiswald le 11 et 12 à Orenthon le 20 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil huit cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse. Promesse de mariage
Permis de publication. Certificats de publication.

Les époux :

Louis Deschlimann
Céline Deschlimann

Les témoins :

Eug. Huguenin
Aug. Huguenin

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 384
Lemoine
et
Jeanjaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lemoine, Gustave-Alphonse

Célibataire

Employé de Commerce

originaire de La Haye du Puits (Aube) France domicilié à

Lausanne né à

La Haye du Puits le six février

mil huit cent septante-huit fils de

feu Auguste-Victor-Louis Lemoine et de

Marie Caroline née Paris, à La Haye du Puits

2. Jeanjaquet, Georgina-Fanny-Catherine

Célibataire

Demoiselle de magasin

originaire de Neuchâtel de Couvet domiciliée à

Lausanne née à

Clay (Doubs) France le quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Auguste Jeanjaquet, horloger et de

Fanny née Neuchâtel, au Loch

Comme témoins : 1. Marc Delorme, employé de bureau, à Lausanne

2. Frédéric Jeanjaquet, étudiant, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Couvet, La Haye du Puits et Neuchâtel le 26 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificat de capacité de l'époux.
Promesse de mariage. Permis de publication. Certificats de publication. Permis du Département de Justice et Police

Les époux :

Lemoine
Jeanjaquet

Les témoins :

M. Delorme

M. Delorme

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à l'abbé qui a Couvet
Neuchâtel et à la Chancellerie etc.

N° 385
Anselmo
Marden Perolino

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anselmo, Giuseppe - Carlo

Célibataire

Mancouye

originaire de Monbeu da Po (Turin) Italie domicilié à

Lausanne né à

Monbeu da Po le vingt-cinq septembre

mil huit cent septante-neuf fils de

Scraphino Anselmo, décédé et de

Catherina née Biglia, à Brusasro (Turin)

2. Marden-Perolino, Marie-Magdeleine-Pompée

Célibataire

Quittimère

originaire de Oymayilles (Turin) Italie domiciliée à

Lausanne née à

Oymayilles le dix-neuf février

mil huit cent septante-huit fille de

Guillaume Marden-Perolino, syndic et de

Marie-Catherine Mathamet, à Oymayilles

Comme témoins : 1. Angelo Borloni, maçon
2. Joseph Duc, ramoneur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Oymayilles et Monbeu da Po le 22 juin 1873.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil huit cent soixante-trois.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Permis de publication. Certificat de publication, ceux d'Italie avec des déclarations de capacité. Permis du Département de Justice et Police.

Les époux :

Anselmo Giuseppe
Anselmo Magdeleine

Les témoins :

Borloni Angelo
Duc Joseph

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à la Chancellerie

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 386
Chermelle
Villy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chermelle, Jean-Félix

Célibataire
typographe
originaire de Amplepuis (Rhône) France domicilié à
Lausanne né à

Amplepuis le sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Jean-François Chermelle, bûcheron et de

Claudine Marie Vesule, Frib, à Amplepuis

2. Villy, Jeanne-Louise

Célibataire
couburière
originaire de Ste Croix domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le huit mars
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Marie-Louise Villy, décédée et de

Comme témoins :
1. Philippe Grati, ébéniste
2. Charles Calame, tapissier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, aux Granges de Ste Croix et
Ste Croix le 21 juillet et à Amplepuis le 1^{er} août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'époux.
Consentement des père et mère
de l'époux. Certificat de capacité
de l'époux. Promesse de mariage.
Permis de publication. Certificats
de publication. Permis du Dépar-
tement de Justice et Police.

Les époux :
Chermelle
Jeanne-Louise Villy

Les témoins :
P. Grati
Calame

L'officier de l'état civil :
H. Lichant

Communiqué à l'Etat civil de Lausanne
M. Ste Croix Ste Croix et à la Chan-
cellerie de Lausanne.

Par jugement du Tribunal de district
de Lausanne rendu
en date du 5 Mars 1933
déclaré définitif et exécutoire le 6
Mars 1933 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 15 Mars 1933
L'officier de l'état civil A. W.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 387
 Martin
 et
 Masetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Théophile
 Célibataire
 Employé de commerce
 originaire de Cayillon (Haute) France domicilié à
Lausanne né à
Cayillon le cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
François Auguste Martin, cultivateur à Figeret (Ardennes) et de
Marie Escoffier, décédée.

2. Masetti, Quintilia
 Célibataire
 Couturière
 originaire de Siena (Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Siena le huit novembre
mil huit cent septante-huit fille de
Franco Masetti, décédé et de
Annunziata née Facchini, décédée.

Comme témoins :
 1. Georges Fayot, armurier
 2. Florentin Pelhan, employé de commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cayillon le 6, à Lausanne le 12 et à Siena le 13 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Cer-
tificats de capacité des époux. Pro-
messes de mariage. Permis de pu-
blication. Certificats de publica-
tion, celui de Siena avec déclaration
de capacité pour l'épouse. Permis du
Département de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie le

Les époux :

Martin Théophile
Martin Quintilia

Les témoins :

G. Mayor
M. Pelhan

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

N^o 388

Pictet

Sciler ^{et} née Huggler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pictet, Fritz

célibataire

cordonnier

originaire de Genève et de Stabade Neuchâtel

domicilié à

Lausanne

né à

La Chaux-de-Fonds

le deux août

mil huit cent septante-un

fils de

Auguste Pictet

et de

Anna-Barbara née Indermühle, décédée.

2. Sciler née Huggler, Anna-Jeanne

veuve de Bernard Théodore Sciler dès le 2 mars 1811

Ménagère

originaire de Fischbach (Argovie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Unterseen (Berne)

le vingt-cinq février

mil huit cent septante-quatre

fille de

Anna-Louise Huggler, à Unterseen

et de

Comme témoins :

1. Charles Kuffer, notaire

2. Albert Ganquille, cordonnier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Gâtikon le 3, à Neuchâtel le 4, et à Genève le 6 août 1813.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil huit cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats de publication.

Les époux :
Fritz Pictet
Jeanne Pictet

Les témoins :
C. Kuffer
A. Ganquille

L'officier de l'état civil :
H. Leclercq

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne rendu
en date du 21 janvier 1824, déclaré
définitif et exécutoire le 15 février
1824, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l' _____
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 1^{er} mars 1824.

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Reçu 4.3.24.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 389
Niffeler
et
Beyeler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Niffeler, Ernest

Célibataire

Cheministe

originaire de Huthwil (Suisse) domicilié à

Lausanne né à

Huthwil le trente janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Gottfried Niffeler, ébéniste, à Huthwil et de

Anna-Maria née König, décédée

2. Beyeler, Elise

Célibataire

Cuisinière

originaire de Wahlen (Suisse) domiciliée à

Lausanne née à

Chandon-le-Croix (Tribourg) le six janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Louise Beyeler, à Ebayayer-le-Lac et de

Comme témoins :

1. Albert Bouyerat, serrurier

2. Fritz Humm, garçon d'office à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Wahlen le 8 et Huthwil le 7 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Ernest Niffeler
Elise Niffeler

Les témoins :

Al. Bouyerat
Fritz Humm

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'établi à Huthwil
et Schwarzenburg

Registre des mariages A.

N^o 390
 Musson
 et
 Pomraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Musson, Charles

Célibataire

Conducteur aux C. L.

originaire de Payerne

domicilié à

Lausanne

né à

Payerne

le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Charles Auguste Musson, décédé

et de

Marie née Rabin, à Grandson

2. Pomraz, Marie

Célibataire

Cultivatrice

originaire de Cully ch. de Lully

domiciliée à

Lausanne

née à

Saugny

le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Louis Pomraz, agriculteur, à Lully

et de

Louise Marie née Faridot, décédée

Comme témoins :

1. Auguste Perret Gumbel, employé aux C. L.

2. Alfred Caron } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 juillet, à Cully, Lully
 et Payerne le 2 août 1883.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

M. Musson

M. Pomraz

Les témoins :

Perret Gumbel Auguste

Alfred Caron

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N^o 391
Schmid
et
Worze

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Charles-Robert

célibataire

Maître de pension

originaire de Bâle domicilié à

Lausanne né à

Aigle le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Jean-Daniel Schmid, décédé et de

Elisabeth née Recher, sa veuve à Lausanne

2. Worze, Marie-Joséphine

célibataire

Ménagère

originaire de St-Croix im Leberthal (St-Albace) domiciliée à

St-Croix im Leberthal née à

St-Croix im Leberthal le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Johann Morz, négociant et de

Antonetta née Catterlini, à St-Croix im Leberthal

Comme témoins : 1. Jean Morz, négociant

2. Jeanne Morz à St-Croix im Leberthal

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Bâle le 25 et à

St-Croix im Leberthal le 28 juillet 1883

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil-huit-cent-treize

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux.
Contenement du père de l'épouse.
Certificat de capacité de l'épouse.
Promesse de mariage de l'épouse.
Promesse de mariage de l'époux.
Permis de publication.
Certificats de publication.

Communiqué à l'état civil à Bâle et à la chancellerie.

Les époux :

Charles-Robert Schmid

Marie-Joséphine Schmid

Les témoins :

Jean Morz

Jeanne Morz

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 392

Hennard

Savanchy ^{et} née Puenzienx

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hennard, Jules

Veuf de Elise Marie née Jomini deale 1^{er} septembre 1811

Employé de bureau

originaire de Cugy et Bouleus domicilié à

Lausanne né à

Cugy le deux décembre

mil huit cent soixante-un fils de

François-Louis Hennard et de

Jeanne-Louise née Droquet, décedés

2. Savanchy née Puenzienx, Elise

Divorcée de Emile Savanchy dès le 31 décembre 1868

Veuvage

originaire de Lutry et de Noubparaypres domiciliée à

Lausanne née à

Pully le neuf mai

mil huit cent soixante-cinq fille de

Jean-François-Louis Puenzienx et de

Jeanne-Marie-Louise née Paris, décedés

Comme témoins : 1. Jules Blanc, employé de bureau
2. Constant Pidoux, chauffeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Lutry le 6, à Cugy et Noubparaypres le 7 et à Bouleus le 8 août 1869

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil huit cent soixante-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès de la femme
de l'époux. Acte de mariage
de l'épouse avec mention du
divorce. Promesse de mariage.
Certificat de publication.

Les époux :

J. Hennard
E. Hennard

Les témoins :

J. Blanc
C. Pidoux

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

Communiqué à l'abbé Jules à Lutry
Poliez-le-Grand, Ropraz et St.
Chirges.

N^o 393
Pointet
et
Duloin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pointet, Emile-Jouis

Célibataire

Employé de laiterie

originaire de Echandens

domicilié à

Lausanne

né à

Echandens

le vingt-trois juin

mil huit cent septante-cinq

fils de

François-Henri-Dubois Pointet

et de

Marguerite née Emery, décédée

2. Duloin, Emma

Célibataire

Cuisinière

originaire de Chavannes et de Moudon

domiciliée à

Chavannes et Moudon

née à

Chavannes

le deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de

Jules Dubois, décédé

et de

Rosine née Dubois, à Chavannes et Moudon

Comme témoins :

1. Emile Fiaux, employé de bureau

2. Hélène Glardon

à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, Echandens et Moudon le 25 et à Chavannes le 26 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

E. Pointet
E. Pointet

Les témoins :

Em. Fiaux
Hélène Glardon

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Registre des mariages A.

N^o 394
Cristini
et
Rosserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cristini, Giacomo - Luigi

Célibataire

Baillieur d'habits

originaire de Urgnano (Bergame), Italie domicilié à

Lausanne né à

Urgnano le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

feu Giacomo Cristini et de

feu Carola Maggi

2. Rosserens, Augusta - Pauline - Joséphine

Célibataire

Ménagère

originaire de Osières (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Chablard d'Osières le vingt trois décembre

mil huit cent quatre-vingt quatre fille de

Emmanuel Florentin Rosserens, menuisier et de

Marie-Christine née Capel, à Osières.

Comme témoins :

1. Joseph Demarbin, cuitinier

2. Leonardo Sciardi, baillieur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1, à Osières le 2 et à Urgnano le 13 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Actes de décès des père et mère
de l'époux. Promesse de mariage.
Permis de publication. Certificats
de publication, celui d'Italie avec
déclaration de capacité pour l'é-
poux. Permis du Département de
Justice et Police.

Communiqué à l'état civil à Osières
et à la Chancellerie

Les époux :

Cristini Giacomo
A. Cristini

Les témoins :

Demarbin Giuseppe
Sciardi Leonardo

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

N^o 395
Doges
et
Gisson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doges, Charles-François

Célibataire

Agent de police

originaire de Cron-la-Fille

domicilié à

Lausanne

né à

Cron-la-Fille

le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de

Alfred Doges, décédé

et de

Rosine-Marie-Lusanne née Chevalley, à Cron-la-Fille

2. Gisson, Hélène-Jenny-Suzie

Célibataire

Ménagère

originaire de Dailens

domiciliée à

Dailens

née à

Dailens

le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Constant Tissot, agriculteur, à Dailens

et de

Albertrine née Guillemain, décédée

Comme témoins :
1. Elic Deletterbe, agents de police
2. Jules Mengard, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Dailens et à Cron-la-Fille le 14 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Louis Doges
Hélène Doges

Les témoins :

Elic Deletterbe
Mengard Jules

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Registre des mariages A.

N^o 396
d'Espagnier
Schmid^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. d'Espagnier, Alphonse-Richard

celibataire

Jardinier

originaire de Marin Espagnier et de Neuchâtel domicilié à Lausanne né à

Marin Neuchâtel le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

feu Alphonse Richard d'Espagnier et de

feu Anna-Maria Schwab

2. Schmid, Aimée-Sophie

celibataire

Suitière

originaire de Riggisberg (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Pâquier Neuchâtel le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

feu Sophie Schmid et de

Comme témoins :

1. Pierre Ratti, concierge

2. Vincent Blank, poteur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 juillet, à Saint-Blaise le 1^{er}, à Echallens le 2^o et Neuchâtel le 2 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage Certificats
de publication

Les époux :

Alphonse d'Espagnier
Aimée d'Espagnier

Les témoins :

Roussi P.
Blank Vincent

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Communiqué à l'Étabecy à Pâquier
le 2^o août, Neuchâtel et St-Blaise

N° 397

Suter

Walter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Suter, Théodore

Célibataire

Négociant

originaire de Bâle

domicilié à

Bâle

né à

Bâle

le vingt-huit juillet

mil huit cent huitante-neuf

filz de

Arnold Suter, négociant, à Bâle

et de

Adelheid née Ludwig, décédée

2. Walter, Emilie-Marguerite

Célibataire

originaire de Löhningen (Schaffhouse)

domiciliée à

Lausanne

née à

Bully

le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Gaspard Walter, professeur à l'École de Commerce

et de

Marie-Ursula née Reigli, à Lausanne

Comme témoins :

1. Robert Muller, secrétaire, à Hallau

2. Gaspard Walter, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle et Lausanne le 27 et à Löhningen le 30 juillet 1889.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente août mil huit cent quatre-vingt-dix

Pièces déposées :

Authorisation de l'état civil de Bâle

Les époux :

Th. Suter

M. Walter

Les témoins :

M. Müller
R. Müller

L'officier de l'état civil :

H. Lühant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Reçu en copie au M. S.
Suivant communication de l'état civil de Bâle, du 14 novembre 1888, le nom de ce contre est aussi originaire de Eplingen Bâle Canton de Lausanne, le 14 novembre 1888. L'officier de l'état civil : M. Müller
Copie à l'état civil à Löhningen et Eplingen.

N^o 398
Riessel
et
Buchmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riessel, Karl-Friedrich

habitant

libre

originaire de Bâle

domicilié à

Lausanne

né à

Bâle

le vingt-trois novembre

mil huit cent quatre-vingt huit

fils de

Karl Riessel, décédé

et de

Christina née Schöchlin, à Bâle

2. Buchmann, Louise

habitant

libre

originaire de Niederhagenthal (Mülhausen)

elle Allan domiciliée à

Lausanne

née à

Niederhagenthal

le vingt-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt sept

fille de

Heinrich Buchmann, journalier, à Niederhagenthal et de

Josephine née Germain, décédée

Comme témoins :

1. Gottlieb Zbinden, tailleur

2. Frédéric Schweiger, négociant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Bâle le 21 et à Niederhagenthal le 27 juillet 1813

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente août mil huit cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificat de capacité pour l'époux. Promesse de mariage.
Permis de publication. Certificat de publication.

Les époux :

Karl Riessel
Louise Riessel

Les témoins :

G. Zbinden
Frédéric Schweiger

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'échevillerie de Bâle et à la chancellerie de Bâle

N° 399
Zürcher
et
Boschung

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zürcher, Fernand

Célibataire

Cochet

originaire de Lweisimmen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Mont-la-Ville le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Friedrich Zürcher, agriculteur et de

Emilie Adèle Louise née Déroz, au Séchey

2. Boschung, Jeanne

Célibataire

Lucienne

originaire de St. Antoine (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Chisopelloz (Fribourg) le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jacques Martin Boschung et de

Marie Louise Eggel, de Cédès

Comme témoins :
1. Charles Hallaton, employé de bureau
2. Henri Doiron, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St. Antoine et Lweisimmen
le 1er juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage, certificats
de publication

Les époux :

Zürcher Fernand
Jeanne Zürcher

Les témoins :

H. Doiron
Ch. Hallaton

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
sculp.

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève... rendu en date du 26 février 1911, déclaré définitif et exécutoire le 21 avril 1911... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an... le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 7 mai 1931. L'officier de l'état civil:

Le Bailli

RECTIFICATION
Par décision du 22 février 1967 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le patronymique de l'époux et de son père soit orthographié "Zürcher" et non "Zürchen" et le prénom du père de l'époux "Friedrich" Lausanne, le 7 mars 1967. L'officier de l'état civil: Chod

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, et à l'état civil de Lweisimmen (Berne).

Registre des mariages A.

N° 400
Leisig
et
Weysse

7.304
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leisig, Hugo - Max
Célibataire
Musicien
originaire de Albenburg (S. A.) domicilié à
Lausanne né à
Albenburg le vingt-huit mars

mil huit cent septante-neuf fils de
Johann-Philipp Leisig, entrepreneur et de
Bertha née Brändel, à Nöbütz

2. Weysse, Berthe-Aline
Célibataire
Instituteur
originaire de Correyon domiciliée à
Lausanne née à
St-Croix le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Denis-Edouard Weysse, Instituteur - Trompette, à Lausanne et de
Aline-Elise née Formand, à Séez

Comme témoins : 1. Justin Kerebs, directeur
2. Charles Pallotton, secrétaire à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5 à Albenburg et à Correyon le 6 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt août mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Certificat de naissance des époux.
Certificat de capacité de l'époux.
Promesse de mariage. Permis
de publication. Certificat de
publication. Permis du Dépar-
tement de Justice et Police.

Les époux :
M. Leisig
B. Weysse
Les témoins :
J. Kerebs
Ch. Pallotton

Communiqué à l'Étabecueil à St-
Cierges et à la Chancellerie le

L'officier de l'état civil :
H. Lechant
comp.

Par lettre de bourgeoisie reçue 74
Z. Akord, notaire, à Lausanne
le 15 juillet 1913, et visée par
le Conseil d'Etat dans le délai légal,
Hugo-Max Leisig,
raisonné et contre,
a été enregistré sa famille, au nombre
de 10 de la commune de
Lausanne.
Lausanne, le 7 septembre 1913.
L'officier de l'état civil:

R. n. n. 11. 9. 22.

Signé à l'Étabecueil à St-Cierges

Par décision du 3 décembre 1911,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom Leisig
marque Leisig soit ortho-
graphié Leisig.

Lausanne, le 8 décembre 1911
L'officier de l'état civil:

Signé à St-Cierges.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 401
Perren
et
Gross

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perren, Paul-Jean

Célibataire

Journaliste

originaire de Esserbines 4. Yverdon domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix avril

mil huit cent quatre-vingt et de

Alexis Perren

Susanne Julie née Maguin, décédée

2. Gross, Cécile-Éléonore dite Nora

Célibataire

Artiste-peintre

originaire de Coirins domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-huit octobre

mil huit cent septante-un fille de

Charles-Auguste Gross, décédé

Louise Geneviève née Badouf, à Lausanne

Comme témoins : 1. Marie Perren
2. Gustave Delay, médecin à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Coirins et Esserbines le 4 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Certificats de publication
Promesse de mariage

Les époux :

P. Perren
Nora Perren

Les témoins :

Marie Perren
G. Delay

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N° 402
Brein
et
Deluz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brein, Arnold - Fritz

Célibataire

Ébéniste

originaire de Sheffisburg (S. Berne) domicilié à

Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds le douze mars

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Friedrich Gottlieb Brein, décédé et de

Bertha Louise née Bernhard, à Chaux-de-Fonds

2. Deluz, Flora - Myra - Melady

Célibataire

Jeune fille

originaire de Romanel (Lausanne) domiciliée à

Lausanne née à

Romanel le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

François Deluz et de

Henriette Famy née Golaz, décédée

Comme témoins : 1. Gustave Barbey, tapissier
2. Eli Jabon, employé de commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Romanel et à Sheffisburg le 4 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

M^r Arnold Brein
M^l Flora Brein

Les témoins :

Gustave Barbey
Eli Jabon

L'officier de l'état civil :

H. Lehaute

Communiqué à l'état civil à Trilly
et Sheffisburg

N^o 403
Chappuis
et
Comus née Andrey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Gustave-Charles-François

célibataire

Agriculteur

originaire de Cuarnens domicilié à

Sampigny né à

Cuarnens le vingt-neuf janvier

mil huit cent soixante fils de

feu Auboine Louis Chappuis et de

Jeanne Louise née Boyer, décédée.

2. Comus née Andrey, Marie-Madeleine-Emélie

veuve en 2^e noces de Jean-Baptiste Louis Comus

Ménagère

originaire de Cuarnens (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

La Roche (Fribourg) le premier avril

mil huit cent quarante-neuf fille de

Joseph Andrey et de

Marie née B. d. p. s. de c. d. s.

Comme témoins : 1. Eugène Corbaz, poseur de linolium, à Genève

2. Louis Janet, diménageur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sampigny le 18, à Cuarnens, Lausanne

et Cuarnens le 19 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Sampigny

Les époux :

Gustave Chappuis
Marie Comus

Les témoins :

Louis Janet
Corbaz, Eugène

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N° 404
Morel
et
Richon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel, Albert
Célibataire
Industriel
originaire de Borgimont (S. Berno) domicilié à
Lausanne né à
Borgimont le vingt-six novembre
mil huit cent septante-huit fils de
Albert Morel, décédé et de
Rose née Godek, à Lausanne.

2. Richon, Marianne-Camille
Célibataire
originaire de La Cour de Peily et St-Léger-La-Chiésaz domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Marc-Louis dit Emile Richon, décédé et de
Olympe Thomas née Brélat, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Pierre Morel, ingénieur, à Lucerne
2. Charles Thomas, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Borgimont, La
Cour de Peily et St-Léger le 6 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Acte de naissance des époux.
Promesse de mariage, certificats
de publications.

Les époux :
A Morel
C. Morel

Les témoins :
P. Morel
C. Thomas

Communiqué à l'Etat civil à Bor-
gimont, La Cour de Peily et St-Lé-
ger

L'officier de l'état civil :
H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N° 405
Grasimieri
et
Antinori née von Söhs
ven

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grasimieri, Arnaldo-Anselmo-Bazzareno

Célibataire

Agent d'assurances

originaire de Perugia (Italie) domicilié à

Perugia né à

Perugia le trente-un octobre

mil huit cent septante six fils de

Gaetano Grasimieri, tailleur et de

Felice née Nicolini, à Perugia

2. Antinori née von Söhs, Clarissa

Femme de Marchese Lodovico Antinori dès le 24 juillet 1911

originaire de Perugia domiciliée à

Lausanne née à

Pernambuco (Brésil) le treize septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Giulio von Söhs et de

Maria Clementina née Magalhães, à Lausanne

Comme témoins : 1. Ferdinand Falgarini, ingénieur, à Lausanne

2. Joseph Fanalero, assistant de pharmacie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Perugia le 3 et à Lausanne le 12 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse. Promesse de mariage de l'époux. Promesse de mariage de l'épouse. Permis de publication. Certificats de publication, celui de Perugia avec déclaration de capacités. Permis du Département de Justice et Police.
Communiqué à la chancellerie le

Les époux :

Arnaldo Grasimieri

Clarissa Trasimieri

Les témoins :

Ferdinand Falgarini

Joseph Fanalero

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 406

Joss

et
Joss

Par jugement du Tribunal... de...
de Lausanne, rendu
en date du 6 mars 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 7 avril
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne peut contracter un nouveau
mariage, dès le 7 avril 1930.
Lausanne, le 4 avril 1930.

L'officier de l'état civil:

Le Baufi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joss, Gustave-Edouard

Célibataire

Mécanicien

originaire de Herb (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Genève

le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt

filz de

Jacob Joss

et de

Marie née Lègier, décédée

2. Joss, Marie-Elise

Célibataire

Blanchisseuse

originaire de Herb (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le huit mai

mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de

Jean Joss, décédé

et de

Elisabeth née Schwenter, à Lausanne

Comme témoins :

1. Gustave Fagnat, chauffeur

2. Alfred Logno, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le six à Herb le six août 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent trente

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Ed. Joss
Marie Joss.

Les témoins :

Savat Gustave
Logno Alfred

L'officier de l'état civil :

H. Lèchant

N^o 407
Marchisio
et
Pivzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marchisio, Achille-Antonio

celibataire
Marchand de primeurs
originaire de Gorino (Cuneo) Italie domicilié à
Lausanne né à

Gorino le vingt-un juin
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Giuseppe Marchisio absent et de
Giuseppina née Buschiazzo, décédée

2. Pivzer, Rosa

celibataire
originaire de Rodeneck (Tyrol) Tyrol Autrichien domiciliée à
Lausanne née à

Ohnenberg (Tyrol) le dix février
mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Thomas Pivzer, agriculteur et de

Marie née Amorb, à Rodeneck

Comme témoins :

- 1. Louis Depursinge, cafetier
- 2. Alphonse Pibet, laitier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11 juin, à Gorino le 6 juillet et à Rodeneck le 10 août 1883

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Pièces déposées :

Certes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Permis
de publication. Certificats de
publication, ceux de Gorino et
Rodeneck avec déclaration de
capacité des époux. Permis du
Département de Justice et Police.

Les époux :

Achille Marchisio
Rosa Marchisio

Les témoins :

L. Depursinge
Alph. Pibet

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann
rmp

Communiqué à la chancellerie le

Reçu par le 14. XII. 16.

Par décision du 30 octobre 1883, le Grand Conseil du canton d'Argovie a admis le mariage d'Achille-Antonio Marchisio et sa famille au nombre des bourgeois de la commune de Stein (Argovie).
Inséré sur avis de la Direction de l'Intérieur du canton d'Argovie, le 7 décembre 1883.
L'officier de l'état civil :
Lucas
L'officier de l'état civil à Stein.

Registre des mariages A.

N^o 408
Bocherens
et
Pratin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bocherens, Henri

Célibataire

Agriculteur

originaire de Gnyon

domicilié à

Gnyon

né à

Gnyon

le vingt-six avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf

filz de

Philippe Bocherens

et de

Suzanne Marie née Pratschi, décédée

2. Pratin, Cécile-Alice

Célibataire

Culinicière

originaire de Correyon

domiciliée à

Chierrens

née à

Chierrens

le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

François Pratin

et de

Emma née Lurched, à Chierrens.

Comme témoins :

1. Gustave Pratin, agriculteur, à Chierrens

2. Angèle Emel, à Chailly, de Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gnyon le 1^{er} à Correyon et Chierrens le

12 août 1893

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil huit cent treize

Pièces déposées :

Substitution de l'état-civil
de Gnyon

Les époux :

Henri Bocherens.

Cécile Bocherens.

Les témoins :

Gustave Pratin

Angèle Emel

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut
comp.

N^o 409
Briand
Ramel n^{ee} Mettral

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briand, Alexis-Charles
Célibataire
Agriculteur
originaire de Reyerolle domicilié à
Yens né à
Yens le neuf janvier
mil huit cent septante-cinq fils de
Marc-Louis Briand, agriculteur et de
Marguerite Tamy n^{ee} Rouiller, à Reyerolle

2. Ramel n^{ee} Mettral, Louise-Aline
Veuve de Charles-Louis-Emile Ramel, décédé le 23 février 1910
Ménagère
originaire de Châbeau d'Ors domiciliée à
vieux Yens née à
Yens le vingt-sept septembre
mil huit cent septante-trois fille de
feu Jules-Louis Mettral et de
Jenny-Ormande n^{ee} Fauthy, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Lucien Cavin, brigadier de police
2. Paul Grel, boulanger (à Lausanne).

Les publications ont eu lieu à Yens le 13, à Reyerolle et Châbeau d'Ors
le 14 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Autorisation de l'Etat-civil
de Villars sous Yens.

Les époux :
Alexis Briand
Aline Briand

Les témoins :
Cavin Lucien
P. Grel

Communiqué à l'Etat-civil à Cha.
segu d'Ors, Villars sous Yens et
Fulberens.

L'officier de l'état civil :
H. Lehmann

Registre des mariages A.

N^o 410
 Rossier
 et
 Maillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Firmin

célibataire

Boucher

originaire de Loyens (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Misery (Fribourg) le dix-neuf novembre

mil-huit-cent-quatre-vingt-huit fils de

Alboine-Alphonse Rossier, agriculteur

et de

Marquerite-Roline née Bertel, à Misery

2. Maillard, Alice-Angèle

célibataire

Cuisinière

originaire de La Rougeye (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Frey

le cinq avril

mil-huit-cent-quatre-vingt-treize fille de

Alfred Maillard, agent retraité C. F. F.

et de

Clementine Pial, à Lausanne

Comme témoins :

1. Paul Hungerker, employé C. F. F.

2. Alfred Maillard, chef de bureau à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Loyens le 21 et à La Rougeye le 22 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil-huit-cent-treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
 Promesse de mariage. Certificats
 de publication

Les époux :

Rossier Firmin
 Bossier Alice

Les témoins :

Hungerker
 Maillard

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'abbé Jut à Ennens
 et St. Martin

N^o 411
Jonini
et
Prion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jonini, Pierre-François-Henri

celibataire

commerçant

originaire de Payerne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Ferdinand-Charles-Gustave Jonini, banquier et de

Marie-Pauline-Ernestine née Rouge, à Lausanne.

2. Prion, Carmen-Elisabeth

celibataire

originaire de origine française domiciliée à

Marseille née à

Alger le dix-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Eugène-Marie-Léon Prion, négociant et de

Cécile née Perdomes, à Marseille.

Comme témoins : 1. Alfred Dollfus, commandant, à Paris

2. François Rouge, rentier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Payerne le 13 et à
Marseille le 15 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse,
consentement des père et mère
de l'épouse. Certificat de natio-
nalité. Promesse de mariage.
Permis de publication. Certifi-
cats de publication.

Communiqué à l'Évêque à Payerne
et à la Chancellerie à Lausanne.

Les époux :

Pierre F. Jonini
Carmen E. Prion

Les témoins :

Alfred Dollfus F. Rouge
G. Prion
S. Burnier

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Reçu par le 17.11.13

Par jugement du Tribunal des
districts de Lausanne rendu
en date du 14 juillet 1917 déclaré
définitif et exécutoire le 29 septembre
1917, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le septembre 1917
L'officier de l'état civil :

Guerr

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 412

Allaz

et
Kaiser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allaz, André-Mathieu

celibataire

journaliste

originaire de Villar-le-Cerrois

domicilié à

Fribourg

né à

Echallens

le vingt-deux février

mil-huit cent quatre-vingt-deux

fils de

feu Ferrol-Marie Allaz

et de

feu Elisabeth-Albertine née Bonnet

2. Kaiser, Sophie-Forise dite Lily

celibataire

originaire de Lohn (Soleure)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-quatre juin

mil-huit cent quatre-vingt-deux

fille de

Joseph Kaiser, chef de bureau à la poste

et de

Marie-Barbe-Francoisca née Weibel, à Lausanne

Comme témoins : 1. Paul Delacombaz imprimeur

2. Alice Delacombaz à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Fribourg le 5, à Echallens et Lohn le 6 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil-neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'abascijul de Fribourg

Les époux :

André Allaz

Lily Allaz

Les témoins :

Paul Delacombaz

Alice Delacombaz

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 413
 Archinard
 et
 Buchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Archinard, Albert-Jean

Célibataire

Lithographe

originaire de St-Laurent en Royans (Drôme) France domicilié à

Lausanne né à

Carouge (Genève) le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Auguste Archinard et de

Marie-Jenny née Chelley, décédée

2. Buchs, Félicie Adolphine

Célibataire

Couvrière

originaire de La Lèche (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Frédéric Christian Buchs, employé de magasin et de

Caroline née Kolb, Lausanne

Comme témoins :
 1. Jules Golaz, typographe
 2. Gustave Buchs, mécanicien à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à La Lèche le 23, et à St-Laurent en Royans le 26 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Certes de naissance des époux.
 Certes de décès des père et mère de l'époux. Certificat de capacité de l'époux. Promesse de mariage. Permis de publication. Certificats de publication. Permis du Département de Justice et Police

Communiqué, qu'il est établi à La Lèche et à la Chancellerie

Les époux :

Albert Archinard
 Félicie Archinard

Les témoins :

Gustave Buchs
 Jules Golaz

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Registre des mariages A.

N^o 414
Dutoit
et
Pelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit, Pierre-Gustave-Georges
Ingenieur-chimiste
Célibataire
originaire de Chavannes et Moudon domicilié à
Mouthey (Palais) né à
Lausanne le premier août
mil huitcent quatre-vingt-neuf fils de
Charles-Philippe Dutoit, entrepreneur et de
Elise-Suzanne née Redard, à Lausanne

2. Pelin, Renée-Marie
Célibataire
originaire de Cristier domiciliée à
Lausanne née à
Berno le six juillet
mil huitcent quatre-vingt-onze fille de
Frédéric-Louis Pelin, chef de service C. F. F. et de
Marie-Louise née Junod, à Lausanne

Comme témoins :
1. Frédéric Pelin, chef de service au C. F. F.
2. Charles Dutoit, entrepreneur, tous deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mouthey le 8, à Cristier, Lausanne et
Moudon le 9 et à Chavannes le 10 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Autorisation de l'Ébabeijil
de Mouthey

Les époux :
Pierre Gustave
Renée Dutoit

Communiqué à l'Ébabeijil à Mon-
they, Moudon et Prilly

Les témoins :
[Signature]
Charles Dutoit
L'officier de l'état civil :
H. Lühaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 415
de Rham
et
Chavannes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Rham, David. Zéon

Célibataire

Ingenieur

originaire de Giez domicilié à

Lausanne né à

Nombayane y. Orget le seize février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

David-Casimir de Rham et de

Thérèse-Elisabeth Robert, décédée

2. Chavannes, Florence. Mary-Hallie

Célibataire

originaire de Fejrey domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Edmond-Philippe Chavannes, banquier et de

Ada-Florence-Elisabeth Mary, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Georges Cornaz, étudiant en médecine à Lausanne
 - 2. Robert de Rham, ingénieur, à Jouxbois

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Giez le 4 et à Fejrey le 5 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Certificat de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

David de Rham

Florence de Rham

Les témoins :

G. de Rham

Gornaz

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 416

Näef

Redard née Recordon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Näef, Emile

Célibataire

Fonctionnaire postal

originaire de Hausen s. A. (Lucerne) domicilié à

Lausanne né à

Berne le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Emile Näef, caissier et de

Anna née Riegenthaler, à Berne

2. Redard née Recordon, Marie-Juliette

Femme de Anthon-Joseph Redard, dès le 24 mai 1872

originaire de Ferrières (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

Yverdon le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Abraham-Edouard Recordon, maçon et de

Jeanette Henriette-Lise née Fallon, à Yverdon

Comme témoins :

1. Lucien Capin - agent de police

2. Edouard Borloy à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne de 11 à Hausen et aux Ferrières le 20 août 1873

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil huit cent soixante-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage. Certificats de publication

Les époux :

E. Näef
M. Redard

Les témoins :

L. Capin
Ed. Borloy

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'abbé Jullien à Hausen et Les Ferrières

N^o 417
Vautier
et
Richardson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vautier, Alfred.

Célibataire

Agriculteur

originaire de Chabelard et les Blanches

domicilié à

Saint-Prix

né à

Yverdon

le vingt-quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Paul-Pierre-Joseph Vautier, pasteur

et de

Mme Elisabeth née Bridel, à Lausanne

2. Richardson, Jeanne-Henriette

Célibataire

originaire de Combremont-le-Petit

domiciliée à

Yverdon

née à

Yverdon

le onze février

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Jean-Daniel Richardson

et de

Mlle Rose née Nicolin, décédée

Comme témoins :

1. Paul Vautier, pasteur, à Lausanne

2. Ernest Vautier, chimiste, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Saint-Prix et Yverdon le 7, aux Blanches et Ternier-Montreux le 8 et à Combremont-le-Petit le 10 juin 1873

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil huit cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'établi de Saint-Prix

Les époux :

Alfred Vautier

Jeanne Vautier

Les témoins :

P. Vautier

E. Vautier

L'officier de l'état civil :

H. Sechant

Registre des mariages A.

No 418
Köhle
et
Stocker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Köhle, Michel

celibataire

cordonnier

originaire de Sünzigen (Stuttemberg) domicilié à

Lausanne né à

Sünzigen le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Michel Köhle, charpentier et de

Barquerite née Edelmann, à Sünzigen

2. Stocker, Franziska

celibataire

Blanchisseuse

originaire de Sins-Meienberg (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Meienberg le dix-huit avril

mil huit cent soixante-neuf fille de

Karl Stocker et de

Josefa née Oehrenbold, décédée

Comme témoins : 1. Reinhard Liniger, cordonnier

2. Hermann Brumm, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Sünzigen le 5 août 1913 et à Sins le 5 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication, celui Sünzigen
avec déclaration de capacité
de l'époux. Permis de publication.
Permis du Département de Justice
et Police

Les époux :

M. Köhle Michael
F. Köhle Franziska

Les témoins :

Hermann Brumm
Reinhard Liniger

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Par jugement du Tribunal ~~de~~
district de Lausanne rendu
en date du 4 février 1926, déclaré
définitif et exécutoire le 5 mars
1926... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel Les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage, dès le 5 mars 1926.
Lausanne, le 5 avril 1926

L'officier de l'état civil :

L. Baur

R. du 5.3.26

N^o 419
Porchet
et
Deventery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, René-Marcel

Célibataire

Serrurier

originaire de Corcelles-le-Jorat

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-douze

fil de

Jules Porchet, charpentier

et de

Fanny née Pathe, sa femme, à Lausanne

2. Deventery, Sophie-Loise

Célibataire

Repatrute

originaire de Chalais (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

feu Jacques-Louis Deventery

et de

Alice-Marie née Regamey, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Porchet, payeur

2. Adèle Deventery, repatrute à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chalais et Corcelles-le-Jorat
le 5 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Certificats de publications, Pro-
mette de mariage

Les époux :

René Porchet

Sophie Porchet

Les témoins :

Porchet Louis

Adèle Deventery

L'officier de l'état civil :

H. Luchant

Registre des mariages A.

N^o 420
Borgeaud
et
Delarue

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Lucien-Henri-Louis

celibataire

comptable

originaire de Porrens domicilié à

Lausanne né à

Porrens (Châtelard) le quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Louis-Samuel Borgeaud, fondeur de porcelaine et de

Louise-Caroline Marie née Ramelet, à Lausanne

2. Delarue, Nelly-Marie

celibataire

originaire de Fertoix (Genève) domiciliée à

Lausanne née à

Fertoix le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Sieur Joseph-Sigismond Delarue, décédé et de

Amélie née Genet, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Marcel Delarue, secrétaire au Département
 - 2. Alfred Diriwächter, employé des douanes à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Porrens et à Fertoix le 11 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Certes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication

Les époux :

Lucien Borgeaud
Nelly Borgeaud

Les témoins :

Delarue
A. Diriwächter

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à l'Abatjeu à Poliez
le Grand et Fertoix

N^o 421
Martin
et
Freymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Louis

Célibataire

Agriculteur

originaire de Neyruz

domicilié à

Corrençon s. St. Cierges

né à

Neyruz

le onze juin

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Artaud Martin, agriculteur

et de

Lucie née Pittet, à Corrençon s. St. Cierges

2. Freymond, Louise-Suzanne

Célibataire

Ménagère

originaire de St. Cierges

domiciliée à

Corrençon s. St. Cierges

née à

ville St. Cierges

le sept mai

mil huit cent nonante-trois

fille de

Henri Freymond, agriculteur

et de

Elise née Monachon, ville St. Cierges

Comme témoins :

1. Henri Besson, employé de bureau

2. Eugène Dubois, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St. Cierges le 11 et 12 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de St. Cierges

Les époux :

Louis Martin
Suzanne Martin

Les témoins :

H. Besson

E. Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Registre des mariages A.

N^o 422
Cellier
Blondel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cellier, Eugène
Dijorie de Marie-Philippine Carraud, dès le 13 janvier 1904
Architecte
originaire de Neuchâtel et de Neugeyville (A. Berne) domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le dix-sept décembre
mil huit cent septante fils de
feu Charles-Pierre Cellier et de
Julie-Henriette Boyet, à Genève

2. Blondel, Julia
Célibataire
Couturière
originaire de Fillette domiciliée à
Lausanne née à
Yens le huit juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Louis-Samuel Blondel, décédé et de
Julie-Marie-Louise née Grand, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alexandre Borquard, comptable
2. Robert Rother, dessinateur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel et Neugeyville
le quatre et à Fillette le 11 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte du 1^{er} mariage de l'époux
avec mention du divorce. Pro-
mette de mariage. Certificats
de publications

Communiqué à l'abbé à Cully
Neuchâtel et Neugeyville

Les époux :

Eugène Cellier
Julie Blondel

Les témoins :

Alex. Borquard

R. Rother

L'officier de l'état civil :

H. Luchant

N^o 423
Girardet
et
Fund

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Georges Emile

Célibataire

Electricien

originaire de Suchy

domicilié à

Lausanne

né à

Renens

le dix novembre

mil huitcent quatre-vingt-deux

— fils de

Jules Girardet

— et de

Lucie-Elisa née Bouillanne, décédée

2. Fund, Laure Jenny

Célibataire

Femme de chambre

originaire de Landiswil (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le trois janvier

mil huitcent septante-neuf

— fille de

Frédéric Fund

— et de

Louise-Rosine-Augustine Marendaz, décédée

Comme témoins :

1. Henri Sansonnens, employé C.F.F.

2. Arthur Biguet, cordonnier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Biglen le 12, et Suchy le 13 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage. Certificats
de publication.

Les époux :

Georges Girardet
Laure Jenny Girardet

Les témoins :

Sansonnens Henri
Biguet Arthur

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 424
 Morgenegg
 Tülg née Rohr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morgenegg, Gottlieb-Frédéric

Célibataire

Négociant

originaire de Köniz (Berne) domicilié à

Payerne né à

Payerne le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Gottlieb Morgenegg, agriculteur et de

Madeline née Berger, à Payerne

2. Tülg née Rohr, Jeanne-Suzanne

Femme de Franz Tülg dès le 30 décembre 1899

Couvrière

originaire de Waldmuhl (Achern) Bade domiciliée à

Lausanne née à

Spiez le deux février

mil huit cent septante-neuf fille de

Edouard Louis-Michel Rohr et de

Elisabeth née Anderegg, à Lausanne

Comme témoins : 1. Aubrun Jaquenoud, imprimeur
 2. Gustave Pury, chauffeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Payerne le 2, à Waldmuhl le 4, à Lausanne le 5 et à Köniz le 11 août 1903

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'établissement
 de Payerne

Les époux :

F. Morgenegg
 L. Morgenegg

Les témoins :

Aubrun Jaquenoud
 Gustave Pury

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'établissement à Köniz
 Payerne et à la Chancellerie

N^o 425
Forel
et
Uyseneck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forel, Oscar-Louis

Célibataire

Étudiant en médecine

originaire de Forges, Lonay, Chigny etully domicilié à

Lausanne né à

Riesbach, Zurich le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Auguste Forel, médecin et de

Emma née Scheibel, à Yverne

2. Uyseneck, Léocadie-Thérèse

Célibataire

Étudiante en médecine

originaire de Daudsewas (Russie) domiciliée à

Lausanne née à

Daudsewas le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Jacole Uyseneck, professeur et de

Catherine née Pfilkin, à Daudsewas

Comme témoins : 1. Léon Feyler, étudiant en droit, à Lausanne
2. Cuthbert Wisk, étudiant en médecine, à Glarens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Forges le 27, à Chigny et Lonay le 28 et àully le 29 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage. Permis
de publication. Dispense de
publication en Russie. Certificats
de publication

Les époux :

Forel lieut.
Forel Léocadie

Les témoins :

Lieut. Feyler
Cuth. C. Wisk

L'officier de l'état civil :

H. Lühmann
2013

Par décision du 8 juin 1932, le Département de Justice et Police du canton de Faud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que l'époux se désigne sous le prénom Oskar-Louis, et non pas Oscar-Louis, comme étant originaire non seulement de Forges, Lonay, Chigny etully, mais encore de Lutry et Eschenez, fils d'Auguste-Henri, et non pas seulement d'Auguste et d'Emma-Amalie-Sophie et non pas seulement d'Emma.

Lausanne, le 13 juin 1932.

L'Officier de l'Etat civil

Ballif

à Forges, Lonay, Lutry, Eschenez, Chigny etully.

Registre des mariages A.

No 426
Rocca
et
Péris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rocca, Salvatore-Luciano

célibataire

Consul Général d'Italie

originaire de Florence (Italie)

domicilié à

Florence

né à

Florence

le quinze septembre

mil huit cent soixante-sept

fil de

Adriano Rocca

et de

Enrichetta née Macchioni, décédée

2. Péris, Adèle-Mathilde

célibataire

originaire de Nymbourgen (Sarn et Garonne) France

domiciliée à

Lausanne

née à

Madrid (Espagne)

le quinze quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de

Marc-Antoine Péris

et de

Mathilde née Lopez, décédée

Comme témoins :

1. Charles Gallot, employé de bureau

2. François Pamblan, Suisse Lausanne

Les publications ont eu lieu à Nymbourgen le 18, à Florence le 20 et à Lausanne le 22 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificat de nationalité de l'époux.
Certificat de capacité de l'épouse.
Promesse de mariage.
Ferme de publication.
Certificat de publication, celui de Florence avec déclaration de capacité de l'époux.
Ferme du Département de Justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie etc.

Les époux :

Salvatore Luciano Rocca
Adèle Rocca

Les témoins :

Pamblan
Ch. Gallot

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

N^o 427
Bonjour
et
Maure née Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonjour, Georges - Edouard

Célibataire

Electricien

originaire de Blonay domicilié à

Lausanne né à

Yverdon le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean-Rodolphe Bonjour, marbrier à Yverdon et de

Julie-Oliverie née Marguerite, décédée

2. Maure née Besson, Eugénie-Joséphine

veuve de Joseph Maure, déc. le 9 juillet 1910

Ménagère

originaire de Neigevelle (Haute-Savoie) France domiciliée à

Lausanne née à

Chullin le cinq juin

mil huit cent septante-huit fille de

feu François Besson et de

feu Claudine Blanchamp

Comme témoins : 1. Henri Boisson, employé de bureau

2. Eugène Dubois, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Blonay le 19 et à

Neigevelle le 24 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux
Acte de décès du 1^{er} mari de la
femme. Promesse de mariage.
Permis de publication. Actes de
publication

Les époux :

Georges Bonjour
Eugénie Bonjour

Les témoins :

H. Boisson
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Registre des mariages A.

N^o 428
Jaquier
Décosterd^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Jules
célibataire
employé aux chemins de fer fédéraux
originaire de Pralins domicilié à
Lausanne né à
Granges le onze juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Eugène Jaquier, décédé et de
Marie-Emilie née Haldy, à Lucens

2. Décosterd, Gabrielle-Ernestine
célibataire

originaire de Ermetes domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Louis-Gabriel-Frédéric Décosterd, chef de train retraité, et de
Caroline-Louise Debonneville née Zehender, à Lausanne

Comme témoins :

1. Gabriel Décosterd, retraité C.F.F., à Lausanne
2. Louis Pidoux, capétier, à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Ermetes le 9 et à
Pralins le 10 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés
- 4, 5 et 6. Actes de publications de
mariage à Lausanne, Ermetes et
Pralins

Les époux :

Mons Jaquier
Gabrielle Jaquier

Les témoins :

Louis Pidoux
G. Disserant

L'officier de l'état civil :

Alfred

Communiqué à l'état civil de
Noëlondin à Donneloye et à
Oron.

N^o 429
Kahn
Dreyfuss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kahn, Salomon
célibataire
représentant de commerce
originaire de Delle, Territoire de Belfort, France domicilié à
Porrentruy né à
Bollwiller, Alsace le vingt-un octobre
mil huit cent soixante-dix-sept fils de
Nephtalie Kahn, ministre officiant et de
Roxette née Lévy, à Porrentruy
2. Dreyfuss, Claire née Lévy
veuve de Philippé Dreyfuss, décédé le 15 février 1908
négociante
originaire de Westhausen (Alsace) domiciliée à
Lausanne née à
Leppois-le-Bas, Alsace le vingt-neuf décembre
mil huit cent soixante-dix-sept fille de
Charles Lévy, décédé et de
Emilie née Weil, décédée

Comme témoins :
1. Nephtalie Kahn, ministre officiant, à Porrentruy
2. Henri Weil, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Porrentruy, le 3, à Lausanne
le 6, à Delle le 14, à Westhausen le 26 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Porrentruy

Les époux :

Salomon Kahn
m^{me} Kahn

Les témoins :

Nephtalie Kahn
Henri Weil

L'officier de l'état civil :

Picard

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne et à l'état civil de
Porrentruy

Registre des mariages A.

N^o 430
 Hertig
 et
 Marguerat née
 Henriod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hertig, Henri-Auguste
 veuf de Marie-Julie Défago dès le 23 juin 1912
 Technicien
 originaire de Rüderswil (Berne) domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le premier avril

mil huit cent septante-sept fils de
 Charles-Auguste Hertig, charpentier et de
 Charlotte-Henriette-Caroline Stettler, à Lausanne

2. Marguerat née Henriod, Elie-Nenny
 divorcée de Louis-Michel Marguerat, dès le 2 septembre 1909

originaire de Savigny et Epesses domiciliée à
 Lausanne née à
 Echallens le onze avril

mil huit cent septante-six fille de
 feu Vincent-Elie Henriod et de
 feu Marie née Schaub

Comme témoins : 1. Alfred Henriod, coiffeur, à Lausanne
 2. Gustave Eichholtz, capitaine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Savigny et à
 Epesses, le 20, et à Rüderswil le 21 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Extrait de naissance et acte de
 mariage, avec mention du divorce,
 de la fiancée.

Publications de mariage à Lausanne,
 Savigny, Epesses et Rüderswil.

Communiqué à l'état civil Rüderswil
 de Savigny et d'Epesses.

Les époux :

H. Hertig

E. Hertig

Les témoins :

A. Henriod

Justine Henriod

L'officier de l'état civil :

Ruel

No 431
Koller

Schaeffer

L'épouse est née le vingt-un
et non le vingt-quatre juin,
Lausanne, le 18 septembre 1913.

L'Officier de l'Etat civil:

Mucel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Koller, Alfred
célibataire
maréchal
originaire de Rudolfstetten (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Rudolfstetten le vingt-quatre juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Christian Koller, agriculteur, à Rudolfstetten et de
Maria-Jerona née Berikon, décédée

2. Schaeffer, Béatrice
célibataire
cuisinière
originaire de Herlisheim (Hagenau) Basse Alsace domiciliée à
Lausanne née à
Herlisheim le premier février
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Louis Schaeffer, agriculteur et de
Thérèse née Paulus, à Herlisheim

Comme témoins :
1. Jacob Meier, tailleur, à Lausanne
2. Alois Stimmann, monteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Herlisheim le 29
juillet et à Rudolfstetten le 30 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages de
Lausanne, Herlisheim et Rudolf-
stetten.
Certificat de capacité de mariage de
la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Koller Alfred
Koller Béatrice

Les témoins :

Jacob Meier
Stimmann Alois

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil de
Rudolfstetten et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 432
Mauray
Panelati

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mauray, Louis _____

célibataire

couvreur

originaire de Nubroye _____ domicilié à

Lausanne _____

né à

Nubroye _____

le seize août _____

mil huit cent quatre-vingt _____

fils de

Marc-David-Samuel Mauray _____ et de

Marie née Bochuz, les deux décédés _____

2. Panelati, Marianna-Felicita _____

célibataire

cuisinière

originaire de Tarzo (Nevise) Italie _____ domiciliée à

Nyon _____

née à

Tarzo _____

le vingt-six octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-cinq _____

fille de

Fernando Panelati, décédé _____ et de

Marianna née Sebastiani, à Tarzo _____

Comme témoins :

1. Ernest Schlicht, maçon, à Lausanne

2. Jean Champier, carrier, à St-Légier

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Nyon, le 14 juillet,
à Nubroye le 20 juillet et à Tarzo le 3 août 1843

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage de

Nubroye, Lausanne et Nyon.

Acte de publication de mariage de

Tarzo, avec certificat de capacité

de la fiancée.

Authentification du Conseil d'Etat.

Les époux :

Mauray Louis

Marianna Mauray.

Les témoins :

Ernest Schlicht

Champier Jean

L'officier de l'état civil :

Moré

Communiqué l'état civil de Oron
et Nyon, et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne :-

N^o 433
Sandi
Antiglio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandi, Emilio - Giovanni - Fortunato
célibataire
cimenteur
originaire de Corniglio (Parma) Italie domicilié à
Lausanne né à
Corniglio le trois juillet
mil huit cent septante - six fils de
Luigi Sandi, décédé et de
Rosa née Casa, à Corniglio

2. Antiglio, Maria - Antonia
célibataire
journalière
originaire de Ornavasso (Novare) Italie domiciliée à
Lausanne née à
Ornavasso le vingt-huit février
mil huit cent quatre - vingt - neuf fille de
Protaso Antiglio, décédé et de
Celesta née Borghini, à Ornavasso

Comme témoins :
1. Louis Lambri, menuisier, à Lausanne
2. Jean Strota, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er} juillet, à Corniglio
et à Ornavasso le 13 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de publication du mariage à
Lausanne.
Actes de publication de mariage à
Corniglio et à Ornavasso, avec
certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis du Département de Justice
et Police.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en deux exemplaires).

Les époux :

Sandi Emilio
Sandi Maria

Les témoins :

Lambri Louis
Strota Giovanni

L'officier de l'état civil :

Mucet

N^o 434
Petitpierre
Corbaz

^{1. 131}
^{2.} *Par* devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petitpierre, Alfred-Auguste
veuf de Anna-Maria née Kaufmann des le 18 février 1912
mécanicien C. F. F.
originaire de Courvet et de Neuchâtel domicilié à
Renens (gare) né à
Ornex le dix-sept avril

mil huit cent septante-deux fils de
Petitpierre, Louis-Edouard, décédé et de
Susanne-Rose née Monney, sa veuve, institutrice retraitée à Genève

2. Corbaz, Hortense-Emma
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Lausanne et du Mont domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier décembre

mil huit cent septante-huit fille de
Corbaz, Jules, employé de commerce, à Lausanne et de
Julie née Bantz, sa femme, décédée

Comme témoins :
1. Jules Corbaz, employé de commerce, à Lausanne
2. Arthur Corbaz, relieur, à Genève

Les publications ont eu lieu au Mont, à Renens et à Neuchâtel,
le 13 août, et à Courvet et Lausanne le 14 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Romanel.

Les époux :
M. Petitpierre
M^{se} Petitpierre

Les témoins :
M. Corbaz
A. Corbaz

L'officier de l'état civil :
Pruet

Communiqué à l'état civil de Courvet,
de Neuchâtel et de Romanel à
Prilly.

N^o 435
Schumacher
et
Jeger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schumacher, Hans
 célibataire
 charcutier
 originaire de Ruschegg (Berne) domicilié à
 Lausanne né à
 Ruggisberg le trente-un décembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
 Christian Schumacher, agriculteur, à Schüpfen et de
 Marianna née Kohnmann, décédée

2. Jeger, Bertha
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Breitenbach (Soleure) domiciliée à
 Lausanne née à
 Laufen le trente novembre
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
 Joseph Jeger, manoeuvre, à Lausanne et de
 Antonia née Scherrer, décédée

Comme témoins :
 1. Oswald Knipfer, caissier, à Lausanne
 2. Emile Corti, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Ruschegg et
 à Breitenbach le 5 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage de
 Lausanne, Ruschegg et Breiten-
 bach.

Les époux :
 Hans Schumacher
 Bertha Schumacher.

Les témoins :
 Emile Corti
 Oswald Knipfer

Communiqué à l'état civil de
 Ruschegg et de Breitenbach.

L'officier de l'état civil :
 J. Mord

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 436

Krähenbühl

Krähenbühl née
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krähenbühl, Emile

célibataire

conducteur C. F. F.

originaire de Wimmis et de Zäziwil (Berne) domicilié à

Lucerne

né à

Tourey (Talais) le vingt-deux novembre

mil huit cent septante-six fils de

Nicolas Krähenbühl, ancien tanneur et de

Anna-Elise née Wenger, les deux décédés

2. Krähenbühl née Favre, Hermance-Louise
veuve de Krähenbühl, Jean, dès le 23 mars 1912

originaire de Wimmis et de Zäziwil (Berne) domiciliée à

Lausanne

née à

Aubonne le vingt décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Daniel-Marc-Louis Favre, décédé et de

Henriette-Louise-Guanne née Bovy, à Lausanne

Comme témoins :

1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

2. Charles Tallotton, secrétaire au gué municipal, à

Les publications ont eu lieu à Lucerne, le 19, à Wimmis le 20, à Grosshöchstetten pour Zäziwil le 22 et à Lausanne le 21 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Lucerne.

Les époux :

Emil Krähenbühl
Hermance Krähenbühl

Les témoins :

F. Pamblanc
Ch. Tallotton

L'officier de l'état civil :

A. Meul

Communiqué à l'état civil de
Wimmis, de Grosshöchstetten et
de Lucerne.

N^o 437
 Guex
 Furlanetto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guex, Charles-Paul
 célibataire
 comptable
 originaire de Saint-Légier domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Samuel-François Guex, imprimeur et de
Louise-Rosine née Pêche, à Lausanne

2. Furlanetto, Elvira-Rosa-Luigia
 célibataire
 couturière
 originaire de Tercelli (Novare) Italie domiciliée à
Lausanne née à
Tercelli le treize janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Cesare Furlanetto, comptable et de
Giovanna née Valentini, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Cesare Furlanetto, comptable, à Lausanne
 2. Samuel Guex, imprimeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29 juillet, à Saint-Légier, le 31 juillet, et à Tercelli, le 40 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Saint-Légier et
Tercelli.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

C. Guex
E. Guex

Les témoins :

C. Furlanetto
S. Guex

L'officier de l'état civil :

R. Guex

Communiqué à l'état civil de Saint-Légier et à la Chancellerie d'Etat
 à Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 438
Chevalley
et
Tichacek

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Jules
célibataire
agriculteur
originaire de Champtaucroy et Combremont-le-Petit domicilié à
Combremont-le-Petit né à
Combremont-le-Petit le premier janvier
mil huit cent soixante-un fils de
François-Louis Chevalley, à Combremont-le-Petit et de
Marianne née Cosandey, décédée

2. Tichacek, Catherine
célibataire
ménagère
originaire de Mikowitz (Autriche) domiciliée à
Bougy-Villars née à
le vingt-cinq février
mil huit cent septante fille de
François Tichacek et de
Marie Roshovec, les deux décédés

Comme témoins :
1. Omand Pillet, laitier, à Lausanne
2. Louis Monney, laitier, à Chesalles sur Oron

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Petit et Champtaucroy,
le 18 août, et à Bougy-Villars le 19 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Combremont.

Les époux :

Jules Chevalley
Catherine Chevalley

Les témoins :

Monney Louis
Pillet Omand

Communiqué à l'état civil de Combremont
à Aubonne et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Muel

N^o 439
 Cartabbi
 Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cartabbi, Jean-Charles-Henri
 célibataire
 portier
 originaire de Tiggiù (Como) Italie domicilié à
Lausanne né à
Plainpalais le vingt-sept juin
mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de
Adam Cartabbi, machier et de
Amelia née Turconi, sa femme, à Lausanne

2. Dubois, Adèle-Louise
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Mézières domiciliée à
Lausanne née à
Apples le quinze juin
mil-huit cent quatre-vingt-onze fille de
Jules Dubois, agriculteur et de
Cécile-Jenny née Tuffray, à Apples

Comme témoins :
 1. Jules Flaction, cafetier, à Lausanne
 2. Jules Dubois, agriculteur, à Apples

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Mézières, le 5, et
à Tiggiù le 10 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication des mariages à
Lausanne, Mézières et Tiggiù.
 Autorisation des parents du fiancé.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis du Département de Justice et
 Police.
 (Le certificat de capacité se trouve dans la
 publication de Tiggiù).
 Communiqué à l'Etat civil de Mézières
 et à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne

Les époux :
Jean Cartabbi
Adèle Cartabbi

Les témoins :
Jules Flaction
Jules Dubois

L'officier de l'état civil :
Pruet

Imprimérie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 440
 Francken
 et
 Fiaux

6-264

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Francken, Willem**
 célibataire
 médecin
 originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Rotterdam le quatre janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Willem Francken, médecin, à Monthon et de
Cecilia Ledebor, décédée

2. **Fiaux, Laure**
 célibataire
 institutrice
 originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Philippe-Louis-David Fiaux, décédé et de
Marquise-Catherine Kämpfer, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Willem Francken, médecin, à Monthon
 } 2. François Fiaux, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de publication de mariage à
 Lausanne.

Les époux :

W. Francken

L. Francken

Les témoins :

D. W. Francken

Fiaux

L'officier de l'état civil :

Alard

Communiqué _____

N° 441

Chaury

Armand dit Bouvier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaury, Frédéric - Jean - Henri

civilitaire architecte

originaire de Yverdon domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean-Henri Chaury, décédé et de

Henriette-Fanny-Louise-Marie née Grandjean, à Lausanne

2. Armand dit Bouvier, Mathilde - Amélie

divorcée de Otho St-Clair Lloyd, dès le 8 juillet 1912

originaire de Londres domiciliée à

Carouge (Genève) née à

Palaispalais (Genève) le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Henri-François Armand dit Bouvier, dentier et de

Elix-Georgine née Trehan, sa femme, à Monte Carlo

Comme témoins : 1. Roger Fiaute, peintre, à Genève

2. Louis Grobety, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon et à Lausanne, le 19, et à

Carouge, le 21 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte du premier mariage de la fiancée

avec mention du divorce.

Actes de publication de mariage à

Yverdon, Lausanne et Carouge.

Certificat du Consul britannique à

Lausanne.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Villars-

sous Yverdon et de Carouge (Genève) et

à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Mathilde Chaury

[Signature]

Les témoins :

Riaux.

Grobety

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 442
Delessert
et
Fleury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Elie - Joseph
célibataire
agent de police
originaire de Savigny, Forcl et Poney-le-Forat domicilié à
Lausanne né à
Berolle le dix-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Hortense Delessert, à Berolle et de

2. Fleury, Berthe - Charlotte
célibataire
ménagère
originaire de Berolle domiciliée à
Berolle née à
Berolle le vingt-trois août
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
John-Albert-Auguste Fleury, agriculteur et de
Alice-Charlotte née Dauphin, à Berolle

Comme témoins : } 1. Ami Raymond, agent de police, à Lausanne
2. Emile Lugin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Savigny et à
Berolle, le 26, à Forcl et à Poney-le-Forat, le 27 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Savigny, Berolle,
Forcl et Poney-le-Forat.

Les époux :

Delessert Elie
Delessert Berthe

Les témoins :

Raymond Ami
Lugin Emile

L'officier de l'état civil :

Aucot

Communiqué à l'état civil de Savigny
Forcl, Corcelles et Priece.

N° 443

Jaccard

Trachsel née Keist

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard, Eugène-Lucien

veuf de Louise-Nanette née Boenard dès le 18 juillet 1918
rentier

originaire de Sainte-Croix domicilié à

Sainte-Croix né à

Sainte-Croix le quatorze juillet

mil huit cent trente-sept fils de

Charles-Samuel Jaccard et de

Rose-Marie née Junod, décédés

2. Trachsel née Keist, Pauline-Marie

veuve de Félix dit Jean Trachsel dès le 5 décembre 1886

directrice d'institut

originaire de Taverg (Berne) domiciliée à

Taverg née à

Langnau (Lucerne) le quatre septembre

mil huit cent soixante-deux fille de

Alouis Keist et de

Marie-Joséphine Mersfurt, décédés

Comme témoins : 1. Eugène Boenard-Berthe, négociant, à Lausanne
2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix, Granges de Sainte-Croix, Kirchdorf et à Taverg les 8 et 9 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autocroquis de l'état civil de Sainte-Croix.

Les époux :

M^{me} Jaccard
Eugène Jaccard

Les témoins :

Eug. Boenard-Berthe
A. Gantin

L'officier de l'état civil :

Alouet

Communiqué à l'état civil de Sainte-Croix, Kirchdorf et Taverg.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 444
de Castro Cardoze
et
Sasso

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Castro Cardoze, *Acin*
cibataice
Concil du Panama
originaire de Panama domicilié à
Bordeaux né à
Panama le deux juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Acin D. Cardoze, commerçant et de
Grace de Castro de Cardoze, à Panama

2. Sasso, Esther
cibataice
originaire de Costa-Rica domiciliée à
Lausanne née à
San José (Costa-Rica) le seize juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Isaac-David Sasso, dicidi et de
Leah-Lionie Bendez-Chumacciro, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jacob Saduro, négociant, à Paris (av. T. Hugo 15)
2. Emanuel Lyons, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, et à Bordeaux le 5 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée.
Compte rendu de la mère de la fiancée.
Certificats de nationalité des fiancés.
Certificats de capacité des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Bordeaux.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis du Département de Justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en deux exemplaires)

Les époux :

Acin de Castro Cardoze
Esther de Cardoze

Les témoins :

Isaac Saduro

Emanuel Lyons
L'officier de l'état civil :

Alcal

N^o 445
Bondax
Engeser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bondax, Henri-Joseph
célibataire
garçon de café
originaire de Reyroz (Haute Savoie) France domicilié à
Lausanne né à
Reyroz le sept mars
mil-huit cent quatre-vingt-deux fils de
Joseph Bondax et de
Jacqueline Chatelain, décédés

2. Engeser, Marie-Anna
célibataire
sommelière
originaire de Citiach (Leuthrich) Wurtemberg domiciliée à
Lausanne née à
Citiach le dix-huit octobre
mil-huit cent quatre-vingt-deux fille de
Michel Engeser et de
Thérèse née Huber, décédés

Comme témoins : 1. Léon Despont, garçon de café, à Lausanne
2. Albert Bangerter, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Citiach le 20
et à Reyroz le 21 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
actes de publication des mariages à
Lausanne, Citiach et Reyroz.
Certificats de capacité des fiancés.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis du Département de Justice
et Police.

Les époux :

Bondax
A. Bondax

Les témoins :

Despont Léon
Bangerter Albert

L'officier de l'état civil :

Alard

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en deux exemplaires).

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 446
Hug
Crotta^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hug, Fernand - Jules
célibataire
cordonnier
originaire de Buchslen (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-deux octobre
mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Henri Hug, cordonnier et de
Louise née Bohler, à Lausanne

2. Crotta, Jeanne - Henriette
célibataire
femme de chambre
originaire de S^t Barthélemy domiciliée à
Lausanne née à
Pilly le vingt octobre
mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Henri - Charles Crotta, vigneron et de
Marie - Hélène née Ravay, à Renens

Comme témoins : } 1. Henri Hug, cordonnier, à Lausanne
2. Henri - Charles Crotta, vigneron, à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, et à Buchslen
et à S^t Barthélemy le 26 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Consentement des parents de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Buchslen et S^t
Barthélemy.

Les époux :
Fernand Hug
Jeanne Hug

Les témoins :
Henri Hug père
Henri Crotta

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil de
Buchslen et d'Eschallens.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

No 447
 Porchet
 et
 Gessenay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Abram-Louis
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Corcelles-le-Vorot domicilié à
 Corcelles-le-Vorot né à
 Corcelles-le-Vorot le trois mai
 mil huit cent huitante-huit fils de
 Léonard Porchet, agriculteur et de
 Lucienne Rod, à Corcelles-le-Vorot

2. Gessenay, Rosa
 célibataire
 ménagère
 originaire de Corcelles-le-Vorot domiciliée à
 Corcelles-le-Vorot née à
 Corcelles-le-Vorot le six février
 mil huit cent nonante-un fille de
 Henri Gessenay, agriculteur, à Corcelles-le-Vorot et de
 Rosine Nic Porchet, d'icelle

Comme témoins :
 1. Alfred Borjeaud, agent de police, à Lausanne
 2. Georges Guillard, horloger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Vorot le 5 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
 Autorisation de l'état civil
 de Corcelles-le-Vorot.

Les époux :
 A. Porchet
 Rosa Porchet

Les témoins :
 Borjeaud Alfred
 G. Guillard

Communiqué l'état civil de Corcelles-le-Vorot.

L'officier de l'état civil :
 P. P. P.

Registre des mariages A.

N^o 448
Ischi
et
Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ischi, Armand-Emile** _____
 célibataire _____
 facteur au télégraphe _____
 originaire de Rümisberg (Berne) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Genève _____ le vingt-deux juin _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Emile Ischi, comptable _____ et de
 Marie-Françoise née Tousson, à Chailly _____

2. **Monney, Hermance-Marie** _____
 célibataire _____

originaire de Chaballe (Glâne) Fribourg _____ domiciliée à
 Plainpalais (Genève) _____ née à
 Bière _____ le vingt-huit mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fille de
 Alfred Monney _____ et de
 Marie-Henriette née Girard, décédée _____

Comme témoins : } 1. Jules Tousson, jardinier, à Nyon
 } 2. Philippe Guillod, facteur aux télégraphes, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Plainpalais et à
 Oberbipp le 6, et à Chaballe le 7 septembre 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Plainpalais, Oberbipp
 et Chaballe.

Les époux :

Ischi
 H. Ischi

Les témoins :

Jules Tousson
 Ph. Guillod

L'officier de l'état civil :

Macl

Communiqué à l'état civil de Plain-
 palais, Oberbipp et Promesses.

N^o 449
 Jordan
 Dutruel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Fernand - Emile - Alois
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Ormont - Dessus domicilié à
Lausanne né à
Mont / Lausanne le six octobre
mil huit cent septante - sept fils de
Auguste - Emmanuel Jordan et de
Louise - Henriette - Jeanne - Françoise Leuz, à Lausanne

2. Dutruel, Melanie
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Péterne (Haute Savoie) domiciliée à
Lausanne née à
Péterne le vingt - sept septembre
mil huit cent septante - neuf fille de
Julie Dutruel, décédée et de

Comme témoins : } 1. Auguste Jordan, journalier, à Lausanne
 } 2. Henri Bocion, secrétaire au greffe mun., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 août, à Péterne
 le 31 août et à Ormont - Dessus le 1^{er} septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - cinq septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Péterne et Ormont -
Dessus.
Certificat de capacité en faveur de
la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Fernand Jordan
Melanie Jordan

Les témoins :

Auguste Jordan
H. Bocion

L'officier de l'état civil :

A. M...

Communiqué l'état civil d'Ormont -
Dessus et à la Chancellerie d'Etat
 à Lausanne.

Registre des mariages A.

d-386

No 450
Brot
et
Arbogast

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brot, Eugène
célibataire
agent de police
originaire de Yverrens et de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Yverrens le douze octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Olimé Brot, décédé et de
Romme-Louise nie Michoud, à Yverrens

2. Arbogast, Marguerite
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Melsheim (Bas-Rhin) domiciliée à
Lausanne née à
Melsheim le six février
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Georges Arbogast et de
Marguerite nie Nordt, à Melsheim

Comme témoins : 1. Louis Bastian, poste de premier cours, Lausanne
2. Joseph Beer, charcutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29 juillet, à Yverrens
le 30 juillet et à Melsheim le 7 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Yverrens et Mels-
heim
Certificat de capacité en faveur
de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Yverrens
et à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne

Les époux :

Eugène Brot
Margaretha Brot

Les témoins :

Sebastian
Joseph Beer

L'officier de l'état civil :

Mau

N^o 451
Lüscher
Eggli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lüscher, Emil-Albert
cibataire
négoiant
originaire de Leon (Argovie) et Neuchâtel domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le premier mai
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Rodolphe Lüscher, retraité C. F. F. et de
Maria-Anna nie Hofer, à Lausanne

2. Eggli, Bertha-Louisa
cibataire
couturière
originaire de Busswyl (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Jean Eggli, décédé et de
Marguerite nie In Armit, à Lausanne

Comme témoins :
1. Rodolphe Lüscher, retraité C. F. F., à Lausanne
2. Alexandre Lüscher, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Neuchâtel le 21,
à Leon le 27 et à Diessbach b. B. le 28 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Neuchâtel, Leon
et Diessbach b. B.

Les époux :

E. Lüscher
B. Eggli

Les témoins :

Rodolphe Lüscher
Bertha Eggli

L'officier de l'état civil :

Morod

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel, Leon et Diessbach b. B.

N^o 452
Gaudard
et
Stockly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudard, Edouard

célibataire

patissier

originaire de Lausanne, Echallens, Biolley-Orjulaz et St-Barthélemy domicilié à Lausanne né à

Cheseaux le dix-sept septembre

mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Emile Gaudard

et de

Fanny nie Borgeaud, les deux décédés

2. Stockly, Alice

célibataire

cuisinière

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne née à

Romanel * Norges le huit décembre

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Marie-Louise Stockly, actuellement dame Schenk, à et de Chapelle * Goudon

Comme témoins : 1. Lucien Carvin, brigadier de police, à Lausanne
2. Emile Lugrin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Echallens, le 21, à Biolley-Orjulaz, à St-Barthélemy et à Guggisberg le 22 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement de la mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Echallens, Biolley-Orjulaz, St-Barthélemy et Guggisberg.

Les époux :

E Gaudard
et Gaudard

Les témoins :

L Carvin
Lugrin Emile

Communiqué à l'état civil d'Echallens et Guggisberg

L'officier de l'état civil :

Moud

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 21 juin 1920, déclaré définitif et exécutoire le 21 août 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 25 septembre 1913
L'officier de l'état civil

Pucelet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 453
George
et
Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. George, Maurice
célibataire
employé postal
originaire de Tuibroye domicilié à
Lausanne né à
Servion le quatorze juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Paul George, décédé et de
Justine née Pasche, à Servion

2. Jordan, Jeanne
célibataire
lingère
originaire de Carrouge près Mézières domiciliée à
Carrouge née à
Carrouge le quatorze novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Philippe Jordan, agriculteur et de
Elisa née Jordan, à Carrouge

Comme témoins : } 1. Tules Disrens, maîtresse de pension, à Lausanne
2. Lucien Carvin, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Carrouge le 6
et à Tuibroye le 7 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Carrouge et Tui-
broye.

Les époux :

M. George
J. George

Les témoins :

J. Disrens
L. Carvin

Communiqué à l'état civil de Mé-
zières et d'Oron.

L'officier de l'état civil :

Paul

Registre des mariages A.

N^o 454
Coendorz
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coendorz, Charles _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Bollens _____ domicilié à
 Bollens _____ né à
 Bollens _____ le vingt-neuf décembre _____
 mil huit cent septante-huit _____ fils de
 Charles-Louis Coendorz, décédé _____ et de
 Louise née Baudin, à Bollens _____

2. Pittet, Louise-Henriette _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Pampigny _____ domiciliée à
 L'Isle _____ née à
 Pampigny _____ le huit août _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Charles-Esprit Pittet _____ et de
 Fanny-Marie-Louise née Junod, à L'Isle _____

Comme témoins : } 1. Alphonse Matille, maréchal, à Lausanne
 } 2. Gottlieb Haury, charron, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bollens, le 6, à L'Isle le 7 et
 à Pampigny le 8 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
 Bollens.

Les époux :

Ch. Coendorz

Louise Coendorz

Les témoins :

A. Matille

G. Haury

L'officier de l'état civil :

Mercet

Communiqué à l'état civil de
 Bollens, de Pampigny et de
 L'Isle.

N^o 455
 Segno
 et
 Devolz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Segno, Alfred-Léon-Maxime
 mécanicien
 célibataire
 originaire de Bons (Haute Savoie) France domicilié à
Lausanne né à
Bons le sept janvier
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Antoine Segno et de
Félicie Fabraz, les deux décédés

2. Devolz, Adèle-Henriette
 célibataire
 couturière
 originaire de Villars-le-Ferroir domiciliée à
Lausanne née à
Echallens le dix-neuf juillet
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Henri-Ferdinand Devolz, journalier et de
Maria-Céline née Gauthier, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Ernest Saugon, chauffeur d'auto, à Lausanne
 2. Gustave Ferrat, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Villars-le-Ferroir,
 le 19, et à Bons le 21 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de décès des parents du fiancé.
 Actes de publication de mariage à
Lausanne, Villars-le-Ferroir et
Bons
 Certificat de capacité en faveur du fiancé.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis du Département de Justice et
 Police.
 Communiqué à l'état civil d'Echallens
 et à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne

Les époux :

Segno Alfred
Henriette Segno

Les témoins :

Ernest Saugon
Gustave Ferrat

L'officier de l'état civil :

A. Vuol

Registre des mariages A.

8-233

N^o 456
Gex
et
Peneveyre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gex, Samuel-Auguste
célibataire
journaliste
originaire de Drillens domicilié à
Ternex, commune du Châtelaud né à
Grandvaux le vingt-quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Samuel-Félix Gex, décédé et de
Marie-Elisabeth née Ducrot, à Lausanne

2. Peneveyre, Marguerite
célibataire
sans profession
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Louis-Paul-Henri Peneveyre, décédé et de
Lucie-Nathalie née Lavandry, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Gex, tourneur, à Chailly/Lausanne
2. Maximilien Coppo, tailleur de pierres, Chailly/L^{ausanne}

Les publications ont eu lieu au Châtelaud, le 3, à Lausanne et à
Drillens le 4 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Montaux.

Les époux :
S. Gex

M. Gex

Les témoins :

Louis Gex
Max Coppo

Communiqué à l'état civil de Drillens
et de Montaux.

L'officier de l'état civil :

Morod

N^o 457
Desponds
et
Cloux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Charles-François
célibataire
employé de bureau
originaire de Lussey domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit juillet
mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de
Marius-Tictor Charles Desponds, imprimeur, à Lausanne, et de
Marie-Anna nie Romt, décédée

2. Cloux, Marie-Suzanne
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de L'Isle domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente novembre
mil-huit cent quatre-vingt-onze fille de
Jules-Louis Cloux, décédé et de
Marie-Charlotte-Suzette nie Gibaud, à Lausanne

Comme témoins :
1. Ernest Fidoz, charcutier, à Vevey
2. Adolphe Pasche, secrétaire à la Direction de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Lussey et à
L'Isle le 13 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lussey et L'Isle.

Les époux :

Desponds
Marie Desponds

Les témoins :

E. Fidoz
A. Pasche

Communiqué l'état civil de Lausanne
et de L'Isle.

L'officier de l'état civil :

Alced

Registre des mariages A.

N^o 458
Baudet
et
Simonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudet, Paul-Auguste
célibataire
valet de chambre
originaire de Bottemo domicilié à
Lausanne né à
Corrier rue Lutry le vingt-trois octobre
mil-huit cent septante-quatre fils de
Marc-François Baudet et de
Louise-Désirée, les deux décédés

2. Simonin, Sylvie-Aline
célibataire
ménagère
originaire de Rances domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-six juillet
mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de
François Simonin, décédé et de
Anna-Elisabeth née Baumgartner, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Cort, commis postal, à Lausanne
2. Henri Simonin, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Bottemo et à
Rances le 30 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Bottemo et Rances.

Les époux :

P. Baudet
A. Simonin

Les témoins :

H. Cort
H. Simonin

L'officier de l'état civil :

A. Morel

Communiqué à l'état civil de Bottemo
et de Rances (Baudemes).

N^o 459
 Brümmer
 et
 Vingler

Par jugement du Tribunal régional
 suisse de Pougny (Suisse) rendu
 en date du 30 mars 1921, déclaré
 définitif et exécutoire le 26 novembre
 1921, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à _____ an., le
 délai pendant lequel l' _____
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 13 février 1923.

L'officier de l'état civil

Fuehl

R. du 15.2.23.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brümmer, Johannes
 célibataire
 joaillier
 originaire de Freienwalde a/ Oder (Potsdam) Prusse domicilié à
 Lausanne né à
 Freienwalde le dix-sept juillet
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Georg Brümmer, décédé et de
 Elise née Kewes, sa veuve, à Freienwalde

2. Vingler, Marie-Margalle
 célibataire

originaire de Paris, XI^e arr^t domiciliée à
 Lausanne née à
 Paris, XI^e, le vingt-deux janvier
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 Michel Vingler et de
 Adolphine-Félicie-Eugénie Kullermin, décédés

Comme témoins :
 1. Joseph Schöer, bijoutier, à Lausanne
 2. Henri Bocion, recuiteuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Freienwalde
 le 22 et à Paris, XI^e, le 15 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de décès des parents de la
 fiancée.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Freienwalde (avec certi-
 ficat de capacité en faveur du fiancé)
 et à Paris, XI^e.
 Certificat de capacité en faveur de la fiancée
 Autorisation du Conseil d'Etat (et permis
 du Département de Justice et Police.
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat
 à Lausanne (en deux exemplaires).

Les époux :

J. Brümmer
M. Brümmer

Les témoins :

J. Schöer
H. Bocion

L'officier de l'état civil :

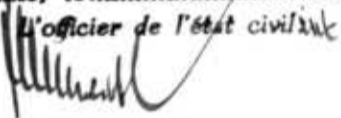
Fuehl

Registre des mariages A.

N^o 460
Ripperet
Guyaz

Par jugement du Tribunal...
dissous d'ordonn... rendu
en date du 6 juillet 1933, déclaré
définitif et exécutoire le 22 septembre
1933, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel l.e. mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 23 septembre 1933.
Lausanne, le 5 octobre 1933.

l'officier de l'état civil



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ripper, Charles
célibataire
architecte
originaire de Genève domicilié à
Lausanne né à
Genève le vingt février

mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Eul Ripper, cordonnier, à Genève et de
Franziska-Brigitta née Bossart, à Genève

2. Guyaz, Blanche
célibataire
institutrice
originaire de Concise domiciliée à
Yvonand née à
Grandson le onze mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Paul-Arthur Guyaz, receveur de l'Etat et de
Juliette-Marie Louix née Gehr, d'origine

Comme témoins : 1. Auguste Glanzmann, architecte, à Paris, rue Nollat 3
2. Lionie Bally, sans profession, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Yvonand le 7,
à Concise le 8 et à Genève le 9 septembre 1933.

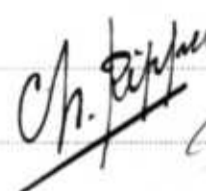
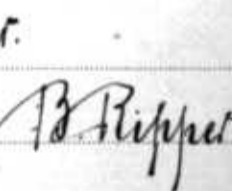
Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent treize


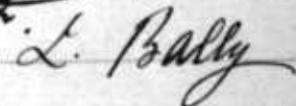
Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Yvonand, Concise
et Genève.

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :



Communiqué l'état civil d'Yvonand
de Concise et au Bureau cantonal
de l'état civil à Genève.

6-312

N^o 461
Perrin
et
Taton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin, Lucien-Emile,
célibataire
ébéniste
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-six fils de
François-Louis-Jules-Perrin, tapissier et de
Léon-Marie-Caroline née Guivel, à Lausanne

2. Taton, Eve-Henriette
célibataire

originaire de Percy-le-Vorot domiciliée à
Lausanne née à

Valence (Drôme) France le premier février
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Jean-Rodolphe Taton, négociant et de
Marie-Henriette Fanny née Talbotton, à Lausanne

Comme témoins : 1. François Taton, commerçant, à Lausanne
2. Louis Perrin, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, et à Percy-le-Vorot le 16 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée.
Acte de publication de mariage
à Lausanne et à Percy-le-Vorot.

Les époux :
Lucien Perrin
Eve Taton

Les témoins :
L. Perrin
F. Taton

Communiqué à l'état civil de Corcelles.

L'officier de l'état civil :
P. Alcega

Reçu par le Tribunal de Lausanne, le 18 janvier 1913.
Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 7 octobre 1912, déclaré définitif et exécutoire le 27 décembre 1912, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.
L'officier de l'état civil : P. Alcega

Registre des mariages A.

N^o 462
Carrard
et
Conus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carrard, Louis
célibataire
grande-frontière
originaire de Estévenens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Estévenens le dix-neuf février
mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Marie-Joséphine Carrard, veuve Oberson, décédée et de

2. Conus, Anna-Léonie
célibataire
cuisinière
originaire de Murmures (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Murmures le douze août
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Paul-Joseph Conus, décédé et de
Marie-Eugénie née Crausaz, à Murmures

Comme témoins :
1. Louis Demierre, agriculteur, à Rue (Fribourg)
2. Marie Jacquet, femme de Philippe, à St-Jacques-le-Saint (N^e Savoie)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Estévenens et à
Murmures le 11 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Estévenens et Mur-
mures.

Les époux :

Carrard Louis
Conus Léonie

Les témoins :

Demierre Louis
Marie Jacquet

L'officier de l'état civil :

Macl

Communiqué à l'état civil de Nistex-
rens devant Remont et d'Urey.

N^o 463
Monney
Dousse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Monney**, Jules
veuf en premières noces de Marie-Philomène née Tinguely, née le 15 novembre 1911, charpentier
originaire de **Corcel (Fribourg)** domicilié à **Torcy** né à **Corcel** le quatre août mil huit cent soixante-deux fils de **Nicolas-Xavier-Dagobert Monney** et de **Marie-Félicité** née **Peisset**, déshérités

2. **Dousse**, Bertha-Caroline
veuve en premières noces de Jean-Pierre Dousse, née le 16 mars 1912, ménagère
originaire de **Prevroux et Arconciel (Fribourg)** domiciliée à **Lausanne** née à **Grenilles** le premier novembre mil huit cent quatre-vingt-un fille de **Nicolas-Alphonse Savary** et de **Ursule-Romaine** née **Clément**, à **Espondez**

Comme témoins :
1. Eugène Savoy, charpentier, à Torcy-La Tour
2. Josephine Savoy, sans profession, à Torcy-La Tour

Les publications ont eu lieu à **Prevroux, Lausanne et Torcy**, le 16, à **Corcel** le 17 et à **Arconciel** le 17 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de **Torcy**.

Les époux :

Jules Monney
Bertha Monney

Les témoins :

Eug Savoy
Josephine Savoy

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil de **Prevroux, de Torcy, de Romans et d'Arconciel**.

Registre des mariages A.

N^o 464
Cousin
et
Marguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cousin, Alfred-Adrien
divorcé de Magda-Maria-Elisabeth Nébian née von Blom-
berg, dès le 22 octobre 1912, pharmacien
originaire de de Concise et de Corcelles domicilié à
Lausanne né à
Yvernes le dix septembre
mil huit cent soixante-dix fils de
Albert-David Cousin et de
Suzanne-Marie née Duperron, décédés

2. Marguet, Adèle
célibataire

originaire de Dommarin domiciliée à
Lausanne née à
Dommarin le neuf février
mil huit cent soixante-quatre fille de
Henri Marguet, décédé et de
Roxane née Seylan, à Yvernes

Comme témoins : 1. Ernest-Gabriel Cousin, pasteur, à Lausanne
2. Constant-Charles Parin, libraire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Concise,
Corcelles et Dommarin le 6 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Concise, Corcelles et
Dommarin.
Acte du premier mariage de
l'époux, avec mention du divorce.

Les époux :

Alf. Cousin
Adèle Cousin

Les témoins :

Ernest-Gabriel Cousin
Constant-Charles Parin

L'officier de l'état civil :

M. Meul

Communiqué l'état civil de Concise
et de Yvernes.

N^o 465
 Bezençon
 et
 Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezençon, Henri
 veuf de Marie-Gophie-Ernestine Robin, déc. le 3 mai 1912
 représentant de commerce
 originaire de Orbe et de Ballaigues domicilié à
 Lausanne né à
 Orbe le vingt-deux février
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
 Fanny Bezençon, à Lausanne et de

2. Corbaz, Alice
 célibataire
 employée de commerce
 originaire del Mont sur Lausanne domiciliée à
 Lausanne née à
 Champagne le vingt-sept février
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 Alfred Corbaz, négociant et de
 Nancy-Caroline née Morier, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Alfred Corbaz, négociant, à Cour 1/2 Lausanne
 2. David Beauverd, notaire, à Orbe

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Ballaigues le
 10, à Orbe et au Mont le 11 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de décès de la précédente femme
 du fiancé.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Ballaigues, Orbe et
 Le Mont.

Les époux :

Bezençon Henri
 H. Bezençon

Les témoins :

Corbaz
 D. F. Beauverd

L'officier de l'état civil :

Alou!

Communiqué l'état civil de Ballai-
 gues, d'Orbe et du Romand à Pully.

Registre des mariages A.

N^o 466
Richard
et
Ansermoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Emile-Alphonse _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Ormont-dessus _____ domicilié à

Ormont-dessus _____ né à

Ormont-dessus _____ le vingt-quatre février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de

Alexandre Richard _____ et de

Marie-Sophie née Isabel, à Ormont-dessus _____

2. Ansermoz, Lina-Amélie _____

célibataire _____

originaire de Ormont-dessus _____ domiciliée à

Ormont-dessus _____ née à

Ormont-dessus _____ le vingt-quatre juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Jean-David Ansermoz _____ et de

Emilie née Ansermoz, à Ormont-dessus _____

Comme témoins : { 1. Henri Jordan, charpentier, à Ormont-dessus
2. Eugénie Jordan, ménagère, à Ormont-dessus.

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessus, le 13 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
d'Ormont-dessus.

Les époux :

Emile Richard

Lina Richard

Les témoins :

Henri Jordan Ansermoz
Eugénie Jordan

L'officier de l'état civil :

Mores!

Communiqué à l'état civil d'Ormont
dessus.

N^o 467
Compondu
Gügel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Compondu, Louis-Emile-Samuel
célibataire
ingénieur
originaire de Giez domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-deux mai

mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Auguste Compondu, négociant et de
Fabry-Henriette née Steinlen, à Lausanne

2. Gügel, Clara-Elix
célébataire

originaire de Lausanne domiciliée à
La Roriaz / Pully née à
Lausanne le cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Jean Gügel, propriétaire et de
Elisabeth née Prin, à La Roriaz

Comme témoins : 1. Louis Perret, ingénieur, à Lausanne
2. Nicholas Schaefer, commerçant, à Francfort/B.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Giez et à
Pully le 5 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
actes de naissance des fiancés.
actes de publication du mariage à
Lausanne, Giez et Pully.

Les époux :
Louis Compondu
Cl. Compondu

Les témoins :
L. Perret
Will. Schaefer.

Communiq. l'état civil de Grandson
et de Pully.

L'officier de l'état civil :
Flard

R. au 12.12.24.

Par jugement du Tribunal de Grandson, rendu en date du 28 mai 1913, déclaré définitif et exécutoire le 3 décembre 1914, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 11 décembre 1924. L'officier de l'état civil

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 468
Humbert
et
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbert, Charles
célibataire
employé de commerce
originaire de Cornared et Courtion (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Cornared le dix-sept février
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Louis-Alfred Humbert et de
Philomine-Adélaïde née Progin, décédés

2. Bron, Alice
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Corban (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Chaux-de-Fonds le deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Paul-Jacques Bron, cordonnier et de
Lina née Sping, à Fribourg

Comme témoins : 1. Henri Seyroud, commissionnaire-facteur, à Lausanne
2. Alexandre Humbert, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Cornared,
Courtion et Corban, le 21 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Cornared, Courtion
et Corban.

Les époux :

Charles Humbert
Alice Humbert

Les témoins :

Seyroud Henri
Alexandre Humbert

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil de
Courtion et de Corban.

N^o 469
Pelichet
Mathey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pelichet, Charles-Auguste
célibataire
ouvrier de ville
originaire de Tullierens domicilié à
Lausanne né à
Tullierens le trois avril
mil huit cent huitante-neuf fils de
Louis-Auguste Pelichet, jardinier et de
Céline-Hucie née Henry, à Lausanne

2. Mathey, Louise-Lina
célibataire
femme de chambre
originaire de Orrens domiciliée à
Yverdon née à
Lausanne le quinze novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
François-Louis Mathey et de
Adine-Eugénie née Pelet, déçédés

Comme témoins :
1. Werren, Jules, Blanchisseur, à Lausanne
2. Joss, Fritz, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Tullierens, Orrens
et Yverdon le 9 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Tullierens, Orrens
et Yverdon.

Les époux :

Pelichet-Auguste
Pelichet-Louise

Les témoins :

J. Werren
F. Joss

L'officier de l'état civil :

Mout

Communiqué à l'état civil de Col-
lombier à Tullierens, d'Eschallens
et d'Yverdon.

N^o 470
Käsermann
Mellet

Par jugement du Tribunal...
districh de Lausanne, rendu
en date du 15 mars 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 16 avril
1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a mis à deux ans le
délai pendant lequel les
ne pourront contracter un nouveau
mariage, dès le 16 avril 1928.
Lausanne, le 27 avril 1928.
L'officier de l'état civil:

H. Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Käsermann, Henri-Victor
célibataire
comptable
originaire de Bätterkinden (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Friedric-Henri Käsermann, propriétaire et de
Marie-Françoise-Georgette Boullin, à Lausanne

2. Mellet, Marguerite-Marie
célibataire
originaire de Montpreveyres domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Eugène Mellet, cafetier et de
Mathilde-Marguerite née Grossenbacher, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Mellet, cuisinier, à Lausanne
2. Minna Tögeli, sam. prof., à Zürich (Centralhof 18)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Bätterkinden
et à Montpreveyres le 14 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Bätterkinden et
Montpreveyres.

Les époux :
Henri Käsermann
Marguerite Käsermann

Les témoins :
L. Mellet
M. Tögeli

Communiqué à l'état civil de Bätter-
kinden et de Corcelles.

L'officier de l'état civil :
A. Mellet

N^o 471
Hartmann
et
Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hartmann, William
célibataire
employé de bureau
originaire de Tillnachern (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Bullet le cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Guillaume Hartmann, décédé et de
Lina née Gaillard, sa veuve, à Bullet

2. Diserens, Caroline
célibataire
originaire de Lavigny domiciliée à
Lausanne née à
Lutry le seize février
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Etienne-Louis-Edouard Diserens, décédé et de
Jenny née Neyroud, sa veuve, à Lausanne

Comme témoins :
1. Eugène-Pierre de Werra, employé de banque, à Lausanne
2. Henri Malherbe, employé aux C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Lavigny le 6
et à Tillnachern le 8 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lavigny et Tillnachern.

Les époux :
William Hartmann,
Caroline Hartmann

Les témoins :
E. P. Werra,
H. Malherbe

Communiqué à l'état civil de Tillnachern et de Lavigny.

L'officier de l'état civil :
Alcal

Registre des mariages A.

N^o 472
Stettler
Moreillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stettler, Charles-Edouard
veuf de Julia Perruchon dès le 17 janvier 1913
Mécanicien
originaire de Oron-la-Ville domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-sept août
mil huit cent septante-six fils de
Charles-Emile Stettler, absent et de
Elix Crauz, à Lausanne

2. Moreillon, Julie-Gusanne-Charlotte
célibataire
originaire de Pex domiciliée à
Lausanne née à
Pex le trois août
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
François-Louis Moreillon, ancien employé C.F.F., à Pex et de
Hélène née Zwahlen, décédée

Comme témoins : 1. Jules Borjeaud, magasinier, à Lausanne
2. Charles Schreiner, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oron-la-Ville, Lausanne et
Pex, le 9 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
acte de décès de la précédente femme
du fiancé
Actes de publication de mariage à
Oron-la-Ville, Lausanne et
Pex.

Les époux :

Ch. Stettler
Charlotte Stettler

Les témoins :

J. Borjeaud
Ch. Schreiner

L'officier de l'état civil :

M. Alard

Communiqué à l'état civil d'Oron
et de Pex.

N^o 473
 Pouly
 et
 Bernard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pouly, Paul-Henri
 célibataire
 fonctionnaire postal
 originaire des Cullayes et Montpreveyres domicilié à
Lausanne né à
aux Cullayes le cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Ernest Pouly, sergent de police et de
Marie née Emery, sa femme, à Lausanne

2. Bernard, Rose
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Pex domiciliée à
Lausanne née à
Pex le vingt-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Isaac-Gabriel Bernard, menuisier et de
Elise née Fontanaux, sa femme, à Trey

Comme témoins :
 1. Ernest Pouly, sergent de police, à Lausanne
 2. Edouard Hotz, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Montpreveyres
 et à Pex le 27, aux Cullayes le 28 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Montpreveyres,
Pex et Les Cullayes.

Les époux :

P. Pouly
R. Pouly

Les témoins :

E. Pouly
E. Hotz

L'officier de l'état civil :

Aloud

Communiqué à l'état civil de Corcelles, de Pex et de Nézières.

Registre des mariages A.

No 474
Pauli
et
Zineker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pauli, Marc-Frédéric
célibataire
menuisier
originaire de Rüscheegg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Genève le dix-sept juillet
mil huit cent septante-quatre fils de
Frédéric Pauli, décédé et de
Romina née Schaefer, à Lausanne

2. Zineker née Neuweiler, Anna-Barbara
veuve de Karl Zineker dès le 21 février 1912
brodeuse
originaire de Fägerwilen (Thurgovie) domiciliée à
St Gall née à
St Gall le vingt-quatre avril
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Johann-Jakob Neuweiler, décédé et de
Anna-Barbara née Klemenz, à Will (St Gall)

Comme témoins :
1. Fritz Ribi, cafetier, à Lausanne
2. Jules Ferneres, menuisier, à Chailly (Lausanne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à St Gall le 6, à
Rüscheegg le 7 et à Fägerwilen le 8 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du premier mari de la
fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, St Gall, Rüscheegg
et Fägerwilen.

Communiqué à l'état civil de
Rüscheegg, de Fägerwilen et de St
Gall.

Les époux :

Marc Pauli
Anna Pauli

Les témoins :

Fritz Ribi
Jules Ferneres

L'officier de l'état civil :

Mercet

N^o 475
Favre
Degerbaix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Hermann
célibataire
employé de commerce
originaire de Savigny et de Forel domicilié à
Lausanne né à
Montmagny le quatorze juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Henri Favre et de

Ida nie Zunsteg, les deux décédés
2. Degerbaix, Marie-Louise
célibataire
cuisinière
originaire de Vétraz-Monthoux (H^{te} Savoie) domiciliée à
Lausanne née à
au Grand-Jacouse (Genève) le onze juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jean-François Degerbaix, cocher et de
Julie-Suzette Olet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jean-François Degerbaix, cocher, à Lausanne
2. Julie Degerbaix, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forel, Lausanne et
Vétraz-Monthoux, le 30 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des parents de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Savigny, Forel, Lausanne et
Vétraz-Monthoux.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autrization du Conseil d'Etat.

Les époux :

Favre Hermann
Louise Favre

Les témoins :

H. J. Degerbaix
Julie Degerbaix

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Savigny,
de Forel et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 476
Dind
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dind, William-Eugène
célibataire
employé postal
originaire de Saint-Cierges domicilié à
Lausanne né à
Orbe le seize juin
mil huit cent quatre-vingt
Eugène Dind fils de
Emilie née Freymond, décédés

2. Chappuis, Noëlie-Yvonne
célibataire
gardi-malade
originaire de Cuarnens domiciliée à
Cuarnens née à
Cuarnens le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-neuf
Cyprien-Louis Chappuis, décédé et de
Elix née Baetschler, à Cuarnens

Comme témoins :
1. Gustave Dind, employé de bureau, à Lausanne
2. Edouard Tulliamy, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à St-Cierges et
à Cuarnens le 6 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, St-Cierges et Cuarnens.

Les époux :

W. Dind
et Dind

Les témoins :

Dind
Tulliamy

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil de St-Cierges et de L'Orbe.

N^o 477
 Probst
 et
 Monachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Probst, Ferdinand
 célibataire
 sommelier
 originaire de Leupersdorf (Soleure) domicilié à
Lausanne né à
Soleure le quatorze avril
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Albertina Probst, primeurs, à Soleure et de

2. Monachon, Elina-Albertine
 célibataire
 lingère
 originaire de Peyres et Ponnens domiciliée à
Lausanne née à
Bussy sur Morges le deux août
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Jules Monachon, manoeuvre et de
Denni-Louis née Garin, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Albert Boirat, restaurateur, à Lausanne
 } 2. Léon Tallet, restaurateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Leupersdorf et à
Peyres et Ponnens, le 6 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Leupersdorf et
Peyres et Ponnens.

Les époux :
Ferd. Probst
Elisa Probst

Les témoins :
Léon Tallet
Albert Boirat

Communiqué l'état civil de Laupersdorf
et de St Cierges.

L'officier de l'état civil :
H. Lichard

Registre des mariages A.

No 478
Bize
et
Riesen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bize, Louis-Jules**
divorcé de Julie-Adrienne née Rougier-Grangeneuve depuis le
9 février 1912, D^r phil., Professeur à l'école cantonale
originaire de Villarszel domicilié à
Zürich né à
Dorillon (Sully) le dix-huit janvier
mil huit cent septante-quatre fils de
Louis Bize, ancien professeur et de
Céline née Leonard, les deux à Vevey

2. **Riesen, Alice-Nathilde**
célibataire

originaire de Riggisberg (canton de Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trois avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Friedric Riesen, entrepreneur et de
Anna-Nathilde née Meyer, les deux à Lausanne

Comme témoins :
1. Emile Barcaz, employé de bureau, à Lausanne
2. Friedric Riesen, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zürich, le 4, à Villarszel, Riggisberg et Lausanne, le 6 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autant de l'état civil de Zürich.

Les époux :

Louis Bize
Alice Bize

Les témoins :

F. Riesen
Em. Barcaz

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil de Villarszel, de Zürich et de Riggisberg.

No 479
Murbach
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Murbach, Robert
veuf de Emma-Wilhelmine Fogelsanger dès le 5 janvier 1913
secourier
originaire de Schaffhouse domicilié à
Lausanne né à
Schaffhouse le vingt-cinq octobre
mil huit cent septante-un fils de
Jakob Murbach et de
Maria nie Spahn, décédés

2. Müller, Anna
célibataire
cuisinière
originaire de Uesslingen (Thurgovie) domiciliée à
Lausanne née à
Uesslingen le cinq juin
mil huit cent septante-sept fille de
Friedrich Müller et de
Anna nie Hasenfeatz, décédés

Comme témoins :
1. Charles Pelet, employé de bureau, à Lausanne
2. Edouard Piaget, étudiant à l'école d'agriculture, à Frenio

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Schaffhouse le 18, à Uesslingen, le 19 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Schaffhouse et Uess-
lingen.
(La première femme du fiancé est dé-
cédée à Lausanne.)

Les époux :

Robert Murbach
Anna Murbach

Les témoins :

C. Pelet
E. Piaget

L'officier de l'état civil :

A. Morel

Communiqué à l'état civil de Schaff-
house et de Uesslingen.

Registre des mariages A.

No 480

Longhi

Zoppi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Longhi, Lorenzo - Francesco - Italo

célibataire

serurier

originaire de Lecco (Come) Italie domicilié à

Lausanne

né à

Lecco

le dix septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de

Giacomo Longhi, serurier, à Milan et de

Maria-Giacinta-Diamanta nie Ghislanzoni, décédée

2. Zoppi, Luigia - Angela Esica

célibataire

couturière

originaire de San Rocco al Porto (Milan) Italie domiciliée à

Lausanne

née à

San Rocco al Porto

le vingt-quatre décembre

mil-huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Giovanni Zoppi, décédé et de

Maria nie Baldini, à Lausanne

Comme témoins :

1. Arthur Spagnol, serurier, à Lausanne

2. Joseph Prejalmini, géant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22 juillet, à Lecco
et à San Rocco al Porto, le 10 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lecco et San Rocco
al Porto, avec certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département
de Justice et Police.Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en deux exemplaires).

Les époux :

Longhi Lorenzo.
Angelina Longhi

Les témoins :

Spagnol
Prejalmini

L'officier de l'état civil :

Fucal

N^o 481
Bruggmann
et
Yenni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bruggmann, Oscar-Ernest
célibataire
employé de commerce
originaire de Degersheim (St Gall) domicilié à
Lausanne né à
Baar (Zoug) le quatorze juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jakob-Ernest Bruggmann, machiniste et de
Catherine née Hammer, à St Gall

2. Yenni, Ren-Marie
célibataire
employée de commerce
originaire de Eggwil (Berne) domiciliée à
Tevoy née à
Svenches le vingt-deux mars
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Christian Yenni, agriculteur et de
Maria née Lober, à Yvonand

Comme témoins :
1. Charles Yenni, agriculteur, à Yvonand
2. Marguerite Yenni, sans profession, à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Degersheim, à Eggwil, à Lau-
sanne et à Tevoy, le 1^{er} août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Degersheim, Eggwil, Lau-
sanne et Tevoy.

Les époux :

Oscar Bruggmann
Marie Bruggmann

Les témoins :

Yenny Charles
Yenny Marguerite

L'officier de l'état civil :

Rüsch

Communiqué l'état civil de Deger-
sheim, d'Eggwil et de Tevoy.

N^o 482
Maréchal
Dubelly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maréchal, Joseph - César
célibataire
mécanicien
originaire de Ambilly (H^{te} Savoie) domicilié à
Genève né à
Ambilly le treize février
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Gilbert Maréchal, décédé et de
Marie Gaillard, sa veuve, à Annemasse (H^{te} Savoie)

2. Dubelly, Léontine - Françoise
lingère
célibataire
originaire de Carouge (Genève) domiciliée à
Lausanne née à
Carouge le vingt-cinq décembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Victor Dubelly et de
Victoire - Marie Mercier, sa femme, décédés

Comme témoins :
1. Paul Jaret, magasinier, à Lausanne
2. Paul Jack, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 25, à Ambilly le 27, à
Carouge le 27 et à Lausanne le 26 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Genève.

Les époux :
J. Maréchal
L. Dubelly

Les témoins :
P. Jaret
Paul Jack

L'officier de l'état civil :
Moussier

Communiqué au Bureau cantonal
de l'état civil de Genève (en deux exem-
plaires) et à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne.

N^o 483
Rossier
et
Kaiser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Oscar-Charles
célibataire
employé postal
originaire de Mannens-Grandsiraz et Montagny-les-Monts (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
aux Terrières (Neuchâtel) le deux avril
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Félix-Louis Rossier, magasinier, à Lausanne et de
Anne-Alexandrine née Cornu, décédée

2. Kaiser, Marie-Sophie-Emilie
célibataire
couturière
originaire de Tavel (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Marie-François Kaiser, décédé et de

Comme témoins : } 1. Alois Will, employé postal, à Lausanne
2. Charles Gottreau, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Tavel, le 13,
à Mannens et à Montagny-les-Monts, le 14 septembre
1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Actes de publications de mariage à
Lausanne, Tavel, Mannens et
Montagny-les-Monts.

Les époux :

Rossier
S. Rossier

Les témoins :

A. Will
Ch. Gottreau

L'officier de l'état civil :

Rod

Communiqué à l'état civil de Tavel le
Mannens et de Montagny.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 22 décembre 1912, déclaré définitif et exécutoire le 12 janvier 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'epouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 24 janvier 1920.
L'officier de l'état civil :

Rod

Rectification.
Par décision du 26 avril 1967, le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que :
1) le patronyme de l'épouse et de sa mère doit orthographier "Kaiser" et non "Kaiber";
2) l'épouse doit désignée comme étant née le 21 novembre 1884 et non le 21 novembre 1885.

Lausanne, le 11 mai 1967
L'officier de l'état civil :
Rod

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, aux états civils de Mannens-Grandsiraz, Montagny-les-Monts et Tavel (Fribourg).

Révisé par M. J. T. 20.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

No 484
Wildi
et
Dufaux

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne, rendu en date du 4 juillet 1935,
déclaré définitif et exécutoire le 30
septembre 1935,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
Tribunal a fixé à un an, dès le 30
septembre 1935, le délai pendant
lequel l'homme ne pourra
contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 7 octobre 1935.

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wildi, Rodolphe
cibataire
confiseur
originaire de Suhr (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Orbe le vingt-deux avril

mil huit cent septante-neuf fils de
Rodolphe Wildi, boulanger et de
Henriette-Anna née Mercier, à Orbe

2. Dufaux, Marguerite-Gylvie
cibataire
gérante
originaire del Châtelard domiciliée à
Pilly née à
Lausanne le vingt-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Henri Dufaux, ancien gypcier, à Pilly et de
Gylvie-Marie née Prouzet, diécide

Comme témoins : 1. Ernest Wildi, dessinateur, à Lausanne
2. Pierre-Henri Nivet, constructeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Suhr, au
Châtelard et à Pilly, le 11 septembre 1935.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent trente-cinq

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Suhr, Le Châte-
lard et Pilly.

Les époux :
Rodolphe Wildi
Marguerite D. Wildi

Les témoins :
E. Wildi
H. Nivet

Communiqué à l'état civil de Suhr,
de Montreux et de Romanel, à
Pilly.

L'officier de l'état civil :

P. H. H.

N^o 485
Muller
et
Canetta

7-239

8/1-230

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muller, Robert-Auguste
célibataire

fonctionnaire postal
originaire de Boltigen (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Stigle le vingt septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Samuel Muller et de
Marie née Vanz

2. Canetta, Marie-Delphine
célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Natalie-Joseph-Déan Canetta et de
Marie-Cécilie née Pemand

Comme témoins : 1. Louis Imhoff, fonctionnaire postal, à Lausanne
2. André Vaquez, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, et à Boltigen
le 28 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne et à Boltigen.

Les époux :

R Muller
M. Muller

Les témoins :

Vaquez
Imhoff

L'officier de l'état civil :

Aucot

Communiqué à l'état civil de Boltigen

Registre des mariages A.

N^o 486
Mojonnier
et
Jan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mojonnier, John
célibataire
boulangier
originaire de Mézières domicilié à
Aubonne né à
Denens le seize avril
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Eugène Mojonnier, agriculteur et de
Suzy-Sophie née Guignard, à Pampigny

2. Jan, Elise-Lucie
célibataire
cuisinière
originaire de Châtillens domiciliée à
Lausanne née à
Chesalles sur Oron le huit août
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Aldien Jan, décédé et de
Sophie-Lucie née Stuby, à Chesalles sur Oron

Comme témoins :
1. Edward Jan, fabricant de chaussures, à Ecoteaux
2. Jan, Velly (M^{me}), couturière, à Ecoteaux

Les publications ont eu lieu à Aubonne, le 18, à Lausanne et à Mézières, le 19, et à Châtillens, le 20 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Autocroixation de l'état civil d'Aubonne

Les époux :
John Mojonnier
Elise Mojonnier

Les témoins :
Edward Jan
Velly Jan

Communiqué à l'état civil de Mézières, d'Aubonne et d'Oron

L'officier de l'état civil :
Alcal

No 487
 Flotiront
 et
 Huber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flotiront, William-Olivier
 célibataire
 technicien au téléphone
 originaire de Pévilard (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Pévilard le dix-neuf mars
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Ovide-Olivier Flotiront, agriculteur et de
Marie-Adèle née Flotiront, à Pévilard

2. Huber, Marie
 célibataire
 originaire de Gachnang (Thurgovie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le douze août
mil-huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Emile Huber, fonctionnaire postal et de
Marie-Louise née Balsiger, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Emile Huber, fonctionnaire postal, à Lausanne
 2. Lina Balsiger (d^{lle}), couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Pévilard,
le 9, et à Gachnang, le 10 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Pévilard et
Gachnang.

Les époux :

W. Flotiront
M. Flotiront

Les témoins :

Emile Huber
L. Balsiger

L'officier de l'état civil :

Alfred

Communiqué à l'état civil de Pévilard
et de Gachnang.

Registre des mariages A.

N^o 188
Crotta
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crotta, Robert-Charles _____
célibataire _____
instituteur _____
originaire de Saint-Barthélemy _____ domicilié à
Arissoules _____ né à
Pretigny-S^t Barthélemy le vingt-neuf octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
François-Edouard Crotta, décédé _____ et de
Louise-Julie-Augusta née Meylan, à Arissoules _____

2. Chevalley, Martha-Lydie _____
célibataire _____

originaire de Champtaux et Combremont-le-Petit _____ domiciliée à
aux Monts de Pully _____ née à
aux Monts de Pully _____ le deux juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Henri-Hules Chevalley _____ et de
Anna née Lavanchy, les deux aux Monts de Pully _____

Comme témoins :
1. Charles Dixens, secrétaire, à Lausanne
2. M^{me} Herta Dixens (M^{me}), ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Arissoules et à Pully, le 5, à
Pretigny-S^t Barthélemy, le 6, à Champtaux et à Com-
bremont-le-Petit, le 7 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
d'Yvonand _____

Les époux :

Robert Crotta
Martha Crotta

Les témoins :

Ch. Dixens
H. Dixens

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil d'Echal-
lens, d'Yvonand, de Combremont
le-Grand et de Pully.

N^o 409
 Marquet
 et
 Fenthorey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Marquet, Albert - Eugène**
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de **Dommarin** domicilié à
Lausanne né à
Olon le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Albert Marquet, agriculteur et de
Maline née Weiss, à Lausanne

2. **Fenthorey, Rose-Marguerite**
 célibataire
 lingère
 originaire de **Dompiere** domiciliée à
Lausanne née à
Dompiere le onze mai

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Louis-Henri Fenthorey, agriculteur et de
Maline née Dutoit, à Lausanne

Comme témoins :
 1. **Adolphe Gantin, huissier municipal, à Lausanne**
 2. **Emma Pointet, ménagère, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 18, à **Dommarin**, le
 20, à **Dompiere**, le 21 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
Lausanne, Dommarin et
Dompiere.

Les époux :

Marquet Albert.
Marquet Marguerite.

Les témoins :

Emma Pointet
Gantin

L'officier de l'état civil :

Rued

Communiqué à l'état civil de
Bottem et de Lucens.

Registre des mariages A.

No 490
Day
et
Currie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Day, Thomas-Davis _____

célibataire _____

avocat _____

originaire de New-York (Etats-Unis) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

La Nouvelle-Orléans (Etats-Unis) le dix février _____

_____ mil huit cent soixante-trois _____ fils de

Thomas-Davis Day _____ et de

Francis Helm Day née Helm, les deux décédés _____

2. Currie née Strittmatter, Minnie _____

veuve de Walter Jewett Currie, dès le 1^{er} mai 1912 _____

originaire de Ardsley (Etats-Unis) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

New-York _____ le vingt-six mars _____

_____ mil huit cent septante-cinq _____ fille de

John Strittmatter, décédé _____ et de

Barbara Strittmatter née Orth, à New-York _____

Comme témoins : 1. Eugénie Seabury (M^{lle}), à Lausanne

2. Rena Green (M^{me}), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24 septembre 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Déclarations de naissance des fiancés.

Acte de décès du premier mari de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Acte de publication de mariage à Lausanne.

Communiqué _____

Les époux :

Thomas-Davis Day
Minnie J. Day

Les témoins :

Rena J. Green
Eugénie R. Seabury

L'officier de l'état civil :

Mucel

N^o 491
Chevalier
et
Thonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier, Edouard
célibataire
employé aux C. F. F.
originaire de Champvent domicilié à
Lausanne né à
Esret-sous-Champvent le huit mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Edouard-Victor Chevalier, journalier et de
Elisa née Hesttler, à Esret-sous-Champvent

2. Thonney, Sophie
célibataire
blanchisseuse
originaire de Tulliers domiciliée à
Lausanne née à
Nézières le dix-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Abram Thonney, boucher et de
Hélène née Jordan, à Lausanne

Comme témoins :
1. Maurice Sigroz, machiniste, à Lausanne
2. Abram Thonney, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Champvent et
à Tulliers, le 28 avat 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Champvent et
Tulliers.

Les époux :

Chevalier Ed.
Chevalier Sophie

Les témoins :

M^r Sigroz Maurice
A. Thonney

L'officier de l'état civil :

Alouf

Communiqué à l'état civil de Champ-
vent, à Bathod, et de Nézières.

Registre des mariages A.

N^o 492
Cachin
et
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cachin, Henri
célibataire
électricien
originaire de Seigneux et Cerniaz domicilié à
Lausanne né à
Seigneux le vingt-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Eugène-Fritz Cachin, employé aux C. F. F. et de
Louise-Uline née Duttoit, à Seigneux

2. Bron, Emilie-Louise
célibataire
couturière
originaire de St Gaphorin (Lavaux) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Louis-Emile-Bron, décédé et de
Suzanne née Fournod, à Lausanne

Comme témoins :
1. Ernest Fournod, mécanicien, à Lausanne
2. Jules Pasquier, marichal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à St Gaphorin, le
6, à Seigneux et à Cerniaz, le 7 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, St Gaphorin, Seigneux
et Cerniaz.

Les époux :

Henri Cachin
Emilie Cachin

Les témoins :

Fournod Ernest
Pasquier Jules

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil de St Gaphorin, à Chexbres, et de Villarsel.

N^o 493
Echenard
et
Marcuard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Echenard, Vincent-Julien-Robert
célibataire
instituteur
originaire de Chevrel et Ormont-dessous domicilié à
Chabrey né à
Chevrel le huit mai
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Gustave-François Echenard, agriculteur et de
Louise-Hélène née Ternier, à La Pallaz, Lausanne

2. Marcuard, Elise-Luette
célibataire
ménagère
originaire de Grandcour domiciliée à
Chabrey née à
Grandcour le douze mai
mil-huit cent quatre-vingt-six fille de
Augustin Marcuard, agriculteur, à Grandcour et de
Marianne-Luette née Christinat, d'ici

Comme témoins :
1. François M... employé de bureau, à Lausanne
2. Théophile Siegenthaler, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chabrey, le 20, à Chevrel, Ormont-
dessous et Grandcour, le 22 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Constantine

Les époux :
Robert Echenard
Elise Echenard

Les témoins :
Théophile Siegenthaler
[Signature]

Communiqué à l'état civil de Villeneuve,
d'Ormont-dessous, de Constantine
et de Grandcour

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imprimé chez Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

No 494

Lanz

et
Zbinden

Par jugement du Tribunal du district d'Aarwangen, Beromünster en date du 23 décembre 1912 déclaré définitif et exécutoire le même jour, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le délai pendant lequel _____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 7 janvier 1913.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 10. 10. 1913.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Lanz, Friedrich dit Fritz

célibataire

ébéniste

originaire de Huttwil (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Scheren bei Langenthal le dix-sept février

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Friedrich Lanz, menuisier

et de

Anna-Maria Burri

2. Zbinden, Elise

célibataire

ménagère

originaire de Rüscheegg (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le seize février

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Gottlieb Zbinden, tailleur, à Lausanne

et de

Elisabeth née Furrer, sicutie

Comme témoins:

1. Gottfried Ramseyer, cafetier, à Lausanne

2. Jean Egli, papetier, à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Huttwil et à Rüscheegg, le 9 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Huttwil et Rüscheegg.

Les époux:

Fritz Lanz
Elise Lang

Les témoins:

Gottf. Ramseyer
Jean Egli

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Huttwil et de Rüscheegg.

N^o 495
Blöchle
et
Henrioud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blöchle, Alfred
célibataire
chef-monteur
originaire de Bâle domicilié à
Pottmingen né à
Bâle le dix octobre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
François-Charles Blöchle, maître-jardinier et de
Catherine née Schmidt, les deux à Pottmingen

2. Henrioud, Marie-Louise
célibataire
originaire de Belmont / Yverdon domiciliée à
Belmont née à
Ependes le dix-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Eugène Henrioud, agriculteur et de
Céline née Sassonnet, à Belmont

Comme témoins : } 1. Marcel Grim, agriculteur, à Belmont / Yv.
2. Aline Henrioud, M^{lle}, à Belmont / Yv.

Les publications ont eu lieu à Pottmingen, le 30, à Belmont, le 31 août, et à Bâle, le 1^{er} septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Pottmingen.

Les époux :
Alfred Blöchle
Marie Blöchle

Les témoins :
Marcel Grim.
Aline Henrioud

Communiqué à l'état civil de Bâle, de Pottmingen et de Belmont / Yv.

L'officier de l'état civil :
Alou

Registre des mariages A.

No 496
Oechslin
et
Gerbex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oechslin, Adolphe
célibataire
peintre en bâtiments
originaire de Schaffhouse domicilié à
Lausanne né à
Frido (Tessin) le quatre janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Frédéric Oechslin, décédé et de
Lionilde née Regassoni, à Zurich

2. Gerbex, Rose-Marie
célibataire
cuisinière
originaire de Fontaines, Lutry, St-Saphorin et Epaves domiciliée à
Tevy née à
Fontaines le cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
François-Gustave Gerbex, agriculteur, à Grandevent et de
Elisa née Giroud, décédée

Comme témoins :
1. César Gerock, charpentier, à Lausanne
2. Marie Ogay, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Fontaines, Lu-
truy, St-Saphorin et Tevy, le 18, à Schaffhouse et à Epaves,
le 19 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Fontaines, Lutry,
St-Saphorin, Tevy, Schaffhouse
et Epaves.

Les époux :

Adolphe Oechslin
Rose-Marie Gerbex

Les témoins :

César Gerock
Marie Ogay

L'officier de l'état civil :

Filard

Communiqué à l'état civil de Fiez de
Lutry, de St-Saphorin à Chevres de
Tevy, de Schaffhouse et de Cully.

N° 497
Bergamasco
et
Favre

Par décret du Grand Conseil du
8 Février 1928, Fernand Eugène
Alfred Bergamasco, désigné ci-contre,
lequel ayant rempli toutes les formalités
prescrites à cet effet, a été naturalisé
Vaudois et reçu au nombre des bour-
geois de la commune de
Lausanne.

Inscrit le 19 mars 1928

L'officier de l'état civil:

Lr Favre
69^{me} à Granges.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bergamasco, Fernand-Eugène-Alfred
célibataire
parquetier
originaire de Postua (Novare) Italie domicilié à
Lausanne né à
Genève le onze janvier
mil huit cent septante-sept fils de
Pierre-Paul Bergamasco et de
Lina née Stoller, décédée

2. Favre, Marie-Honorée-Gaspérine
célibataire
cuisinière
originaire de Granges (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Granges le dix janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Emile Favre, décédé et de
Adeline née Constantin, à Granges-Lens (Valais)

Comme témoins: 1. François Kristin, parquetier, à Lausanne
2. Alexandre Lorenz, parquetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Granges, le 27
avril 1913, et à Postua, le 7 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Granges et Postua,
autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département
de Justice et Police.

Les époux:

F. Bergamasco
G. Bergamasco

Les témoins:

F. Kristin
A. Lorenz

L'officier de l'état civil:

Favre

Communiqué à l'état civil de Granges
(Valais) et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 498
Brélar
et
Cerutti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brélar, Amand
célibataire
dessinateur
originaire de Lutry et Forcl _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le trois décembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
Henri-Alex Brélar, technicien _____ et de
Marie-Alice Perrin, sa femme, à Lausanne _____

2. Cerutti, Rose-Ardeiane
célibataire
originaire de Morgozzo (Novare), Italie _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Echallens _____ le treize septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
Charles-Ignace Cerutti, décédé _____ et de
Marie-Alice Prior, sa veuve, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Henri Tissinand, constructeur, à Ouchy
} 2. Julien Blanc, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Morgozzo, le 10 août 1913, à
Lausanne et à Lutry, le 9, et à Forcl, le 10 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Morgozzo, Lausanne, Lutry et
Forcl, avec certificat de capacité (Morgozzo).
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :
Amand Brélar
Rose Brélar
Les témoins :
Blanc
Tissinand

Communiqué à l'état civil de Lutry et
de Forcl et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
Aloué

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 499
Suter
et
Hodel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Suter, Hans
célibataire
communis aux C. F. F.
originaire de Oftringen (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Oftringen le cinq avril
mil huit cent soixante-huit fils de
Jakob Suter, décédé et de
Kerna-Maria née Ringier, à Lausanne

2. Hodel, Lucie-Elix
célibataire
originaire de Schwarzenegg et d'Unterlangenegg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Saint-Blaise le vingt-six septembre
mil huit cent septante-cinq fille de
Emile-Henri-Louis Hodel, horloger, à Neuchâtel et de
Sophie-Marie née Hodel, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jules Schinger, communis C. F. F., à Lausanne
2. Jules Fischer, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Oftringen et
à Schwarzenegg, le 5 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, à Oftringen et à
Schwarzenegg.

Les époux :

Jean Suter
Lucie Suter

Les témoins :

J. Schinger
J. Fischer

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil d'Of-
tringen et de Schwarzenegg.

N^o 500
Volet
et
Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Volet, Julien - Samuel**
veuf de Charlotte - Louise Thuvin dès le 14 août 1911
comptable
originaire de Thioleyres et Châtillons domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix juillet
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Jean - David Volet, facteur postal et de
Jenny née Favre, à Lausanne

2. **Dupont, Marguerite**
célibataire
ménagère
originaire de Puidoux et de Terey domiciliée à
Pully née à
Puidoux le vingt-trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
François Dupont, décédé et de
Marie - Louise née Margeriaz, à Puidoux

Comme témoins :
1. Léon Dupont, entrepreneur, à Pully
2. Emile Flückiger, marbrier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, aux Thioleyres,
à Châtillons, à Puidoux, à Terey et à Pully, le 18
septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée.
Pour l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 7, fol. 27.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Les Thioleyres, Châtillons,
Puidoux, Terey et Pully.

Les époux :
Julien Volet
Marguerite Volet

Les témoins :
L. Dupont
E. Flückiger

Communiqué à l'état civil d'Oron,
de St-Ephraïm, à Châbles, de Terey
et de Pully.

L'officier de l'état civil :
P. Morel

N° 501

Ochs

Wæber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ochs, Emile

célibataire

chef de cuisine

originaire de Dullier domicilié à

Lausanne né à

Hünningen (Alsace) le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Pierre-Julien-Jules Ochs, à Beinwil (Argovie) et de

Eugénie née Fayet, décédée

2. Wæber, Emma-Virginie

célibataire

originaire de Courtepin (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Courtépín le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Eugène Wæber, décédé et de

Anna-Marie née Haumartin, à Courtépín

Comme témoins :

1. Henri Bonjour, facteur, Les Avents

2. Otto Weber, cuisinier, à Montilier près Court.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Dullier, le 30 septembre 1913, et à Courtépín, le 1^{er} octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
actes de publication des mariages à Lausanne, Dullier et Courtépín.

Les époux :

Ochs
Wæber

Les témoins :

Bonjour Henri
Weber Otto

L'officier de l'état civil :

Fucel

Le 4 mai 1920, les nommés ci-dessus ont été reçus citoyens genevois, ressortissants de la commune des Eaux-Vives.
Lausanne, le 11 mars 1921.
L'officier de l'état civil :
Lucet.
Signé à l'état civil à Gingins, Barberêche et Genève (S.G.).

De la page du N. 21

Registre des mariages A.

N^o 502
Thomi
et
Rolli

Par jugement du Tribunal de
V. erthoud (Berne), rendu
en date du 28 juin 1926, déclaré
définitif et exécutoire le même
jour, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à — an., le
délai pendant lequel l
ne pourr — contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 28 juin 1926.

L'officier de l'état civil:

L. Frauy

R. du 29.26.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Thomi, Fritz

célibataire

directeur de fabrique

originaire de Oberburg (Berne)

domicilié à

actuellement à Langenthal (Berne)

né à

Langenthal le dix juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

Johann-Friedrich Thomi, directeur

et de

Marie-Polina nie Schaad, à Langenthal

2. Rolli, Hilda-Elisabeth-Gemaine

célibataire

originaire de Uetendorf (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le vingt-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Friedrich Rolli

et de

Jda-Elisabeth nie Plattner, à Lausanne

Comme témoins:

1. Frédéric Rolli, négociant, à Lausanne

2. François Rolli, négociant, à Paulieu (Côte d'Or), France

Les publications ont eu lieu à Langenthal, le 9, à Oberburg et
Thierachern, le 10, et à Lausanne, le 11 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de
Langenthal.

Les époux:

Thomi
H. Rolli

Les témoins:

F. Rolli

Frauy

L'officier de l'état civil:

Frauy

Communiqué à l'état civil d'Ober-
burg, de Langenthal et de
Thierachern.

N^o 503
 Harms
 Affolter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Harms, Paul-Johann-Friedrich
 célibataire
 jardinier
 originaire de Bredentin (Becklenbourg - Schwyz) domicilié à
 Lausanne né à
 Bredentin le vingt-neuf octobre
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Johann-Boachim-Heinrich-Christian Harms et de
 Marie-Friedrike-Johanna née Holz, à Wismar

2. Affolter, Anna-Emilie
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Leuzigen (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le trente octobre
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Frédéric Affolter, cafetier, à Leuzigen et de
 Anna-Elisabeth née Gottier

Comme témoins :
 1. Emile Fieuz, commis de bureau, à Lausanne
 2. Alois Meyer, dominateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Leuzigen, le 27, à
 Bredentin, le 28 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Leuzigen et Bre-
 dentin.
 Certificat de capacité.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de
 Justice & Police.

Communiqué à l'état civil de Orsch et
 à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Paul Harms
 et
 Emilie Harms.

Les témoins :

Meyer
 Fieuz

L'officier de l'état civil :

Meyer

Registre des mariages A.

N^o 504
Favrat
et
Favrat

16-12/14
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favrat, Louis-Samuel
veuf de Caroline - Emma Chapuis dès le 29 mars 1913
ouvrier de ville
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois mai
mil huit cent septante-trois fils de
Jean-Daniel Favrat et de
Jeanne-Louise Barras, les deux décédés

4-12-3
2. Favrat, Emilie-Henriette
célibataire
cuisinière
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Henri-David Favrat, menuisier, à Lausanne et de
Emilie-Henriette Pudet, décédée

Comme témoins : 1. Louis Tache-Pettequin, ouvrier de ville, à Lausanne
2. Gustave Bezoucon, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Acte de publication de mariage à
Lausanne.

Les époux :
Louis Favrat
Emilie Favrat

Les témoins :
Louis Tache Pettequin
Gustave Bezoucon

Communiqué

L'officier de l'état civil :
Fucet

N^o 505
Grandillo
Iseglia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandillo, Costantino - Enrico
veuf de Bernice Nota, dès le 30 mars 1907
musicien
originaire de Milan (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Milan le trente avril
mil huit cent septante-trois fils de

Raffaele Grandillo et de
Giuseppina Nicoccioni, sa femme, décédée

2. Iseglia, Emma - Margherita
célibataire
musicienne

originaire de Settimo Torinese (Turin), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Settimo Torinese le dix-huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Pietro Iseglia, musicien, à Augsburg (Allemagne) et de
Caterina Pello, décédée

Comme témoins : 1. Joseph Recchia, musicien, à Lausanne
2. Attilio Silvestri, musicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Milan et à
Settimo Torinese, le 31 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Milan et Settimo
Torinese, avec certificats de capacité.
Acte de décès de la première femme
du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justitia et Police.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en deux exemplaires).

Les époux :

Costantino Grandillo
Emma Grandillo

Les témoins :

Giuseppe Recchia
Silvestri Attilio

L'officier de l'état civil :

Paul

Registre des mariages A.

N^o 506
Lavanchy
Isabel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy, Henri-Samuel
célibataire
relieur-magasinier d'imprimerie
originaire de Lutry et de Forcl _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le deux novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
Louis-Olivier Lavanchy, charpentier _____ et de
Anne-Marie nie Brunner, à Lausanne _____

2. Isabel, Adèle-Fanny
célibataire
ménagère
originaire de Ormont-dessus _____ domiciliée à
rue Diablerets - Ormont-dessus _____ née à
rue Diablerets _____ le vingt-un novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
Edouard-Auguste Isabel, agriculteur _____ et de
Marie-Sophie nie Fernet, à Ormont-dessus _____

Comme témoins :
1. Auguste-Edouard Isabel, agriculteur, à Ormont-dessus
2. Emile Lavanchy, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Lutry et à
Ormont-dessus, le 29, et à Forcl, le 30 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Ormont-
dessus et Forcl.

Les époux :

H. Lavanchy
Fanny Lavanchy

Les témoins :

Huguste Isabel
Emile Lavanchy

L'officier de l'état civil :

Alce

Communiqué à l'état civil de Lutry,
d'Ormont-dessus et de Forcl.

N^o 507
Cruchaud
et
Roulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cruchaud, Eugène

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Fontaines (Vaud) domicilié à

Lutry né à

Fontaines le vingt-cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Gustave Cruchaud, décédé et de

Hélène nie Cruchet, en veuve, à Lutry

2. Roulet, Renie

célibataire

sans profession

originaire de Fontaines domiciliée à

Lausanne née à

Fontaines le trente-un mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jules-Samuel Roulet, décédé et de

Marie-Louise Perottet, actuellement dame Bellay, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alfred Bellay, employé postal, à Lausanne

2. Francis Fretuz, vigneron, à Rivaz

Les publications ont eu lieu à Lutry, le 12, à Fontaines, le 14, et à Lausanne, le 16 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Lutry.

Les époux :

Eugène Cruchaud
Renie Cruchaud

Les témoins :

Bellay Alfred
Fretuz

Communiqué à l'état civil de Fiez et de Lutry.

L'officier de l'état civil :

Alard

Registre des mariages A.

N^o 508
Margot
Vauthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margot, Robert-Oscar
célibataire
peintre en bâtiments
originaire de Ste Croix domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatre février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Eduard-Jacob-Charles Margot, relieur et de
Elisabeth née Ochsenbein, à Lausanne

2. Vauthey, Lydie
célibataire
cuisinière
originaire de Sugnons domiciliée à
Lausanne née à
Sugnons le quinze novembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Céli Vauthey, décédé et de
Elix née Rodière, à Sugnons

Comme témoins :
1. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne
2. Henri Vauthey, agriculteur, à Daillens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Ste Croix,
aux Granges-de-Ste Croix et à Sugnons, le 5 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ste Croix, Granges-
de-Ste Croix et Sugnons.

Les époux :

R. Margot
Lydie Margot

Les témoins :

E. Dubois
Henri Vauthey

Communiqué à l'état civil de Ste
Croix et de Fey.

L'officier de l'état civil :

Alced

N^o 509
Baugin
et
Monneron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baugin, Eugène - Jean
célibataire

employé de banque

originaire de Argenteuil (Seine et Oise), France domicilié à

Lausanne né à

Argenteuil le onze novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Octave - François - Joseph Baugin, décédé et de

Léontine - Adèle - Marie Lesieur, à Argenteuil

2. Monneron, Marcelle - Marie - Célestine
célibataire

originaire de Murist (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Arnold - Alexandre Monneron, directeur de banque à Lausanne et de

Eugénie - Louise née Huguet, sans domicile connu

Comme témoins : 1. Robert Marion, musicien, à Lausanne

2. Alphonse Riondel, dessinateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Argenteuil, le 27,
et à Murist, le 29 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication des mariages à

Lausanne, Argenteuil et Murist.

Acte de décès du père du fiancé.

Consentement de la mère du fiancé.

Consentement du père de la fiancée et

déclaration municipale.

Certificat de capacité.

Autorisation du Conseil et permis de mariage.

Communiqué à l'état civil de Murist

et à la Chancellerie d'Etat à

Lausanne.

Les époux :

Baugin
Marcelle Baugin

Les témoins :

R. Marion
Riondel

L'officier de l'état civil :

Mucel

Registre des mariages A.

N^o 510
Saugy
et
Barrand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saugy, Henri-François _____

célibataire

jardinier

originaire de Rougemont _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Romanet Lausanne _____ le premier septembre

_____ mil-huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Jean-François-Louis Saugy, agriculteur _____ et de

Henriette Fanny née Rebameuf, à Romanet _____

2. Barrand, Louise _____

célibataire

femme de chambre

originaire de Busigny et Villars-Tiercelin _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Cheseaux _____ le seize avril

_____ mil-huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Albert-Louis-Alfred Barrand, agriculteur _____ et de

Louise-Emma née Voz, à Cheseaux _____

Comme témoins :

1. Eugène Cucher, inspecteur T. L., à Lausanne

2. Jean Belet, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Rougemont
et à Busigny & Voz, le 27, et à Villars-Tiercelin, le 28
septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Rougemont, Busigny
et Villars-Tiercelin.

Les époux :

François Saugy

Louise Saugy

Les témoins :

E. Cucher

Jean Belet

L'officier de l'état civil :

A. Maul

Communiqué à l'état civil de Rou-
gemont, de Busigny et de Pot-
tens.

N^o 511
 Holzleitner
 et
 Meichtry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Holzleitner, Franz
 célibataire
 cordonnier
 originaire de Rüstorf (Töcklabruck), Autriche domicilié à
 Lausanne né à
 Mitterbergholz le vingt-neuf octobre
 mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
 Franz Holzleitner, décédé et de
 Franciske née Berger, à Rüstorf

2. Meichtry, Maria
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Erschmatt (Valais) domiciliée à
 Lausanne née à
 r/ Leuk (Valais) le dix-neuf juillet
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Augustin Meichtry et de
 Antonia née Bathieu, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Camille Calame, maître de pension, à Lausanne
 2. Jean César, maître bottier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Erschmatt, le 10,
 et à Rüstorf, le 18 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Erschmatt et Rüstorf.
 Certificat de capacité.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de
 Justice et Police.

Communiqué à l'état civil d'Erschmatt
 et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Franz Holzleitner
 Marie Holzleitner

Les témoins :

C. Calame
 Jean César

L'officier de l'état civil :

Fucel

N^o 512
Maillard
et
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Charles-Frédéric

célibataire

scientifique

originaire de Chesalles sur Oron et Dullit domicilié à

Fey né à

Yverne le dix octobre

mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de

Daniel-Frédéric Maillard, usinier et de

Julie-Henriette Grosjean, à Fey

2. Curchod, Marie

célibataire

ménagère

originaire de Dommarin et Montaubion - Chardonnay domiciliée à

Dommarin née à

Dommarin le cinq février

mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de

Julien Curchod, agriculteur et de

Adèle-Henriette née Curchod, à Dommarin

Comme témoins : 1. François Jaquet, négociant, à Lausanne

2. Henri Curchod, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fey et Dommarin, le 11, à Montaubion - Chardonnay et Chesalles, le 12, et à Dullit, le 13 septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Fey.

Les époux :

Chs Maillard
Marie Maillard

Les témoins :

Henri Curchod
Jaquet

L'officier de l'état civil :

Maillard

Communiqué à l'état civil d'Oron, de Gilly, de Fey, de Bottem et de St-Cinget.

N^o 513

Bew

et Emmel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bew, James-Thomas

célibataire

employé

originaire de Cheltenham (Gloucester), Angleterre domicilié à

Ben-Port, canton de Planches né à

Cheltenham le vingt décembre

mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de

James-Thomas Bew et de

Emily-Jane nee Nutt, à Derby

2. Emmel, Malina-Redwiga

célibataire

sans profession

originaire de Russie (Varsovie) domiciliée à

Bex née à

Varsovie le vingt mai

mil-huit cent quatre-vingt-sept fille de

Gustave Emmel, décédé et de

Agnes-Marie nee Pilitowska, à Bex

Comme témoins : 1. Walter Rentsch, Directeur du bureau Cook, à Montreux
2. Thadée Emmel, ingénieur, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Bex, le 16, et à Montreux, le 18 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Montreux.

Les époux :

James Thomas Bew
Malina Redwiga Bew.

Les témoins :

W. Rentsch
Th. Emmel

Communiqué à l'état civil de Montreux et de Bex.

L'officier de l'état civil :

A. Meret

Registre des mariages A.

N^o 514
Bertino
Venturelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertino, Giovanni - Paolo - Tommaso

célibataire

menuisier

originaire de Turin (Italie) domicilié à

Lausanne né à

Turin le trente-un octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Giovanni Bertino, menuisier, à Turin et de

Maria Cavallero, sa femme

2. Venturelli, Ines

célibataire

couturière

originaire de Fabriano (Ancona), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Fabriano le vingt-six août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Sante Venturelli, cordonnier, à Lausanne et de

Maria Calisti, sa femme

Comme témoins : 1. Amleto Presdocimi, menuisier, à Lausanne

2. Virgile Guaglia, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Turin, le 10, et à Fabriano, le 11 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.

Consentements des parents de la fiancée.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Turin et Fabriano, avec

l'autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département

de Justice et Police.

Les époux :

Bertino Giovanni

Bertino Ines

Les témoins :

Guaglia Virgile

Amleto Presdocimi

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en deux exemplaires).

N^o 515
 Voulez
 et
 Margot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Voulez, Charles-Samuel
 célibataire
 charron
 originaire de Aigle domicilié à
Lausanne né à
Boze le huit février
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Charles Voulez, décédé et de
Fanny-Julie née Michoud, à Lausanne

2. Margot, Anna
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Ste Croix domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze février
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Benoît-Charles Margot, serrurier et de
Hélène-Anna née Schornborn, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Charles-Samuel Margot, serrurier, à Lausanne
 2. Miles Amiguet, journalier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Ste Croix, le 19, aux
Granges-de-Ste Croix et à Aigle, le 20 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Consentement des parents de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ste Croix, Granges-de-
Ste-Croix et Aigle.

Les époux :

Charles Voulez
M^{me} Anna Voulez

Les témoins :

Ch. Benoît Margot
J. Amiguet

L'officier de l'état civil :

Alcal

Communiqué à l'état civil de Ste
Croix et d'Aigle.

Registre des mariages A.

N^o 516
Cherix
Sutter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherix, Aimé - Auguste _____

célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Pex _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Clavens (Châtelard) _____ le dix-sept mai _____

_____ mil-huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Henri-Auguste-Louis Cherix, chef de district _____ et de

Héloïse-Julie née Raymond, dédicée _____

2. Sutter, Salomé - Sophie _____

célibataire _____

lingère _____

originaire de Strasbourg (Alsace) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Strasbourg _____ le vingt-cinq novembre _____

_____ mil-huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de

Nichel Sutter, contre-maître _____ et de

Caroline née Kientz, à Strasbourg _____

Comme témoins : 1. Nichel Sutter, contre-maître, à Strasbourg _____

2. Ernest Berthoud, chauffeur d'auto, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Pex, le 18,

et à Strasbourg, le 26 septembre 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Pex et Strasbourg.

Certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Pex

et à la Chancellerie d'Etat à

Lausanne _____

Les époux :

Cherix Aimé

Salomé Cherix

Les témoins :

Berthoud Ernest

Nichel Sutter

L'officier de l'état civil :

Alced

N^o 517
Uhlmann
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Uhlmann, Johann-Georges
célibataire
boulangier
originaire de Tettwang (Wurtemberg) domicilié à
Lausanne né à
Tettwang le huit août
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Xavier Uhlmann, agriculteur et de
Elisabeth née Biggöe, à Tettwang

2. Rochat, Julia-Alice
célibataire
cuisinière
originaire de L'Abbaye et du Lieu domiciliée à
Lausanne née à
Apples le vingt-avril
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Jules-François Rochat, agriculteur et de
Alice-Fanny née Favre, à Apples

Comme témoins :
1. Jules Rochat, agriculteur, à Apples
2. Reinhold Bidlingmaier, charcutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tettwang, le 8, à Lausanne, le 16,
à L'Abbaye et au Lieu, le 18 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Tettwang, Lausanne L'Abbaye
et L'Abbaye
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Les époux :

Joh. Georges Uhlmann
Julia Uhlmann

Les témoins :

Jules Rochat
Reinhold Bidlingmaier

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye
et du Lieu, et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Par décision du 14
septembre 1916, le Grand
Conseil du canton de Berne
a accordé la naturalisation
bernoise aux époux mentionnés
ci-dessus, qui ont en même
temps acquis le droit de
bourgeoisie de la commune
de Penchaysalle (Berne).

Lausanne, le 2 novembre 1916
L'officier de l'état civil:
Fucet

69^{me} à l'état civil du territoire
de l'Abbaye et du Lieu

Révisé le 14.10.16.

Registre des mariages A.

N^o 518
Echenard
et
Corboz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Echenard, Lucien-Alexandre
divorcé de Françoise-Augustine Nauvis, dès le 11 février 1896
machiniste

originaire de Chesel et Ormont-dessous _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Chesel _____ le neuf août _____
_____ mil huit cent seize _____ fils de

Jean-Jules Echenard _____ et de
Louise nie Cecot, les deux décédés

2. Corboz, Marie-Hélène
célibataire

originaire de Lausanne et du Mont _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Monthorand Lausanne le neuf mai _____
_____ mil huit cent soixante-sept _____ fille de

Louise-Susanne Corboz nie Bertruy, décédée _____ et de

Comme témoins : { 1. Henri-Félix Echenard, huissier, à Lausanne
2. François Jaquet, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Chesel, Ormont-
dessous et Le Mont, le 6 octobre mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
mention du divorce.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chesel, Ormont-
dessous et Le Mont.

Les époux :

Echenard Lucien
Hélène Echenard

Les témoins :

Félix Echenard
Jaquet

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil de Ville-
neuve, d'Ormont-dessous et de
Romanel à Pully.

Registre des familles vol. 28 fol. 263

N^o 519
 Jaumin
 et
 Cordey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaumin, Louis-François
 célibataire
 garçon laïc
 originaire de Fey domicilié à
Lausanne né à
Fey le dic-sept janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Reine Jaumin, à Fey et de

2. Cordey, Elisa
 célibataire
 minagée
 originaire de Chapelle / Maudon domiciliée à
Fey née à
Chapelle le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jean-Héli Cordey, tailleur et de
Lina née Perhud, à Fey

Comme témoins : } 1. Jules Bettes, cafetier, à Lausanne
 } 2. Ulysse Amy, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Fey et à
Chapelle, le 22 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à Lausanne, Fey et Chapelle.

Les époux :

Louis Jaumin
Elisa Jaumin

Les témoins :

Jules Bettes
Ulysse Amy

L'officier de l'état civil :

Alced

Communiqué à l'état civil de Fey et
 de S. Cierges.

Registre des mariages A.

N^o 520
 Voruz
 Fischer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Voruz, Marcel-Louis**
 célibataire
 apprenti
 originaire de Neudon domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre décembre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Georges-Albert Voruz, décédé et de
 Mary-Pauline-Cécile née Oulwai, à Lausanne

2. **Fischer, Louise-Marie-Wilhelmine**
 célibataire
 couturière
 originaire de Dietikon (Zürich) domiciliée à
Lausanne née à
Zürich le six mai
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Johann-Melchior Fischer, négociant et de
 Maria-Constantine-Louise née Trucco, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Louis Oulwai, chef de service postal, à Lausanne
 2. Jean Fischer, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 septembre, à
Neudon et à Dietikon, le 2 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
 Consentement des parents de la fiancée
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Neudon et Dietikon.

Les époux :

M. Voruz
 L. Voruz

Les témoins :

L. Oulwai
 Jean Fischer

L'officier de l'état civil :

Mucet

Communiqué à l'état civil de Neudon et de Dietikon.

N^o 521
Boulaz
Félix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulaz, Louis-Auguste
célibataire
infamier
originaire de Romainmôtier et de Premier domicilié à
Lausanne né à
Pailly le vingt-quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Auguste Boulaz, employé de bureau et de
Fanny née Chevalier, sa femme, à Vevey

2. Félix, Rose
célibataire
originaire de La Rogivue domiciliée à
La Chaux-de-Fonds née à
La Rogivue le onze février
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Abram-Frédéric Félix, décédé et de
Eugénie née Dorat, sa veuve, à La Rogivue

Comme témoins :
1. Alois Emery, commissionnaire n^o 35, à Lausanne
2. Constant Laurent, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Romainmôtier, à Premier et à La Chaux-de-Fonds, le 30 septembre 1913, et à La Rogivue, le 1^{er} octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Promesse de mariage de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Romainmôtier, Premier,
La Chaux-de-Fonds et La Rogivue.

Les époux :
Louis Boulaz
Rose Boulaz
Les témoins :
Constant Laurent
Alois Emery C. p. n^o 35

Communiqué à l'état civil de Romainmôtier, de La Chaux-de-Fonds et de Palézieux.

L'officier de l'état civil :
Gued

Registre des mariages A.

N^o 522
Aeschbacher
et
Francfort

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeschbacher, Samuel
veuf de Marie-Louise Böhni, dès le 1^{er} août 1912
technicien à la Direction des Travaux
originaire de Seedorf (Berne) domicilié à
Lausanne né à

aux Planches le sept novembre
mil huit cent soixante-deux fils de
Samuel Aeschbacher et de
Hortense née Monod, les deux décédés

2. Francfort née Bolomey, Louise
veuve en 2nd nous de Jules-Friedrich Francfort, dès le 4 mai 1912
lingère
originaire de Begnins domiciliée à
Lausanne née à

Lutry le premier janvier
mil huit cent septante-cinq fille de
César Bolomey et de
Marie-Anne née Blanc, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Pierre Reber, demeurant à Lausanne
2. Charles Capri, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Seedorf et à
Begnins, le 12 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Pour l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 42, fol. 104.
Pour l'acte de décès du deuxième mari
de la fiancée, voir vol. 42, fol. 61.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Seedorf et Begnins.

Communiqué à l'état civil de
Seedorf et de Begnins.

Les époux :

Aeschbacher
Louise Aeschbacher

Les témoins :

Ch. Capri
P. Reber

L'officier de l'état civil :

Fucet

N^o 523
Chable

Dubois dit Cosandier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chable, Maurice-Daniel**
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Vaugondry (Vaud) et de Bôle (Neuchâtel) domicilié à Lausanne né à Bôle le vingt-six juin mil huit cent quatre-vingt-huit fils de Félix-Auguste-Daniel-Henri Chable, négociant, à Bôle, et de Lina-Henri-Nathilde née Delacuisse, décédée

2. **Dubois dit Cosandier, Rosa-Caroline**
 célibataire
 originaire de La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Les Planchettes domiciliée à Lausanne née à aux Eplatures le cing octobre mil huit cent quatre-vingt-dix fille de Jules-Albert Dubois dit Cosandier, décédé et de Caroline-Pophie-Nathilde-Madeleine-Rosalie née Léopold

Comme témoins :
 1. Charles-Gustave Dubois, horloger, à Lausanne
 2. Ernest-Henri Bernard, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Bôle, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Les Planchettes, le 27, et à Vaugondry, le 28 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à Lausanne, Bôle, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Planchettes et Vaugondry.

Les époux :
M. Chable
R. Chable

Les témoins :
Dubois
Bernard

Communiqué à l'état civil de Bôle, de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de Planchettes et de Champagne.

L'officier de l'état civil :
Muel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 524
Kermann
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kermann, Jacques-Emile-Walter
célibataire
chauffeur aux C.F.F.
originaire de Rohrbach (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Berne le vingt-un octobre
mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Emile-Auguste Kermann, chef de train, à Délémont et de
Anna-Isabella née Glavel, d'ici

2. Müller, Rosine
célibataire
cuisinière
originaire de Sigriswil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
La Ferrière (Berne) le seize juin
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de
Edouard Müller, d'ici et de
Laur-Lina née Klopferstein, aux Brenets

Comme témoins :
1. John Perriaz, facteur postal, à Lausanne
2. Charles Accoud, commissionnaire n^o 11, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Rohrbach et
à Sigriswil, le 18 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Rohrbach et
Sigriswil.

Les époux :
Emile Kermann
Rosine Kermann

Les témoins :
John Perriaz
Ch. Accoud

Communiqué à l'état civil de Rohrbach et de Sigriswil.

L'officier de l'état civil :
F. Noel

N^o 525
 Griboulard
 et
 Giraudel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Griboulard, Louis-Charles-Henri
 célibataire
 professeur
 originaire de Paris (2^e arr^t) domicilié à
Lausanne né à
Paris le vingt-cinq juin
mil huit cent soixante-trois fils de
Charles-Auguste Griboulard et de
Mortense-Apolline-Isabelle Devalois, décédés

2. Giraudel, Blanche-Jeanne-Charlotte
 célibataire
 professeur
 originaire de Paris (9^e arr^t) domiciliée à
Lausanne née à
Paris le seize juillet
mil huit cent soixante-quatorze fille de
Arène-Albain Giraudel et de
Armandine Gélérin, décédés

Comme témoins :
 1. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne
 2. François Ramblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Paris (2^e et 9^e arr^t), le 20, et à
Lausanne, le 16 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Paris (2^e et 9^e arr^t) et Lau-
sanne.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Griboulard
Louis-Charles-Henri

Les témoins :

Gantin
Ramblanc

L'officier de l'état civil :

Purol

N^o 526
Zraggen
et
Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zraggen, Albin

célibataire

tailleur

originaire de Guettnellen (Uri) domicilié à

Lausanne né à

Guettnellen le dix-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Albin Zraggen et de

Marie-Berthe née Beier, décédée

2. Crausaz, Elise-Berthe

célibataire

originaire de Frey domiciliée à

Fayenne née à

Villargis le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Charles Crausaz, charcutier et de

Léa née Couroud, à Fayenne

Comme témoins :

1. Théophile Zbinden, tailleur, à Lausanne

2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Frey et à Fayenne, le 12, et à Guettnellen, le 13 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Frey, Fayenne et
Guettnellen.

Les époux :

Zraggen Albin
Zraggen Elise

Les témoins :

G. Zbinden
A. Gantin

L'officier de l'état civil :

Muret

Communiqué à l'état civil de Frey,
de Fayenne et de Guettnellen.

N^o 527
Dallinge
et
Badel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dallinge, Eugène - Ami**
 célibataire
 Charpentier - menuisier
 originaire de **Saubraz** domicilié à
Saubraz né à
Saubraz le **seize avril**
 mil-huit cent huitante-quatre fils de
Emile-Alexis Dallinge, charpentier et de
Anna née Héteaux, à Saubraz

2. **Badel, Marie-Elix**
 célibataire
 cuisinière
 originaire de **Longjumeau** domiciliée à
Lausanne née à
St-Oyens le **neuf septembre**
 mil-huit cent huitante-quatre fille de
Marc-Jules Badel et de
Céline-Amélie née Renaud, décédée

Comme témoins :
 1. **Emile Dallinge, menuisier, à Lausanne**
 2. **Emile Simone, cimenteur, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Saubraz**, le **29**, à **Lausanne**, le
30 septembre, et à **Longjumeau**, le **1^{er} octobre 1913**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **vingt-cinq octobre mil neuf cent treize**

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Gimel

Les époux :

Eugène Dallinge
Elisa Dallinge

Les témoins :

Emile Simone
Emile Dallinge

Communiqué à l'état civil de **Gimel**
 et de **Longjumeau**

L'officier de l'état civil :

Alcega

Registre des mariages A.

N^o 528
Perrin
et
Pahud

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin, Henri-Aimé
célibataire
agriculteur
originaire de Pailly domicilié à
Pailly né à
Pailly le dix juin
mil huit cent septante-neuf fils de
Constant Perrin, agriculteur et de
Fanny nie Recordon, à Pailly

2. Pahud, Louisa
célibataire
ménagère
originaire de Oyens domiciliée à
Oyens née à
Oyens le cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Emile Pahud, agriculteur, à Oyens et de
Susanne-Louise nie Bovay, d'ici

Comme témoins : 1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne
2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pailly, le 8, et à Oyens, le 10
octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Lausanne.

Les époux :

Henri Perrin

Louisa Perrin

Les témoins :

H. Bocion

A. Gantin

L'officier de l'état civil :

P. Morel

Communiqué à l'état civil de
Lausanne et de St-Cierges.

N^o 529
Tornare
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Tornare, Alphonse - Claude**
veuf en 2^{ème} noces de Augusta Peron née Bagnol, dès le 18 mars 1913
télégraphiste
originaire de Alterswyl (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Bulle le cinq juillet
mil huit cent cinquante-sept fils de
Marcques - Philippe Tornare et de
Marie - Laurette née Cardinaux, décédée

2. **Blanc née Rumo, Augustine - Emilie**
veuve de Alfred - Louis Blanc, dès le 9 décembre 1912
négociante
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux septembre
mihuit cent soixante-deux fille de
Catherine - Philomène Rumo, décédée et de

Comme témoins : 1. Henri Dubosson, inspecteur-adjoint des boucheries,
2. et Jules Ferrati, négociant, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, et à Alterswyl, le 10 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne et à Alterswyl.
Pour l'acte de naissance de l'épouse, voir vol. 15, fol. 155.
Pour l'acte de décès de la 2^e femme de l'épouse, voir vol. 43, fol. 121.
Pour l'acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse, voir vol. 42, fol. 353.
Communiqué à l'état civil d'Alterswyl

Les époux :
A. Tornare
Emilie Tornare
Les témoins :
H. Dubosson
Jules Ferrati
L'officier de l'état civil :
F. Haefliger

Registre des mariages A.

N^o 530
Dresti
et
Besana

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dresti, Tomaso - Ambrogio
célibataire
maçon
originaire de Guero (Novare), Italie domicilié à
Lausanne né à
Guero le quatorze décembre
mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de
Battista Dresti, décédé et de
Giovanna née Finetti, à Guero

2. Besana, Maria-Maddalena
célibataire
ménagère
originaire de Caluso (Novare) Italie domiciliée à
Lausanne née à
Caluso le dix-huit septembre
mil-huit cent quatre-vingt-deux fille de
Patolomuo Besana, agriculteur et de
Maria née Binoggio, à Caluso

Comme témoins :
1. Angeline Lanini, ménagère, à Lausanne
2. Maria Bianchetti, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19 août, à Guero
et à Caluso, le 7 septembre 1843

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Guero et Caluso,
avec certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département
de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (2 exemplaires).

Les époux :

Dresti Tomaso

Dresti Marie

Les témoins :

Lanini Angeline

Bianchetti Maria

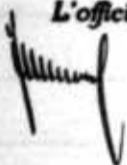
L'officier de l'état civil :

Alced

N^o 531
Pahud
 et
Bovey

Par jugement du Tribunal du
 district de Lausanne, rendu
 en date du 5 juillet 1934,
 déclaré définitif et exécutoire le 12
 juillet 1934. Le mariage inscrit
 ci-contre a été dissous par le divorce.
 Lausanne, le 8 août 1934.

L'officier de l'état civil:



Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pahud, Henri-Jules-Adolphe**
 célibataire
 commerçant
 originaire de **Pioley-Magnoux** domicilié à
Lausanne né à
Prilly le vingt-quatre décembre
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jules-Auguste-Abram Pahud, agriculteur et de
Adélaïde-Marguerite née Heberny, sa femme, à Prilly

2. **Bovey, Elisa-Emma**
 célibataire
 sténodactylographe
 originaire de **Chaniaz** domiciliée à
Lausanne née à
aux Eaux-Vives (Genève) le vingt-huit novembre
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Pierre-Louis Bovey, marchand-grainier et de
Denny-Lina Belloud, sa femme, à Lausanne

Comme témoins :
 1. **Léon Rod, sous-secrétaire, à Lausanne**
 2. **Alice Rod (L^{me}), à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 25, à Pioley-Magnoux et à Chaniaz, le 27 septembre 1933**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à **Lausanne, Pioley-Magnoux**
 et **Chaniaz**.

Les époux :

Pahud
Elisa Pahud

Les témoins :

Rod
Alice Rod

L'officier de l'état civil :

Rod

Communiqué à l'état civil de
Colondin, à Donneloye.

Registre des mariages A.

N^o 532
Dario
Gauthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dario, Pierre
veuf de Josephine-Justine Frossard née Besso, dès le 15 mai 1913
restaurateur
originaire de Moncalvo (Alexandria), Italie domicilié à
Lausanne né à
Lorey le treize mai
mil huit cent soixante-quatre fils de
Charles Dario, ancien cordonnier et de
Firolinda née Chiabrera, à Lausanne

2. Gauthey, Lina-Anna
célibataire
modiste
originaire de L'Abergement domiciliée à
Peseux (Neuchâtel) née à
Châbles (Fribourg) le dix janvier
mil huit cent septante-un fille de
Charles-Henri Gauthey, décédé et de
Anne-Marguerite née Gutmann, à Peseux

Comme témoins :
1. Alfred Arn, marchand de vin, à Lausanne
2. Lucie Gauthey, orthopédiste, à Peseux

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Peseux, le 19 août,
à L'Abergement, le 21 août, et à Moncalvo, le 14 septem-
bre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte du premier mariage du fiancé.
Acte de décès de la première femme du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Peseux, L'Abergement et
Moncalvo.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis du Département de Justice & Police.
Communiqué à l'état civil de Peseux,
de Lignoralles, et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Pierre Dario
Lina Dario

Les témoins :

Alf Arn
M^e Gauthey

L'officier de l'état civil :

Alfred

N^o 533
Brulhart
et
Descloux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brulhart, Louis-Joseph
célibataire
tailleur pour dames
originaire de Alterswyl (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Marly-le-Grand le cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Joseph-Dominique Brulhart, tailleur, à Marly-le-Grand et de
Anne-Philomène née Helffer, décédée.

2. Descloux, Lina
célibataire
couturière
originaire de Echallens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Echallens le vingt-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Cyrille-Louis-Edouard Descloux, agriculteur, à Echallens et de
Marie-Madeline née Ruffieux, ménagère, à Riatz.

Comme témoins :
1. Albert Aeberscher, fabricant de plaques-adresses, à Vevey
2. Joseph Brülhart, marchand-tailleur, à Marly.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Alterswyl, le 8, et
à Echallens, le 9 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Alterswyl et Echallens.

Les époux :

Louis Brulhart
Lina Brulhart

Les témoins :

Joseph Brülhart
Alb. Aeberscher

L'officier de l'état civil :

Maur

Par jugement du Tribunal de
distric. de Lausanne, rendu
en date du 4 décembre 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 25 février
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 27 février 1925
L'officier de l'état civil:

U. Prally

No 534
Klauss
Fünfgeld

1. 30
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Klauss, Frédéric-Maurice-Alfred
célibataire
coiffeur
originaire de Berlin (Prusse) domicilié à
Lausanne né à
Berlin le vingt-six août
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Frédéric-Gustave Klauss, ancien restaurateur et de
Anna-Louise-Nola née Pless, à Berlin

2. Fünfgeld, Frieda
célibataire
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Fribourg le vingt-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Geaphin Fünfgeld, décédé et de
Thérèse née Lieber, à Lausanne

Comme témoins : 1. François Quaderset, mécanicien-dentiste, à Lausanne
2. Charles Fünfgeld, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, et à Berlin, le 30 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Berlin.
Certificat de capacité en faveur du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Témoins de mariage du Département
de Justice et Police.

Les époux :
Alfred Klauss
Frieda Pless

Les témoins :
Ch. Fünfgeld
Fr. Quaderset

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne

L'officier de l'état civil :
Guérol

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 535

Aubort

Lehmann^{et} née Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubort, Samson

veuf de Sophie-Emilie Fatio, dès le 3 avril 1912

employé aux services industriels

originaire de Planches domicilié à

Lausanne né à

Glion (Planches) le cinq octobre

mihuit cent cinquante-trois fils de

Pierre-Louis Aubort et de

Susanne-Marie née Perrin, décédés

2. Lehmann née Martin, Marie-Louise

divorcée de Gottfried-Jules Lehmann, dès le 15 juin 1906

lingère

originaire de Herrenbach-Buchen (Berne) domiciliée à

Feringue née à

Yverdon le douze mars

mihuit cent sixante-six fille de

Charles-François Martin et de

Marie née Planche, décédés

Comme témoins :

1. Frédéric Henchoz, journalier, à Lausanne

2. Constant Clerc, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, aux Planches,
à Schwarzenegg et à Feringue, le 27 septembre 1913.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.

Actes de naissance des fiancés.

Acte du 1^{er} mariage du fiancé.Pour l'acte de décès de la première femme
du fiancé, vol. 42, fol. 11.Acte du 1^{er} mariage de la fiancée avec
mention de divorce.Actes de publication de mariage à
Lausanne, Les Planches, Schwarzenegg et Feringue.Communiqué à l'état civil de Courmouzel,
Schwarzenegg et de Feringue.

Les époux :

Aubort Samson

Marie Aubort

Les témoins :

Frédéric Henchoz

Constant Clerc

L'officier de l'état civil :

Huret

Registre des mariages A.

N^o 536
Menétray
et
Haldi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétray, Charles
célibataire
électricien
originaire de Poliez-le-Grand et du Mont _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-six août
_____ mil-huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
Hélène-Blanche Menétray, décédée _____ et de

2. Haldi, Louisa-Susanne
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Gessenay (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le trois février
_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Ulrich Haldi, tanneur _____ et de
Elisabeth née Hochmuth, sa femme, à Lausanne

Comme témoins :
1. Gaston Bernard, électricien, à Lausanne
2. Louis Buchs, somnolier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 septembre, à
Poliez-le-Grand, Le Mont et Gessenay, le 1^{er} octobre
1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Poliez-le-Grand,
Le Mont et Gessenay.

Les époux :

C. Menétray
L. Menétray

Les témoins :

Bernard
L. Buchs

L'officier de l'état civil :

Morod

Communiqué à l'état civil de
Pottens, à Poliez-le-Grand, de
Romanet, à Prilly, et de Gessenay.

N^o 537

Haldi

Menth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haldi, Pierre-Louis

cilibratoire

chaudronnier

originaire de Gexenay (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Ulrich Haldi, tannier et de

Elisabeth Hochemuth, à Lausanne

2. Menth, Lina

cilibratoire

cuisinière

originaire de Diessbach près Thoun (Berne) domiciliée à

Lausanne-Ouchy née à

Chatonnay (Fribourg) le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Rodolphe Menth, décédé et de

Roine née Wismann, à Savigny

Comme témoins : 1. Gaston Bernard, électricien, à Lausanne

2. Louise Buchs, sommelière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gexenay, Lausanne et Oberdiessbach, le 27 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à Gexenay, Lausanne et Oberdiessbach.

Les époux :

Louis Haldi

Lina Haldi

Les témoins :

Bernard

L. Buchs

L'officier de l'état civil :

Alfred

Communiqué à l'état civil de Gexenay et de Oberdiessbach.

Registre des mariages A.

N^o 538
Berthaud
et
Brochet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthaud, Antoine-Marie
célibataire

originaire de Pouilly - les - Feurs (Loire), France domicilié à
Lausanne né à

Pouilly - les - Feurs le trois juin

mil huit cent soixante-neuf fils de
Ennemond Berthaud, décédé et de
Jeanne-Françoise-Octavie Moretton, sa femme, décédée

2. Brochet, Hermance-Eugénie
célibataire

originaire de Valenciennes (Nord), France domiciliée à
Lausanne née à

Valenciennes le vingt-un mars

mil huit cent soixante-treize fille de
Charles-Marie Brochet, décédé et de
Louise-Eugénie Blind, décédée

Comme témoins : 1. Max Fechter, cafetier, à Lausanne
2. Henri Curchod, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Pouilly-les-Feurs
et à Valenciennes, le 5 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Pouilly-les-Feurs et
Valenciennes.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département
de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Antoine Berthaud
Hermance Berthaud

Les témoins :

M. Fechter
H. Curchod

L'officier de l'état civil :

Muel

N^o 539
Gupfert
Siber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gupfert, Jean-Albert
divorcé de Blanche-Jeanne Marconi, dès le 23 novembre 1909
architecte
originaire de Genève (Ville) et de Oberhelfenschwil (GE Gall) domicilié à
Lausanne né à
Genève le vingt-neuf juillet
mil huit cent soixante-sept fils de
Jacob Gupfert, décédé et de
Marie-Philippine née Hammerli, décédée

2. Siber, Rose-Emma
veuve d'Henri Siber, dès le 31 août 1905
rentière
originaire de Yongny domiciliée à
Lausanne née à
Monthenord sur Lausanne le vingt-huit juin
mil huit cent quatre-vingt fille de
François-Louis Dony, à Lausanne et de
Louise née Imhof, sa femme, décédée

Comme témoins : 1. Auguste Ravessoud, conducteur de travaux, à Lausanne
2. Félix Pellinier, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Yongny et à
Genève, le 9, et à Oberhelfenschwil, le 11 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Acte du premier mariage du fiancé,
avec mention du divorce.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Yongny, Genève et
Oberhelfenschwil.
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir fol. 6 verso.
Pour l'acte de décès du premier mari de la
fiancée, voir fol. 32, fol. 300.
Communiqué à l'état civil de Corier,
de Genève et de Oberhelfenschwil.

Les époux :

Gupfert
R. Gupfert

Les témoins :

Pellinier
Auguste Ravessoud

L'officier de l'état civil :

Prud

Registre des mariages A.

N° 540
Pache
Folly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Louis
divorcé de Léa-Péa née Kiffer, dès le 21 mai 1909
électricien
originaire de Epalinges domicilié à
Lausanne né à
Chexbres le vingt-quatre décembre
mil-huit cent huitante-trois fils de
Henri Pache, charcutier et de
Rosa née Jaumin, sa femme, à Lausanne

2. Folly, Ida
célibataire
cuisinière
originaire de Courtaman (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Guemels le vingt-neuf avril
mil-huit cent quatre-vingt-six fille de
Joseph-Ambrosius Folly, agriculteur, à Guemels et de
Véronique née Cosandey, à Guemels

Comme témoins : 1. Henri Willenroger, employé aux services industriels, à Lausanne
2. François Messiller, employé aux services électriques, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Epalinges, le 27,
et à Courtaman, le 28 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Epalinges et Courtaman.
Le premier mariage de la fiancée a été célé-
bré à Lausanne, le 26 mars 1903 (Vol.
25, fol. 77).

Les époux :

L. Pache
Ida Pache

Les témoins :

F. Messiller
H. Willenroger

L'officier de l'état civil :

A. Muel

Communiqué à l'état civil d'Epalinges
et de Courtaman (Baubèche)

N° 541
Karsenty
Lévy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Karsenty**, *Assim-Dévidé*
célibataire
négociant
originaire de *Oran (Algérie)* domicilié à
Oran né à
Oran le *treize mai*
mil-huit cent soixante-neuf fils de
Eliou Karsenty, rentier et de
Estelle née Kabis, les deux à Oran

2. **Lévy**, *Germaine*
célibataire
sans profession
originaire de *Lonwillier (Suisse)* domiciliée à
Lausanne née à
Lonwillier le *vingt-quatre août*
mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de
Léon Lévy, chef d'institut et de
Berthe née Hauser, les deux à Lausanne

Comme témoins :
1. *Charles Lévy-Schubert, négociant, à Lausanne*
2. *Charles Barbier, professeur de musique, à Genève*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 7, à Lonwillier, le 8,*
et à *Oran, le 12 octobre 1913*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.*
- Actes de publication de mariage à Lausanne, Lonwillier et Oran.*
- Certificat de capacité en faveur du fiancé.*
- Autorisation du Conseil d'Etat.*
- Permis de mariage du Département de Justice et Police.*

Les époux :
Karsenty
Germaine Karsenty

Les témoins :
Charles Barbier

L'officier de l'état civil :
Pucet

Communiqué à l'état civil de Lonwillier
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

N^o 542
Winkelmann
Mötker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Winkelmann, Henri-Rodolphe
célibataire
monteur - électricien
originaire de Wyleroltigen (Prane) domicilié à
Lausanne né à
Delémont le quatorze juin
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Léon-Fritz Winkelmann, décédé et de
Estelle-Olga nie Montandon, à Lausanne

2. Mötker, Suzanne-Thérèse
célibataire
femme de chambre
originaire de Gyens domiciliée à
Lausanne née à
Chevroux (Châtelard) le seize juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Antoine-Élie Mötker, laitier, à Vernex-Montreux, et de
Bertha-Emilie nie Scovel, décédée

Comme témoins : 1. Italo Santi, électricien, à Lausanne
2. Jean Suller, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Wyleroltigen, à Lausanne et à
Gyens, le 30 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Wyleroltigen, Lausanne et Gyens.

Les époux :

Henri Winkelmann
Suzanne Winkelmann

Les témoins :

Santi Italo
Suller

L'officier de l'état civil :

Puced

Communiqué à l'état civil de Wyleroltigen et de Scudon.

N^o 543
Pernet
et
Pernet

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet, Henri - Charles
célibataire
employé de commerce
originaire de Ormont - dessus domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt septembre

mil huit cent quatre - vingt - deux fils de
Jules - Henri Pernet, décédé et de
Elix - Emilie née Rieben, à Revens
2. Pernet née Gandillon, Marie - Henriette
veuve de Jules - Henri Pernet, dès le 21 mai 1919

originaire de Ormont - dessus domiciliée à
Lausanne née à
Nyon le cinq septembre
mil huit cent septante - un fille de
Auguste Gandillon et de
Antoinette Bachtaed, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Guste Dubois, relieur, à Lausanne
2. Marie Dubois (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Ormont - dessus,
le 8 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente - un octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Ormont - dessus.
Telle l'acte du décès du premier mari
de l'épouse, voir vol. 127, fol. 357.

Les époux :

H. Pernet
Marie Pernet

Les témoins :

Guste Dubois
Marie Dubois

L'officier de l'état civil :

F. Huel

Par jugement du
8 septembre 1941, déclaré
définitif et exécutoire le
2 octobre 1941 le Tribunal
du district de Lausanne
a prononcé la nullité du
mariage visé ci - contre.
Lausanne, le 4 octobre 1941.

L'Officier de l'Etat civil

[Signature]
supp.

No 514
Adout
Balitzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Adout, Maurice
 célibataire
 professeur
 originaire de Andrinople (Turquie) domicilié à
 Lausanne né à
 Andrinople le vingt-quatre octobre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Jacob Adout et de
 Fortuné Benassi, à Constantinople

2. Balitzer, Frieda
 célibataire
 professeur
 originaire de Zablocie (Zywiec) Galicie domiciliée à
 Lausanne née à
 Zablocie le treize décembre
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Hermann Balitzer, négociant et de
 Pessnie Haner, à Zablocie

Comme témoins : 1. Félix Ullmann, négociant, à Lausanne
 2. Georges Bozier, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, et à Zablocie, le 13 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.
 Consentement des parents de la fiancée.
 Déclaration de nationalité du fiancé.
 Actes de publication de mariage à
 Zablocie et à Lausanne.
 Certificats de capacité.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de l'Intérieur Police.
 Déclaration du fiancé concernant le mariage religieux.
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat
 à Lausanne.

Les époux :

M. Adout
 F. Adout

Les témoins :

Félix Ullmann

L'officier de l'état civil :

Morod

Par décret du Grand Conseil du
 22 février 1913, Maurice
 Adout désigné ci-contre,
 lequel ayant rempli toutes les formalités
 prescrites à cet effet, a été naturalisé
 Vaudois et reçu au nombre des bour-
 geois de la commune de
 Belmont (Lausanne).

Inscrit le 6 juin 1913

L'officier de l'état civil :

H. Baug

à 9 h à Pully. R. du 10. 1913

N^o 545
Zbinden
et
Bovard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zbinden, Charles-Théophile
célibataire
employé de commerce
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Paudex le vingt-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Théophile Zbinden, décédé et de
Marie-Louise-Julie née Polomey, sa veuve, à Lausanne

2. Bovard, Emma
célibataire
couturière
originaire de Yverdon domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon le quatorze juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Charles-Jean-Emile-Frédéric Bovard, ajusteur, à Lausanne, et de
Marie-Louise née Gay, sa femme, décédée

Comme témoins :
1. Emile Bovard, ajusteur, à Lausanne
2. Louis Zbinden, manoeuvre C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Yverdon, le 8, et
à Guggisberg, le 9 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Yverdon et Guggisberg.

Les époux :

E. Bovard
C. Zbinden

Les témoins :

E. Bovard
C. Zbinden

Communiqué à l'état civil de Cully
et de Guggisberg.

L'officier de l'état civil :

Arcul

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 516
Schmidt
et
Morel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt, Emile
celibataire
négociant
originaire de Rottenburg (Wurtemberg) domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le dix-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Franz-Häwa Schmidt, ébéniste et de
Rojina née Hänni, à Lausanne

2. Morel, Alice-Eugénie
celibataire
originaire de Chardonne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Louis-Auguste Morel, propriétaire et de
Constance-Françoise née Deboert, à Lausanne

Comme témoins :
1. Auguste Morel, propriétaire, à Lausanne
2. Mlle Pasche, négociant, à Corcelle (Neuchâtel)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Chardonne, le
12, et à Rottenburg le 13 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Chardonne et Rot-
tenburg.
Certificat de capacité en faveur du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Les époux :
Schmidt,
Aug. Schmidt

Les témoins :
Morel
J. Pasche

L'officier de l'état civil :
Morel

Communiqué à l'état civil de Corcelle
et à la Chancellerie d'Etat à Lau-
sanne

Par lettre de bourgeoisie
recue H. Fiedoudez, notaire à
Lausanne, le 11 novembre 1913, et
visée par le Conseil d'Etat dans
le délai légal, Schmidt, Emile, mon
honneur et contre, a été reçu, avec
sa famille, au nombre des bour-
geois de la commune de Lau-
sanne

Inséré sur ordre du
Département de Justice et Police
Le 4 décembre 1913
L'officier de l'état civil :
Morel
Réception du 17.15.

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 22 avril 1912, déclaré
définitif et exécutoire le 14 mai
1921, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans le
délai pendant lequel l'a femme
ne peut contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 31 mai 1922.
L'officier de l'état civil
R. au 17.22

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 547
 Dupont
 Gaberell

Par jugement du Tribunal...
 rendu en date du...
 déclaré définitif et exécutoire le...
 le mariage inscrit
 ci-contre a été dissous par le divorce.
 Lausanne, le 5 mars 1933.
 L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Julien
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de La Roche (H^{te} Savoie), France domicilié à
 Lausanne né à
 La Roche le six décembre
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
 Joseph Dupont, à Genève et de
 Marie Gerber, décédée

2. Gaberell, Emma-Mathra
 célibataire
 couturière
 originaire de Hauteville (Lac) de Fribourg domiciliée à
 Lausanne née à
 Oranches le quatorze juillet
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Frédéric Gaberell, décédé et de
 Elise née Nassmünster, à Oranches

Comme témoins :
 1. Jeanne Caussignac, cuisinière, à Lausanne
 2. Jules Boell, facteur postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Hauteville et
 à La Roche, le 27 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Consentement du père du fiancé.
 Acte de décès de la mère du fiancé.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Hauteville et La Roche.
 Certificat de célibat.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de
 Justice et Solid.
 Communiqué à l'état civil de Neuchâtel
 et à la Chancellerie d'Etat à
 Lausanne.

Les époux :
 Dupont
 Dupont
 Les témoins :
 Caussignac
 Boell
 L'officier de l'état civil :
 Vuod

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 515
 Trummer
 et
 Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trummer, Albert-Abraham

célibataire

voiturier

originaire de Adelboden (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Abraham Trummer, voiturier et de

Marquise nie Oberhard, à Lausanne

2. Curchod, Berthe-Louise

célibataire

originaire de Dommarin domiciliée à

Lausanne née à

Oyon-la-Ville le vingt-deux février

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Auguste Curchod, décédé et de

Fanny nie Cavin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Auguste Curchod, voiturier, à Lausanne

2. Maurice Guse, commis C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Adelboden et à

Dommarin, le 6 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Adelboden et

Dommarin.

Les époux :

Albert Abraham Trummer

Berthe Trummer

Les témoins :

A. Curchod

Guse

L'officier de l'état civil :

Ricciol

Communiqué à l'état civil d'Adel-
 boden et de Dommarin (Pottier).

N^o 549
Jaquier
et
Resin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Emile
célibataire
marchand
originaire de Tucherens domicilié à
Lausanne né à
Lucens le trente-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Fritz Jaquier, manoeuvre et de
Marie née Stöckli, sa femme, à Chavannes près Lausanne

2. Resin née Rouiller, Adeline
veuve de Ernst - Constantin - Edouard Resin, décédé le 1^{er} août 1911
mariée
originaire de Cronay domiciliée à
Lausanne née à
La Magne (Fribourg) le trente janvier
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Jacques - Théophile Rouiller, agriculteur et de
Marie - Flavie née Favre, à Cuisin

Comme témoins :
1. Joseph Rouiller, concierge, à Lausanne
2. Fride Rouiller, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tucherens, Lausanne et Cronay, le 18
octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Tucherens, Lausanne et Cronay.
Pour l'acte de décès du premier mari de
la fiancée, voir vol. 41, fol. 34.

Les époux :

Jaquier Emile
Adeline Jaquier

Les témoins :

Joseph Rouiller
Fride Rouiller

L'officier de l'état civil :

Alcal

Communiqué à l'état civil de Moudon
et de Bolondin à Donnelaye.

Registre des mariages A.

N^o 550
Dupuget
et
Devolz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuget, Alfred
célibataire
fabricant de contre-pivots
originaire de Yverdon domicilié à
Vaulion né à
Paris, II^e arr^t le six juin
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
François-Ferdinand Dupuget et de
Eugénie-Marie-Élie Gignard, à Vaulion

2. Devolz, Marie-Mathilde-Louise
célibataire
couturière
originaire de Villars-le-Ferroie domiciliée à
Echallens née à
Echallens le trente-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Yves-Léon Devolz et de
Marie-Félicité née Pittet, à Echallens

Comme témoins :
1. Henri Dupuget, machiniste, à Vaulion
2. Oscar Devolz, maréchal, à Echallens

Les publications ont eu lieu à Vaulion, le 13, à Villars-le-Ferroie et
à Echallens, le 14, et à Yverdon, le 16 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Vaulion

Les époux :

Dupuget
Marie Dupuget

Les témoins :

Seibold Oscar
Dupuget

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil de Vaulion,
d'Echallens et d'Yverdon.

N^o 551
Chapuis
Gailloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chapuis, Albert-Auguste**

célibataire

jardinier

originaire de Epalinges domicilié à Lausanne
né à Lausanne, Chailly

le onze mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Charles-Jean-Emile Chapuis, sans profession et de
Constance Perrot, sa femme, à Lausanne

2. **Gailloud, Hélène-Marguerite**

célibataire

cuisinière

originaire de Villeneuve, Noville et Renmaz domiciliée à Lausanne
née à Noville

le vingt-sept février
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jules-Henri-Louis Gailloud, agriculteur et de
Marie-Fanny nie Ginier, à Noville

Comme témoins :

1. André Crot, caviste, à Lausanne

2. Maurice Chapuis, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 septembre, à Epalinges, Villeneuve, Noville et Renmaz, le 2 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Epalinges, Villeneuve,
Noville et Renmaz.

Les époux :

Albert Chapuis
Marguerite Chapuis

Les témoins :

André Crot
Maurice Chapuis

L'officier de l'état civil :

Rucul

Communiqué à l'état civil d'Epalinges
et de Villeneuve.

Registre des mariages A.

N^o 552
 Delafontaine
 et
 Cuaniillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delafontaine, Alois-Marius _____
 célibataire _____
 professeur de musique _____
 originaire de Corrier sur Terrey _____ domicilié à
 Saint-Gaphorin (Lavaux) _____ né à
 St-Gaphorin _____ le dix-neuf septembre _____
 mil-huit cent soixante-seize _____ fils de
 René-Marius Delafontaine, décédé _____ et de
 Léonie, née Chevalley, sa veuve, à St-Gaphorin _____

2. Cuaniillon, Olga _____
 célibataire _____
 institutrice _____
 originaire de Constantine et Vallamand-Dessus _____ domiciliée à
 Avenches _____ née à
 Donatyre _____ le vingt-huit septembre _____
 mil-huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 Jacques-Frédéric Cuaniillon, instituteur _____ et de
 Lina-Constance, née Loup, à Cotterd-Bellerive _____

Comme témoins : } 1. Jacques Cuaniillon, instituteur, à Montmagny
 } 2. Paul Cuaniillon, instituteur, à Vallamand

Les publications ont eu lieu à Corrier, Saint-Gaphorin, Vallamand-Dessus et Avenches, le 9, et à Constantine, le 11 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
 Saint-Gaphorin, à Chexbres.

Les époux :

Alois Delafontaine
 Olga Delafontaine

Les témoins :

J. Cuaniillon
 Paul Cuaniillon

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil de Corrier
 de St-Gaphorin à Chexbres, de Cudrefin
 d'Avenches et de Constantine à
 Cotterd-Bellerive.

N^o 553
Stoller
Brügger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stoller, Gottfried
cibataire
servier
originaire de Grindelwald (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Berne le premier juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Marianna Stoller, décédée et de

2. Brügger, Anne-Marie
célibataire
cuisinière
originaire de Plasell et Planfayon (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Barly-le-Petit le douze août
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Christophe-Gregoire Brügger, agriculteur et de
Méline-Elisabeth née Schafer, à Bellaux

Comme témoins : } 1. Francois Vincis, peintre, à Lausanne
2. Jules Ramolet, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Grindelwald et
à Plasell, le 22, et à Planfayon, le 24 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Grindelwald, Plasell
et Planfayon.

Les époux :

Gottfried Stoller
Anne Stoller

Les témoins :

F. Vincis
J. Ramolet

L'officier de l'état civil :

Mucet

Communiqué à l'état civil de Grindel-
wald, de Plasell et de Planfayon.

Registre des mariages A.

N^o 1001
Billon
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Billon, Joseph-Antoine

célibataire

cordonnier

originaire de St Bonnet de Joue (Saône et Loire), France domicilié à
Lausanne né à

St Bonnet de Joue le dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

François Billon, cordonnier, à Lausanne et de
Pauline-Elisa Berquet, décédée

2. Richard, Jeanne-Marguerite

célibataire

originaire de Crisier domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Louis-Alfred Richard, facteur et de
Marie-Octavie née Corbaz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Richard, employé postal, à Lausanne

2. Carol Bottero, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Crisier, le 9, et à
Saint Bonnet de Joue, le 12 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la mère du fiancé.
Consentement du père du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Crisier et Saint Bonnet
de Joue.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis du Département de Justice et Police.
Communiqué à l'état civil de Romanel,
à Pully, et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Les époux :

Joseph Billon
Marguerite Billon

Les témoins :

M. Bottero
H. Richard

L'officier de l'état civil :

Fucel

N^o 555
Dätwyler
Ravessoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dätwyler, Jean
veuf de Elizabeth née Egger, née le 2 avril 1817
imprimeur-lithographe
originaire de Untereentfelden (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Untereentfelden le trente-un janvier
mil huit cent soixante-douze fils de
Friedric Dätwyler, décédé et de
Teresa née Gyni, décédée

2. Ravessoud, Pauline-Jenny
célibataire
ménagère
originaire de Pully et de Forel (Lavaux) domiciliée à
Lausanne née à
Savigny le vingt janvier
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Isaac Daniel Ravessoud, agriculteur et de
Jenny née Lavanchy, à Savigny

Comme témoins :
1. Jean Walther, cafetier, à Lausanne
2. Gaspard Baumgartner, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Untereentfelden,
Pully et Forel, le 13 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Untereentfelden, Pully
et Forel.
Pour l'acte de décès de la première femme
de l'époux, voir vol. 49, fol. 13.

Les époux :

J. Dätwyler
P. Ravessoud

Les témoins :

Walther
Baumgartner

Communiqué à l'état civil de Untereentfelden, de Pully et de Forel.

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Registre des mariages A.

N^o 556
Schulé
Aeschlimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schulé, Robert-Louis

célibataire

agent de police

originaire de Fernin Vilars Scules (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à

Bonvillars

le cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Abram-Henri Schulé, horloger

et de

Juline née Duvoisin, à Grandcour

2. Aeschlimann, Julia-Jade

célibataire

originaire de Langnau (Berne) domiciliée à
Romairon née à

Provence

le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Henri-Louis Aeschlimann, agriculteur

et de

Louise-Tabelle née Allisson, à Romairon

Comme témoins :

1. Jules Hermann, employé de bureau, à Lausanne

2. Robert Raymond, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 septembre, à Langnau, le 30 septembre, à Romairon, le 1^{er} octobre et à Vilars, le 6 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Langnau, Romairon
et Vilars.
Lettre de l'état civil de Vilars.

Les époux :

Schulé Robert

Schulé Julia

Les témoins :

Jules Hermann
Robt Raymond

L'officier de l'état civil :

Rüsch

Communiqué à l'état civil de Langnau, de Champagne et de Fernin à Vilars.

N^o 557
 Rossetti
 et
 Reynold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossetti, Angelo-Fincenzo
 célibataire
 mason
 originaire de Laveno (Como), Italie domicilié à
Lausanne né à
Laveno le vingt-cinq septembre
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Luigi Rossetti, décédé et de
Giocanda Broggi, sa veuve, à Laveno

2. Reynold, Marie-Marthe
 célibataire
 originaire de Fribourg domiciliée à
Lausanne née à
Fribourg le trente-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Joseph-Alexandre Reynold, curier de ville et de
Marie née Fano, à Fribourg

Comme témoins :
 1. Louis Béla, confiseur, à Lausanne
 2. Victor Minazzoli, saurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Fribourg, le 10, et
 à Laveno, le 21 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de décès du père du fiancé.
 Consentement de la mère du fiancé.
 Actes de publication de mariage à Lau-
 sanne, Fribourg et Laveno, avec certifi-
 cat de comparution.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de
 Justice & Police.

Les époux :

Rossetti Angelo
Rossetti Marthe

Les témoins :

Louis Béla Victor Minazzoli
Victor Minazzoli

L'officier de l'état civil :

J. Noel

Communiqué à l'état civil de Fribourg
 et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 555
Schmidt
et
Brunswick

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt, Georges

célibataire

négociant

originaire de Belfort (Haut-Rhin), France domicilié à Belfort

Belfort

le cinq mars

mil-huit cent quatre-vingt-un fils de

Léon Schmidt, décédé

et de

Cécile née Lévy, à Belfort

2. Brunswick, Blanche-Merriette

célibataire

originaire de Dôle (Jura), France domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Noël-Charles Brunswick, décédé

et de

Marie née Ulmann, actuellement dame Blum, Noëlle, à Lausanne

Comme témoins :

1. Cahen, Jules, géant, à Lausanne

2. Lehmann, Aron, ministre ior., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Dôle, le 29 septembre 1913, et à Belfort, le 3 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée.
Consentement de la mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Dôle et Belfort.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne (2 exemplaires).

Les époux :

Georges Schmidt
Blanche Schmitt

Les témoins :

Jules Cahen
Aron Lehmann

L'officier de l'état civil :

F. Urdel

N^o 559
Rollin
et
Luisier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rollin, Charles-Adelphe
cibataire

cuisinier - chef

originaire de Rixingen (Alsace-Lorraine) domicilié à

Château-d'Oex né à

Rixingen le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Joseph-Auguste Rollin, employé de chemin de fer et de

Marie-Adelphine née Jambois, à Pomiche - Terny

2. Luisier, Rosette-Seraphine
cibataire

originaire de Bagnes (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Lourtier le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Néronie Luisier, décédée et de

Marie-Adèle née Bracher, à Lourtier

Comme témoins : 1. Auguste Rollin, serg-chef de gare, à Pomiche - Terny
2. Adèle Luisier, à Lourtier

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 8, à Lausanne et
à Bagnes, le 9, et à Rixingen, le 10 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Château-d'Oex.

Les époux :

Adelphe Rollin

Josette Rollin

Les témoins :

A. Rollin
Adèle Luisier

L'officier de l'état civil :

Rued

Communiqué à l'état civil de Château-
d'Oex et de Bagnes, ainsi qu'à la
Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 1560
Hochuli
et
Reymondin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hochuli, Melchior
célibataire
cafetier
originaire de Reitnau (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Reitnau le neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Melchior Hochuli, agriculteur et de
Thérèse née Hunziker, sa femme, à Reitnau

2. Reymondin, Louis-Anna
célibataire
employée de banque
originaire de Pully domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le six février
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Alfred-Marques-Henri Reymondin, diable et de
Anna-Eugénie née Chapuis, sa veuve, à Lausanne

Comme témoins :
1. Ulysse Pache, charcutier, au Mont d'Or
2. Charles Reymondin, cafetier, en Bellecour

Les publications ont eu lieu à Reitnau, Lausanne et Pully, le
21 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage à Reit-
nau, Lausanne et Pully

Les époux :

G. & Chapuis
Louise Hochuli

Les témoins :

Ch. Reymondin
Ulysse Pache

L'officier de l'état civil :

Alfred

Communiqué à l'état civil de
Reitnau et de Pully.

N^o 561
Peytreget
Faucherre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Peytreget, Jules**
veuf de Louise née Widmann, dès le 24 décembre 1912
employé de bureau
originaire de Donneloye domicilié à
Lausanne né à
Rances le vingt-deux décembre
mil huit cent cinquante-trois fils de
Jean-Louis Peytreget et de
Célestine née Kiefer, les deux décédés

2. **Faucherre née Furbrugg, Clara-Lucie-Julie**
veuve de Marius Faucherre, dès le 23 juillet 1912

originaire de Noudon domiciliée à
Clarens née à
Escublens le quatorze septembre
mil huit cent soixante-quatre fille de
Louis Furbrugg et de
Louise-Georgette née Décastel, les deux décédés

Comme témoins :
1. Charles Denni, concierge, à Lausanne
2. Paul Marsens, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, au Châtelard,
le 22, à Noudon, le 23, et à Donneloye, le 24 octobre
1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du premier mari de la
fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Châtelard, Nou-
don et Donneloye.
Pour l'acte de décès de la première femme
du fiancé, voir vol. 38, fol. 276.

Communiqué à l'état civil de Montreux,
de Noudon et de Nododin, à
Donneloye.

Les époux :

J^s Peytreget
L. Peytreget

Les témoins :

P. Marsens
Ch. Denni

L'officier de l'état civil :

Jules

Registre des mariages A.

N^o 502
Marti
Obrecht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marti, Ernest-Daniel
célibataire
employé postal
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Daniel-Samuel Marti, ancien cafetier et de
Marie-Louise née Schenk, à Lausanne

2. Obrecht, Emilie-Clémentina
célibataire
demeure de magasin
originaire de Feuerbach (Schillheim), Grand Duché de Bade domiciliée à
Lausanne née à
Constantinople (Turquie) le douze octobre
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Henri Obrecht et de
Duludia née Perono, décédés

Comme témoins :
1. Daniel Marti, ancien cafetier, à Lausanne
2. Marius Chapuis, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Guggisberg, le 25
septembre 1913, et à Feuerbach, le 29 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Guggisberg et Feuerbach.
Certificat de capacité en faveur de la fiancée
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Ernest Marti
Emilie Marti

Les témoins :

Daniel Marti
Marius Chapuis

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Guggis-
berg et à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne.

N^o 563
 Bloch
 Braunschweig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bloch, Henri
 célibataire
 négociant
 originaire de Tallamand domicilié à
 Lausanne né à
 Neuchâtel le trois juillet
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Aurica Bloch, décédée et de
 Albertine née Kahn, sa veuve, à Lausanne

2. Braunschweig, Mathilde
 célibataire
 originaire de Kammerrohr (Soleure) domiciliée à
 Soleure née à
 Soleure le quinze novembre
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
 Jakob Braunschweig, commerçant, à Soleure et de
 Julie née Bloch, décédée

Comme témoins :
 1. Sylvain Braunschweig, fonctionnaire postal, à Bâle
 2. Jakob Braunschweig, commerçant, à Soleure

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Flumenthal et à
 Soleure, le 19, et à Tallamand, le 20 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 17^e novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Flumenthal, Soleure et
 Tallamand.
 Promesse de mariage de la fiancée.

Les époux :

Henri Bloch
 Mathilde Bloch

Les témoins :

Sylvain Braunschweig
 J. Braunschweig

L'officier de l'état civil :

Hubert

Communiqué à l'état civil de Flu-
 menthal, de Soleure et de Cudre-
 fin.

No 1011
Palm
et
Bürri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Palm, Erwin-Wilhelm
célibataire
maître d'hôtel
originaire de Osseg (Duc), Bohême domicilié à
Lausanne né à

Laclung (Bohême) le quatorze juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

et de
Wilhelm Palm, serurier
Antonia née Ritschel, à Laclung

2. Bürri, Rosine
célibataire
femme de chambre
originaire de Boltigen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le trente mars
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

et de
Jean Bürri, décédé
Rosine née Haueter, à Belmont/ Lausanne

Comme témoins :
1. M^{me} Caroline Wagnières, à Lausanne
2. Mme Schlenker, Secrétaire d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Duc, le 5, à Lausanne, le 23,
et à Boltigen, le 24 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Duc, Lausanne et Boltigen.
Certificat de capacité en faveur du fiancé.
Certificat de nationalité en faveur du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Lettres de mariage du Département de
Justice et Police.

Les époux :

Erwin Palm
Rosine Palm

Les témoins :

Caroline Wagnières
A. Schlenker

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Boltigen
et à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne.

Registre des familles vol. 19 fol. 225

Récoquis du vol. 19.

Le 19 septembre 1917, les
époux mentionnés ci-
dessus ont été reçus citoyens
bernois, bourgeois de la
commune de Bonfol (Berne)
Lausanne, le 28 janvier 1918.
L'officier de l'état civil
Fucel

Le 9^o à l'état civil à Bonfol
et Boltigen

Par décision du 18 avril 1952,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-dessus, en ce
sens qu'le nom patronymique
"Bürri" soit orthographié :

"BURI"

Lausanne, le 22 avril 1952
L'officier de l'état civil :

Qué à Bonfol et Boltigen

N^o 565
Borcard
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borcard, Aimé-Jules-Charles-David
célibataire
commerçant
originaire del Châtelard (Montreux) domicilié à
Lausanne né à
Clarens le deux mars
mil huit cent soixante-dix-sept fils de
Jules Borcard, ancien maître d'hôtel, à La Tour-de-Tailz, et de
Suzanne née Hess, sa femme, décédée

2. Pache, Annette
célibataire
cuisinière
originaire de Epalinges domiciliée à
Epalinges née à
Epalinges le quinze juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Henri-François Pache, décédé et de
Anna née Ajer, sa veuve, à Epalinges

Comme témoins :
1. Henri Clerc, boulanger, à Lausanne
2. Honoré Frachetoud, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, au Châtelard, le 17,
et à Epalinges, le 18 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Châtelard et Epa-
linges.

Les époux :
Aimé Borcard
Annette Borcard

Les témoins :
Frachetoud Honoré
Lami Clac

Communiqué à l'état civil de
Montreux et d'Epalinges.

L'officier de l'état civil :
Pachet

Registre des mariages A.

N^o 228
Werner
Le Coultre soit
Secoultre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Werner, Robert - Howard

cilibrataire

hôteur

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Alfred - Heinrich - Ehrenreich Werner, employé de banque, et de
Jeanette - Mary nie Jackson, sa femme, à Lausanne

2. Le Coultre soit Secoultre, Gabrielle - Ethélinde
cilibrataire

originaire de Genève et du Sentier domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Auguste - Henri Le Coultre soit Secoultre, décédé et de
Hélène - Julie - Marie nie Chatelet, sa veuve, à Lausanne

Comme témoins :

1. Edouard Hoddinot, rentier, à Londres

2. Mlle Marie Le Coultre, rentière, à Gryon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, au Brasuis, le
17, à Genève et au Sentier, le 18 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à
Genève, au Brasuis et au Sentier,
ainsi qu'à Lausanne.

Les époux :

Robert Werner
Gabrielle Werner

Les témoins :

Et Hoddinot
Marie J. Le Coultre

Communiqué à l'état civil de Genève
et du Sentier.

L'officier de l'état civil :

Fuerst

N^o 557
Regamey
Michon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Regamey, Robert-Jules**
célibataire
agriculteur
originaire de **Lausanne** domicilié à
au Chalet-à-Gobet / Lausanne né à
La Vallittaz / Lausanne le **neuf avril**
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Abram-Louis Regamey, agriculteur et de
Marie née Duperrat, sa femme, au Chalet-à-Gobet

2. **Michon, Florence-Emma**
célibataire
ménagère
originaire de **Froidville** domiciliée à
Vers-chez-les-Blanc / Lausanne née à
Porcieux / Lausanne le **vingt-quatre septembre**
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Gustave Michon, agriculteur et de
Reine-Adolphine Regamey, sa femme, à Vers-chez-les-Blanc

Comme témoins :
1. **Charles Guillet, feblantier, à Lausanne**
2. **Auguste Morattel, charcutier, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 9,** et à **Froidville, le 10 octobre 1913.**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **treize novembre mil neuf cent treize**

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Consentement des parents de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Froidville.

Les époux :
Robert Regamey
Florence Regamey

Les témoins :
C. Guillet.
A. Morattel.

Communiqué à l'état civil de **Prottenz**
à Foliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil :
J. Ucel

Imprimé en Suisse, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 15435
 Morattel
 Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morattel, Auguste
 célibataire
 charretier
 originaire de Sédeilles domicilié à
Lausanne né à
Sédeilles le vingt-cinq septembre
mil huit cent septante-trois fils de
Félix Morattel, décédé et de
Grillet née Besson, sa veuve, ménagère, à Payerne

2. Pittet, Marie-Eugénie
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Villars-le-Ferrière domiciliée à
Lausanne née à
Villarsimband le vingt-six octobre
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Alphonse Pittet, manoeuvre et de
Marie née Sudan, ménagère, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Charles Grillet, serblantier, à Lausanne
 2. Robert Regamey, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Villars-le-Ferrière, le 24, et à Sédeilles, le 25 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Villars-le-Ferrière et
Sédeilles.

Les époux :

A. Morattel
Eugénie Morattel

Les témoins :

C. Grillet
Robert Regamey

L'officier de l'état civil :

Guad

Communiqué à l'état civil d'Echallens
 et de Villarszel.

N^o 569
Pahud
Pollien

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Placide-Victor

célibataire

Commis C. F. F.

originaire de Poliez-Pittet

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le trente août

mil huit cent septante-huit

fils de

Placide-François-Félix Pahud, décédé

et de

Jeanne-Cécile née Chambetta, ménagère, à Lausanne

2. Pollien, Adélaïde-Hélène

célibataire

couturière

originaire de Orrens

domiciliée à

Lausanne

née à

Orrens

le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Marie-François Pollion, décédé

et de

Louise-Clementine née Longchamp, ménagère, à Orrens

Comme témoins :

1. Elie Allaz, partie C. F. F., à Lausanne

2. Armand Longchamp, commis C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Orrens, le 7, et à Poliez-Pittet, le 8 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Orrens et Poliez-Pittet.

Les époux :

P. Pahud
Adélaïde Pahud

Les témoins :

A. Longchamp
Elie Allaz

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil d'Echalens et de Bottem, à Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

N^o 570
Viquerat
et
Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Viquerat**, Charles-Aimé
divorcé de Constance-Louise née Neyrat, dès le 20 janvier 1910
employé de bureau
originaire de Combremont-le-Grand _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Neyruz _____ le vingt-deux décembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Charles Viquerat, agriculteur _____ et de
Mary née Dutoit, à Busigny / Noyes _____

2. **Monney**, Rosine-Christine
célibataire
coiffeuse
originaire de Fiaugères et Besencons (Fribourg) _____ domiciliée à
St-Saphorin / Noyes _____ née à
Penthelaz _____ le six octobre
_____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fille de
Louis-Antoine Monney, agriculteur _____ et de
Marie Demiere, à St-Saphorin / Noyes _____

Comme témoins :
1. Louis Zehnd, agent d'affaires, à Lausanne
2. Adrien Monney, agriculteur, à St-Saphorin / Noyes

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Combremont-le-Grand, le 19, à Fiaugères et à Besencons, le 20 octobre 1913, à St-Saphorin / Noyes, le 19 dit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte du premier mariage du fiancé,
avec mention du divorce.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Combremont-le-Grand,
Fiaugères, Besencons et St-Saphorin.

Les époux :

A. Viquerat
R. Viquerat

Les témoins :

L. Zehnd
A. Monney

L'officier de l'état civil :

F. H. _____

Communiqué à l'état civil Combremont,
de St-Martin et de Collembrée, à
Tullierens.

N^o 571
Bovey
et
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, Paul-Emile
célibataire
employé postal
originaire de Romanel et de Cheseaux domicilié à
Lausanne né à
Romanel le vingt-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jules-Louis Bovey, dépositaire postal et de
Marie-Jenny née Bergaud, sa femme, à Romanel 1^{re}

2. Jaquier, Anaïs-Jenny
célibataire
originaire de Nufflens-la-Ville domiciliée à
Romanel & Lausanne née à
Nufflens-la-Ville le premier octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Charles-Louis Jaquier agriculteur, à Nufflens-la-Ville et de
Aimée-Hélène née Kullibud, sa femme, décédée

Comme témoins :
1. Jules Bovey, agriculteur, à Romanel 1^{re}
2. Louis Bovey, agriculteur, à Romanel 1^{re}

Les publications ont eu lieu à Romanel, Cheseaux, Lausanne et
Nufflens-la-Ville, le 21 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Romanel, Cheseaux, Lausanne
et Nufflens-la-Ville.

Les époux :
Paul Bovey
Anaïs Bovey
Les témoins :
Jules Bovey
Louis Bovey

Communiqué à l'état civil de Romanel,
à Trilly, et de Nufflens.

L'officier de l'état civil :
Paul

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

No 1573
Chappuis
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Alois
célibataire
chauffeur aux C. F. F.
originaire de Rivaz domicilié à
Lausanne né à
Rivaz le vingt-huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Eugène Chappuis, agriculteur et de
Maria née Dénivelaz, à Rivaz

2. Chevalley, Nancy - Augusta
célibataire
originaire de Puidoux et St Saphorin (Jura) domiciliée à
au Bois Maccoud et St Saphorin née à
Saint-Saphorin le neuf août
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Samuel-Henri Chevalley, décédé et de
Emma née Chappuis, à St Saphorin

Comme témoins :
1. Louis Curchod, maître, à Lausanne
2. Paul Chappuis, télégraphiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Rivaz, à
Puidoux et à St Saphorin, le 15 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Rivaz, Puidoux et
St Saphorin.

Les époux :
A. Chappuis.
Nancy Chappuis

Les témoins :
L. Curchod
Paul Chappuis

Communiqué à l'état civil de St
Saphorin, à Chesres.

L'officier de l'état civil :
F. A. C.

N^o 573
Bainbridge
et
Merian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bainbridge, Richard-Marin
veuf de Julia-Cecilia Bainbridge, des le 3 septembre 1912
rentier
originaire de Brooklyn, New-York (Etats-Unis d'Amérique) domicilié à
Lausanne né à
Brooklyn, New-York le vingt-trois juin
mil huit cent cinquante-six fils de
Charles-Tom Bainbridge et de
Mannah-Caria Bainbridge née Dough, décédés

2. Merian, Claire-Marguerite
célibataire

originaire de New-York (Etats-Unis d'Amérique) domiciliée à
Lausanne née à
New-York le dix-sept mars
mil huit cent soixante-cinq fille de
Alfred Merian et de
Claire Merian née Dumur, décédés

Comme témoins : 1. Paul Merian, avocat, à New-York
2. M^{me} Claire Eschmann, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme du fiancé.
Acte de publication de mariage à Lausanne.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué

Les époux :

Richard Marin Bainbridge
Claire Marguerite Bainbridge

Les témoins :

Paul F. Merian.
Claire Eschmann-Dumur

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre des mariages A.

N^o 571
Rouge
et
Caccia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge, Charles-Vincent

célibataire

employé au L.-O.

originaire de Lutry et Yvette

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quinze novembre

mil-huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Louis-Vincent Rouge, chef comptable, à Lausanne, et de
Louisa née Massard, sa femme, décédée

2. Caccia, Marie-Thérèse

célibataire

originaire de Ronco Canavese (Turin), Italie

domiciliée à

Lausanne-Duchy

née à

Lausanne

le vingt-deux août

mil-huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Giacomo-Pierre Caccia, vitrier, et de
Maria-Rosa née Costa, sa femme, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Rouge, employé postal, à Lausanne

2. Armand Rouge, commis C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 9, à
Yvette, le 10, à Ronco Canavese, le 21 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Yvette et
Ronco Canavese.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Charles Rouge
Marie Rouge

Les témoins :

M. Rouge
Armand Rouge

L'officier de l'état civil :

Rouge

Communiqué à l'état civil de Lutry
et de Cully, ainsi qu'à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

N^o 575
 Fiorani
 Tempestini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiorani, Fausto-Pietro-Ernesto
 célibataire
 horloger
 originaire de Fabriano (Ancona), Italie domicilié à
Lausanne né à
Fabriano le cinq décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Ferdinando Fiorani, ancien marchand, à Fabriano et de
Anna Fini, sa femme, décédée

2. Tempestini, Zenaïde-Maria-Angela
 célibataire
 ménagère
 originaire de Matelica (Macerata), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Matelica le vingt février
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Leon Tempestini, peintre, à Fabriano et de
Anna-Sara Ferzi, sa femme, décédée

Comme témoins :
 1. Galileo Guagliarini, coiffeur, à Renens
 2. Oreste Rossi, cadornier, à Malley, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Matelica, le 24,
 et à Fabriano, le 31 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
Lausanne, Matelica et Fabriano,
 autorisation du ^{avec déclarations de capacité} Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de
Justicia f. Police

Les époux :

Fausto Fiorani
Zenaïde Fiorani

Les témoins :

Guagliarini Galileo
Rossi Oreste

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne (ce 2 exemplaires).

L'officier de l'état civil :

Fucini

Registre des mariages A.

N^o 136
 Peters
 et
 Riessler

R
 16.11.13

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Peters, Andreas-Heinrich-Karl**
 célibataire
 graveur
 originaire de Schwein (Allemagne) domicilié à
 Lausanne né à
 Kiel (Prusse) le vingt-huit février
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de
 Heinrich-Wilhelm-Marcus Peters, à Kiel et de
 Johanna-Henriette-Julie née Christiansen, sa femme, à Flensburg

2. **Riessler née Köppe, Bertha**
 divorcée de Karl-Robert-Max Riessler, dès le 4 juin 1896
 gouvernante
 originaire de Dessau (Anhalt) domiciliée à
 Lausanne née à
 Dessau le cinq février
 mil huit cent soixante-huit fille de
 Christian Köppe et de
 Katharine née Damm, sa femme, les deux décédés

Comme témoins : 1. Gustave Peters, ébéniste, à Vevey
 2. Charles Pallotton, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Dessau, le 29,
 et à Schwein, le 30 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificat de mariage et acte de divorce.
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Dessau (avec certificat de capacité) et Schwein.
 Certificat de capacité de Schwein.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de Justice et Police.
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Andreas Peters
Bertha Peters

Les témoins :

Gustave Peters
Ch. Pallotton

L'officier de l'état civil :

Mucel

N^o 576
 Calame-Longjean
 Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calame-Longjean, Charles
 célibataire
 typographe
 originaire de Loche (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Jacques-Louis-Auguste-Paul Calame-Longjean, décédé, et de
Marie-Louise née Bugnion, sa veuve, à Lausanne

2. Bolomey, Marcella-Marguerite
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Vincent Bolomey, employé aux C. F. F. et de
Fanny-Emma née Braudenbacher, sa femme, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Rodolphe Blösch, cabote, à Reims (France)
 2. Charles Strohm, bijoutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, au Loche et à
 Lutry, le 27 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Loche et Lutry.

Les époux :

Chs Calame-Longjean
Marg. Calame Longjean

Les témoins :

R. Blösch
Chs Strohm

L'officier de l'état civil :

F. Uebel

Communiqué à l'état civil du Loche
 et de Lutry.

No 1273
Belmont
et
Biaudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belmont, Charles
Paris (5) 27.5.1904
veuf de Marie-Kathilde née Debaralle, dès le 26 février 1906,
ingénieur Paris 13^e
originaire de Lausanne domicilié à
Paris, 77, avenue des Gobelins, 13^e arr^t né à
dans le courant du mois de février 18
mil huit cent soixante-un fils de
parents inconnus et de

2. Biaudet, Jeanne-Henriette-Louise-Gabrielle
célibataire
sans profession
originaire de Rolle domiciliée à
Bex née à
Bex le cinq juin
mil huit cent soixante-seize fille de
Adolphe-Charles-Frédéric Biaudet et de
Jeanne-Aline-Gabrielle née Thomas, décédés

Comme témoins : 1. Georges Wambold, sous-directeur C.G.N., à Morges
2. Abel Biaudet, ingénieur, à Bex

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Rolle, le 8, à
Bex, le 9, et à Paris, 13^e arr^t, le 10 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Promesses de mariage des fiancés.
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme
du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Rolle, Bex et
Paris, 13^e arr^t.

Les époux :
Ch. Belmont
Jeanne Belmont
Les témoins :
Wambold
A. Biaudet

Communiqué à l'état civil de Rolle
et de Bex.

L'officier de l'état civil :
Pruet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 579
Maruzzi
Vallotton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maruzzi, Giuseppe
célibataire
maçon
originaire de Cossogno (Novare), Italie domicilié à
Lausanne né à

Cossogno le sept janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Giacomo Maruzzi, laitier, à Milan et de
Maria née Maruzzi, sa femme, à Cossogno

2. Vallotton née Bourget, Marie-Louise-Adèle
divorcée de Louis Vallotton, d'acte 8 juillet 1902
ménagère
originaire de Agiroz domiciliée à
Lausanne née à

Gimel le cinq décembre
mil huit cent septante-cinq fille de
Jules-Marius-Louis Bourget, décédé et de
Reine née Tolet, sa veuve, à Genève

Comme témoins :
1. Ferdinand Nicolier, charutier, à Lausanne
2. Marie Grandjean-Bourget, anc. instit^{ce}, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Agiroz, le 27,
avril et à Cossogno, le 2 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée, avec
mention du divorce.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Agiroz et Cossogno, avec certifié de
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Les époux :

Maruzzi Giuseppe
Marie Maruzzi

Les témoins :

Ferdinand Nicolier
M. Grandjean Bourget

L'officier de l'état civil :

Fruet

Communiqué à l'état civil d'Agroz et
à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 580
 Noussan
 et
 Cambursano

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noussan, Pierre-Emile-André
 célibataire
 cafetier
 originaire de Châtillon (Turin), Italie domicilié à
Lausanne né à
Châtillon le vingt-un septembre
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Louis Noussan, mouleur et de
Margdelina, née Sagnier, sa femme, à Châtillon

2. Cambursano, Giuseppa-Sara
 célibataire
 modiste
 originaire de Settimo Torinese (Turin), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Settimo Torinese le vingt-un juillet
 mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Carlo Cambursano, employé de chemin de fer et de
Orsola, née Pretti, sa femme, à Turin

Comme témoins :
 1. Pierre Brunier, maçon, à Lausanne
 2. Séverin Cerise, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 juillet, à Châtillon
 et à Settimo Torinese, le 10 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Châtillon et à Settimo
 Torinese, avec certificats de capacité.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de
 Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
 à Lausanne (en deux exemplaires).

Les époux :

Noussan (Henri) Pierre
Noussan Giuseppina

Les témoins :

Brunier Pierre
Cerise Severin

L'officier de l'état civil :

Hubert

N^o 581
Pahud
Ischantz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Arthur
célibataire
fonctionnaire C. F. F.
originaire de Orens et de Correvon domicilié à
Lausanne né à
Noudon le quinze octobre
mil-huit cent quatre-vingt-deux fils de
Constant Pahud, décédé et de
Félicie née Cottaz, sa veuve, à Noudon

2. Ischantz, Emma-Marguerite
célibataire
originaire de Prilly (Vaud) et Sigriswyl (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon le douze février
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Louis Ischantz, charon et de
Susanna née Muller, les deux à Prilly

Comme témoins :
1. Louis Ischantz, charon, à Prilly
2. Emile Pahud, secrétaire au Dép^t des Stat. publ., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Sigriswyl, le 8,
à Prilly, le 9, à Orens et à Correvon, le 10 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Sigriswyl, Prilly,
Orens et Correvon.

Les époux :

A. Pahud
E. Ischantz

Les témoins :

Louis Ischantz Muller
A. Pahud

L'officier de l'état civil :

Muller

Communiqué à l'état civil de Sigriswyl,
de Noudon et de St Cierges.

Registre des mariages A.

N^o 542
Degen
Wolf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Degen, Edouard-Joseph
cibataire
portier
originaire de Horw (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à
Lucerne le quinze mars
mil huit cent septante-quatre fils de
Josephine Degen, à Horw et de

2. Wolf, Lucie
cibataire
originaire de Spiez (Berne) domiciliée à
aux Eaux-Vives (Genève) née à
St-Imier (Berne) le premier septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Friedric Wolf, ambroiseur, absent et de
Magdelaine née Peter, à Lausanne

Comme témoins : 1. William Gergerat, mécanicien, à Lausanne
2. Louis Keller, maître d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Spiez, le 2,
aux Eaux-Vives et à Horw, le 3 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Spiez, Eaux-Vives et
Horw.

Les époux :
Edouard Degen
Lucie Degen

Les témoins :
William Gergerat
Louis Keller

Communiqué à l'état civil de Spiez,
des Eaux-Vives et de Horw.

L'officier de l'état civil :
Mucel

N^o 583
Elschner
Gerber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Elschner, Karl-Friedrich-Walter
célibataire
employé de commerce
originaire de Elster (K. Wittenberg), Prusse domicilié à
Lausanne né à
Elster le cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Emile-Théodore Elschner, décédé et de
Clara-Hedwig-Micheline née Hengesbach, à Demmetsch/Elbe

2. Gerber, Rosa
célibataire
employée de bureau
originaire de Oberlangenegg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Steinbof le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Nikol Gerber, négociant et de
Elisabeth née Küng, à Pienne

Comme témoins : } 1. Hans Gerber, commis, à Genève
2. Paul Pécaut, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Schwarzenegg,
le 11, et à Elster, le 19 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Schwarzenegg et Elster.
Certificat de capacité ou absence du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Les époux :

W. Elschner
R. Gerber

Les témoins :

Hans Gerber
Pécaut Paul

L'officier de l'état civil :

Pécaut

Communiqué à l'état civil de Schwarzenegg et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Le 20 mars 1914, les
noms ci-dessus ont
été reçus au nombre
des bourgeois de la
commune de St. Imier
(Berne).
Lausanne, le 24 avril 1914.
L'officier de l'état civil :
H. Pécaut
Le greffier Schwarzmezzegg St. Imier
R. du 13. 5. 14.

Registre des mariages A.

N^o 255
 Ceriana
 et
 Michaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ceriana, Edoardo

célibataire

cuisinier

originaire de Gozzano (Novare), Italie domicilié à

Omegna (Novare), Italie né à

Gozzano le sept août

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Luigi Ceriana, employé de chemin de fer et de

Enrichetta nie Bocchi, sa femme, à Omegna

2. Michaud, Hélène-Olga

célibataire

couturière

originaire de La Sarraz domiciliée à

Lausanne

née à

La Sarraz le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Henri-Charles Michaud, charon et de

Emilie-Caroline nie Picot, sa femme, à Villeneuve

Comme témoins :

1. Eugène Bornet, tapissier, à Coppet

2. Marcel Nittoz, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à La Sarraz, le 25 septembre, et à Omegna, le 5 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, La Sarraz et Omegna
 Autorisation du Conseil d'Etat
 Permis de mariage du Département
 de Justice et Police

Les époux :

Edoardo Ceriana

Hélène Ceriana

Les témoins :

Eug. Bornet

Nittoz

L'officier de l'état civil :

Mord

Communiqué à l'état civil de La
 Sarraz et à la Chancellerie d'Etat
 à Lausanne.

N^o 585
Dubosson
et
Huguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubosson, Ami
célibataire
comptable
originaire de Clarmont _____ domicilié à
Saint-Prix _____ né à
Yens _____ le trois septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de

Daniel-Alfred Dubosson, décédé _____ et de
Lucie née Mercier, à Saint-Prix _____

2. Huguet, Berthe-Pauline
célibataire
négociante
originaire de Priece et Tartegnin _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Gilly _____ le quatorze avril _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

Constant-Eugène Huguet, décédé _____ et de
Marie-Sophie née André, décédée _____

Comme témoins : } 1. Constant Huguet, commis C.F.F., à Vallorbe
2. Eugène Dubois, employé au greffe municipal, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Saint-Prix, Lausanne et Priece,
le 30, à Tartegnin, le 31 octobre, et à Clarmont, le 1^{er}
novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
St Prix.

Les époux :

Ami Dubosson
Berthe Dubosson

Les témoins :

Huguet
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

Huguet

Communiqué à l'état civil de St-Prix,
à Etroy, de Priece, de Gilly et de
Colombier, à Vallorbe.

Registre des mariages A.

No 556
Wagner
et
Mercier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wagner, Wenzel
 célibataire
 tailleur
 originaire de Friedberg (Kaplitz), Autriche domicilié à
 Lausanne né à
 Friedberg le vingt-six septembre
 mil huit cent septante-cinq fils de
 Jakob Wagner et de
 Maria nie Detzer, les deux décédés

2. Mercier, Berthe-Fanny
 divorcée de Joseph Tozy, dès le 3 juin 1919
 repassée
 originaire de Culan (Cher), France domiciliée à
 Lausanne née à
 Aubonne le douze novembre
 mil huit cent septante-huit fille de
 Paul-Julien Mercier, menuisier et de
 Suzette-Sophie nie Stockli, à Lyon

Comme témoins :
 1. Gottlieb Peter, commissionnaire, à Lausanne
 2. Alois Emery, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Culan, le 8
 juin, et à Friedberg, le 27 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de mariage de la fiancée, avec men-
 tion du divorce.
 Actes de publication de mariage à Lausanne,
 Culan et Friedberg.
 Certificats de capacité.
 Certificat de nationalité en faveur du fiancé.
 Autorisation du Conseil d'Etat et permis de
 mariage du Département de Justice et Police.
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat
 à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Wagner Wenzel
 M. Wagner

Les témoins :

Alois Emery
 Peter

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
 comp

N^o 587
 Miéville
 Savanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Miéville, Charles-Henri**
 célibataire
 contrôleur T. I.
 originaire de Emmetines / Yo. et Belmont / Yo. domicilié à
 Lausanne né à
 Demmatten le trois septembre
 mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
 Charles Miéville, scienc, à Etagnières et de
 Louise-Louise née Blanc, sa femme, décédée

2. **Savanchy née Soumis, Hélène-Alice**
 veuve de Charles Savanchy, dis le 21 juin 1912
 ménagée
 originaire de Savigny et Foul (Savaux) domiciliée à
 La Sarraz née à
 Envy le quatorze janvier
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 François Soumis, décédé et de
 Elina née Ecuyer, sa veuve, ménagée, à Romainmattier

Comme témoins :
 1. Adolphe Roux, contrôleur T. I., à Lausanne
 2. Jules Favre, instituteur, à Champvent / Yo.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Belmont,
 Savigny et Foul, le 31 octobre 1913, à Emmetines et
 La Sarraz, le 1^{er} novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 acte de décès du 1^{er} mari de la
 fiancée.
 Actes de publication de mariage à
 Belmont, Savigny, Foul et
 Emmetines, ainsi qu'à Lausanne et
 La Sarraz.

Les époux :

Charles Henri Miéville
 Hélène Miéville

Les témoins :

Adolphe Roux
 Favre Jules

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil de Bel-
 mont, de Savigny, de Foul, de
 Emmetines et de La Sarraz.

Registre des mariages A.

No 555
Waltert
Pünter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Waltert, Johann**
célibataire
stucateur
originaire de Schongau (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à
Littau (Lucerne) le onze mai
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Navier Waltert et de
Maria nie Fuchs, les deux décidés

2. **Pünter, Rosa-Elisabetha**
célibataire
originaire de Stäfa (Zurich) domiciliée à
Stäfa née à
Zurich-Unterstrass le dix-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Otto-Kerner-Paul Pünter et de
Louisa-Rosa nie Ruffel, les deux décidés

Comme témoins :
1. **Isidore Ackermann**, fabricant, à Lausanne
2. **Charles Kallotton**, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Stäfa, le 25,
et à Schongau, le 26 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Stäfa et Schongau.

Les époux :

Johann Waltert.
Mad Rosa Waltert.

Les témoins :

Isidore Ackermann
Ch. Kallotton

L'officier de l'état civil :

Alced

Communiqué à l'état civil de Stäfa
et de Schongau.

N^o 589
Strebel
Piguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strebel, Jules-Henri
célibataire
coiffeur
originaire de Nigenwil (Argovie) domicilié à
Lausanne né à

Yverdon le trois février
mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de
Jean Strebel, décédé et de
Sophie née Queissaz, à Lausanne

2. Piguet, Marie-Olivie
célibataire
repasseuse
originaire de Chenit domiciliée à
Norges née à

Chigny le vingt-neuf décembre
mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Louis-Julien Piguet et de
Henriette née Quiblicz, décédés

Comme témoins : 1. Eugène Chevallier, négociant, à Lausanne
2. Edouard Dombald, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, G. E., au Pontier et
au Pramus, le 7, à Nigenwil et à Norges, le 8
novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des parents de la fiancée.
Autorisation du tuteur de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat en
faveur de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Pontier, Le Pramus,
Nigenwil et Norges.

Les époux :

Jules Strebel
Marie Stöbel

Les témoins :

Eugène Chevallier
Ed. Dombald

L'officier de l'état civil :

Piguet

Communiqué à l'état civil du Pontier,
de Nigenwil et de Norges.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Prospicé du 5.11.16.

Par jugement du Tribunal du dis-
trict de Lausanne, rendu
en date du 17 janvier 1916, déclaré
définitif et exécutoire le 24 mars
1916, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 3 avril 1916.
L'officier de l'état civil :

Piguet

Registre des mariages A.

N^o 596
Javet
Dubelly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Javet, Paul

célibataire

magasinier

originaire de Bas-Tully (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Notiers (Fribourg) le quatorze janvier
mil huit cent septante-un fils de

Jean-Daniel Javet et de

Élix-Marguerite nie Pétter, sa femme, décidés

2. Dubelly, Joséphine

célibataire

lingère

originaire de Carouge (Genève) domiciliée à
Genève née à

Carouge le dix-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Victor Dubelly et de

Victoire-Gaie nie Mercier, sa femme, décidés

Comme témoins :
1. Charles Dance, gendarme, à Lausanne
2. Jules-Hector Reymond, bijoutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Bas-Tully,
à Carouge et à Genève, le 31 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Bas-Tully, Carouge
et Genève.

Les époux :

Paul Javet
Joséphine Javet

Les témoins :

Charles Dance
J.H. Reymond

L'officier de l'état civil :

Aud

Communiqué à l'état civil de
Notiers, de Carouge et de
Genève.

No 591
Hipp
et
Gut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hipp, Georges-Adolphe
veuf d'Anna-Emma née Gaffner, dès le 28 avril 1912
représentant

originaire de Lutry domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-neuf janvier

mil huit cent soixante-treize fils de
David-Louis-Georges Hipp, ancien cordonnier et de
Marie née Fétaz, sa femme, à Lausanne

2. Gut née Rochat, Lydia-Rosine
veuve d'Antoine Gut, dès le 2 janvier 1913
négociante

originaire de Gros-Dietwil (Lucerne) domiciliée à
Lausanne née à
au Tertier le treize avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Marc-Antoine-Louis Rochat, décédé et de
Marie née Wehly, sa veuve, à Lausanne

Comme témoins : 1. Fritz Giroud, éditeur, à Lausanne
2. Alfred Chapuis, aide au Dép. de Justice, à L^{me}

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Lutry, le 12,
et à Granddietwil, le 13 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. n° 21, fol. 235.

Pour l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. n° 42, fol. 52.

Pour l'acte de décès du premier mari de
la fiancée, voir vol. n° 42, fol. 392.

Actes de publications de mariage à Lausanne,
Lutry et Granddietwil

Communiqué à l'état civil de Lutry
et de Granddietwil.

Les époux :

G. Hipp
L. Gut

Les témoins :

F. Giroud
A. Chapuis

L'officier de l'état civil :

A. Fucel

Registre des mariages A.

No 119
Stofer
Wetzel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Stofer, Friedrich**
veuf de **Josephina-Louisa** née **Waser**, d'ès le 23 juin 1912
ménageur-épaveur
originaire de **Salters (Lucerne)** domicilié à
Lausanne né à
Lucerne le douze mai
mil huit cent soixante-trois fils de
Joseph Stofer et de
Caroline née **Ringler**, les deux déçédés

2. **Wetzel née Seeburger, Ida**
veuve de **Franz-Boniface Wetzel**, d'ès le 8 juillet 1911
ménagère
originaire de **Schoenau (Baden)** domiciliée à
Lausanne née à
Salters le vingt-huit juillet
mil huit cent quarante-huit fille de
Nicolas Seeburger et de
Catherine née **Bachmann**, les deux déçédés

Comme témoins :
1. **George Chuat**, serurier, à **Lausanne**
2. **Friedrich Bolomey**, cafetier, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 4, à **Salters**, le 5,
et à **Schoenau**, le 6 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
acte de décès de la première femme du fiancé (sans livret de famille).
acte de décès du premier mari de la fiancée.
Actes de publication de mariage à **Lausanne**, **Salters** et **Schoenau**, avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Communiqué à l'état civil de **Salters** et à la Chancellerie d'Etat, à **Lausanne**.

Les époux :
F. Stofer
Ida Stofer

Les témoins :
Friedrich Bolomey
G. Chuat

L'officier de l'état civil :
Hubert

N^o 593
Bovet
et
Bovet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovet, Auguste
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Arve domicilié à
Arve né à
Arve le vingt avril
mil huit cent septante-six fils de
François Bovet, décédé et de
Louise née Emery, à Arve

2. Bovet, Marie-Emilie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Arve domiciliée à
Arve née à
Arve le dix-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Rodolphe-Emile Bovet, agriculteur et de
Louise-Emilie née Gautrey, à Arve

Comme témoins : } 1. Gustave Reymondin, agriculteur, à Pully
 } 2. Charles Dupont, agriculteur, à Pully

Les publications ont eu lieu à Arve, le 9 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil d'Agiez.

Les époux :
Auguste Bovet
Marie Bovet

Les témoins :
Charles Dupont
Gustave Reymondin

Communiqué à l'état civil d'Agiez,
 à Arve.

L'officier de l'état civil :
Fleud

Registre des mariages A.

N^o 1347
 Rochat
 Mollard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Emile-François

célibataire

contrôleur aux T. L.

originaire de L'Abbaye et du Lieu domicilié à

Lausanne

né à

Bussigny / Morges le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

François-Mean Rochat, agriculteur et de

Charlotte-Sophie née Grivel, à Bussigny / Morges

2. Mollard, Marie-Françoise

célibataire

cuisinière

originaire de Sannens-Grandsivaz (Fribourg) domiciliée à

aux Eaux-Vives (Genève)

née à

Muarmans

le treize mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Mean-Charles Mollard, maréchal et de

Marie-Romaine née Oberson, à Muarmans

Comme témoins :

1. Louis Rey, employé aux T. G., à Genève

2. César Meille, serurier, à Monthoron

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, au Lieu et aux Eaux-Vives, le 21 octobre, à L'Abbaye et à Sannens, le 1^{er} novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Le Lieu, Les Eaux-Vives, L'Abbaye et Sannens.

Les époux :

Rochat Emile

Rochat Marie

Les témoins :

Rey Louis

Meille César

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil du Lieu, des Eaux-Vives, de L'Abbaye et de Sannens.

595
Frey
Köhler

Par jugement du Tribunal régional
d'Offenburg (Baden), rendu
en date du 21 novembre 1923, déclaré
définitif et exécutoire le 15 janvier
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l' _____
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 2 février 1924.
L'officier de l'état civil

H. Ballif

de la Mühlethurnen
R. du 2. 24.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frey, Charles-Auguste
célibataire
maître d'hôtel
originaire de Baden-Baden (Grand Duché de Bade) domicilié à
Lausanne né à
Baden-Baden le six juillet

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
Auguste Frey, décédé _____ et de
Marie née Keust, sa veuve, à Lausanne

2. Köhler, Charlotte-Sophie
célibataire
gouvernante d'hôtel
originaire de Burgstein (Berne) domiciliée à

Lausanne née à
Tuffens-la-Ville le quatorze mai
_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Marc-Henri Köhler, ferblantier _____ et de
Yenny-Marianne née Panchaud, sa femme, à Lausanne

Comme témoins :
1. Marc Köhler, ferblantier, à Lausanne
2. Alfred Köhler, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mühlethurnen et
Baden-Baden, le 21 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Mühlethurnen et
Baden-Baden, avec certificat de ca-
pacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Les époux :
Lugushe Frey
Charlotte Frey

Les témoins :
Köhler Marc
Köhler Alfred

Communiqué à l'état civil de Mühlethurnen et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
Frey

Registre des mariages A.

No 596
Chapuis
et
Ducret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chapuis, Jean-Alois-Louis**

célibataire

conducteur-typographe

originaire de Espalinges

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Charles-Jean-Emile Chapuis, charpentier

et de

Costance née Pessat, à Lausanne

2. **Ducret, Berthe-Alice**

célibataire

couturière

originaire de Chardonne

domiciliée à

Lausanne

née à

Publoz née Puidoux

le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Emile-François Ducret, commissionnaire-facteur

et de

Marie-Paëtha née Neyroud, à Lausanne

Comme témoins :

1. Albert Chapuis, jardinier, à Lausanne

2. Emile Ducret, commissionnaire-facteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 48, à Chardonne, le 20, et à Espalinges, le 21 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à Lausanne, Chardonne et Espalinges.

Les époux :

Louis Chapuis

Berthe Chapuis

Les témoins :

Albert Chapuis

Et. Ducret

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Chardonne et d'Espalinges.

N^o 597
Piquet
Stöcker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet, Albert-Adrien
veuf de Julia Stern, dis le 7 mars 1910
négociant
originaire de Cherit domicilié à
Lausanne né à
Apples le trente septembre

mil huit cent septante-huit fils de
Julis-Emile Piquet, charpentier et de
Caroline-Françoise-Lusette née Mettler, à Lausanne

2. Stocker née Grassi, Hélène-Hortense
veuve de Hermann Stocker, dis le 22 juin 1911
tenancière de café

originaire de Obermumpf (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept novembre

mil huit cent septante-huit fille de
Joseph Grassi, décédé et de
Marie Louise née Richard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jules Piquet, charpentier, à Lausanne
2. Philippe Grassi, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, au Sentier, au
Brassus et à Obermumpf, le 10 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Pour l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 37, fol. 210.
Pour l'acte de décès du premier mari de
la fiancée, voir vol. 40, fol. 278.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Sentier, Le Brassus
et Obermumpf.

Communiqué à l'état civil du Sentier
et d'Obermumpf.

Les époux :

Albert Piquet
Hélène Piquet

Les témoins :

Jules Piquet
Ph. Grassi

L'officier de l'état civil :

F. F. F.

Registre des mariages A.

N^o 59
 Ney
 et
 Kaufmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ney, Emile-Frédéric
 célibataire
 typographe
 originaire de Payerne domicilié à
Lausanne né à
Payerne le cinq février
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Emile-Louis Ney, journalier et de
Lidie née Boeuf, à Payerne

2. Kaufmann, Bertha
 célibataire
 ménagère
 originaire de Friengen (Lucerne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le deux mars
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Hermann Kaufmann, cordonnier et de
Marianne née Kesseli, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Hermann Kaufmann, cordonnier, à Lausanne
 2. Emile Ney, charpentier, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Payerne, le 29
octobre 1913, et à Friengen, le 3 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 Pour l'acte de naissance de la fiancée,
 voir vol. 18, fol. 278.
 Actes de publication de mariage à
Lausanne, Payerne et Friengen.

Les époux :

Emile Ney Kaufmann
Bertha Ney

Les témoins :

H. Kaufmann
Ney. Boeuf Emile

L'officier de l'état civil :

F. Weil

Communiqué à l'état civil de Payerne
 et de Friengen.

N^o 599
Clerc
Kaufmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc, Henri-Emmanuel
célibataire
boulangier
originaire de Châtillon, domicilié à
Lausanne, né à

Oron-la-ville le dix-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Alfred-Emmanuel Clerc, agriculteur et de
Reine née Jan, sa femme, à Oron

2. Kaufmann, Anna-Hedwige
célibataire
cuisinière
originaire de Triengen (Lucerne) domiciliée à
Lausanne, née à
Lausanne le onze mai

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Hermann Kaufmann, cordonnier et de
Mariamie née Besseli, sa femme, à Lausanne

Comme témoins : 1. Hermann Kaufmann, cordonnier, à Lausanne
2. Gustave Dufey, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Châtillon, le 30
octobre, et à Triengen, le 3 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Pour l'acte de naissance de la fiancée
voir vol. 20 fol. 161.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Châtillon et Triengen.

Les époux :

Henri Clerc
Anna Clerc

Les témoins :

G. Dufey
H. Kaufmann

L'officier de l'état civil :

F. Ucel

Communiqué à l'état civil d'Oron et
de Triengen.

Registre des mariages A.

No 615
 Vollichard
 Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vollichard, André-Jules-Auguste
 célibataire

manœuvre

originaire de Haut-Nully (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Louis Vollichard, décédé et de

Elix-Marquise-Julie nie Regamey, à Lausanne

2. Clément, Marie-Justine

célibataire

cuisinière

originaire de Ependes (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Ependes le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Cyprien-Pierre Clément, décédé et de

Marie-Antoinette nie Grand, à Ependes

Comme témoins :

1. Eugène Vollichard, employé postal, à Lausanne

2. Auguste Clément, manœuvre-maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Haut-Nully et
 à Ependes, le 13 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Haut-Nully et
 Ependes.

Les époux :

André Vollichard
 Justine Vollichard

Les témoins :

Eugène Vollichard
 Auguste Clément

Communiqué à l'état civil de Nottions
 et d'Ependes.

L'officier de l'état civil :

Fucet

N^o 601
Guichard
Fritten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guichard, Charles-Alexis
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Borex domicilié à
Gilly né à
Gilly le dix décembre
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Louis-François Guichard, agriculteur, à Gilly et de
Louise-Sylvie Marie Girod, diable

2. Fritten, Ida
 célibataire
 ménagère
 originaire de Zweisimmen domiciliée à
Gland née à
Gland le quinze février
 mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Jean Fritten, ancien chef de district aux C.F.F. et de
Susanne-Catherine Plietz, à Gland

Comme témoins : } 1. Eugène Serrier, agent de police, à Lausanne
 } 2. Ami Rayroud, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gilly, le 13, à Borex et à Zweisimmen, le 14, et à Gland, le 15 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Gilly.

Les époux :
Ch. Guichard
I. Fritten

Les témoins :
Mecien Eugène
Rayroud Ami

L'officier de l'état civil :
Fucel

Communiqué à l'état civil de Gengins, de Gilly, de Zweisimmen et de Borex.

Registre des mariages A.

N^o 5172
Desmeules
et
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desmeules, Alexis
célibataire
agriculteur
originaire de Ropraz domicilié à
Carrouge né à
Ropraz le dix-huit septembre
mil huit cent soixante-six fils de
Jean-Louis Desmeules, décédé et de
Julie née Desmeules, à Carrouge

2. Porchet née Porchet, Marie
veuve d'Osar Porchet, dès le 4 mars 1908
ménagère
originaire de Corcelles-le-Torat domiciliée à
Corcelles-le-Torat née à
Corcelles-le-Torat le trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Jules Porchet et de
Marianne née Porchet, à Corcelles-le-Torat

Comme témoins :
1. Eugène Mercier, agent de police, à Lausanne
2. Ami Raymond, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Torat et à Ropraz, le 17,
à Carrouge, le 18 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Nézières.

Les époux :
Alexis Desmeules
Marie Desmeules

Les témoins :
Ami Eugène
Raymond Ami

à l'état civil
Communiqué de Corcelles, à Ropraz,
et de Nézières.

L'officier de l'état civil :

Fucel

N^o 693
 Vanoni
 et
 Damay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vanoni, Annibale

célibataire

peintre

originaire de Croglio (Tessin) domicilié à

Lausanne né à

Castelrotto (Croglio) le seize février

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Pietro Vanoni, agriculteur et de

Antonia née Rovini, à Castelrotto

2. Damay, Louise-Henriette

célibataire

femme de chambre

originaire de Martigny-Bourg (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Jules-César Damay, menuisier et de

Marria-Louise-Camille née Leyvraz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jules Damay, menuisier, à Lausanne

2. Félicien Vanoni, employé aux C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Martigny-ville, le 13, et à Croglio, le 14 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Martigny-ville et
Croglio.

Les époux :

Vanoni Annibale
Vanoni Louise

Les témoins :

Damay Jules
Vanoni Félicien

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Martigny
et de Croglio.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 13113
Jaquier
et
Bossy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Charles-Emile
célibataire
garçon laitier
originaire de Prez-vers-Pivriez et Nodol (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Nodol le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Louis-Antoine Maquie, absent et de
Rose-Victoire nie Pittet, lingère, à Lausanne

2. Bossy, Flavie-Lydie
célibataire
cuisinière
originaire de Orvy-sur-Natran (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

Estévenens-dessus le vingt-un octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Antoine-Auguste Bossy, agriculteur et de
Marie-Thérèse nie Dercloux, à Chavannes sp Romont

Comme témoins : 1. Jacob Hunziker, cordonnier, à Lausanne
2. Louise Hunziker, M^{me}, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Orvy-sur-Natran,
le 16, à Prez-vers-Pivriez et à Nodol, le 17 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Consentement des parents de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Orvy-sur-Natran,
Prez-vers-Pivriez et Nodol.

Les époux :
Emile Jaquier
Lydie Jaquier

Les témoins :
Jakob Hunziker
Louise Hunziker

Communiqué à l'état civil de Natran,
de Pivriez et de Thomassens.

L'officier de l'état civil :
Aucod

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 2 juillet 1913
déclaré définitif et exécutoire le 30
septembre 1913
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 30
septembre 1913, le délai pendant
lequel l'ex-mari
ne pourra contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 27 septembre 1913

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 680 f. d.

N^o 605
Nunes Mascarenhas
Neto
et
Quinche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nunes Mascarenhas Neto, Gregorio
célibataire
étudiant

originaire de Silves (Province d'Algarve), Portugal — domicilié à
Lausanne — né à

Silves le vingt-trois février

mil-huit cent quatre-vingt-quinze — fils de
Gregorio Nunes Mascarenhas Neto, décédé — et de
Maria Dora Figueiras Mascarenhas, à Alcantarilha

2. Quinche, Yvonne-Marguerite
célibataire

originaire de Chézard St-Martin (Neuchâtel) — domiciliée à
Lausanne — née à

Diesse le vingt-six mars

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze — fille de
Hermann Quinche, chef d'institut — et de
Florence-Marguerite née Sedgwick, à Lausanne

Comme témoins :
1. Hermann Quinche, chef d'institut, à Lausanne
2. Florence-Marguerite Quinche, ^{me}, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, et à Chézard, le 21
novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Acte de décès du père du fiancé.
- Consentement de sa mère.
- Consentement des parents de la fiancée.
- Actes de publication à Lausanne et à Chézard.
- Certificat de capacité.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Permis de mariage du Département de Justice et Police.
- Communiqué à l'état civil de Chézard et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Gregorio Nunes Mascarenhas
Yvonne Mascarenhas

Les témoins :

H. Quinche
Florence Quinche

L'officier de l'état civil :

A. Furet

Registre des mariages A.

N^o 5114
Söllner
Inderbitz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Söllner, Léo

célibataire
maître d'hôtel

originaire de Unterspischheim (Bavière) domicilié à
Lausanne né à

Unterspischheim le neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Nichel Söllner, sans profession, à Unterspischheim et de
Catherine née Joachim, sa femme, décédée

2. Inderbitz, Corine

célibataire

couturière

originaire de Lugano (Tessin) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt-six septembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Rodolphe Inderbitz, typographe et de
Louise-Jenny née Gilliard, sa femme, à Lausanne

Comme témoins : 1. Anton Rudeich, maître d'hôtel, à Lausanne
2. Jean Biber, maître d'hôtel, à Château-d'Œx

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Lugano, le 5,
et à Unterspischheim, le 7 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Lugano et Unterspisch-
heim.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Lugano
et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

L. Söllner
C. Söllner

Les témoins :

A. Rudeich
J. Biber

L'officier de l'état civil :

R. F. C.

N^o 607
Noverraz
et
Annen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Noverraz, Paul-Robert**
célibataire
mécanicien aux T. I.
originaire de **Cully et Lutry** domicilié à
Lausanne né à
Granges rive Nille le vingt avril
mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de
Oscar Noverraz, à Lausanne et de
Marie née Chappuis, sa femme, décédée

2. **Annen, Marie-Emilie**
célibataire
repasseuse
originaire de **Genèray (Berne)** domiciliée à
Monthey née à
Monthey le premier mai
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de
Marc-Louis Annen et de
Marie-Lydie née Aubert, sa femme, à Monthey

Comme témoins :
1. **Oscar Noverraz, employé, à Lausanne**
2. **Alfred Aubert, facteur postal, à Monthey-ville**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 15, à Cully, Lutry et Genèray, le 17 novembre 1913, ainsi qu'à Monthey, le dit jour**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **six décembre mil neuf cent treize**

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Cully, Lutry, Genèray
et Monthey.

Les époux :
Noverraz
M^{ie} Annen

Les témoins :
Oscar Noverraz
Aubert

L'officier de l'état civil :
Ficcol

Communiqué à l'état civil de **Cully, Lutry, de Genèray et de Monthey.**

Registre des mariages A.

No 608

Bieri.

et
Regamey

Requête du 21.11.13.
Par jugement du Tribunal des
districts de Fribourg, rendu
en date du 18 novembre 1913 déclaré
définitif et exécutoire le 7 février
1917, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans le
délai pendant lequel la femme
ne peut contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 19 février 1917.

L'officier de l'état civil :

Pucel

219
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bieri, Louis-Paul

célibataire

ingénieur

originaire de Schangnau (Berne) domicilié à

Spiez né à

Neuchâtel le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Emile-Christian Bieri, chef de gare et de

Fridérique-Antonie-Wilhelmine-Constance née Delay, à Montreux

2. Regamey, Marguerite-Louise

célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trente juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jacques-Henri-Auguste Regamey, architecte et de

Georgine-Laure née Bonnard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jacques Regamey, architecte, à Lausanne

2. Emile Püchel, chef de gare, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Spiez, le 22, à Lausanne, le 23, et

à Schangnau, le 23 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Spiez.

Les époux :

Louis-Paul Bieri

Les témoins :

Jac. Regamey
E. Püchel

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Spiez et
de Schangnau.

N^o 609
Barras
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Barras, Louis-Joseph**
 célibataire
 poëlier
 originaire de **Chavannes-les-Forts (Fribourg)** domicilié à
Lausanne né à
La Tour de Tige (Fribourg) le premier juin
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Auguste-Fémin Barras, entrepreneur postal et de
Marie-Sauvante-Alexandrine née Ferraud, à Broc

2. **Favre, Augustine-Marie-Thérèse**
 célibataire
 originaire de **Broc (Fribourg)** domiciliée à
Broc née à
Broc le vingt-huit septembre
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Jean-Pierre Favre, agriculteur, à Broc et de
Marie-Séraphine née Barras, décédée

Comme témoins :
 1. Jules Demierre, gendarme-piéton, à Lausanne
 2. Constant Mossu, employé postal, à Broc

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 8, à **Broc**, le 9, et
 à **Chavannes-les-Forts**, le 10 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Broc et Chavannes-les-
 Forts.
 Promesse de mariage de la fiancée.

Les époux :
 Louis Barras
 Thérèse Barras

Les témoins :
 Jules Demierre
 Constant Mossu.

Communiqué à l'état civil de Broc
 et de Chavannes-les-Forts (Fribourg).

L'officier de l'état civil :
 Fucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

No 610
Narr
et
Josseron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Narr, Christian-Friedrich-Willy
célibataire
coiffeur
originaire de Stuttgart (Wurtemberg) domicilié à
Lausanne né à
Stuttgart le quatorze décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Friedrich Narr, décédé et de
Katharina nie Böttinger, à Stuttgart

2. Josseron, Marie-Jenny
célibataire
femme de chambre
originaire de Monthod domiciliée à
Lausanne née à
Aubonne le quinze septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Albert-Daniel Josseron, agriculteur et de
Marie-Jenny nie Tulliard, à Aubonne

Comme témoins : 1. Beno Fritsch, coiffeur, à Lausanne
2. Francis Pichonnaz, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Monthod
et à Stuttgart, le 29 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à
Lausanne, Monthod et Stutt-
gart.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Gimel
et à la Chancellerie d'Etat à La-
usanne.

Les époux :

M. Narr

M^e Josseron

Les témoins :

B. Fritsch

Pichonnaz F.

L'officier de l'état civil :

Mucul

Le 20 septembre 1913 le Conseil
fédéral a prononcé la réintégration de
dame Jenny Marie Jenny Josseron
Josseron, mentionnée ci-dessus
dans le droit de cité du canton de
Vaud et de la commune de
Monthod.

Inscrit le septembre 1913
L'officier de l'état civil :

Mucul
à qui a été habilité à Gimel.

N^o 611
Olivi
et
Mauri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Olivi, Carlo
célibataire
tapissier - décorateur
originaire de Milan (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Milan le trente-un août
mil-huit cent quatre-vingt-un fils de
Floriano Olivi, employé de magasin et de
Christina née Galdanigo, à Milan

2. Mauri, Elvira
célibataire
employée de commerce
originaire de Milan (Italie) domiciliée à
Milan née à
Milan le trente-un mai
mil-huit cent quatre-vingt-sept fille de
Ettore Mauri, employé aux chemins de fers italiens, à Milan et de
Natilde née Cortelazzo, détidie

Comme témoins :
1. Ettore Mauri, employé aux C. F. I., à Milan
2. Blaise Padine, journalier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, et à Milan, le
19 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Milan, avec certi-
ficat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne

Les époux :

Carlo Olivi
Elvira Olivi

Les témoins :

Jean-Étienne
Padine

L'officier de l'état civil :

Alfred

Registre des mariages A.

N^o 612
Noir
Bolomey^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noir, François-Joseph
divorcé de Mélanie Noir, dès le 6 juin 1913
employé de fabrique
originaire de Publier (Hte Savoie), France domicilié à
Lausanne né à
Publier le douze avril
mil-huit cent soixante-huit fils de
François Noir et de
Marianne Noir, les deux décédés.

2. Bolomey née Viret, Mélanie-Lydie
divorcée de Samuel-Hubs Bolomey, dès le 3 décembre 1901
épouse
originaire de Savigny et Ford (Savoie) domiciliée à
Lausanne née à
Villars-Tiercelin le vingt-sept octobre
mil-huit cent soixante-neuf fille de
Elie Viret, décédé et de
Augustine née Bezenon, à Lausanne

Comme témoins :
1. Baptiste Marotto, recueilli, à Lausanne
2. Jean-Marie Noir, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny et Ford, le 11,
et à Publier, le 12 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de mariage des deux fiancés,
avec mentions des divorces.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Savigny, Ford et
Publier.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat et permis
de mariage du Département de Justice.
Communiqué à l'état civil de Savigny
et de Ford, ainsi qu'à la Chancellerie
de l'Etat à Lausanne.

Les époux :

Noir François
Mélanie Noir

Les témoins :

Marotto Baptiste
Jean-Marie Noir

L'officier de l'état civil :

Fucal

N^o 613
Collet
et
Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet, Arnold (dit Armand)
divorcé de Juliette - Louise née Diaudonné, dès le 2 novembre 1912
voyageur de commerce
originaire de Suchy domicilié à
Yverdon né à
Yverdon le vingt-six janvier
mil huit cent septante-six fils de
Emmanuel Collet, décédé et de
Charlotte née Renvier, à Yverdon

2. Marguerat, Lina - Caroline
célibataire
négociante
originaire de Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un juillet
mil huit cent septante-six fille de
Frédéric - Jean - Henri Marguerat et de
Marie - Juliette - Louise Gilliéron née de Siebenthal, décédés

Comme témoins :
1. Constant Ribet, notaire, à Lausanne
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutry, Lausanne et Yverdon, le 25, et à Suchy, le 26 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Yverdon.

Les époux :

Arnold dit Armand Collet
Lina Collet

Les témoins :

Ribet
Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Alced

Communiqué à l'état civil de Lutry
d'Yverdon et de Belmont
den.

Registre des mariages A.

N^o 614
Moret

Bruckmooser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret, Henri

célibataire

brossier

originaire de Olten domicilié à

Lausanne né à

Olten le vingt-un février

mil huit cent septante-deux fils de

François-Philippe Moret et de

Rosalie née Moret, les deux décédés

2. Bruckmooser née Estoppey, Louise

veuve de Johann-Evangelist Bruckmooser, dès le 29 novembre

1909

originaire de Trey domiciliée à

Lausanne née à

Payerne le dix-huit novembre

mil huit cent cinquante-neuf fille de

Jacques Estoppey et de

Marianne Louise née Goux, les deux décédés

Comme témoins : 1. Charles Leonard, boulanger, à Lausanne

2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Olten et à

Hüemori, le 14, et à Trey, le 15 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte du premier mariage de la

fiancée.

Acte de décès de son premier mari.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Olten, Hüemori et

Trey.

Communiqué à l'état civil d'Olten

et de Trey.

Les époux Moret

Henri Moret (aveugle)

Louise Moret

Les témoins :

Ch. Leonard

F. Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Auer

N^o 615
Beck
W^{et} Wyss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beck, Luc-Fritz
célibataire
commis de justice
originaire de Gurniswald (Berne) domicilié à
Lausanne né à
La Chaux-de-Fonds le vingt-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jean-Samuel-Adolphe Beck, décédé et de
Julie-Louise née Hirschy, sa veuve, à Bienna

2. Wyss, Clara
célibataire
volontaire
originaire de Seewen (Soleure) domiciliée à
Lausanne née à
Diegten (Bâle-Campagne) le dix-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Théodore Wyss, architecte, à Seewen et de
Martha née Schmassmann, décédée

Comme témoins : } 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne
2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Gurniswald, le 8,
et à Seewen, le 9 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Gurniswald et Seewen.

Les époux :

Luc Beck
Clara Beck

Les témoins :

Gantin
Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Hubert

Communiqué à l'état civil de Gurniswald
et de Seewen.

N^o 616
Gillard
Gallandat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillard, Gustave-Jules
célibataire
agriculteur
 originaire de Essert-sous-Champvent et Suscivaz domicilié à
Essert-sous-Champvent né à
Essert-sous-Champvent le quatorze avril
mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de
Louis Gillard, décédé et de
Julie née Gillard, à Essert-sous-Champvent

2. Gallandat, Louise-Valentine
célibataire
ménagère
 originaire de Roray domiciliée à
Roray née à
Roray le dix-neuf avril
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jules-Louis Gallandat, agriculteur, à Roray et de
Louise-Elise née Hermoud, décédée

Comme témoins :
 1. Edouard Chevallier, employé aux C.F.F., à Lau-
saune
 2. Henri Barraud, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Essert-sous-Champvent et à Suscivaz
 le 24, et à Roray, le 25 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Champvent.

Les époux :

Gustave Gillard
Valentine Gillard

Les témoins :

Chevallier Ed
Barraud Henri

L'officier de l'état civil :

Hubert

Communiqué à l'état civil de
Champvent, à Cathod, et de
Yverand.

N^o 617
Ribi
Stornati

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ribi, Jean-Frédéric

célibataire

comptable

originaire de Genève domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-six avril

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Jean-Frédéric Ribi, chef de train et de

Elise née Bönzli, sa femme, à Lausanne

2. Stornati, Gisella-Rosa-Diamante

célibataire

originaire de Goglione Sopra (Brescia), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Goglione Sopra le vingt-huit août

mil huit cent quatre-vingt fille de

Felice Stornati, charpentier et de

Marianna née Scias, sa femme, à Milan

Comme témoins : 1. Jean Ribi, chef de train, à Lausanne

2. Vaifeo Stornati, employé, à Milan

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Genève, le 22 octobre, et à Goglione Sopra, le 2 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Genève et Goglione

Sopra, avec certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Ribi
Gisella Ribi

Les témoins :

Ribi J. F.
Stornati Vaifeo

L'officier de l'état civil :

Maud

Communiqué au Bureau central de l'état civil à Genève et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 618
 Emery
 et
 Cascato

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery, Eugène-Victor

célibataire

camionneur

originaire de St-Jean-d'Aulph (Aisne), France domicilié à
 Lausanne né à

Clans le vingt mars

mil-huit cent quatre-vingt fils de

Antile Emery, décédée et de

2. Cascato, Rosa-Angela

célibataire

cuisinière

originaire de Steigno (Borgo), Sud, autrichien, domiciliée à
 Lausanne née à

Steigno le vingt novembre

mil-huit cent septante-huit fille de

Giuseppe Cascato et de

Célestine née Tottolini, les deux décidés

Comme témoins :

1. Auguste Magnaud, chef de cuisine, à Lausanne

2. Théodore Piccot, cocher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Steigno, le 30
 octobre, et à St-Jean-d'Aulph, le 2 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Steigno et St-Jean-d'Aulph.

Certificats de capacité.

Certificats de nationalité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de
 Justice et Police :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
 à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Emery Eugène
 Rosa Emery Cascato

Les témoins :

Piccot
 Magnaud

L'officier de l'état civil :

Fucini

N^o 619
Perret
Berset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Alfred-Emile
cibataire
votuaire
originaire de Erretines / Yverdon domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Hélène dite Emilie Perret, absente et de

2. Berset, Rosa-Emilie
cibataire
cuisinière
originaire de Villarsivisiane (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Villarsivisiane le sept avril
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Téonique Berset, à Faurigny-le-Grand (Fribourg) et de

Comme témoins :
1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne
2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Erretines et à Villarsivisiane, le 26 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
acte de naissance de la fiancée.
Pour l'acte de naissance de fiancé, voir
vol. 10, fol. 57.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Erretines et Villarsivisiane.

Les époux :
Alfred Emile Perret
Rosa Berset

Les témoins :
H. Bocion
E. Dubois

Communiqué à l'état civil de Lausanne
et de Villarsivisiane.

L'officier de l'état civil :
Perret

Registre des mariages A.

N^o 620
Demierre
et
Grange

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demierre, Victor-Marie
divorcé de Anna-Fuseli Barbey, dès le 7 avril 1911
marocaine
originaire de Montet (Glâne), Fribourg domicilié à
Lausanne né à
Montet le vingt août
mil huit cent soixante-dix-neuf fils de
Pierre-Joseph Demierre et de
Marie-Antoinette-Julie née Déraud, décédés

2. Grange, Augustine-Marie
célibataire
originaire de Bourg (Ain), France domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le huit juin
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Jean dit Auguste Grange, décédé et de
Charlotte-Stanne-Marie née Légeret, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Légeret, jardinier, à Lausanne
2. Charles Dormani, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Montet, Lausanne et Bourg, le
13 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec mention du divorce.
Acte de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère.
Actes de publication de mariage à Montet, Lausanne et Bourg.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Communiqué à l'état civil d'Urges et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Demierre Victor
Augustine Demierre

Les témoins :

Légeret Henri
Dormani Carlo

L'officier de l'état civil :

Rucet

N^o 621
Reymond
et
Marquis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Marius-Henri
célibataire
ingénieur
originaire de Chénit domicilié à
Lausanne né à
au Brassus le douze mars
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Henri-Auguste Reymond, négociant et de
Annette-Lina née Capt, au Brassus

2. Marquis, Gabrielle-Julie
célibataire
originaire de Soyes et Echichens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Louis-Victor-Marc Marquis, décédé et de
Henriette-Julie née Haldy, à Lausanne

Comme témoins :
1. Gustave Marquis, cand. jur., à Lausanne
2. Jeanne Marquis, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, au Pontier, au
Brassus et à Soyes, le 20, et à Echichens, le 22 septembre
1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage à
Lausanne, Le Pontier, Le Brassus,
Soyes et Echichens.

Les époux :

Reymond
Marquis

Les témoins :

G. Marquis.
Jeanne Marquis

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil du Pontier,
de Soyes et de Nuffens-le-Château,
à Soyes.

Registre des mariages A.

No 622
Mauris
Friedrich

Reçu par le Tribunal de la République de Genève, le 20. 11. 13.

Par jugement du Tribunal de la République de Genève, rendu en date du 24. février 1913, déclaré définitif et exécutoire le 6. mai 1913, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'un des époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 21. mai 1913.

L'officier de l'état civil:

Fucet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Mauris, Arthur*
célibataire
mécanicien
originaire de *Berne (Genève)* domicilié à
Lausanne né à
Berne le vingt-trois mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Louis Mauris, agriculteur, à Berne et de
Louise née Coners, cuisinière, à Genève

2. *Friedrich, Louise-Rose*
célibataire
couturière
originaire de *Thalheim (Zürich)* domiciliée à
Lausanne née à
Berne (Sura) le deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Daniel Friedrich, à Lausanne et de
Julie-Hermine née Michel, d'ici

Comme témoins : 1. *Ernest Saugon, chauffeur d'auto, à Lausanne*
2. *Alfred Estoppey, agent de police, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 18, à Berne, le 19,*
et à *Thalheim, le 20 novembre 1913.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *dix-huit décembre mil neuf cent treize*

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Berne et Thalheim.

Les époux :

Arthur Mauris
Louise Mauris

Les témoins :

Estoppey Alfred
E. Saugon

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de
Berne et de Thalheim.

N^o 623
 Emery
 Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Emery, François-Louis**
 célibataire
 agriculteur
 originaire des Cullayes domicilié à
 Servion né à
 Servion le seize janvier
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Jean-François Emery, décédé et de
 Adèle née Pasche sa veuve, à Servion

2. **Blanc, Cécile**
 célibataire
 ménagère
 originaire de Puidoux et de Chêbres domiciliée à
 la Tulpillière vice Puidoux née à
 la Tulpillière vice Puidoux le dix-neuf août
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Henri-Louis Blanc, agriculteur et de
 Emma née Gilléron, sa femme, à la Tulpillière

Comme témoins :
 1. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne
 2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Servion, Puidoux et Chêbres, le 3, et
 aux Cullayes, le 4 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
 Autorisation de l'état civil d'Oroy.

Les époux :
 Louis Emery
 Cécile Emery

Les témoins :
 Gantin
 Pamblanc

Communiqué à l'état civil de Servion,
 d'Oroy et de Chêbres.

L'officier de l'état civil :
 Morel

Registre des mariages A.

No 624
Graf
Waldburger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graf, Johann-Emile
 célibataire
 coiffeur
 originaire de Wattwil (St-Gall) domicilié à
 Lausanne né à
 Wattwil le vingt-un septembre
 mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Josef-Anton Graf, brodeur et de
 Rosina-Pauline née Hess, sa femme, à Wattwil

2. Waldburger, Louise
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Teufen (Appenzell Rh. Ext.) domiciliée à
 Lausanne née à
 Teufen le vingt-quatre juin
 mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Konrad Waldburger, apiculteur, à Teufen et de
 Johanna née Kuzzenegger, sa femme, décédée

Comme témoins : } 1. Vincent Stüdeli, fondeur, à Lausanne
 } 2. Albert Hochuli, commis au Trib. féd. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Wattwil, Lausanne et Teufen, le
 22 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication des mariages à
 Wattwil, Lausanne et Teufen.

Les époux :

J. Graf
 Louise Graf

Les témoins :

V. Stüdeli
 A. Hochuli

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Wattwil
 et de Teufen.

N^o 625
Degerbair
Bertholet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Degerbair, Jean-Alexis

célibataire

cocher

originaire de Crozet (canton de Gex), Ain, France domicilié à
Lausanne né à

Crozet le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean-François Degerbair, cocher et de

Julie-Luzette née Croz, son épouse, à Lausanne

2. Bertholet née Planchamp, Cécile-Claudine
veuve de Jules-Auguste Bertholet, dès le 29 janvier 1918

originaire de Aubonne domiciliée à

Thonon-les-Bains, Grande rue n^o 40, née à

Thonon-les-Bains le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

François-Marie Planchamp et de

Louise-Françoise née Déroz, son épouse, les deux décédés

Comme témoins :

1. François Degerbair, cocher, à Lausanne

2. Henri Perret, pâtissier, à Thonon-les-Bains

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Aubonne, le 11, à Crozet, le 12, et à Thonon-les-Bains, le 14 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des parents du fiancé.
Acte de décès du premier mari de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Aubonne, Crozet et Thonon-les-Bains.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice et Police.
Communiqué à l'état civil d'Aubonne et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Degerbair Jean
Degerbair Cécile

Les témoins :

Perret
et Degerbair

L'officier de l'état civil :

Perret

Registre des mariages A.

N^o 626
von Koschitzky
et
Kosmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Koschitzky, Hans-Heinrich-Sambor
célibataire
capitaine-lieutenant de la marine impériale allemande
originaire de Hanovre, royaume de Prusse domicilié à
Wilhelmshaven-Rüstringen, Aurich, Allemagne né à
Hanovre le dix-neuf septembre
mil-huit cent quatre-vingt-un fils de
capitaine Max-Friedrich-Franz-Edgar-Bogislav von Koschitzky et de
Bertha née Rodde, son épouse

2. Kosmann, Maria-Luisa
célibataire
sans profession
originaire de Buenos-Aires, République Argentine, Amérique du Sud domiciliée à
Lausanne née à
Buenos-Aires le dix mai
mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de
Julio Kosmann et de
Ana Flets de Kosmann, son épouse, à Lausanne

Comme témoins : 1. Madame Helma Cerio née Kosmann, à Rome
2. M. le capitaine-lieutenant Bindwil, à Biel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, et à Rüstringen, le
5 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage des fiancés.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne
et à Rüstringen.
Certificat de nationalité du fiancé
Certificats de capacité et de l'autorité militaire.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Koschitzky
Maria-Luisa Koschitzky

Les témoins :

Cerio
Bindwil

L'officier de l'état civil :

Guod

N° 627
Aubert
Gribi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert, Charles-Alfred
célibataire
gendarme
originaire des Chenit domicilié à
Vallorbe né à
aux Bious (Abbaye) le vingt-sept juin
mil-huit cent quatre-vingt-six fils de
Alfred-Marc-Louis Aubert, agriculteur et de
Alice-Sophie-Lina née Guignard, à l'Abbaye

2. Gribi, Albertine-Anna
célibataire
tailleuse de limes
originaire de Püten (Berne) domiciliée à
Vallorbe née à
Vallorbe le vingt-quatre septembre
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de
Edouard-Alexandre Gribi, tailleur de limes et de
Adèle-Joséphine née Février, à Vallorbe

Comme témoins :
1. Honri Pitton, gendarme, à Ballaigue
2. Rose Gribi, d^{lle} de magasin, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 14, à Püten, au Lentier
et au Pramus, le 15 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Vallorbe

Communiqué à l'état civil de Vallorbe,
de Püten a. a. et du Lentier.

Les époux :
Charles-Alfred Aubert, gendarme
Albertine Gribi

Les témoins :
Honri Pitton gendarme
Rose Gribi

L'officier de l'état civil :
H. Lichard
comp.

Registre des mariages A.

N^o 628
Pahud
Mermoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Ami
célibataire
agriculteur
originaire de Courvon et Ogem
domicilié à
Courvon
né à
Courvon le vingt-trois mars
mil-huit cent septante-trois
fils de
Ami Pahud et de
Amélie née Laurent, décidés

2. Mermoud, Marie
célibataire
ménagère
originaire de Poliez-le-Grand
domiciliée à
Prakins
née à
Preytorrens le cinq novembre
mil huit cent septante-huit
fille de
Samuel Mermoud et de
Louise née Ropetz, décidés

Comme témoins :
1. Henri Bozion, secrétaire, à Lausanne
2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ogem et Courvon, le 1^{er}, et à Poliez-le-Grand et Prakins, le 2 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
St-Cierges.

Les époux :

Ami Pahud
Marie Pahud

Les témoins :

H. Bozion
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

Alcega

Communiqué à l'état civil de St-Cierges, de Brottem, à Poliez-le-Grand, et de Bolondin, à Donnelaye.

N^o 629
Taccard
Knebel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taccard, André-Gustave
célibataire
menuisier
originaire de Ste Croix domicilié à
Lausanne né à
La Chaux, Granges de Ste Croix le vingt-quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Jules-Henri Taccard, décédé et de
Louise-Hélène nie Walther, à Vallorbe

2. Knebel, Augusta
célibataire
couturière
originaire de La Sarraz domiciliée à
Lausanne née à
Vernier-Montaux le vingt-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Félix-Henri Knebel, décédé et de
Julie nie Henderson, à Lausanne

Comme témoins :
1. M^{me} Julie Ozeley, journalière, à Lausanne
2. Charles Vallotton, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix, Granges de Ste Croix & La Sarraz, le 4 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ste Croix, Granges de Ste
Croix et La Sarraz.

Les époux :

Taccard André
Taccard Augusta

Les témoins :

Julie Ozeley
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

Alcega

Communiqué à l'état civil de Ste Croix
et de La Sarraz.

Registre des mariages A.

N^o 630
Tappert
et
Schwörer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tappert, Ernest-Auguste-Gottfried

célibataire

dentiste

originaire de Grünkirch (K. Hohensalza) Prusse domicilié à

Lausanne

né à

Grünkirch

le trente mars

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Robert Tappert, pasteur

et de

Marie née Lindemann, sa femme, à Firsengelde (New York)

2. Schwörer, Marguerite

célibataire

originaire de Baldenheim (K. Schlettstadt) Bas-Rhin domiciliée à

Lausanne

née à

Baldenheim

le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Joseph Schwörer, sellier

et de

Marie née Schmitt, sa femme, à Baldenheim

Comme témoins :

1. Henri Procion, secrétaire, à Lausanne

2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Baldenheim, le 23, et à Grünkirch, le 30 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne,

Baldenheim et Grünkirch.

Certificats de capacité.

Autorisation de Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de

Justice et Police.

Les époux :

Ernest Tappert

Marg. Schwörer

Les témoins :

H. Procion

E. Dubois

L'officier de l'état civil :

Procion

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne (en 2 exemplaires).

N^o 631
Dind
Kohler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dind, Robert-Alfred
célibataire
mécanicien - électricien
originaire de St-Cierges domicilié à
Lausanne né à

Gorgier (Nuchâtel) le treize juin
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jules-François Dind, jardinier et de
Délicie-Adèle nie Lambert, à Lausanne

2. Kohler, Fanny
célibataire
couturière
originaire de Pully domiciliée à
Lausanne née à

Genève le vingt-cinq janvier
mil-huit cent septante-neuf fille de
Jules-Louis Kohler et de
Louise nie Belet, les deux décédés

Comme témoins :
1. Jules Kohler, négociant, à Lausanne
2. Henri Fessler, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à St-Cierges, le 5, et à Pully, le 6 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil-neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, St-Cierges et Pully.

Les époux :

R. Dind
F. Dind

Les témoins :

Henri Fessler
Jules Kohler

L'officier de l'état civil :

F. Heul

Communiqué à l'état civil de St-Cierges
et de Gimel.

Registre des mariages A.

N^o 632
Barlatay
et
Raparz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barlatay, Jean-François-Xavier
célibataire
horloger
originaire de Monthey (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Monthey le neuf mars
mil huit cent septante-huit fils de
Jean-François-Xavier Barlatay et de
Marie-Julie née Dormit-Descartes, décédée

2. Raparz, Emma
célibataire
couturière
originaire de Pex domiciliée à
Lausanne née à
Pex le quinze novembre
mil huit cent septante-un fille de
Clement-Gabriel Raparz, ancien huissier, à Frenières et de
Maritte Rochat, décédée

Comme témoins : 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne
2. Emile Lugrin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Monthey, le
29, et à Pex, le 30 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Monthey et Pex.

Les époux :

Jean Barlatay
Emma Barlatay

Les témoins :

Pamblanc
Lugrin

L'officier de l'état civil :

Prud.

Communiqué à l'état civil de
Monthey et de Pex.

N^o 633
Hurni
et
Soud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Hurni, Charles-Emile**
célibataire
cuisinier
originaire de **Golaten (Berne)** domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le **six décembre**
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Henri Hurni, restaurateur et de
Louise-Augustine née Diemer, sa femme, à Lausanne

2. **Soud, Jeanne-Catherine**
célibataire
femme de chambre
originaire de **Lalongue (Basses-Pyrénées), France** domiciliée à
Lausanne née à
Lalongue le **sept juin**
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
André Soud, cultivateur, à Lalongue et de
Marie née Bidou, sa femme, décédée

Comme témoins : 1. **Louis Hurni, mécanicien, à Lausanne**
2. **Paul Pagliarzo, plâtrier, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 29, à Mileroltigen, le 30**
novembre et à Lalongue, le 2 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **vingt-six décembre mil neuf cent treize**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement du père de la fiancée.
Acte de décès de la mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à **Lausanne,**
Mileroltigen et Lalongue.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Charles Hurni
Jeanne Hurni

Les témoins :

L. Hurni
Pagliarzo Paul

L'officier de l'état civil :

Soud

Communiqué à l'état civil de **Mileroltigen** et à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne.

N^o 634
Goy
et
Dagon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Goy, Alfred-Henri-Louis**
célibataire
employé postal
originaire de **Vaulion** domicilié à
Lausanne né à
Mont-la-Ville le vingt-six décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Louis-Isaac Goy, agent de police et de
Louise-Georgette née Chevaley, à Vaulion

2. **Dagon, Rosine**
célibataire
cuisinière
originaire de **Orrens** domiciliée à
Lausanne née à
Orrens le douze novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
François-Louis Dagon, agriculteur et de
Suzette née Dagon, à Orrens

Comme témoins :
1. **François Dagon, agriculteur, à Orrens**
2. **Charles Cottier, coiffeur, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 30, à Vaulion, le 31 octobre,**
et à **Orrens, le 1^{er} novembre 1913.**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Vaulion et Orrens.

Les époux :
Alfred Goy
R. Goy

Les témoins :
C. Cottier
F. Dagon

Communiqué à l'état civil de **Vaulion**
et de **Concise**.

L'officier de l'état civil :
J. Huet

N^o 635
Friedrich
Sinder^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Friedrich, Charles-Marius

célibataire

typographe

originaire de Thalheim (Zürich) domicilié à

Lausanne né à

Plainpalais le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Daniel Friedrich, à Lausanne et de

Julie-Hermine née Michel, décédée

2. Sinder, Elisa

célibataire

couturière

originaire de Reichenbach (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Vevy (Haute Savoie), France, le quinze octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Gottfried Sinder, décédé et de

Elisabeth née Arn, commerçante, à Genève

Comme témoins :

1. Jules Rubin, garçon de pharmacie, à Lausanne

2. Marcel Torrey, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Reichenbach, le 5, et à Thalheim, le 6 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Reichenbach et Thal-
heim.

Les époux :

Charles Friedrich

Elisa Friedrich

Les témoins :

Jules Rubin

Torrey Marcel

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Reichenbach et de Thalheim.

Registre des mariages A.

N^o 636
Herzog
et
Brügger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herzog, Jules-Frédéric
célibataire
chauffeur d'automobile
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à

St-Légier le quatorze mars
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Jean Herzog, agriculteur et de

Marie-Thérèse née Boudry, à Hauteville sur Vevey

2. Brügger, Anne-Marie-Joséphine
célibataire

femme de chambre
originaire de Farel (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

Fribourg le quatre février
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

François-Joseph Brügger, charpentier et de
Marie-Joséphine née Pechon, à Fribourg

Comme témoins : 1. François Brügger, menuisier, à Fribourg
2. M^{me} Thérèse Brügger, ménagère, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Guggisberg et à
Farel, le 5 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à
Lausanne, Guggisberg et Farel.

Les époux :

J. Herzog
Anna Herzog

Les témoins :

Brügger François
Brügger Thérèse

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Guggisberg
et de Farel.

N^o 637
Schaller
Triche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schaller, Joseph
veuf de Marie-Marguerite née Rehbasser, dès le 23 mai 1912
Emballleur

originaire de Börsingen (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Yverdon le trois septembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Jean-Baptiste Schaller, retraité des C.F.F., à Yverdon et de
Marie-Madelaine-Joséphine née Judet, décédée

2. Triche, Antoinette-Hélène
célibataire

blanchisseuse
originaire de Ussel (Corrèze), France domiciliée à
Lausanne née à

Ste Croix le vingt-quatre août
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Antoine Triche, décédé et de
Hélène née Hänggeli, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jean-Baptiste Schaller, retraité de C.F.F., à Yverdon
2. Martin Bagenstos, chef de train aux C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Börsingen, le 30 novembre, et à Ussel, le 1^{er} décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme du fiancé.
Acte de décès du père de la fiancée.
Consentement de la mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne,
Börsingen et Ussel.
Certificat de capacité en faveur de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Börsingen
et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Joseph Schaller
Ant. Triche

Les témoins :

Jos. Bagenstos
Bagenstos

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

N^o 638
Bloch
Weyl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bloch, Alphonse
cibataire
voyageur de commerce
originaire de Mulhouse (Haute-Alsace) domicilié à
Bâle né à
Mulhouse le vingt-trois février
mil huit cent vingt-deux-huit fils de

Adolphe Bloch, commerçant, et de
Judith, née Bollag, trois deux à Bâle

2. Weyl, Alice-Thérèse
cibataire
rentière
originaire de Biesheim (district de Colmar), Haute-Alsace domiciliée à
Lausanne née à
Biesheim le quatre avril
mil huit cent soixante-dix-neuf fille de

Alexandre Weyl, décédé, et de
Jeannette, née Meyer, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Lévy, rentier, à Lausanne
2. Julien Piccard, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle, le 22, à Lausanne, le 24, à
Mulhouse, le 25, et à Biesheim, le 26 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Bâle-ville.

Les époux :

(Signature)
A. Bloch

Les témoins :

(Signature)
Julien Piccard

L'officier de l'état civil :

(Signature)
Mercet

Communiqué à l'état civil de Bâle
et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne
(en 2 exemplaires).

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Reçu par l'officier de l'état civil à Bâle le 23 janvier 1914

Le 23 janvier 1914, les
nommés ci-dessus ont été
reçus au nombre des boursiers
de la commune de
Stein (Argovie).
Lausanne, le 23 janvier 1914
L'officier de l'état civil
(Signature)
Reçu à l'état civil à Stein
et Bâle.

N^o 639
Oesch
Desarzens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Oesch, Paul-Oscar**
 célibataire
 charbon
 originaire de **Schwarzenegg (Berne)** domicilié à
Lausanne né à
Saint-Livres le **neuf juin**
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jacob Oesch, décédé et de
Julie née Porchet, sa veuve, à Lausanne

2. **Desarzens, Lucie-Emma**
 célibataire
 ménagère
 originaire de **Sarzens** domiciliée à
Lausanne née à
Sarzens le **vingt-trois avril**
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Eugène Desarzens, agriculteur et de
Louise née Jaccoud, sa femme, à Sarzens

Comme témoins :
 1. **Eugène Grobity, chef de bureau, à Lausanne**
 2. **François Pambour, huissier, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Schwarzenegg, Lausanne et Sarzens**, le
14 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **vingt-neuf décembre mil neuf cent treize**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à **Schwarzenegg, Lausanne et Sarzens**

Les époux :

Oesch Oscar
Oesch Emma

Les témoins :

E. Grobity
F. Pambour

L'officier de l'état civil :

Hubert

Registre des familles vol. **23** ~~315~~ **315**.

Communiqué à l'état civil de **Schwarzenegg**
 et de **Sarzens**.

Registre des mariages A.

N^o 640
Schild
Corset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Schild, William-Alexandre**
célibataire
agriculteur
originaire de Guttannen (Berne) domicilié à
Champvent né à
Champvent le deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Gottfried Schild, agriculteur et de
Berthe-Adeline née Péchaud, les deux à Champvent

2. **Corset, Mina**
célibataire
catolique
originaire de Esret-sous-Champvent domiciliée à
Esret-sous-Champvent née à
Esret-sous-Champvent le treize janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Eugène-Honoré-Pierre Corset, agriculteur et de
Henry-Bertha née Cochet, les deux à Esret-sous-Champvent

Comme témoins : } 1. Charles Vallotton, secrétaire, à Lausanne
2. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Champvent et Esret-sous-Champvent,
le 11, et à Guttannen, le 12 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Champ-
vent.

Les époux :

William Schild

Mina Schild

Les témoins :

Ch. Vallotton

H. Bocion

L'officier de l'état civil :

Maad

Communiqué à l'état civil de Gut-
tannen et de Champvent, à Rathod.

N^o 641
 Huguet
 et
 Girardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huguet, Julien-Gustave-Eugène
 célibataire
 électricien
 originaire de Partegnin et de Bière domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Julien Huguet, appareilleur et de
Françoise-Elisabeth née Abbi Decaroux, à Lausanne

2. Girardet, Berthe-Méline
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Boussens domiciliée à
Lausanne née à
Boussens le vingt-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Edouard-Louis Girardet, agriculteur et de
Alina-Sophie née Néville, à Stagnières

Comme témoins :
 1. Julien Huguet, appareilleur, à Lausanne
 2. Louis Girardet, vacher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Partegnin et Boussens, le 5, et à Bière, le 6 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Partegnin, Boussens et
Bière.

Les époux :

J. Huguet
B. Huguet

Les témoins :

J. Huguet
B. Girardet

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Gilly,
de Gullens et de Bière.

Registre des mariages A.

N^o 642
Benzoni
Deremiens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Benzoni, Emilio-Curdio-Gaspara**
célibataire
tailleur
originaire de Forli (Italie) domicilié à
Forli né à
Forli le vingt-deux mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Domenico Benzoni, ébéniste et de
Medea Gerardi, sa femme, à Forli

2. **Deremiens, Rose-Jeanne-Marie-Sophie**
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Anlier (Luxembourg), Belgique domiciliée à
Lausanne née à
Anlier le trente août
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Jean-Baptiste Deremiens, ancien contrôleur et de
Jeanne Ronson, sa femme, à Montreuil-sous-Bois (France)

Comme témoins :
1. Gustave Rota, marchand-tailleur, à Lausanne
2. Charles Magnenat, chef de cuisine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Forli, le 16, à Anlier, le 9, et à
Lausanne, le 4 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à Forli,
Anlier et Lausanne (avec certificats de capacité des
parents).
Consentements des parents.
Certificat de capacité en faveur de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Emilio Benzoni
Rose-Jeanne Deremiens

Les témoins :

G. Rota
Ch. Magnenat

L'officier de l'état civil :

J. Ricci

N^o 643
Gysler
et
Cormède

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guiselex soit Gysler, Jules**
divorcé de **Olympe Polomey**, dès le 27 décembre 1883
manœuvre
originnaire de **Langnau (Berne)** domicilié à
Lausanne né à
aux Monts-de-Pully le six janvier
mil huit cent quarante-sept fils de
Victor-Jean-Abraham-Benjamin Guiselex soit Gysler et de
Suzanne-Isabelle née Delermat, décédée

2. **Cormède née Hänggeli dit Hingueler**
Hélène, veuve de **Etienne Cormède**, dès le 23 novembre 1912
Blanchisseuse
originnaire de **Riom (Puy de Dôme), France** domiciliée à
Lausanne née à
Morges le dix-neuf août
mil huit cent septante-un fille de
François-Alfred Hänggeli dit Hingueler et de
Jeanne-Elise-Marie née Vaucher, décédée

Comme témoins :
1. **Auguste Viet**, journalier, à **Lausanne**
2. **François Vial**, journalier, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 4, à **Langnau** et à
Riom, le 5 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec mention
du divorce.
Acte de décès du premier mari de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Langnau et Riom.
Certificat de apté en faveur de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de **Langnau**
et à la Chancellerie d'Etat à **Lausanne**.

Les époux :

Jules Gysler
Hélène Gysler

Les témoins :

Viet Auguste
Vial François

L'officier de l'état civil :

Vial

Registre des mariages A.

N^o 644
Desponds
Pillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Emile - Alfred

célibataire

cocher - jardinier

originaire de Cossonay et de Lusery domicilié à
Lausanne né à

Cossonay le premier avril
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Auguste - Edouard Desponds, décédé et de
Charlotte - Jenny nie Marti, ménagère, à Lausanne

2. Pillon, Cécile - Julia

célibataire

originaire de Oppens domiciliée à
Lausanne née à

Pomy le vingt-deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Ulyss - Constant Pillon, agriculteur et de
Luette nie Henry, à Oppens

Comme témoins :

1. Robert Desponds, agriculteur, à Chavannes s/ Lausanne
2. Hélène Blumenstein, cuisinière, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Cossonay, le 6, à Oppens,
le 7, et à Lusery, le 8 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Cossonay, Oppens et
Lusery.

Les époux :

Desponds Emile
Cécile Desponds

Les témoins :

Robert Desponds
Hélène Blumenstein

L'officier de l'état civil :

Alard

Communiqué à l'état civil de Cossonay,
d'Ursins et de La Sarraz.

N^o 645
Helg
et
Bonjour

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne, rendu
en date du 31 octobre 1942...
déclaré définitif et exécutoire le...
27 novembre 1942, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 7 décembre 1942
L'officier de l'état civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Helg, Henri-Gustave-Luc
célibataire
tailleur
originaire de Delémont (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Murioux (Berne) le vingt-six juin
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Gustave Helg, ancien horloger et de
Marie née Maltière, à Pully

2. Bonjour, Marie-Louise
célibataire
tailleuse
originaire de Blonay domiciliée à
Lausanne née à
Saint-Preis (France) le deux août
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
François Bonjour, gypier-peintre et de
Maria née Robin, les deux à Lausanne

Comme témoins :
1. François Bonjour, plâtrier-peintre, à Lausanne
2. Edmond Scuyer, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Blonay, le 11, et à Delémont, le 17 décembre 1943

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent quarante-trois

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Blonay et Delémont.

Les époux :
Henri Helg
Marie-Louise Helg

Les témoins :
François Bonjour
Edmond Scuyer

Communiqué à l'état civil de St-Légier
et de Delémont.

L'officier de l'état civil :
F. Allet

Registre des mariages A.

N^o 646
Cachin
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cachin, Emile-Aimé

célibataire

sellier

originaire de Seigneux et Cerniaz

domicilié à

Lausanne

né à

Seigneux

le premier septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux

filz de

Eugène-Fritz Cachin, agriculteur

et de

Louise-Aline nie Dutoit, à Seigneux

2. Dutoit, Berthe-Alice

célibataire

cuisinière

originaire de Moudon et Chavannes-sur-Moudon

domiciliée à

Chavannes-sur-Moudon

née à

Chavannes-sur-Moudon

le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Jules-Daniel Dutoit, agriculteur

et de

Hustine nie Corodai, à Chavannes-sur-Moudon

Comme témoins :

1. Henri Cachin, manoeuvre T. I., à Lausanne

2. Adolphe Cachin, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Moudon, le 10, à Seigneux, Cerniaz et Chavannes, le 11 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à
Lausanne, Moudon, Seigneux,
Cerniaz et Chavannes.

Les époux :

Aimé Cachin
Berthe Cachin

Les témoins :

Henri Cachin
Adolphe Cachin Palaz

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Moudon
et de Pillaz.

N° 647
Cuendet
Coeytaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet, Charles-Alois
veuf d'Emma-Eugénie née Chapuis, dès le 14 mai 1911
maître menuisier
originaire de Montpreveyres domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le douze décembre

mit huit cent septante-neuf fils de
Eugène-Adolphe Cuendet, décédé et de
Elix-Valère née Neylan, sa veuve, à Lausanne

2. Coeytaux née Wenger, Caroline
divorcée de Charles-Albert Coeytaux, dès le 27 novembre 1916
couturière

originaire de Dailens domiciliée à
Lausanne née à
Charmoy (Gruyère), Fribourg, le quatre février
mit huit cent septante-sept fille de
Jean Wenger et de
Anna née Zahnd, sa femme, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Louis Noverratz, imprimeur, à Lausanne
2. Louis Cassard, liquoriste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Montpreveyres et à
Dailens, le 14 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Acte de mariage de la fiancée, avec mention
du divorce.
Actes de publication de mariage à Lausanne,
Montpreveyres et Dailens.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. n° 5, fol. 282.
Pour l'acte de décès de la première femme du
fiancé, voir vol. n° 40, fol. 313.
Communiqué à l'état civil de Corcelles, à
Ropraz, et de Sullens.

Les époux :

Ch. Cuendet
S. Cuendet

Les témoins :

Louis Noverratz
Louis Cassard

L'officier de l'état civil :

Jucel

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 11 novembre 1913 déclaré
définitif et exécutoire le 13 décembre
1913, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à — an le
délai pendant lequel l'—
ne pourr— contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 16 décembre 1913
L'officier de l'état civil :

Jucel

Réception du 21. 12. 13

Registre des mariages A.

N^o 648
Ryser
Benoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ryser, René-Maurice**
célibataire
mécanicien - chauffeur
originaire de **Lützelflüh (Berne)** domicilié à
Lausanne né à
Paris, XI^e arr^e le vingt-quatre juin
mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jean Ryser, décédé et de
Pauline-Louise nie Godel, veuve, à Lausanne

2. **Benoit, Isabelle-Louise-Augustine**
célibataire
originaire de **Mont-le-Grand** domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
François Benoit, employé postal et de
Alice-Constante nie Polay, sa femme

Comme témoins :
1. **Edouard Desponds, caporal de gendarmerie, à Lausanne**
2. **Alois Rey, caporal de gendarmerie, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 13, à Lützelflüh, le 15, et à Mont-le-Grand, le 16 décembre 1913**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **vingt-un décembre mil neuf cent treize**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des parents de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat en faveur
de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Lützelflüh et Rolle.

Communiqué à l'état civil de Lützef-
flüh et de Rolle.

Les époux :

René Ryser
Isabelle Ryser

Les témoins :

Edouard Desponds cap^l
A. Rey
cap^l

L'officier de l'état civil :

Alou

N^o 649
Genier
 et
Freymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Genier, Louis**
 célibataire
 pieviste
 originaire de Thierrens domicilié à
 Thierrens né à
 Orens le dix-sept mars
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
 Emile Genier et de
 Céline-Elise Auberson

2. **Freymond, Léa**
 ménagée
 célibataire
 originaire de Saint-Cierges domiciliée à
 Saint-Cierges née à
 Saint-Cierges le cinq août
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 Jean Freymond et de
 Marie-Vivie Forstier, décédés

Comme témoins :
 1. Emile Genier, agriculteur, à Thierrens
 2. Elise Genier, ménagée, à Thierrens

Les publications ont eu lieu à Thierrens et à St-Cierges, le 1^{er} décembre
 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :
 Autorisation de l'état civil de
 St-Cierges.
 Communiqué à l'état civil de St-Cierges.

Les époux :
 Louis Genier
 Léa Genier
 Les témoins :
 Emile Genier
 Elise Genier
 L'officier de l'état civil :
 F. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 650
Brooke
Mc. Kee

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brooke, Frederick - Mioter
célibataire
architecte
originaire de Washington (Etats - Unis d'Amérique) domicilié à
Washington né à
Birdsboro (Etat de Pensylvanie) le neuf octobre
mil huit cent septante - six fils de
Eduard Brooke, décédé et de
Annie - N. nie Clymer, à Washington

2. Mc. Kee nie Bates, Henrietta
veuve de Mc. Kee Dunn Mc. Kee, dès le 3 février 1910
rentière
originaire de Washington (Etats - Unis d'Amérique) domiciliée à
Lausanne née à
San Antonio (Texas) le vingt-neuf mai
mil huit cent septante - huit fille de
général Alfred - Elliot Bates, décédé et de
Caroline - E. nie Mc. Cokle, à Washington

Comme témoins : 1. Wael Thoren, rentier, à Lausanne
2. Georges Dunn, rentier, à Ferret

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente - un décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- Promesse de mariage du fiancé.
- Déclarations tenant lieu d'actes de naissance avec traductions.
- Déclaration du Greffier de la Cour suprême du district de Columbia et acte de décès du premier mari de la fiancée, avec traductions.
- Acte de publication de mariage à Lausanne.
- Autorisation du Conseil d'Etat et permis de mariage du Département de Justice et Police.
- Communiqué

Les époux :

Frederick H. Brooke
Henrietta Bates Brooke

Les témoins :

Georges H. Dunn
Wael Thoren

L'officier de l'état civil :

Jucod

Le numéro 650 de la page 343 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1913. Les deux doubles du présent registre sont conformes à ce que nous certifions

L'Officier de l'état civil

Jucod

N^o 1
Walzer
et
Paris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walzer, Louis-Julien

célibataire

architecte

originaire de Roche-d'Or (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Paris, 14^e arr^t le deux août

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Pierre-Joseph-Julien Walzer, libraire et de

Marie Le Chonic, sa femme, à Bourg-la-Reine (France)

2. Paris, Anne-Elotilde-Andréa

célibataire

employée de commerce

originaire de Brout-Ternet (Allier), France domiciliée à

Lausanne née à

Brout-Ternet le quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Gilbert Paris, commerçant et de

Marie Guinaud, sa femme, à Brout-Ternet

Comme témoins :

1. Léon Grigoire, demeurant, à Lausanne

2. Victor Reber, artiste peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Grandfontaine, le 20,
et à Brout-Ternet, le 22 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lau-

usanne Grandfontaine et Brout-Ternet.

Certificat de capacité de la fiancée.

Autorisation du Comité d'Etat.

Les époux :

Walzer

A. Walzer

Les témoins :

L. Grigoire

V. Reber

L'officier de l'état civil :

F. Vuod

Communiqué à l'état civil de Grandfontaine
et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 2
Fröhlich
et
Johnston

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fröhlich, Emile

célibataire

jardinier

originaire de Rapperswil (Suisse) domicilié à

Glion, commune de Planche né à

Speicher (Appenzell) le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Emanuel Fröhlich, décédé et de

Emma née Reutimann, décédée

2. Johnston, Petria-Sunn

célibataire

directrice de pensionnat

originaire de d'origine anglaise (Glasgow) domiciliée à

Lausanne née à

Glasgow (Ecosse) le treize novembre

mil huit cent soixante-sept fille de

William Johnston et de

Diane née Breckonridge, les deux décédés

Comme témoins : 1. Regina Johnston, directrice de pensionnat, à Lausanne

2. Nelly Kammengisser, institutrice, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Planche, le 22, à Rapperswil, le 22,
et à Lausanne, le 23 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Montreux

Les époux :

E. Fröhlich
Petria S. Johnston

Les témoins :

Regina Johnston
Nelly Kammengisser

Registre des familles vol. 23 fol. 224

Communiqué à l'état civil de Rapperswil et de Montreux

L'officier de l'état civil :

Frud

N^o 3
Epitoux
Renaud dit Louis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Epitoux, Jules
veuf de Marguerite - Fanny - Félicie née Raymond, dis le 6 janvier 1912
maçon
originaire de Chavannes s/ Lousanne domicilié à
Lousanne né à
Escublens le trente avril
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
André Epitoux et de
Julie née Desarzens, sa femme, les deux décédés

2. Renaud dit Louis, Hedwige-Olga
célibataire
femme de chambre
originaire de Neuchâtel et de Rochefort domiciliée à
Lousanne née à
au Loch le huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Marcelin-Gélanor Renaud dit Louis et de
Emilie Bathilde née Dold, sa femme, les deux décédés

Comme témoins :
1. Paul Amaudruz, jardinier, à Chailly s/ Lousanne
2. Henri Renaud, employé d'imprimerie, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lousanne et à Rochefort, le 27, et à
Chavannes et Neuchâtel, le 28 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Rochefort, Chavannes et Neuchâtel
Pour l'acte de décès de la première femme du
fiancé, voir vol. n^o 41, fol. 1275.

Les époux :

Jules Epitoux
Hedwige Epitoux

Les témoins :

Paul Amaudruz
Henri Renaud

L'officier de l'état civil :

Frues

Communiqué à l'état civil de Rochefort,
d'Escublens et de Neuchâtel

Registre des mariages A.

N^o 4
Schumacher
Dumathéray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schumacher, Louis-Daniel
célibataire
employé aux services industriels
originaire de Zweisimmen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze novembre

mil-huit cent quatre-vingt-deux fils de
Gottlieb Schumacher, journalier et de
Anna-Maria Röthlisberger, sa femme, à Lausanne

2. Dumathéray, Sophie-Anna-Hélène
célibataire
caissière
originaire de Evatines / Rolle et St-Oyens domiciliée à
Lausanne née à
Rolle le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Julis-Louis-Alfred Dumathéray, représentant de commerce et de
Anna-Elisabeth née Gasche, sa femme, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alfred Dumathéray, représentant, à Lausanne
2. Arthur Moret, Cafetier, à Dully

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Zweisimmen, le 25, à
Evatines et à St-Oyens, le 26 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Zweisimmen, Evatines et St-
Oyens.

Les époux :

Schumacher Louis.
Hélène Schumacher

Les témoins :

A. Moret
A. Dumathéray

Registre des familles vol. 27 fol. 61.

Communiqué à l'état civil de Zweisimmen,
de Gilley et de Gimel.

L'officier de l'état civil :

Jucel

Reteprie du N. V. g.
Par jugement, du Tribunal des
districts de Lausanne rendu
en date du 24 avril 1913 déclaré
définitif et exécutoire le 23 mai
1913, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 8 juin 1914
L'officier de l'état civil :

Jucel

N^o 5
Niklaus
et
Magnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Niklaus, Charles-Albert**
célibataire
employé de magasin
originaire de Büntschemier (Berne) et de Neuchâtel domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le trente-un juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jean-Rodolphe Niklaus et de

Anna née Spring, à Neuchâtel
2. **Magnin, Lucie-Olga**
célibataire
originaire de Marnens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Chavannes-le-Chêne le vingt-sept août
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Alcès-Auguste Magnin, décédé et de
Françoise-Olympe née Papis, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Curchod, pasteur, à Lausanne
2. Esther Magnin, employée de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Neuchâtel, le 9, à 7 h, le
10, et à Marnens, le 11 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne,
Neuchâtel, 7 h et Marnens.

Les époux :
Alb. Niklaus
Olga Niklaus

Les témoins :
Ch. Curchod, Past.
Esther Magnin

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel,
d'7 h et de Marnens.

L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 6
Imhoff
Tritten^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhoff, Jules - César
veuf de Isabelle - Bertha née Bignens, dès le 24 février 1912
conducteur de travaux
originaire de St-Corombach-Buchen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Villette le vingt-six avril
mil huit cent soixante-un fils de
Jacques - César Imhoff et de
Louise - Françoise née Gindroz, décédés

2. Tritten, Elise - Bertha
célibataire
originaire de St-Étienne (Berne) domiciliée à
Noiraique (Neuchâtel) née à
Noiraique le neuf juin
mil huit cent septante-trois fille de
Gottlieb Tritten et de
Elisabeth née Frutiger, décédés

Comme témoins : 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne
2. Henri Michod, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schwarzenegg et St-Étienne,
le 16, et à Noiraique, le 20 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Schwarzenegg, St-Étienne
et Noiraique.
Pour l'acte de décès de la première femme
du fiancé, voir vol. n^o 41, fol. 355.

Communiqué à l'état civil de Schwarzenegg
de St-Étienne et de Noiraique

Les époux :

J. C. Imhoff
Bertha Imhoff

Les témoins :

Pamblanc
H. Michod

L'officier de l'état civil :

Rued

N^o 7
Seiler
et
Dupéret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seiler, Léon
divorcé de Marie-Elisa Borel, dès le 25 avril 1904
tailleur
originaire de Fischbach-Gölikon (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Muri (Argovie) le trois mars
mil huit cent cinquante-huit fils de
Jean-George Seiler et de
Maria-Teresa née Stionli, les deux décidés.

2. Dupéret née Vauthier, Marie-Félicie
veuve de Henri-Louis Dupéret, dès le 17 juin 1912
tailleuse
originaire de Rougemont domiciliée à
Lausanne née à
St-Nabord (Vosges), France le vingt-cinq avril
mil huit cent septante-un fille de
Hubert Vauthier et de
Marie-Virginie née Bailly, les deux décidés.

Comme témoins :
1. Gottfried Rammeier, cafetier, à Lausanne
2. Lion Despont, gardien de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Gölikon-Fischbach
et à Rougemont, le 8 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec mention
du divorce.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Gölikon-Fischbach et Rougemont.
Pour l'acte de décès du premier mari de la
fiancée, voir vol. 42, fol. 131.

Les époux :

L. Seiler
M. Seiler

Les témoins :

Gottf. Rammeier
Despont Lion

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Gölikon-
Fischbach et de Rougemont.

Registre des mariages A.

N^o 8
Tomaselli
et
May

Par jugement du Tribunal de
distinction de Lausanne, rendu
en date du 9 juillet 1934
déclaré définitif et exécutoire le 9
octobre 1934, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 16 octobre 1934.

L'officier de l'état civil:

H. Léchaut

suppléant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Tomaselli, Ulderico

célibataire

chauffeur

originaire de Montichiari (Brescia), Italie domicilié à

Lausanne

né à

Montichiari

le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Luigi Tomaselli, décédé

et de

Rosa nie Noè, à Villanova

2. May, Marie-Louise

célibataire

cuisinière

originaire de Bagnes (Valais) domiciliée à

Lausanne

née à

Bagnes

le onze octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Maurice-Florentin Nery, décédé

et de

Anne-Marie nie Pese, à Bagnes

Comme témoins:

1. Pierre Veschetti, maçon, à Lausanne

2. Joseph Germano, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Bagnes, le 10, et à
Montichiari, le 30 novembre 1933.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Bagnes et Montichiari, avec
certificat de célibat.
Acte de décès du père du fiancé.
Consentement de sa mère.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Bagnes
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux:

Tomaselli Enrico
Louise Tomaselli

Les témoins:

Germano Joseph
Veschetti Pierre

L'officier de l'état civil:

Léchaut

N^o 9
Cavin
et
Duruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cavin, Henri**
veuf de **Duruz, née Cottaz**, dès le 3 septembre 1911
maraicher
originaire de **Tullien** domicilié à
Lausanne né à
Tullien le sept septembre
mil huit cent soixante-deux fils de
Pierre-Daniel Cavin, décédé et de
Jeanne-Suzanne née Magnin, à Nèzives

2. **Duruz née Bulloz, Sylvie**
veuve de **Louis-Maximilien Duruz**, dès le 14 février 1912
ménagère
originaire de **Cronay** domiciliée à
Lausanne née à
Dorigny de Soudon le neuf avril
mil huit cent soixante-cinq fille de
Jean-Louis Bulloz et de
Jeanne-Rose née Duruzel, les deux décédés

Comme témoins :
1. **Henri Bociou, secrétaire, à Lausanne**
2. **Alfred Estoppey, agent de police, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 13, à **Tullien** et à **Cronay**,
le 15 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du premier mari de la fiancée.
Actes de publication de mariage à **Lausanne, Tullien et Cronay**.
Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 41, fol. 84.

Les époux :
Henri Cavin
Sylvie Cavin

Les témoins :
H. Bociou
A. Estoppey

Communiqué à l'état civil de **Nèzives**
et de **Soudon**, à **Dorigny**.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Imprimé chez Vuilleumier, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

No 10
Groux
Tamburini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux, Ernest - Louis

célibataire

chauffeur d'automobiles

originaire de Giez et Novalles

domicilié à

Lausanne

né à

Coralettes - Grandson le treize avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Henri - Louis - Constant Groux, maçon

et de

Marie - Sophie née Grandguillaume, à Grandson

2. Tamburini,abella - Maria - Georgine

célibataire

châniiste

originaire de Valayres - sous - Urserns

domiciliée à

Amphion (C^{te} Savoie)

née à

Plainpalais (Genève)

le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Charles Tamburini, décédé

et de

Louise - Marie - Georgine Henney, à Valayres - sous - Urserns

Comme témoins :

1. François Daccord, maçon, à Lausanne

2. M^{me} Marie Daccord, repasseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Giez, le 5, à Valayres - sous - Urserns, le 6, à Novalles et à Publier, le 7 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Giez, Valayres - sous - Urserns, Novalles et Publier.
Acte d'origine de la fiancée.

Les époux :

Groux Ernest
Maria Groux

Les témoins :

François Daccord
Marie Daccord

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Grandson, d'Urserns et de Fiez.

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève rendu en date du 16 mars 1935 déclaré définitif et exécutoire le 16 juillet 1935 mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 16 juillet 1935, le délai pendant lequel la femme pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 22 juillet 1935

L'officier de l'état civil :

après avoir lu et signé les présentes.

N^o 11
Asiel
Moulin

6. 315.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Asiel, Elias**
veuf de Lina Asiel née Meyer, dès le 3 septembre 1913
banquier
originaire de New York (Etats-Unis d'Amérique) domicilié à
Lausanne né à
New York le douze janvier
mil-huit cent cinquante-trois fils de
Nathan Asiel et de
Esther Asiel née Gutman, les deux décédés.

2. **Moulin, Marie-Elix**
célibataire
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Pionne le dix-neuf juillet
mil-huit cent soixante-cinq fille de
Abraham-David Moulin et de
Anne-Marie Moulin née Schneider, les deux décédés.

Comme témoins : 1. Ulysse Resin, fondeur de porcelaine au C. F. V., à Lausanne
2. Willy Gammann, éditeur, à Pionne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Pièce tenant lieu d'acte de naissance pour le fiancé, avec traduction.
Acte de décès de la première femme du fiancé, avec traduction.
Acte de publication de mariage à Lausanne.
Autorisation du Conseil d'Etat et permis de mariage du Département de Justice & Police.
Communiqué

Les époux :

Elias Asiel
Marie Moulin Asiel

Les témoins :

U. Resin
W. Gammann

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre des mariages A.

N^o 12
Bochaton
Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bochaton, Daniel

célibataire

manœuvre

originaire de Yverdon (H^{te} Savoie), France domicilié à

Lausanne né à

Yverdon le vingt-huit février

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jean-Marie Bochaton, charpentier, à Yverdon et de

Françoise née Lichoux, sa femme, décédée

2. Schneider, Adèle-Eugénie

célibataire

cuisinière

originaire de Bösingen (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Fribourg le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Joseph Schneider, décédé et de

Marie-Ursule-Hélène née Kessler, sa veuve, à Fribourg

Comme témoins : 1. Louis Gessenay, charpentier, à Lausanne

2. Eugène Ramuz, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Bösingen, le 21, et à Yverdon, le 23 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Bösingen et Yverdon.

Consentement du père du fiancé.

Acte de décès de sa mère.

Certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Bösingen et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Bochaton Daniel

Bochaton Eugénie

Les témoins :

Gessenay

Ramuz

L'officier de l'état civil :

Rucel

N^o 13
Lampieri
et
Maret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lampieri, Sante
célibataire
cuisinier
originaire de Padoue (Italie) domicilié à
La Chiesa né à
Arcella, commune de Padoue, le trois février
mil huit cent septante-cinq fils de
David Lampieri, décédé et de
Caterina née Benvenuti, sa veuve, à Padoue

2. Maret, Josephine-Emma
célibataire
cuisinière
originaire de Plan Conthey (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Saxon le trois janvier
mil huit cent quatre-vingt fille de
François Maret, agriculteur et de
Marie née Pelledud, à Saxon

Comme témoins :
1. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne
2. Attilio Silvestri, musicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Légier, le 18, à Lausanne, le 19
avril, et à Conthey, le 21 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de St-Légier

Les époux :

Lampieri Sante
Lampieri Josephine

Les témoins :

Silvestri Attilio
Gantin

L'officier de l'état civil :

Maret

Communiqué à l'état civil de St-Légier
et de Conthey, ainsi qu'à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

N^o 14
Huguenin
et
Décosterd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huguenin, David-Samuel
célibataire
employé de bureau
originaire de Noudon et du Locle domicilié à
Lausanne né à
Nuchez le neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Samuel-Rodolphe-Daniel Huguenin, ancien confiseur et de
Jeanne-Suzanne née Décosterd, à Lausanne

2. Décosterd, Nagda-Lina
célibataire
plieuse
originaire de Emettes domiciliée à
Lausanne née à
Vauchy-Courby (Ain), France le vingt-trois mai
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Jules-Henri Décosterd, confiseur et de
Annette née Bron, à Lausanne

Comme témoins :
1. Ernst Erard, relieur, à Lausanne
2. Charles Baataud, employé de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Noudon et au Locle,
le 12, à Emettes, le 13 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Noudon, Le Locle et Emmets.

Les époux :

D. Huguenin
M. Huguenin

Les témoins :

E. Erard.
Ch. Baataud

L'officier de l'état civil :

F. Juret

Communiqué à l'état civil de Noudon,
du Locle et d'Oron.

No 15
Worship
et
Crofts

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Worship**, William-Henry-Edward
célibataire
rentier
originaire de Riverhead (Sevenoaks), Angleterre domicilié à
Lausanne né à
Riverhead le vingt-six juillet
mil-huit cent cinquante-neuf fils de
John-Lucas Worship et de
Eliza nie Sheen, les deux décédés

2. **Crofts**, Florence-Gell
célibataire
rentière
originaire de Newland (Cotford), Angleterre domiciliée à
Lausanne née à
Newland le dix-neuf mai
mil huit cent soixante fille de
John-David-Macbride Crofts et de
Jane-Britton nie Dowell, les deux décédés

Comme témoins :
1. Francis Cottold, avocat, à Norwich (Angleterre)
2. Cecil Crofts, professeur, à Tonbridge (Angleterre)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Permis de mariage de la fiancée.
Extraits de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage à Lausanne.
Certificat de capacité du Conseil d'Angleterre.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Les époux :

W. H. E. Worship.

Florence Gell Worship.

Les témoins :

Francis A. W. Cottold.

Cecil Crofts.

[Signature]
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 16
Pitteloud
et
Pfammatter

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Lyon (France) rendu en date du 21 octobre 1924, déclaré déjourné et exécutoire le

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 13 décembre 1924.

L'officier de l'état civil:

L. Frauch

à 9^h à Fex chez M. Frauch
R. du 10.10.24.

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Pitteloud, François-Louis

célibataire

portier d'hôtel

originaire de Fex (Valais)

domicilié à

Lausanne

né à

Fex

le cinq juillet

mil huit cent soixante-dix-neuf

fils de

François Pitteloud, agriculteur

et de

Catherine née Favre, à Fex

2. Pfammatter, Joseph

célibataire

fille de salle

originaire de Fereggen (Valais)

domiciliée à

Lausanne

née à

Brigue

le dix-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

Moritz Pfammatter, maître tailleur

et de

Katharina née Lerjen, à Brigue

Comme témoins:

1. Louis Cochery, chauffeur d'automobile, à Lausanne

2. Caliste Riel, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Fex, le 19, et à Fereggen, le 20 décembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à Lausanne, Fex et Fereggen.

Les époux:

Louis Pitteloud

Josephine Pitteloud

Les témoins:

Ls Cochery.

Caliste Riel

L'officier de l'état civil:

Frauch

Communiqué à l'état civil de Fex et de Fereggen.

N^o 17
Stöhr
Allix

Par jugement de l' "Ambsgericht" de Vienne I (18th arrondissement), division 5, rendu le 11 septembre 1939, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, du 5 décembre 1939.

Officier de l'Etat civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stöhr, Maximilian-Matthias
veuf de Rosin-Mary Peaty, dès le 5 mai 1913
employé de bureau
originaire de Vienne VI (Autriche) domicilié à
Lausanne né à
Vienne le treize septembre

mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de
Karl-Johann Stöhr, fonctionnaire de la Cour et de
Jofie née Servin, à Vienne

2. Allix, Berthe-Mathilde-Anne-Marie
célibataire
professeur
originaire de Cannes (Alpes-Maritimes), France domiciliée à
Lausanne née à
Cannes le vingt-quatre janvier

mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de
Stanislas Allix, négociant et de
Pauline-Catherine née Cèbe, à Châlons-sur-Marne

Comme témoins : 1. M^{me} Marie Rüttimann-Witz, à Lausanne
2. M^{lle} Jeanne Rüttimann, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Cannes, le 19, et
à Vienne, le 27 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Actes de publication de mariage à Lausanne, Cannes et Vienne VI.
- Acte du premier mariage du fiancé.
- Acte de décès de sa première femme.
- Consentement des parents de la fiancée.
- Certificats de capacité.
- Autorisation du Conseil d'Etat et permis de mariage du Département de Justice et Police.
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

M^r Stöhr
Berthe Stöhr

Les témoins :

Marie Rüttimann
Jeanne Rüttimann

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre des mariages A.

N^o 18
Bachel
et
Pfammatter

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bachel, Jules

célibataire

tailleur

originaire de Choisy (A^{te} Savoie), France domicilié à
Lausanne né à

Choisy le onze octobre

mit-huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Jean Bachel, décédé et de

Clémentine née Pallud, sa veuve, à Contamine

2. Pfammatter, Caroline

célibataire

sommelière

originaire de Eischoll (Valais) domiciliée à
Lausanne née à

Eischoll le vingt octobre

mit-huit cent quatre-vingt-trois fille de
Félix Pfammatter et de

Madeline née Hagnauer, les deux décédés

Comme témoins : 1. Lucien Carvin, brigadier de police, à Lausanne
2. Michel Duchêne, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Eischoll le 19,
et à Choisy, le 21 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Eischoll et Choisy.
Acte de décès du père du fiancé.
Consentement de la mère du fiancé.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Communiqué à l'état civil d'Eischoll
et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

Bachel Jules
Caroline Pfammatter

Les témoins :

Carvin Lucien
Duchêne Michel

L'officier de l'état civil :

Fuehr

N^o 19
Nicolini
Cerutti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolini, Creste - Francesco

célibataire

seblantia

originaire de Gravelona Toca (Novare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Gravelona Toca le huit février

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Carlo Nicolini et de

Nocivetta nie Grossi, sa femme, les deux décédés

2. Cerutti, Felicità

célibataire

couturière

originaire de Trobaso (Novare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Trobaso le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Cesare Cerutti, maçon et de

Giovanmira nie Rasacio, sa femme, à Trobaso

Comme témoins : 1. Jean Tortti, seblantier, à Lausanne

2. Eugène Volponi, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22 novembre, à Gra-

vellona Toca et à Trobaso, le 7 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Gravelona Toca et Trobaso.

Actes de décès des père et mère de l'époux.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de

Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à

Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Nicolini Creste

Felicità Nicolini

Les témoins :

Volponi Eugène

Jean Tortti

L'officier de l'état civil :

Guérol

N^o 20
Pittet
et
Parisod

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 5 mars 1913, déclaré
définitif et exécutoire le 3 mars
1913, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 10 avril 1913.

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Pittet, François-Léonard

célibataire

manœuvre

originaire de Ormont-dessous domicilié à

Lausanne

né à

Yverne

le onze avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

David-François Pittet, décédé et de

Henriette-Louise-Caroline-Aimée Grosjean née Collomb

2. Parisod, Elvire

célibataire

ménagère

originaire de Villette et Lutry domiciliée à

Lausanne

née à

Lutry

le trente juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Benjamin-Louis Parisod, vigneron et de

Françoise née Budry, à Pully

Comme témoins:

1. Gustave Chollet, forain, à Lausanne

2. Alfred Guex, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Villette, le 14, à
Lutry et à Ormont-dessous, le 15 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Villette, Lutry et Ormont-
dessous.

Les époux:

Marius Pittet

Elvire Pittet

Les témoins:

Gustave Chollet.

Alfred Guex

L'officier de l'état civil:

Guex

Communiqué à l'état civil de Cully, de
Lutry et d'Ormont-dessous.

N^o 21
 Brunner
 et
 Chappuis

Par jugement du Tribunal de Lausanne, district de Lausanne, rendu en date du 30 décembre 1929, déclaré définitif et exécutoire le 7 février 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 7 février 1930. Lausanne, le 12 février 1930.

L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunner, Adrien - Paul
 célibataire
 apprenleur
 originaire de Rothemburg (Lucerne) domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne

le trois juin
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
 Joseph Brunner et de
 Elisabeth Buozod nee Bieri, sa femme, à Lausanne

2. Chappuis, Lucie - Renée
 célibataire
 ménagère
 originaire de Yulliers domiciliée à
 Yulliers née à
 Yulliers

le vingt-cinq janvier
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Louis Chappuis et de
 Adèle nee Carrin, sa femme, à Yulliers

Comme témoins :
 1. Charles Brunner, conducteur T. I., à Lausanne
 2. Louis Rion, cartonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Rothemburg, le 10, et à Yulliers, le 12 décembre 1929.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Consentement des parents de la fiancée.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Actes de publication de mariage de Lausanne, Rothemburg et Yulliers.

Les époux :
 P. Brunner
 L. Chappuis

Les témoins :
 Chs. Brunner
 Louis Rion

Communiqué à l'état civil de Rothemburg et de Yulliers.

L'officier de l'état civil :
 F. Audolet

No 22
Fumagalli
et
Chave

Par décret du Grand Conseil du
1^{er} septembre 1925, Attilio
Fumagalli, désigné ci-contre,
lequel ayant rempli toutes les formalités
prescrites à cet effet, a été naturalisé
Vaudois et reçu au nombre des bour-
geois de la commune de
Lausanne.

Inscrit le 23 novembre 1925.

L'officier de l'état civil:

Le Bauf

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 20 juin 1929, déclaré
définitif et exécutoire le 25 septem-
bre 1929, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 25 septembre 1929.
Lausanne, le 8 novembre 1929.

L'officier de l'état civil:

Le Bauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Fumagalli, Attilio
célibataire
électricien
originaire de Milan (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Milan le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jean-Baptiste Fumagalli, employé aux chemins de fer et de
Maria nie Reina, blanchisseuse, à Milan

2. Chave, Hélène-Alice-Beate
célibataire
repassuse
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le douze juillet 18

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Samuel-François Chave, imprimeur et de
Louise-Suzette nie Desvert, à Lausanne

Comme témoins:

- 1. François Chave, imprimeur, à Lausanne
- 2. Joseph Zeiter, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18 octobre, et à Milan,
le 2 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne & à Milan, avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice
et Police.

Les époux:

Attilio Fumagalli
Beate Fumagalli

Les témoins:

F. Chave
J. Zeiter

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

Frua!

R. du 11.12.25.

N^o 23
 Schönmann
 et
 Thonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schönmann, Emile-Walter
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Niederbipp (Berne) domicilié à
 Muerens né à
 Niederbipp le dix-neuf novembre
 mil huit cent septante-six fils de
 Gottfried Schönmann et de
 Anna née Jenni, les deux décédés

2. Thonney, Rosa
 célibataire
 sans profession
 originaire de Kullien domiciliée à
 Muerens née à
 Muerens le huit novembre
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
 Henri Thonney, agriculteur et de
 Marie née Bourgeaud, sa femme, à Muerens

Comme témoins :
 1. Henri Brocion, secrétaire, à Lausanne
 2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Muerens, le 20, à Niederbipp, le 21,
 et à Kullien, le 23 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
 Muerens.

Les époux :

Walter Schönmann
 Rosa Schönmann

Les témoins :

H. Brocion
 E. Dubois

L'officier de l'état civil :

Rucel

Communiqué à l'état civil de Muerens,
 de Niederbipp et de Kullien.

N^o 24
 Rochat
 et
 Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Arthur - Frédéric
 célibataire
 jardinier
 originaire de L'Abbaye domicilié à
 Lausanne né à
 Bonwillas le vingt-un août
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
 Péat - Auguste Rochat, décédé et de
 Fanny - Louise - Angèle nie Rochat, à Lausanne

2. Chappuis, Louis - Elix
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Oulens et Echallens domiciliée à
 Lausanne née à
 Chavannes le vingt-un mai
 mil huit cent quatre-vingt-six fille de
 Charles Chappuis, agriculteur, à Vennes / Lausanne et de
 Sophie nie Ramuz, décédée

Comme témoins :
 1. Edouard Pettez, jardinier, à Lausanne
 2. Edouard Chenevard, jardinier, à Pully

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, Lausanne, Oulens et
 Echallens, le 16 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à L'Ab-
 baye, Lausanne, Oulens et Echallens.

Les époux :

Arthur Rochat
 Louise Rochat

Les témoins :

Ed. Pettez
 Ed. Chenevard

L'officier de l'état civil :

F. Ued

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye
 et d'Echallens.

N^o 25
Paux
Mercier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paux, Auguste-Albert
célibataire
agriculteur
originaire de L'Abbergement domicilié à
L'Abbergement né à
L'Abbergement le vingt-huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Auguste Paux, à L'Abbergement et de
Jenny-Louise-Suzette née Jaques, décédée

2. Mercier, Augusta
célibataire
couturière
originaire de Penthériaz domiciliée à
Champrent née à
Esbat-sous-Champrent le vingt-neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Julien-Abram Mercier et de
Elix née Billoud, à Champrent

Comme témoins :
1. Eugène Meylan, agriculteur, à L'Abbergement
2. Emma Chautems, couturière, à Champrent

Les publications ont eu lieu à L'Abbergement, le 20, à Champrent et
à Penthériaz, le 21 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Lignardelle

Les époux :
Auguste Paux
Auguste Paux

Les témoins :
Eugène Meylan
Emma Chautems

Communiqué à l'état civil de Lignardelle
de Penthériaz et de Champrent, le 21 décembre 1913

L'officier de l'état civil :
Gruel

Registre des mariages A.

N^o 26
Gamma
et
Domenjor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gamma, Edmond

célibataire

chef de cuisine

originaire de Göschenon (Utri)

domicilié à

Lausanne

né à

Göschenon

le premier juillet

mil-huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Joseph-Marie Gamma, guide

et de

Josephine Hepper, sa femme, à Göschenon

2. Domenjor née Duboux, Jeanne-Julie

divorcée de Jules-Auguste Domenjor, dès le 17 février 1910

modiste

originaire de Pully

domiciliée à

Lausanne

née à

Pully

le dix-neuf avril

mil-huit cent quatre-vingt-deux

fille de

Henri Duboux, décédé

et de

Louise née Lim, sa veuve, à Lausanne

Comme témoins :

1. Eugène Paschoud, négociant, à Lausanne

2. Henri Revaz, chauffeur d'autos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Pully, le 27, et à Göschenon, le 29 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte du premier mariage de la fiancée, avec mention du divorce.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Pully et Göschenon.

Les époux :

Gamma Edmond

Jeanne Gamma

Les témoins :

Paschoud Eugène

Revaz Henri

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Pully et de Göschenon.

N^o 27
Rubin
Milone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rubin, Edouard**
divorcé de Marie-Cécile Leroy, dès le 19 juin 1913
employé de commerce
originaire de Reichenbach (Berne) domicilié à
Lausanne né à
St-Sulpice le vingt-deux septembre
mil huit cent septante-neuf fils de
Henriette-Lydie Rubin, décédée et de

2. **Milone, Olivia-Christina**
célibataire
repasseuse
originaire de Tarallo Pombia (Novare), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Fevrière la Grande (Nord), France, le trois septembre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Jean Milone, entrepreneur, à Mandeuve et de
Rose nié Périat, décédée

Comme témoins :
1. Jules Cochard, employé C. F. F., à Lausanne
2. François Martinetti, feblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Reichenbach et à Lausanne, le 18 octobre, et à Pombia, le 14 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte du premier mariage du fiancé, avec mention du divorce.
Actes de publication de mariage à Reichenbach, Lausanne et Pombia, avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Reichenbach et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Ed Rubin
Olivia et Rubin

Les témoins :

Cochard Jules
François Martinetti

L'officier de l'état civil :

Rucel

Registre des mariages A.

N^o 28
 Rüedi
 et Fauquex
 Fauquez

RECTIFICATION

Par décision du 1er août 1961
 le département de justice et police
 du canton de Vaud a ordonné la
 rectification de l'inscription ci-contre
 en ce sens que le patronyme de
 l'époux et de son père soit ortho-
 graphié "Rüedi" et non "Rüdi"
 et celui de l'épouse "Fauquex"
 et non "Fauquez".

Lausanne, le 3 août 1961.
 L'officier de l'état civil:

Communicé aux offices de l'état
 civil de Bolligen, Lutry et Cully
 et au dpt de justice et police, à Lau-
 sanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rüedi, Camille-Frédéric
 célibataire
 secrétaire - rédacteur
 originaire de Bolligen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit février
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Frédéric-Charles Rüedi, imprimeur et de
Louise-Hedwig-Catherine née Keberle, à Lausanne

2. Fauquez, Jeanne-Barthe-Naïe
 célibataire
 originaire de Riez et Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trois octobre
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Aloys Fauquez, décédé et de
Félicie-Louise Schmidt, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Benjamin Fonzallaz, président du tribunal, à Lausanne
 2. Fritz Rüedi, imprimeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Lutry, le 19, à
Bolligen et à Riez, le 20 décembre 1963

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 Actes de publication de mariage à Lau-
 sanne, Lutry, Bolligen et Riez.
 Pour l'acte de naissance de la fiancée,
 voir vol. 15, fol. 107.

Les époux :

C. Rüedi
J. Fauquez

Les témoins :

B. Fonzallaz
F. Rüedi

L'officier de l'état civil :

Rüedi

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Bolligen et de Cully.

N^o 29
Staub
Hartmeier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Staub, Otto**
célibataire
portier
originaire de Schönenberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Sollvire le huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Jakob-Andreas Staub, décédé
et de
Lina nie Scarti, à Sollvire

2. **Hartmeier, Regina**
célibataire
ménagère
originaire de Bremgarten (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Bremgarten le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Johann Hartmeier et de
Anna-Maria nie Keuenschwander, décédés

Comme témoins :
1. Fritz Spoerri, lithographe, à Lausanne
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Bremgarten, le 21,
et à Herzogenbuchsee, le 22 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à Lau-
sanne, Bremgarten et Herzogenbuchsee.

Les époux :
Otto Staub.
Regina Staub.

Les témoins :
Fritz Spoerri
Pamblanc

Communiqué à l'état civil de Brem-
garten et de Herzogenbuchsee.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 30
Migliarina
et
Sazzari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Migliarina, Adolfo

célibataire

monteur

originaire de Velate (Como), Italie domicilié à

Lausanne

né à

Velate

le quatre mai

mil-huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Riccardo Migliarina, menuisier et de

Virginia née Bianchi, sa femme, à Varese (Italie)

2. Sazzari, Rosa-Giromina-Maria

célibataire

ménagère

originaire de Piacenza (Italie) domiciliée à

Lausanne

née à

Piacenza

le dix-sept février

mil-huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Stefano Sazzari, journalier et de

Emilia née Basi, sa femme, à Piacenza

Comme témoins :

1. Jean Favre, marchand, à Lausanne

2. Felice Labati, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Velate et à Piacenza,
le 30 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne,

Velate et Piacenza, avec certificats de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de

Justice et Police.

Les époux :

Migliarina Adolfo

Migliarina Rosa

Les témoins :

Jean Favre

Felice Labati

L'officier de l'état civil :

F. A. C.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en 2 exemplaires).

N^o 31
Rochat
Beha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Henri-Georges

célibataire

électricien

originaire de L'Abbaye et du Lieu domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Samuel-Edouard-Sauve-Louis Rochat, décédé et de

Fanny née Schutel, sa veuve, à Lausanne

2. Beha, Rosa

célibataire

comptable

originaire de Didenheim (Haute Alsace) domiciliée à

Lausanne née à

Didenheim le sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Florian Beha, agriculteur et de

Lucie née Schlinger, sa femme, à Didenheim

Comme témoins :

1. Jules Golaz, typographe, à Lausanne

2. Florian Beha, agriculteur, à Didenheim

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à L'Abbaye et au Lieu, le 21, et à Didenheim, le 26 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, L'Abbaye, Le Lieu

et Didenheim.

Certificat de capacité en faveur de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Henri Rochat

Rosa Rochat

Les témoins :

Jules Golaz

Jules Golaz

L'officier de l'état civil :

Hucal

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye, Le Lieu et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 32
Gloriod
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gloriod, Emile-Gustave**
veuf de Henriette née Duboisin, dès le 15 mai 1913.
employé de bureau
originaire de Pontallier (Doubs), France domicilié à
Lausanne né à
La Côte-aux-Frès (Neuchâtel) le onze mai
mil huit cent cinquante-huit fils de
Elic Gloriod et de
Adèle-Louise née Lebet, les deux décédés.

2. **Rochat, Adèle-Henriette**
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de L'Abbaye et du Lieu domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente novembre
mil huit cent septante-huit fille de
Jean-Charles-Samuel Rochat et de
Louise-Marie née Rochat domiciliés à Lausanne.

Comme témoins : 1. Edouard Léchaise, employé à Lausanne
2. Samuel Pidoux, employé à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Abbaye et Le Lieu, le
30 décembre 1913, et à Pontallier, le 7 janvier 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés,
acte de décès de la précédente femme du
fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne,
L'Abbaye, Le Lieu et Pontallier.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice
et Police.
Communiqué à l'état civil de L'Abbaye,
du Lieu et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Les époux :

Emile Gloriod

Adèle Rochat

Les témoins :

E. Léchaise

S. Pidoux

L'officier de l'état civil :

F. Fucel

N^o 33
Longchamp
 et
Goy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Longchamp, Adolphe-Georges**
 célibataire
 chauffeur d'auto
 originaire de **Salapalud** domicilié à
Lausanne né à
Vevey le **onze septembre**
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
François-Auguste Longchamp et de
Agathe-Adrienne née Gottschy, les deux décédés

2. **Goy, Marguerite**
 célibataire
 domestique
 originaire de **Vaulion** domiciliée à
Vevey née à
Prefflers le **premier mai**
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Georges-Auguste Goy et de
Marie-Henriette née Magnat, les deux décédés

Comme témoins :
 1. **Auguste-Louis Goy, laitier, à Genève**
 2. **M^{me} Emilie Maulatti, négociante, à Vevey**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** et à **Vaulion**, le **21**, à **Salapalud** et à **Vevey**, le **27 décembre 1913**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication de mariage à
Lausanne, Vaulion, Salapalud et Vevey.

Les époux :

Adolphe Longchamp
Marguerite Longchamp.

Les témoins :

Emilie Maulatti
Auguste Goy

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de **Vaulion**,
Prefflers et Vevey.

Registre des mariages A.

N° 34
Rosselli
et
Bovard

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosselli, Carlo
veuf de Marie-Marguerite Delacouraz, d. le 8 septembre 1919
maçon
originaire de Rumianca (Novare), Italie domicilié à
Lausanne né à
Rumianca le vingt-neuf février

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Carlo Rosselli, maçon, en Algérie et de
Ferrea née Tabacco, sa femme, à Rumianca

2. Bovard, Marie-Julienne
célibataire
minagée
originaire de Val d'Iliez (Valais) domiciliée à
Val d'Iliez née à
Val d'Iliez le quatorze mai

mil-huit cent septante-deux fille de
Jean-Maurice Bovard et de
Marie née Caillet-Pois, sa femme, décédée

Comme témoins : 1. Ernest Dragoni, tailleur, à Lausanne
2. Charles Ehrensberger, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Val d'Iliez, le 5,
et à Rumianca, le 23 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne,
Val d'Iliez et Rumianca, avec certificat de
autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice
et Police.

Les époux :
Charles Rosselli
Julienne Rosselli

Les témoins :
Dragon Ernest,
Ehrensberger Carl

Communiqué à l'état civil de Val d'Iliez
et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
Ricci

Reçu de l'état civil du 19.11.13

Par lettre de bourgeoisie reçue
Ricci, notaire, à Lausanne
le 23 janvier 1917, et visée par
le Conseil d'Etat dans le délai légal,
Rosselli, Carlo
mentionné ci contre,
a été reçu, avec sa famille, au nombre
des bourgeois de la commune de
Chardonnay.

Inscrit le 2 septembre 1918
L'officier de l'état civil :
Ricci

Reçu à l'état civil à Villars
sous-Yver et Val d'Iliez.

35
Vallon
et
Borel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallon, Louis-Auguste
divorcé de Rose-Emma-Marguerite Rahm née Martin, dès le
30 décembre 1912, conducteur postal
originaire de Nendodrin domicilié à
Lausanne né à
Travers (Neuchâtel) le quinze janvier
mil-huit cent cinquante-sept fils de
Auguste Vallon, mécanicien, à Neuchâtel et de
Thérèse-Uranie née Blanc, décédée

2. Borel, Fanny-Adèle
célibataire
originaire de Couvet (Neuchâtel) domiciliée à
Genève née à
Ste-Croix le vingt-sept novembre
mil-huit cent soixante-deux fille de
Julien-François-Marcel Borel et de
Marie-Louise née Junod, les deux décédés

Comme témoins :
1. Charles Alberganti, menuisier, à Trilly
2. Louis Vallon, conducteur C.F.F., Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 décembre 1913, à
Couvet, le 2, à Nendodrin et à Genève, le 3 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
acte de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Couvet, Nendodrin et Genève.
Pour l'acte de mariage du fiancé, avec
mention du divorce, voir prod. 36, fol. 121.

Les époux :
L. Vallon
Fanny Vallon

Les témoins :
Ch. Alberganti
Louis Vallon

Communiqué à l'état civil de Couvet,
de Nendodrin, à Donneloye, et de
Genève.

L'officier de l'état civil :
H. Lühaut
comp.

Imprimé chez Vuilleumier, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 36
Benucci
et
Dini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benucci, Mario-Riccardo-Maria
célibataire
coiffeur
originaire de San Gimignano (Siena), Italie domicilié à
Lausanne né à
San Gimignano le treize septembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Anton-Carlo Benucci et de
Fina née Francesconi, les deux décédés

2. Dini, Caterina-Aranta-Bianca
célibataire
reparuse
originaire de Sanremo (Porto Maurizio), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Sanremo le six mai
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Luigi Dini, journalier et de
Giama née Berardinini, les deux à Sanremo

Comme témoins :
1. Ugo La Motta, cordonnier, à Lausanne
2. Jean-Paul Pischetta, cocher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 octobre, à San Gimignano, le 7, et à Sanremo, le 9 novembre 1913.

Registre des familles ^{file} Benucci fol. 122

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, San Gimignano et San-
remo, avec certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Les époux :

Mario Benucci
Caterina Benucci

Les témoins :

La Motta Ugo
Pischetta Jean-Paul

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en 2 exemplaires).

No 37
Rey
et
von Burg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rey, Johann-Joseph**
veuf de Anna-Maria Kaufmann, dès le 30 juillet 1813
ciblonnais
originaire de Nouri (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Nouri le quinze novembre
mil huit cent quarante-six fils de
Alexis Rey et de
Anna-Ursula nie Schwegler, les deux décédés.

2. **von Burg, Rosa**
ciblonnais
femme de chambre
originaire de Balsthal (Soleure) domiciliée à
Genève née à
Balsthal le sept novembre
mil huit cent quarante-huit fille de
Matthias von Burg, agriculteur et de
Berthe nie Studer, à Balsthal

Comme témoins : } 1. Gaspard Baumgartner, cafetier, à Lausanne
2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Nouri et à Balsthal, le 21 décembre, ainsi qu'à Genève, le 22 décembre 1813.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Nouri, Balsthal et
Genève.
Pelle l'acte de décès de la première femme
du fiancé, voir vol. 24, fol. 364.

Communiqué à l'état civil de Nouri,
de Balsthal et de Genève.

Les époux :

J. Rey
Rosa Rey

Les témoins :

Kofy von Baumgartner
Eugène Dubois

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre des mariages A.

N^o 38
Liardet
Epilaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardet, Gustave-Gabriel

célibataire

peintre-décorateur

originaire de Belmont / Pully

domicilié à

Lausanne

né à

Aubonne

le quinze juin

mil-huit cent quatre-vingt-trois

fils de

David-Gabriel Liardet, rentier

et de

Marie-Louise née Chavannes, à Aubonne

2. Epilaux, Julia-Marguerite

célibataire

modiste

originaire de Chavannes / Ecublens

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le six mai

mil-huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Jules-Henri-Philippe Epilaux, retraité P.F.F., à Lausanne, et de

Marie-Louise née Barrand, décédée

Comme témoins :

1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne

2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Chavannes, le 26, et à Belmont, le 27 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Chavannes et Belmont.

Les époux :

Gabriel Liardet.
Julia Liardet

Les témoins :

H. Bocion
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

F. Auel

Communiqué à l'état civil d'Ecublens
et de Pully.

N^o 39
Foujas
Pamblanc

Par jugement du Tribunal de Lausanne de Pontarlier, rendu en date du 28 juillet 1925, déclaré définitif et exécutoire le _____, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel _____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 27 novembre 1926. L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 10.10.27

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Foujas, Albert-Fernand-Auguste**
célibataire
employé de commerce
originaire de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), France, domicilié à Lausanne né à Bagnères-de-Bigorre le quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-sept fils de Pierre-Charles Foujas, décédé et de Jeanne nie Bégué, sa veuve, à Bagnères-de-Bigorre

2. **Pamblanc, Louise-Henriette**
célibataire
gilette
originaire de Lausanne domiciliée à Lausanne née à Moudon le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-douze fille de Henri-Frédéric-Geismond-Benjamin Pamblanc, employé de bureau, et de Josephine-Augustine nie Béloz, à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri Pamblanc, employé de bureau, à Lausanne
2. Charles Hemmi, contre-maître, à Bex

Les publications ont eu lieu à Bagnères-de-Bigorre le 26 novembre, et à Lausanne, le 30 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Acte de décès du père du fiancé.
- Consentement de sa mère.
- Actes de publication de mariage à Bagnères-de-Bigorre et à Lausanne.
- Certificat de capacité.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Permis de mariage du Département de Justice et Police.
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Foujas
Louise

Les témoins :

Audouin
Charles Hemmi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 40
 Zenklusen
 et
 Hauri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zenklusen, Ignatz
 célibataire
 tailleur
 originaire de Simplon (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Ried-Prig le huit juin
 mil huit cent quatre-vingt
 fils de
Ignatz Zenklusen et de
Maria nie Villa, les deux décédés

2. Hauri, Frieda
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Reinach (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Stetten le vingt-six décembre
 mil huit cent quatre-vingt-six
 fille de
Samuel Hauri, décédé et de
Margaritha nie Lehmann, ménagère, à Hendschiken (Argovie)

Comme témoins :
 1. Herrri Zürcher, cafetier, à Lausanne
 2. M^{me} Hélène Zenklusen, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Reinach, le 7, et à
 Simplon, le 8 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication du mariage à
 Lausanne, Reinach et Simplon.

Les époux :

Ignace Zenklusen
Frieda Zenklusen

Les témoins :

Herrri Zürcher
Hélène Zenklusen

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Reinach
 et de Simplon.

N^o 41
Simonin
Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simonin, Jules-Adrien
célibataire
gypria-peintre
originaire de Rances domicilié à
Lausanne né à
aux Monts-de-Pully le sept août
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Adrien Simonin, journalier et de
Elise-Mariette née Padian, à Lausanne

2. Diserens, Neda-Neuve
célibataire
ménagère
originaire de Lutry domiciliée à
Montblason (Hauts-Cantons) née à
Lausanne le seize novembre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Auguste Diserens, cafetier et de
Marianne née Bähler, à Montblason

Comme témoins : } 1. Joseph Chiappara, marchand-foirain, à Lausanne
} 2. Maurice Simonin, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 6, et à Rances, le 7 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry et Rances.

Les époux :

J. Simonin
Neda Simonin

Les témoins :

Simonin
Chiappara

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Lutry
et de Baulmes.

Registre des mariages A.

No 42
Chevalley
Platel

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 22 janvier 1913, déclaré définitif et exécutoire le 20 février 1913, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'homme ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 27 février 1913.
L'officier de l'état civil:

R. du 3. 3. 13

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Charles-Emile

célibataire

employé postal

originaire de Champtauoy

Lausanne

domicilié à

né à

Tevy

le vingt-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Jules Chevalley, boulanger

et de

Marie née Schwammberger, domiciliés à Yverdon

2. Platel, Jeanne-Marie

célibataire

originaire de Rougemont et Genardens

domiciliée à

Bretigny / Mouvrens

née à

Bretigny / Mouvrens

le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Louis-Auguste Platel, décédé

et de

Julie-Marie née Bathuy, à Bretigny / Mouvrens

Comme témoins :

1. François Marguerat, cafetier, à Lausanne

2. Adrien Huber, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Rougemont, Genardens et Bretigny / Mouvrens, le 27, et à Champtauoy, le 29 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Rougemont, Genardens, Bretigny / Mouvrens et Champtauoy.

Les époux :

Charles Chevalley
Jeanne Chevalley

Les témoins :

Adrien Huber
François Marguerat

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Rougemont, de Genardens, de Bretigny, à Poliez-le-Grand, et de Combremont, à Combremont-le-Grand.

No 43
Chapuis
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chapuis, Charles-Alfred**
veuf de Emma-Georgette Brocard, dès le 7 mars 1912
employé de bureau
originaire de Vinzel domicilié à
Lausanne né à
Pully le vingt-six juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Louis-Marc-François Chapuis et de
Louise née Petitpierre, les deux décédés

2. **Chappuis, Rachel**
célibataire
originaire de Rivaz domiciliée à
Saint-Saphorin (Lavaux) née à
Saint-Saphorin le vingt-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Louis Chappuis, vigneron, à St-Saphorin et de
Charlotte née Féley, décédée

Comme témoins : } 1. Charles Rusillon, comptable, à Lausanne
2. Georges Chapuis, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Vinzel, Rivaz
et St-Saphorin, le 26 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Vinzel, Rivaz et St-
Saphorin.
Pour l'acte de décès de la première femme
du fiancé, voir vol. 141, fol. 1369.

Les époux :

Charles Chapuis
Rachel Chapuis

Les témoins :

Ch. Rusillon
G. Chapuis

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Gilley et
de St-Saphorin, à Chebres.

N^o 44
Mermod
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mermod, Léon-Alfred**
veuf de Amélie-Louise Cest, dès le 17 février 1913
monteur-mécanicien aux C. F. F.
originaire de St-Croix _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Praulmes _____ le cinq juin _____
_____ mil-huit cent septante-sept _____ fils de
Louis-François Mermod _____ et de
Jenny née Schneider, les deux décédés _____

2. **Pittet, Emma-Alice**
célébataire
cuisinière
originaire de Pampigny _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Pampigny _____ le neuf novembre _____
_____ mil-huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
Marc-Charles Pittet _____ et de
Louise née Genillod, les deux décédés _____

Comme témoins :
1. Alexis Pittet, garçon de recettes, à Genève
2. Jules Cottier, laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et aux Granges-de-St-Croix,
le 18, à St-Croix et à Pampigny, le 19 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Granges-de-St-Croix,
St-Croix et Pampigny.
Pour l'acte de décès de la première femme
du fiancé, voir vol. 43, fol. 65.

Les époux :

Mermod Alfred Léon
Emma Mermod

Les témoins :

J. Cottier
Al. Pittet

Communiqué à l'état civil de St-Croix
et de Pampigny

L'officier de l'état civil :

Fucal

N^o 45
Schweizer
Stücki

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schweizer, Jakob
veuf de Julia-Adèle née Tiet, dès le 1^{er} avril 1912
tailleur
originaire de Ringgenberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Moosseedorf le premier mai
mil huit cent soixante-sept fils de
Friedrich Schweizer et de
Elisabeth née Jenni, les deux décédés

2. Stücki, Jeanne
célibataire
couturière
originaire de Münsingen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept avril
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Barbara Stücki, ménagère, à Genève et de

Comme témoins :
1. Ulysse Tiet, négociant, à Lausanne
2. Gustave Fuhrmann, mécanicien-dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Ringgenberg et à
Münsingen, le 6 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:
Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication du mariage à Lau-
sanne, Ringgenberg et Münsingen.
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir
vol. 8, fol. 178.
Pour l'acte de décès de la première femme
du fiancé, voir vol. 42, fol. 16.

Les époux :
J. Schweizer
J. Stücki

Les témoins :
M. Tiet, Chiro
Gustave Fuhrmann

Communiqué à l'état civil de Ringgen-
berg et de Münsingen.

L'officier de l'état civil :
Hucet

N^o 46
Recanati
et
Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Recanati, Jean-Zacharie

célibataire

publiciste

originaire de sujet hellène domicilié à

Lausanne né à

Salonique

le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Siniantof Recanati, publiciste et de

Proline née Lerson, les deux à Salonique

2. Baudin, Cécile-Rosalie

célibataire

institutrice

originaire de Vesin (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Surpierre

le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Nicolas-Louis Baudin, à Paris et de

Joséphine-Louise née Rivot, décédée

Comme témoins :

1. Gustave Neymark, pasteur, à Porrey

2. Ernst Klotz, pharmacien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, et à Vesin, le 11 jan-
 vier 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Déclaration tenant lieu d'acte de naissance pour le fiancé et acte de naissance de la fiancée.
 Actes de publication de mariage à Lausanne et à Vesin.

Certificat de capacité en faveur du fiancé.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Engagement à mariage religieux.

Communiqué à l'état civil de Cugy et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Recanati
 Recanati

Les témoins :

H. N. ...

E. Klotz ph.

L'officier de l'état civil :

Fucel

N^o 47
 Corthésy
 et
 Wagnière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Corthésy, Jules - Edmond**
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Dompierre et Pivronloup domicilié à
 Bercher né à
 Dompierre le vingt-cinq mai
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Daniel-Frédéric Corthésy, agriculteur et de
 Clémence née Chevron, à Dompierre

2. **Wagnière, Pauline**
 veuve en secondes noces de Jules Wagnière, dès le 15 juin 1910
 couturière
 originaire de Fey et de Ruyres domiciliée à
 Bercher née à
 St-Cierges le huit février
 mil huit cent soixante fille de
 Jean-François Lagnaz, décédé et de
 Jeanne-Louise née Lonnard, à St-Cierges

Comme témoins :
 1. Henri Boiron, secrétaire, à Lausanne
 2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bercher, le 7, à Dompierre, Pivron-
 loup, Fey & Ruyres, le 8 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
 Autorisation de l'état civil de St-Cierges

Les époux :
 Jules Corthésy
 Pauline Corthésy

Les témoins :
 H. Boiron
 E. Dubois

Communiqué à l'état civil de Lucerne,
 de St-Cierges et de Fey.

L'officier de l'état civil :
 F. J. J.

N^o 48
Fauxe
et
Rappaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauxe, Louis-Auguste
cibataire
employé aux C. F. F.
originaire de Ormont-dessous et Leyrin domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Auguste-Vincent Fauxe, charpentier et de
Jeanne-Marie-Sophie née Dupraz, à Lausanne

2. Rappaz, Clarise-Marie
cibataire
cuisinière
originaire de Pex domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Marie-Louise Rappaz, décédée et de

Comme témoins : 1. Lucien Balady, coiffeur, à Lausanne
2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pex, le 8, à Ormont-
dessous et à Leyrin, le 9 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé.
actes de publication de mariage à
Lausanne, Pex, Ormont-dessous et
Leyrin.
Acte de naissance de la fiancée, voir
vol. 9, fol. 195.

Les époux :

Louis Fauxe
Clarise Fauxe

Les témoins :

Balady
Dubois

L'officier de l'état civil :

Fucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à l'état civil de Pex,
Ormont-dessous et Leyrin.

Par jugement du Tribunal
district de Lausanne rendu
en date du 4 décembre 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 27 décembre
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 1 janvier 1925.
L'officier de l'état civil :

L. Bauby

R. du 14.1.25.

N^o 49
Giovanna
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giovanna, Giuseppe-Giovanni

célibataire

causolier

originaire de Taino (Como), Italie domicilié à

Lausanne né à

Taino le douze janvier

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Giuseppe Giovanna, mineur, à Orona et de

Rachel née Tonella, sa femme, décédée

2. Favre, Esther-Elie

célibataire

minagère

originaire de Ormont-dessus et Noville domiciliée à

Lausanne née à

Villeneuve le trente mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Jean-David Favre, décédé et de

Nenny née Nicolet, actuellement dame Noel, à Villeneuve

Comme témoins : 1. Louis Lezina, cultivateur, à Lausanne

2. Jules Bovard, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont-dessus, Noville et Villeneuve, le 29 novembre, et à Taino, le 7 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du père de la fiancée.

Consentement de la mère et du tuteur de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat en faveur de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne,

Ormont-dessus, Noville, Villeneuve et Taino

Autorisation du Conseil d'Etat (Parchis de mariage)

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessus

et de Villeneuve, ainsi qu'à la Chancellerie

d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Giovanna Giuseppe
Giovanna Esther

Les témoins :

Bovard
Lezina Louis

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre des mariages A.

N^o 50
Chapuis
et
Guarrienti

Re-inscription au N. 50.

Par jugement du Tribunal des
districts de Lausanne
en date du 7. juillet 1914 déclaré
définitif et exécutoire le 2. septembre
1914, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 5. octobre 1914.

L'officier de l'état civil:

H. Lühaut

comp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis, Albert-Philippe-Eugène
cibataire
officier
originaire de Epalinges domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Henri Chapuis, décédé et de
Célestine-Françoise née Chaperon, à Lausanne

2. Guarrienti, Josephine-Louise
cibataire
demoiselle de magasin
originaire de Bozombardo (Tiro), Autriche domiciliée à
Lausanne née à
Bozombardo le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Terafino Guarrienti et de
Anna née Frit, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Nicolas Schreiber, peintre en bâtiments, à Lausanne
2. César Losio, bijoutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges et à Lausanne, le 18 décembre,
et à Bozombardo le 9 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des parents de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Epalinges,
Lausanne et Bozombardo.
Certificat de capacité en faveur de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

A. P. Albert Chapuis
J. Chapuis

Les témoins :

Schreiber
C. Losio

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil d'Epalinges
et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

N^o 51
Rudrich
Andermatt

Par lettre de bourgeoisie
reçue de Pilloud, notaire, à
Yverdon, le 16 décembre 1913,
inscrite par le Conseil d'Etat
dans le délai légal, Rudrich
Anton, mentionné ci-contre,
a été reçu, avec sa famille, au
nombre des bourgeois de la
commune de Gorrenes.
Inscrit sur ordre du
Département de Justice et
Police le 4 janvier 1914.
L'officier de l'état civil
Fucal
Communiqué à l'état civil
à Baar.
Révisé le 14.1.16.

Par jugement du Tribunal civil
de Neschâtel rendu
en date du 18 janvier 1932, déclaré
définitif et exécutoire le 3 février
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an. le
délai pendant lequel l.....
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 19 février 1932.
L'officier de l'état civil:

Baillif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rudrich, Anton
célibataire
maître d'hôtel
originaire de Pöbitz (Tepł), Bohême domicilié à
Lausanne né à
Pöbitz le huit juillet
..... mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Anton Rudrich, économiste et de
Anna née Hohler, à Pöbitz

2. Andermatt, Lina
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Baar (Foug) domiciliée à
Lausanne née à
Mollerau le quinze septembre
..... mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Adolf Andermatt, négociant, à Wädikon (Zürich) et de
Carolina née Kappeli, décédée

Comme témoins :
1. Lion Söllner, maître d'hôtel, à Lausanne
2. Adolphe Andermatt, commis, à Lucerne

Les publications ont eu lieu à Tepł, le 28 décembre 1913, à Lausanne, le
16, et à Baar, le 17 janvier 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Tepł,
Lausanne et Baar.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Les époux :

A Rudrich
Lina Rudrich

Les témoins :

Hoff Joseph
Lion Söllner

L'officier de l'état civil :

Fucal

Communiqué à l'état civil de Baar et
à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 52
Baizieux
Fligüé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Baizieux, Roger-Louis-Vincent**
célibataire
attaché à la direction de la Société suisse de Banque et de dépôts
originaire de Argentan (Orne), France domicilié à
Lausanne et précédemment à Montreux (Seine) né à
Argentan le douze décembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Alphonse-Vincent Baizieux, décédé et de
Aimée-Victoire Sacé, sa veuve, à Montreux (Seine)

2. **Fligüé née Kokowtzeff, Olga**
divorcée de Nicolas-Revas-Christian Fligüé, dès le 12 avril 1912

originaire de St-Petersbourg (Russie) domiciliée à
St-Petersbourg née à
St-Petersbourg le neuf juillet
mil-huit cent quatre-vingt-un fille de
Nadimir-Nicolaievitch Kokowtzeff, Président du Conseil des Ministres et de
Anna-Feodorovna Kokowtzeff, à St-Petersbourg

Comme témoins : } 1. S. E. le Sénateur Samantoff, à St-Petersbourg
2. M. le Commandant Emile Baume, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, et à Montreux, le 9
janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne et à Montreux.
Acte de décès du père du fiancé et consentement de sa mère.
Acte de mariage de la fiancée et acte de divorce.
Déclaration de l'église en faveur de la fiancée.
Certificat de capacité en faveur du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat, permis de mariage
du Département; et engagement à mariage religieux.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne.

Les époux :

Roger Baizieux
Olga Baizieux

Les témoins :

V. Samantoff
E. Baume

L'officier de l'état civil :

Flügel

N^o 53
 Pasquini
 Saltarelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pasquini, Umberto - Cesare - Attilio**
 célibataire
 ouvrier de fabrique
 originaire de **Nusciano (Perugia), Italie** domicilié à
Lausanne né à
Nusciano le vingt-cinq septembre
 mil-huit cent septante-neuf fils de
Vincenzo Pasquini, manoeuvre et de
Assunta nie Conti, à Perugia

2. **Saltarelli, Domenica - Maria - Francesca**
 célibataire
 couturière
 originaire de **Acqualagna (Pesaro Urbino) Italie** domiciliée à
Lausanne née à
Acqualagna le neuf mars
 mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Angelo Saltarelli, dicidi et de
Stropherita nie Dolcini, à Acqualagna

Comme témoins :
 1. **Pierre Bonino, marchand de vins, à Lausanne**
 2. **Albert Santovani, contremaître, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 8 novembre, à Acqualagna, le 30 novembre, et à Nusciano, le 21 décembre 1913.**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **cinq février mil neuf cent quatorze**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à **Lausanne, Acqualagna et Nusciano.**
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Les époux :

Umberto Pasquini
Domenica Pasquini

Les témoins :

Pierre Bonino
A. Santovani

L'officier de l'état civil :

Piccol

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à **Lausanne (en deux exemplaires).**

Registre des mariages A.

N^o 54
Monachon
et
Kosfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monachon, Jules

célibataire

agriculteur

originaire de Pèyres et Pèrens domicilié à

à la Croix d'Or rue Carrouge né à

Usières Carrouge le douze août

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Alexis Monachon, décédé et de

Louise-Lophie née Pèny, rue Carrouge

2. Kosfer, Jeanne

célibataire

horlogère

originaire de Biglen domiciliée à

Madetsch née à

Bienna le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Lion Kosfer et de

Marie-Udèle née Brügger, à Madetsch

Comme témoins :

1. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

2. Henri Fumbrun, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Carrouge, Biglen et Madetsch, le 7, et à Pèyres et Pèrens, le 8 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Usières

Les époux :

Jules Monachon

Jeanne Monachon

Les témoins :

A. Gantin

H. Fumbrun

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Usières,
de Biglen, de Madetsch et de St-Cergue.

N^o 55
Belet
Pauchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belet, Charles-Alfred
célibataire

magasinier
originaire de Mont-sur-Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Jean-Abram-Henri Belet, manoeuvre et de
Marie-Louise Porchet née Saccaud, sa femme, à Lausanne

2. Pauchon, Marie-Berthe
célibataire

ménagère
originaire de Chêbres domiciliée à
Lausanne née à
Chêbres le vingt août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Louis Pauchon, vigneron et de
Lina née Saccaud, sa femme, à Chêbres

Comme témoins : 1. Georges Tschantz, manoeuvre, à Lausanne
2. Charles Robert, forain, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Mont, à Lausanne et à Chêbres,
le 8 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage au
Mont, à Lausanne et à Chêbres.

Les époux :
Belet Charles
Marie Belet

Les témoins :
Tschantz Georges
C. Robert

Communiqué à l'état civil de Remand
à Prilly, et de St Saphorin, à Chêbres.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

N^o 56
Peneveyre
et
Jung

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peneveyre, Victor-Louis-Henri

célibataire

typographe

originaire de Lausanne

domicilié à

Chailly / Lausanne

né à

Lausanne

le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Charles-François-Gabriel Peneveyre, décédé

et de

Adeline Hennon née Rod, sœur, à Lausanne

2. Jung, Adrienne-Eve

célibataire

couturière

originaire de Lausanne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Charles-François-Alexandre-Jean Jung, menuisier

et de

Henriette Charlotte née Chapuis, sa femme, à Chailly

Comme témoins :

1. Charles Jung, menuisier, à Chailly / Lausanne

2. Denise Sudan, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de publication des mariages à Lausanne.

Les époux :

V. Peneveyre

A. Peneveyre

Les témoins :

Ch. Jung Chapuis

Denise Sudan

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Fucet

57
Pozzi
Botta

Par jugement du Tribunal...
dichrié de Lausanne, rendu
en date du 25 mai 1911, déclaré
définitif et exécutoire le 21 septembre
1911, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l. _____
ne pourr. _____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 30 septembre 1911

L'officier de l'état civil:

Bauffy

Par décret du Grand Conseil du
23 février 1911, Ugo Pozzi député
de Thielle né Botta, désigné ci-contre,
lequel ayant rempli toutes les formalités
prescrites à cet effet, a été naturalisé
Vaudois et reçu au nombre des bour-
geois de la commune de
Renens.

Inscrit le 2 mai 1911 10 27

L'officier de l'état civil:

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pozzi, Etta

célibataire

peintre

originaire de Piedimulera (Novare), Italie domicilié à

Lausanne

né à

Piedimulera le vingt-six octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Pietro Pozzi, voiturier, à Domodossola et de

Rosa née Fontoni, sa femme, décédée

2. Botta, Nolette

célibataire

plieuse

originaire de Carciago (Novare), Italie domiciliée à

Crimier

née à

Tuffens-le-Château le trente août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Henri Botta, maçon et de

Louisa née Bourillon, sa femme, à Crimier

Comme témoins :

1. Eugène Volponi, tailleur, à Lausanne

2. Pierre Contorio, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Crimier, le 29 novembre,
à Piedimulera et à Carciago, le 14 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement du père du fiancé et acte de
dées de sa mère
Consentement des parents de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne,
Crimier, Piedimulera et Carciago, avec certificats de
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice
et Police.

Communiqué à l'état civil de Romand, à
Milly, et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-
sanne.

Les époux :

Pozzi Etta
Nolette Pozzi

Les témoins :

Volponi Eugène
Contorio Pierre

L'officier de l'état civil :

Bauffy

57
Pozzi
Botta

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 25 mai 1911, déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1911, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel l'_____ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 30 septembre 1911

L'officier de l'état civil:

Bauffy

Par décret du Grand Conseil du 23 février 1911, Ugo Pozzi désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et reçu au nombre des bourgeois de la commune de Renens.

Inscrit le 2 mai 1911

L'officier de l'état civil:

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pozzi, Etta
célébataire
peintre
originaire de Piedimulera (Novare), Italie domicilié à Lausanne né à Piedimulera le vingt-six octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de Pietro Pozzi, voiturier, à Domodossola et de Rosa née Fontoni, sa femme, décédée

2. Botta, Nolette
célébataire
plieuse
originaire de Carciajo (Novare), Italie domiciliée à Crimier née à Tuffens-le-Château le vingt août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de Henri Botta, maçon et de Louisa née Bourillon, sa femme, à Crimier

Comme témoins :
1. Eugène Volponi, tailleur, à Lausanne
2. Pierre Contorio, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Crimier, le 29 novembre, à Piedimulera et à Carciajo, le 14 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement du père du fiancé et acte de décès de sa mère.
Consentement des parents de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Crimier, Piedimulera et Carciajo, avec certificats de publication.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Romand, à Milly, et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Pozzi Etta
Nolette Pozzi

Les témoins :

Volponi Eugène
Contorio Pierre

L'officier de l'état civil :

Bauffy

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
<u>E. hommes</u>				<u>E. femmes</u>			
Adoul, Maurice		Neuchâtel	237	Aeschlimann, Julia-Ida		Suisse	249
Aeschbacher, Samuel		Genève	215	Affolter, Anna-Emilie		"	116
Aeschlimann, Louis-Charles-Didier-Elie		Genève	76	Albiez, Julia-Georgine		Baden	1
Albers, Rudolph-Heymann-Heinrich		"	67	Allix, Berthe-Mathilde-Alice-Marie		"	360
Alsat, André-Habibien		Suisse	105	Annamann, Louise-Amélie		Suisse	60
Anselmo, Giuseppe-Carlo		Italie	78	Andersmatt, Lina		"	311
Archinard, Albert-François		France	116	Andrey, Marie-Fadeleine-Emilie		"	96
Asiel, Elias		Chablais	354	Amen, Marie-Emilie		"	300
Aubert, Charles-Alfred		Suisse	220	Ansermoz, Lina-Amélie		"	157
Aubert, Lambert		"	228	Antiglio, Maria-Ambrosia		Italie	126
				Antinori née von Söhsten, Clarissa		"	91
				Arbogast, Marguerite		Alsace	143
				Amand dit Bovier, Mathilde-Emilie		"	134
<p>Le volume se termine par le n° 57 des inscriptions de l'année 1844, la suite se trouve dans le volume 10 commençant par le n° 58.</p> <p>Un double a été remis à l'autorité cantonale conformément à la loi.</p> <p>Lesquelles inscriptions Chausanne, le 1^{er} février 1844 L'officier de l'état civil P. ...</p>							



A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eponne</u>				<u>Eponnes</u>		
Bachel, Jules		France	361	Bachmann, Madeleine		Suisse	36
Bainbridge, Richard-Farin		États-Unis	266	Badel, Marie-Elise		"	220
Baizieux, Roger-Louis-Vincent		France	245	Balitzer, Frieda		Galicie	257
Barclay, Jean-François-Hugues		"	325	Barrand, Louisa		Suisse	203
Barra, Louis-Joseph		Suisse	302	Bates, Henrietta		États-Unis	343
Bandet, Paul-Auguste		"	151	Baudin, Cécile-Rosalie		Suisse	389
Baugin, Eugène-Jean		France	212	Bavaud, Adèle-Josephine		"	5
Beck, Luc-Fritz		Suisse	308	Beha, Rosa		Alsace	374
Belet, Jean		"	38	Benoit, Isabelle-Louise-Augustine		Suisse	341
id. Charles-Alfred		"	398	Beckerat, Cécile-Julie		"	142
Belmont, Charles		"	271	Bernard, Rose		"	166
Benucci, Mario-Ricardo-Maria		Italie	379	Berset, Rosa-Emilie		"	312
Benzoni, Emilio-Aurelio-Gabara		"	335	Beckhofel née Blanchamps, Cécile-Claudine		"	318
Bergamasco, Fernand-Eugène-Alfred		"	190	Berana, Maria Maddalena		Italie	223
Bicoid, Robert-Arnold-Louis-Henri		"	2	Bessat, Jeanne-Louise		Suisse	70
Bedhaud, Ambroise-Marie		France	231	Besson, Eugénie-Josephine		France	120
Bedino, Giovanni-Taolo-Commato		"	207	Beyeler, Elise		Suisse	82
Bew, James-Thomas		Angleterre	256	Biaudet, Jeanne-Henriette-Louise-Gabrielle		"	271
Beyencon, Henri		Suisse	158	Bigler née Zang, Rosa		Suisse	32
Bieri, Louis-Paul		"	301	Blanc, Esther-Louisa		"	18
Billon, Joseph-Ambroise		France	247	id. née Rumo, Augustine-Emilie		"	222
Bize, Louis-Fules		Suisse	171	id. Cécile		"	316
Blösch, Henri		"	256	Bisondel, Julia		"	115
id. Alphonse		Alsace	331	Bolomey, Louise		"	215
Boèche, Alfred		Suisse	188	id. Marcelle-Marguerite		"	270
Brauninger, Carl-Emile		Bavière	25	id. née Virey, Melanie-Hydie		"	305
Breit, Arnold-Fritz		Suisse	95	Bonjour, Marie-Louise		"	338
Breda, Armand		"	111	Borcl, Fanny-Adèle		"	378
Brett, Alfred-William		Angleterre	36	Borchung, Jeanne		"	92
Briand, Alexis-Charles		Suisse	102	Bosny, Flavie-Hydie		"	247
Bromberger, Joseph-Désiré-Castor		"	54	Botta, Violette		Italie	400
Brooke, Frederick-Hierlee		États-Unis	343	Bourget, Marie-Louise-Adèle		Suisse	272
Brot, Eugène		Suisse	143	Bourgoz, Félix		"	24
Bruggmann, Oscar-Ernest		"	174	Bowier (Armand dit), Mathilde-Amélie		"	134
Brulhard, Louis-Joseph		"	226	Bovard, Emma		Suisse	238
Brümmer, Johannes		Prusse	152	id. Marie-Julienne		"	377
Brunner, Adrien-Paul		Suisse	364	Bovet, Marie-Emilie		"	286
Bochaton, Daniel		France	355	Bovey, Elise-Emma		"	224
Bocherens, Henri		Suisse	101	Brändlein, Christiane-Marie		"	55
Bondaz, Henri-Joseph		France	138	Braunschweig, Mathilde		"	256
Bonjour, Georges-Edouard		Suisse	120	Brochet, Hermance-Eugénie		France	231
Borcard, Anté-Fules-Charles-Dajia		"	258	Bron, Alice		Suisse	161
Borgeaud, Jean-Samuel		"	1	id. Emilie-Louisa		"	115

B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

B

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>E-poux</u>				<u>E-pouses</u>		
Borgeaud,	Lucien Henri-Louis	Suisse	113	Buckmooser née Estoppey,	Louise	Suisse	317
Borloz,	Tulio Auguste	.	13	Brigger, Anne-Marie	.	.	246
Boulaz,	Louis Auguste	.	211	id. Anne-Marie-Joséphine	.	.	329
Bovet,	Auguste	.	256	Brunschwick,	Renche-Henriette	France	281
Bovey,	Alfred-Emile	.	113	Buchmann,	Louise	Alsace	91
id.	Paul-Emile	.	2611	Buchs,	Félicie-Adelphine	Suisse	106
				Bulloz,	Sylvie	.	352
				Burg(yon),	Rosa	.	359
				Buri,	Rosine	.	257
				Bussel,	Marie-Elie	.	17
				id.	Rose	.	48

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>E.oux</u>				<u>E.pouses</u>		
Cachin,	Henri	Suisse	155	Caccia,	Marie-Thérèse	Italie	267
id.	Emile-Emile	"	334	Calame-Fongjean,	Henriette-Alice	Suisse	33
Calame-Fongjean,	Charles	"	270	Cambursano,	Giuseppa-Maria	Italie	273
Cardozo (de Castro),	Joise	Panama	137	Canella,	Marie-Thérèse	Suisse	178
Carrard,	Louis	Suisse	155	Cerutti,	Rita-Andrienne	Italie	311
Cartabbi,	Jean-Charles-Henri	Italie	132	id.	Felicita	"	362
Castro Cardozo (de),	Joise	Panama	137	Cescaio,	Rita-Angela	Aubriche	311
Cavin,	Henri	Suisse	352	Chappuis,	Pauline-Suzanne	Suisse	169
Cellier,	Eugène	"	115	id.	Luce-Léonore	"	364
Ceriana,	Edouard	Italie	277	id.	Louise-Elie	"	367
Chable,	Marie-Daniel	Suisse	216	id.	Rachel	"	386
Chappuis,	Gustave-Charles-François	"	16	Chappuis,	Louise-Marie	"	31
id.	Alois	"	265	Chavannes,	Florence-Marie-Hallie	"	108
Chappuis,	Alfred-Auguste	"	244	Chave,	Helene-Alice-Berthe	"	362
id.	Jean-Alois-Louis	"	284	Chevalley,	Marthe-Hydie	"	181
id.	Charles-Alfred	"	386	id.	Nancy-Augusta	"	265
id.	Alfred-Philippe-Eugène	"	343	Chaudet,	Rita-Henriette	"	37
Chatillon,	Henri-Joseph	"	3	Clément,	Marie-Turbine	"	243
Chaumy,	Frederic-Jean-Henri	"	134	Cloux,	Marie-Suzanne	"	150
Cherix,	Aimé-Auguste	"	209	Coeytaux née Wenger,	Caroline	"	340
Chermette,	Jean-Felix	France	49	Comus,	Anna-Léonie	"	155
Chevalier,	Edouard	Suisse	184	id.	nie Andrey-Marie-Maddeline-Emilie	"	96
Chevalley,	Jules	"	121	Corbaz,	Jenny	"	47
id.	Charles-Emile	"	385	id.	Horace-Emma	"	127
Clere,	Henri-Emmanuel	"	242	id.	Alice	"	158
Coendoz,	Charles	"	147	id.	Uranie-Helene	"	211
Collet,	Louis-Henri	"	16	Cordery,	Elia	"	212
id.	Arnold dit Armand	"	506	Cormède née Manggeli dit Ringuelet,	Helene	"	336
Comypondu,	Louis-Henri-Samuel	"	160	Corset,	Luia	Suisse	353
Corboz,	Paul-Daniel	"	18	Corandec (Dubois dit),	Rosa-Caroline	"	216
Corni,	Louis-Emile	"	7	Crausaz,	Elie-Berthe	"	211
Corthézy,	Jules-Edmond	"	390	Crosto,	Florence-Yell	Aubriche	358
Couvan,	Louis-Auguste-Joseph	France	64	Crotaz,	Suzanne-Henriette	Suisse	139
Cousin,	Alfred-Adrien	Suisse	157	Cuanillon,	Olga	"	245
Christini,	Giacomo-Hugues	Italie	87	Cuechod,	Berthe-Louise	"	241
Crotaz,	Robert-Charles	Suisse	181	id.	Marie	"	215
Cruhaud,	Eugène	"	210	Currie née Stammatter,	Minnie	"	113
Cuendet,	André-Constant	"	61				
id.	Charles-Alois	"	340				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>E poux</u>				<u>E pouses</u>		
Dario, Pierre		Italie	225	Dagon, Rosine		Suisse	327
Dätwyler, Jean		Suisse	248	Damay, Louise-Henriette		"	216
Dauwalder, Johannes		"	32	Décosterd, Gabrielle-Emeline		"	121
Day, Thomas-David		Etats-Unis	153	id. Magdalena		"	327
de Castro Cardoze, Nélie		Paraguay	137	Degerbaix, Marie-Louise		France	168
Degen, Edouard-Joseph		Suisse	275	Delaine, Velly-Marie		Suisse	113
Degerbaix, Jean-Victoris		France	318	Deluz, Floris-Hydra-Elady		"	15
Delafontaine, Alois-Marius		Suisse	245	Dereniers, Rose-Féanne-Marie-Sophie		"	335
Delessert, Elie-Joseph		"	155	Desarzens, Lucie-Emma		Suisse	332
Demierre, Victor-Marie		"	313	Descloux, Lina		"	226
d'Espagnier, Alphonse-Richard		"	34	Détraf, Julia		"	35
de Kham, David-Léon		"	108	Devenoges, Jeanne-Elisabeth		"	114
Détiarz, Albert-Raoul		"	50	Deventery, Sophie-Louise		"	112
Desmieres, Alexis		"	275	Devolz, Adèle-Henriette		"	118
Desponds, Charles-François		"	150	id. Marie-Nathilde-Louise		"	243
id. Emile-Alfred		"	327	Dini, Caterina-Anna-Piave		Italie	374
Devand, Emile-Celestin		"	112	Disserens, Claudine		Suisse	164
Dido, Giuseppe		Italie	51	id. Ida-Marie		"	344
Dind, William-Eugène		Suisse	164	Domengoz, née Duboux, Jeanne-Julie		"	364
id. Robert-Alfred		"	324	Dony, Rose-Emma		"	232
Doger, Charles-Louis		"	58	Doumenjou, Augustine-Raymonde		"	50
Dresti, Tomaso-Ambrosio		Italie	223	Dousse, née Savary, Berthe-Caroline		"	156
Dubosson, Ami		Suisse	278	Dreysus, Bertha-Augusta-Pauline		"	3
Dubreux, Théophile-Alfred		"	63	Dreysus, née Févy, Clarisse		Alsace	122
Dufour, Edmond-Henri		"	26	Dubelky, Léonine-Françoise		Suisse	175
id. Marc-Ami		"	70	id. Josephine		"	283
Dumont, François-Henri-Louis		"	23	Dubois, Adèle-Louise		"	132
Dupont, Julien		France	240	id. dit Corandier, Rosa-Caroline		"	216
Dupuguet, Alfred		Suisse	243	Duboux, Jeanne-Julie		"	364
Dutoit, Pierre-Gustave-Georges		"	107	Ducrot, Berthe-Alice		"	284
Daltinge, Eugène-Ami		"	220	Dufaux, Marguerite-Sylvie		"	177
				Dufour, Marguerite-Henriette		"	57
				Dugand, Oudie-Maria		France	67
				Dumacheray, Sophie-Anna-Hélène		Suisse	347
				Dupercet, née Pauthier, Marie-Félicie		"	350
				Dupont, Marguerite		"	113
				Dupraz, Lina-Louise-Velly		"	58
				Duraz, née Bultoz, Sylvie		"	352
				Dutoit, Emma		"	86
				id. Berthe-Alice		"	334
				Dutuel, Melanie		France	112

D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eyroux</u>				<u>Eyroux</u>		
Echenard	Alcibiade-Julien-Robert		186	Eggl	Bertha-Louisa	Suisse	111
id.	Alexandre		211	Emmel	Hilma-Adwiga	Farosegia	206
Eckner	Karl-Friedrich-Wilhelm		276	Engerer	Mari-Anna	Wurtemberg	138
Ement	Eugene-Felix	France	311	Epitoux	Julia-Marguerite	Suisse	311
id.	François-Louis	Suisse	316	Edmée-Claudet	Rose-Henriette		37
Espagnier (d)	Alphonse-Nicolas		81	Estopyey	Louise		387
Epitoux	Julien		346				
Erb	Fritz-Auguste		57				

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Euxoux</u>				<u>Euxouses</u>		
Favrat,	Louis-Samuel	Suisse	191	Fauchere n ^{ee} Fuchringg,	Maria-Lucie	Suisse	251
Favre,	Julien-Joseph	"	5	Fauguez,	Louise-Berthe	Suisse	371
id	Abel-Edouard	"	344	Fauguez,	Emilie-Henriette	"	371
id	Hermann	"	168	Favrat,	Emilie-Henriette	"	141
Ferraz,	François-Marc	"	69	Favre,	Leide-Elie	"	9
Fiorani,	Fausto-Fiebre-Ernesto	Italie	268	id	Valentine-Camille	"	22
Florent,	William-Edouard	Suisse	110	id	Hermance-Louise	"	131
Forel,	Marcel-Louis	"	115	id	Marie-Honorie-Jaspardine	"	110
Forestier,	Auguste	"	11	id	Augustine-Marie-Therese	"	302
Fortwengler,	Albert-Louis	"	13	id	Esther-Elie	"	342
Francken,	Willem	"	133	Felix,	Rose	"	214
Frey,	Charles-Auguste	Baden	288	Ferrari,	Elisa	Italie	11
Friedrich,	Charles-Marius	Suisse	328	id	Josephine	Suisse	71
Frolich,	Emile	"	345	Fiaux,	Laure	"	133
Frueliger,	Laques	"	10	Fichgeek,	Katherine	Autriche	131
Fumagalli,	Attilio	Italie	365	Fischer,	Louise-Marie-Wilhelmine	"	213
				Fleury,	Berthe-Charlotte	Suisse	135
				Figue n ^{ee} Kokowtzeff,	Alga	Russie	315
				Folky,	Ida	Suisse	233
				Francois n ^{ee} Dolomey,	Louise	"	215
				Frattini,	Agnese-Ceresa	Italie	51
				Freymond,	Louise-Suzanne	Suisse	114
				id	Ida	"	342
				Friedrich,	Louise-Rose	"	315
				Fund,	Laure-Tenny	"	116
				Fünfgeld,	Frieda	"	227
				Furlanetto,	Luca-Rosa-Luigia	Italie	130

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
<u>Eyouve</u>				<u>Eyouves</u>			
Gabinari,	Giuseppe-Ermilio	Italie	11	Gaberell,	Emma-Markta	Suisse	240
Gamma,	Edmond	Suisse	369	Gailoud,	Helene-Marguerite	"	244
Gaudard,	Edouard	"	145	Gallandat,	Louise-Valentine	"	309
Gendroz,	Paul-Arthur	"	74	Gandillon,	Marie-Henriette	"	326
Genier,	Louis	"	342	Gaulhery,	Luia-Anna	"	225
George,	Henri	"	31	Geber,	Rosa	"	276
id.	Maurice	"	146	Geboex,	Rose-Marie	"	189
Gessenay,	Henri-Emile	Albert	57	Gessenay,	Rosa	"	140
Gex,	Samuel-Auguste	"	149	Gillieon,	Anna	"	46
Gillard,	Gustave-Fules	"	309	Girardet,	Berthe-Helene	"	334
Giovanella,	Giuseppe-Giorganni	Italie	392	Giraudet,	Blanche-Jeanne-Charlotte	"	218
Girardet,	Georges-Emile	Suisse	116	Girod nee Zbinden,	Elisabeth-Rosalie	"	25
Gloriod,	Emile-Gustave	France	375	Gjoy,	Marguerite	Suisse	376
Golay,	Florent-Eugene	Suisse	46	Grange,	Augustine-Marie	France	313
Goy,	Alfred-Henri-Louis	"	327	Grassi,	Helene-Hordense	Suisse	290
Graf,	Spham-Emile	"	317	Greiner,	Adèle-Jeanne	"	64
Grandillo,	Costantino-Emerico	Italie	198	Gribi,	Albertine-Anna	"	320
Gribouard,	Louis-Charles-Henri	France	218	Gross,	Genevieve-Eleonore-de-Tora	"	14
Grisoni,	Jean-Louis	Italie	35	Gnarcienti,	Josephine-Louise	Suisse	393
Groux,	Emmanuel-Louis	Suisse	353	Gugel,	Clara-Elise	Suisse	160
Gruex,	Charles-Paul	"	150	Gul nee Rochat,	Lydia-Roline	"	284
Guidoux,	Armand	"	72	Guyaz,	Blanche	"	153
Guinchar,	Charles-Alexis	"	244				
Guiseher soil,	Gysler, Fules	"	336				
Gysler,	Jean-Albert	"	232				
Gysler,	Guiseher soil,	Fules	336				

G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Haldi, Pierre-Louis		Suisse	230	Haldi, Louisa-Susanne		Suisse	234
Harms, Paul-Johanne-Friedrich			146	Hänggeli dit Klingeler, Hélène		France	336
Hartmann, William		Suisse	164	Hartmeier, Regina		Suisse	272
Helq, Henri-Gustave-Luc		"	338	Hauri, Frieda		"	383
Hennard, Jules		"	85	Heckendor, Marie-Aina		"	54
Héritier, Jean-Daniel		"	75	Hédiquet, Thérèse		"	25
Hermann, Jacques-Emile-Walcker		"	217	Hénio, Elise-Fanny		"	123
Hedig, Henri-Auguste		"	133	Hénion, Marie-Louise		"	181
Herzog, Jules-Frédéric		"	324	Hert, Anna		"	45
Hipp, Georges-Adolphe		"	284	Hingeler (Hänggeli dit) Hélène		France	336
Hochuli, Melchior		"	253	Hodel, Lucie-Elie		Suisse	49
Holzleitner, Franz		Suisse	204	Hofler, Thérèse		"	347
Hoskettler, Eugène-Louis		Suisse	41	Hosmann, Marie-Luisa		Repl. Orig.	314
Hug, Fernand-Jules		"	134	Huber, Marie		Suisse	180
Huguenin, David-Samuel		"	357	Huggler, Anna-Thérèse		"	81
Huguet, Julien-Gustave-Eugène		"	334	Hugrue Torani, Joséphine		"	71
Humbert, Charles		"	161	Huguet, Berthe-Pauline		"	278
Hurni, Charles-Emile		"	326				
Husson, Charles		"	83				

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>E youx</u>				<u>E yowes</u>		
Jaccard,	Eugène-Lucien	Suisse	136	Jaccoud,	Rose	Suisse	8
id.	André-Gustave	"	322	Jaquier,	Anais-Fanny	"	264
Jaccoud,	Armand-Louis	"	8	id.	née Gache, Emma	"	40
Jaquier,	Fules-Louis	"	140	Jan,	Elise-Lucie	"	174
id.	Fules	"	121	Jaton,	Eve-Henriette	"	154
id.	Emile	"	243	Jeanyquet,	Georgine-Fanny-Catherine	"	77
id.	Charles-Emile	"	297	Jeger,	Bertha	"	121
Jaton,	Falstein-Albert-Alfred	"	60	Jnderbitz,	Corine	"	291
Jamin,	Louis-François	"	212	Johnston,	Bethia-Mary	Angleterre	345
Javel,	Paul	"	283	Jordan,	Fernande	Suisse	146
Jmhoff,	Fules-César	"	344	Joss,	Marie-Elise	"	19
Jomini,	Pierre-François-Henri	"	104	Jorsson,	Marie-Fanny	"	303
Jordan,	Fernand-Emile-Alois	"	142	Jorzevel,	Louisa	"	66
Joss,	Gustave-Edouard	"	99	Isabel,	Adèle-Fanny	"	119
Jolletand,	Fules-Louis	"	47	Jreglio,	Emma-Margherita-	Italie	118
Jochi,	Armand-Emile	"	141	Jritg née Rohr,	Fernande-Louise	Basle	117
				Jung,	Adrienne-Eva	Suisse	399

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysouse</u>				<u>Eysouzes</u>		
Kahn, Salomon		France	132	Kaiser, Sophie-Louise d'Elly		Suisse	105
Karsenty, Hélène-Désiré		Alsace	234	id. Marie-Sophie Emilie		"	176
Käsermann, Henri-Frédéric		Suisse	163	Kaufmann, Bertha		"	241
Klauss, Frédéric-Aurice-Alfred			227	id. Anna-Hedwige		"	242
Kleist, Oscar-Henri		Suisse	1	Kee née Bates (M ^{rs}), Henriette		Chab. Kreis	343
Koch, Charles-Georges-Léon		"	54	Kleist, Pauline-Marie		Suisse	136
Köhle, Michel		Wurtemberg	111	Knebel, Augusta		"	322
Koller, Alexandre-Charles		Suisse	61	Kohler, Charlotte-Sophie		"	288
id. Alfred		"	124	id. Fanny		"	324
Korschitzky (son), Hans-Heinrich-Karbor			211	Kokowtzeff, Olga		Russie	345
Kozak, Franz		Pologne	53	Köppe, Bertha		Anhalt	264
Krähenbühl, Emile		Berne	131	Krähenbühl née Savas, Hermence-Louise			124
				Kaaser, Marie-Sophie Emilie		—	176

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
E
F
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>E. p o u r e</u>				<u>E. p o u r e s</u>		
Sandi, Emilio	Giovanni	Torremato	126	Säger, Bertha		Suisse	6
Sangenstein, Adolf	Adolf	Baden	15	Säng, Rosa		"	32
Sanz, Friedrich	dit Fritz	Suisse	187	Savanchy, Julia	Germaine	"	34
Savanchy, Charles	Emile	"	22	id. née Guenzieux, Elie		"	85
id.	Henri	Samuel	141	id.	Soumis, Helene	Alice	280
Semoine, Gustave	Alphonse	France	77	Sazzari, Rosa	Giromina	Paris	273
Siardet, Gustave	Gabriel	Suisse	381	Se Coultre soit Secourthe, Gabrielle	Chelinde		257
Siley, Arthur	Henri	Angleterre	11	Secourthe soit Coultre soit, Gabrielle	Chelinde		257
Songchamp, Adolphe	Georges	Suisse	376	Schmann née Martin, Marie	Louis		228
Songhi, Lorenzo	Francesco	Abate	173	Sévy, Blaise		Alsace	122
Songjean, Calame	J, Charles	Suisse	270	id.	Germaine	Suisse	254
Süscher, Emile	Albert	"	144	Sinder, Elise		"	328
				Sironi, Marie	Josephine	Paquerville	62
				Songjean, Calame	J, Henriette	Alice	33
				Souis, Renaud	dit, Hedwige	Olga	346
				Sudi, Marie		"	7
				Suisier, Cosette	Seraphine		252
				Sulhi, Emma	Lina	"	13

I
M
N
O
P
Q
R
S
E
H
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eyoux</u>				<u>Eyouwen</u>		
Maillard	Charles-Frédéric	Suisse	205	Maillard	Alice-Angèle	Suisse	103
Marchisio	Achille-Antonio	Italie	100	Magnin	Lucie-Alba	"	248
Maréchal	Joseph-César	France	175	Marcuard	Elisa-Rosette	"	186
Margot	Paul-Daniel	Suisse	14	Maret	Josephine-Emma	"	326
id.	Robert-César	"	201	Margot	Amélie-Rosine	"	75
Marquet	Albert-Eugène	"	182	id.	Anna	"	208
Marli	Ernest-Daniel	"	255	Marquetat	Lina-Caroline	"	306
Martin	Théophile	France	80	id. née Menziod	Elie-Fanny	"	123
id.	Louis	Suisse	114	Marquet	Odèle	"	157
Maruzzi	Giuseppa	Italie	272	Marquis	Gabrielle-Julie	"	314
Mascarenhas	Teodoro, Luísa, Gregorio	Portugal	288	Marten	Gerolamo, Marie-Magdeleine-Pompée	"	78
Matti	Franz	Suisse	21	Martin	Marie-Louise	Suisse	228
Mawis	Arthur	"	315	Masetti	Emilia	Italie	80
Mawis	Louis	"	125	Mathey	Louise-Lina	Suisse	163
Menérey	Charles	"	224	Mauve née Besson	Eugénie-Josephine	"	120
Morier	Robert-Henri	"	17	Mawis	Elvira	Italie	304
Mormod	Léon-Alfred	"	387	Mawis	Mathilde-Blanche	Suisse	65
Moroni	Luigi	Italie	52	Mawis	Marie-Louise	"	351
Moryste	Maurice-Fules	Suisse	27	Mc Kee née Balco	Herricktha	Etat-Unis	343
Miéville	Charles-Henri	"	280	Meichtry	Maria	Suisse	204
Migliorina	Adolfo	Italie	373	Meldem	Françoise-Louise	"	16
Mignot	Lucien-Louis	Suisse	20	Mellet	Marthe-Amélie	"	73
Mojonnier	Johann	"	174	id.	Marquise-Marie	"	163
Monachon	Fules	"	307	Menth	Lina	"	230
Momney	Pierre-Fules	"	156	Mercanton	Marie	"	43
Morattel	Auguste	"	261	Mercier	Marthe-Fanny	France	274
Moret	Albert	"	97	id.	Augusta	Suisse	368
Moret	Henri	"	307	Morian	Clair-Marguerite	Etat-Unis	266
Morgenegg	Gotthlieb-Frédéric	"	117	Mormoud	Marie	Suisse	321
Muller	Robert-Auguste	"	178	Motral	Louise-Aline	"	102
Murbach	Robert	"	172	Moyste	Hélène-Odile	"	26
				id.	Berthe-Aline	"	93
				Michaud	Hélène-Alba	"	277
				Michon	Stéphanie-Emma	"	260
				Milone	Olivia-Christina	Italie	370
				Mollard	Marie-Françoise	Suisse	287
				Monachon	Elisa-Albazine	"	170
				Mommeron	Marcelle-Marie-Célestine	"	202
				Momney	Armande-Marie	Suisse	141
				id.	Rosine-Christine	"	263
				Morillon	Julie-Suzanne-Charlotte	"	165
				Moret	Alice-Eugénie	"	259
				Moresco	Maria-Maddalena	Italie	11

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eyoux</u>				<u>Eyoux</u>		
				Wortz, Marie Joséphine		Alsace	84
				Wollay, Suzanne - Thérèse		Suisse	255
				Woulin, Marie - Elise		"	254
				Wulser, Anna		"	172
				id. Rosine		"	217
				Wuyl, Louise - Elise		"	30

M

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Esoux</u>				<u>Esouzes</u>		
Bach,	Emile	Suisse	109	Beuweiler	Anna-Barbara	Suisse	167
Bar,	Christien-Friedrich-Willy		303	Bovarelli,	Catherina-Columba-Rosa-Maria		20
Belo,	Antes-Masarenhas-Gregorio	Portugal	248				
Bey,	Emile-Frederic	Suisse	241				
Bicolini,	Oreste-Francesco	Italie	362				
Bikhaus,	Charles-Albert	Suisse	348				
Boir,	Francis-Joseph	France	205				
Boussan,	Marie-Emeric-Andre	Italie	273				
Boveraz,	Paul-Robert	Suisse	300				
Bunes	Masarenhas-Belo-Gregorio	Portugal	248				
Bussler,	Emest	Suisse	82				

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Ochs, Emil		Suisse	144	Obrecht, Emilie	Alsacienne		252
Ochslin, Adolphe		"	159				
Ochs, Paul-Evar		"	332				
Olivi, Carlo		Italie	304				

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eyroux</u>				<u>Eyroux</u>		
Pache, Louis		Suisse	253	Pache, Emma		Suisse	40
Pakud, Alfred		"	44	id. Annette		"	258
id. Aimé-Joseph-Adrien		"	66	Pakud, Louisa		"	291
id. Henri-Fules-Adolphe		"	254	Pambanc, Louise-Henriette		"	382
id. Flavide-Ficbor		"	262	Pancelati, Marianna-Felicite		Italie	125
id. Arthur		"	274	Paris, Anne-Cololilde-Andrea		"	344
id. Ami		"	321	Parisod, Elynie		Suisse	363
Palm, Edwin-Wilhelm		Bohème	257	Pauchon, Marie-Marguerite		"	348
Parquini, Umberto-Cesare-Abilio		"	346	Peneveyre Marguerite		"	144
Pauli, Marc-Friederic		Suisse	167	Peneveyre, Lucie		"	41
Paux, Auguste-Albert		"	268	Périer, Adèle-Mathilde		France	114
Pelichet, Charles-Auguste		"	162	Pernet née Gandillon, Marie-Henriette		"	256
Peneveyre, Ficbor-Louis-Henri		"	344	Perolino, Marthe, Marc-Pagdelim-Pompeii		"	78
Pernet, Henri-Charles		"	236	Perriaz, Jeanne		Suisse	61
Perrét, Paul-Jean		"	44	Petit, Renée-Marie		"	107
id. Alfred-Emile		"	312	Phammatter, Joseph		"	354
Perrin, Lucien-Emile		"	154	id. Caroline		"	361
id. Henri-Aimé		"	221	Piquet, Marie-Emilie		"	57
Perriaz, John-Louis		"	25	id. Marie-Clise		"	282
Peters, Andreas-Heinrich-Karl		"	264	Pilloud, Céline-Ogathe		"	63
Petipierre, Alfred-Auguste		"	127	Pillet, Louise-Henriette		"	147
Peutegnet, Jules		"	254	id. Marie-Eugénie		"	261
Pichard, Emile-Alphonse		"	154	id. Emma-Lucie		"	387
Pictet, Fritz		"	81	Pillon, Marie-Louise		"	27
Pièce, Henri-Louis		"	6	id. Lucile-Lulia		"	357
Piquet, Albert-Adrien		"	240	Planchamp, Lucile-Claudine		"	318
Pilleoud, François-Louis		"	354	Platel, Jeanne-Marie		"	385
Pillet, François-Marius		"	363	Pollien, Adolande-Céline		"	262
Pochon, Jules		"	26	Ponnaz, Marie		"	83
Pointet, Emile-Louis		"	86	Porchet, Marie		"	345
Porchet, René-Marc		"	112	id. née Porchet, Marie		"	345
id. Abram-Louis		"	140	Pratins, Lucile-Alice		"	101
Pouly, Paul-Henri		"	166	Priou, Carmen-Elisabeth		France	104
Pozzi, Ettore		Italie	440	Puenzioux, Elie		Suisse	85
Probst, Ferdinand		Suisse	170	Pünter, Rosa-Elisabetha		"	281
				Putzer, Rosa		Autriche	100

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eyoux</u>				<u>Eyourses</u>		
				Quaysin, <i>Adeline</i>		France	76
				Quinche, <i>Yvonne Marguerite</i>		Suisse	28

Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eynoux</u>				<u>Eynouzes</u>		
Recanali, Jean-Baptiste		Suisse	389	Ramel, née Felber, Louise-Aline		Suisse	112
Regamey, Robert-Pierre		Suisse	360	Ramel, Louisa-de-Hélène		"	68
Rey, Johann-Joseph		"	380	Rapaz, Emma		"	325
Reymond, Marius-Clément		"	314	Rapin, Céline		"	21
Rham, de, Léopold-Léon		"	101	Raspaz, Louise-Faustine		"	341
Ribi, Jean-Frédéric		"	310	Rattaz, Marie-Augusta		"	53
Rigoli, Giuseppe-Pio		Italie	114	Raversoud, Pauline-Jenny		"	248
Ripper, Charles		Suisse	153	Recordon, Marie-Juliette		"	109
Rocca, Salvatore-Luciano		Italie	119	Redard, née Recordon, Marie-Juliette		"	109
Rochat, Emile-François		Suisse	287	Regamey, Marguerite-Louise		Suisse	301
id. Arthur-Frédéric		"	367	Renaud dit Foin, Hedwige-Elgo		"	346
id. Henri-Georges		"	374	Roin, Adeline		"	342
Rolle, Fictor		"	62	Reymondin, Louisa-Anna		"	253
Rollin, Charles-Adolphe		Alsace	252	Reynold, Marie-Barthe		"	250
Rorzel, Marius-Alfred		Suisse	52	Richardel, Jeanne-Henriette		"	110
Rorzelli, Angelo-Vincenzo		Italie	250	Richard, Jeanne-Marguerite		"	247
id. Carl		"	377	Richon, Jeanne-Camille		"	37
Rossier, Henri-Louis		Suisse	48	Riesen, Alice-Patilde		"	171
id. Firmin		"	113	Riesler, née Köpfe, Bertha		Ansbach	269
id. Oscar-Charles		"	176	Rochat, Julia-Alice		Suisse	311
Rouge, Charles-Vincent		"	267	id. Lydia-Rosine		"	284
Rub, Ernest		"	28	id. Erdèle-Henriette		"	375
Rubin, Edouard		"	350	Rohr, Jeanne-Louise		Bade	117
Rudrich, Anton		Bohème	344	Rolli, Hilda-Elisabeth-Germaine		"	115
Rüedi, Camille-Frédéric		Suisse	371	Roverens, Augusta-Pauline-Josephine		"	87
Ruyff, Marc-François		"	24	Rornoblet, née Emayrin, Selina		"	76
Rivrel, René-Friedrich		"	91	Rossier, Marguerite		Suisse	344
Ryser, René-Faurice		"	341	Rouiller, Adeline		"	242
				Roulet, Renée		"	200
				Rumo, Augustine-Emilie		"	200

R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Ελληνες</u>				<u>Ελληνες</u>		
Saugy, Henri-François		Suisse	263	Sallarelli, Domenico-Maria-Francesca		France	346
Schaller, Joseph		"	230	Sasso, Esther		Costa-Rica	137
Schärer, Jakob		"	73	Saugy, Tina		Suisse	21
Schild, William-Alexandre		"	223	id. Emma-Fanny		"	38
Schlecht, Ernest		"	62	Savary, Bertha-Edeline		"	106
Schmidt, Charles-Robert		"	54	Seeburger, Ida		Baden	282
id. Emile		Burbonberg	234	Schaeffer, Theobald		Alsace	124
id. Georges		France	251	Schmidt, Minnie-Sophie		Suisse	84
Schönmann, Emile-Walter		Suisse	266	Schneider, Adèle-Eugénie		"	352
Schulz, Robert-Louis		"	244	Schwörer, Marguerite		Alsace	325
Schumacher, Hans		"	128	Seiler, née Kugler, Anna-Heanne		"	84
id. Louis-Daniel		"	347	Serena, Eugénie		Suisse	52
Schweizer, Jakob		"	388	Siber, née Dony, Rose-Emma		"	202
Seiler, Lion		"	320	Simmen, Germaine-Marie		"	10
Signorini, Mario		Italie	14	Simon, Esther-Louise		"	56
Simonin, Jules-Edrien		Suisse	384	Simonin, Léonie-Aline		"	151
Sogno, Alfred-Lion-Maxime		France	148	Söhsten, Jeanne-Clarissa		Italie	48
Sölkner, Leo		Bohème	244	Sounis, Hélène-Alice		Suisse	280
Staub, Otto		Suisse	372	Sourd, Heanne-Catherine		France	326
Stettler, Charles-Edouard		"	165	Stocker, Franziska		Suisse	111
Stofer, Friedrich		"	282	id. née Grassi, Hélène-Hortense		"	240
Stöhr, Maximilian-Mathias		"	360	Stockly, Alice		"	142
Stoller, Gottfried		"	246	Stornati, Gisella-Rosa-Diamante		Italie	310
Strebel, Jules-Henri		"	282	Stucki, Heanne		Suisse	388
Stimmatter, Minnie		Chablais	183	Suller, Salomé-Sophie		Alsace	204
Suter, Theodore		Suisse	40				
id. Hans		"	112				

S
F
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysouse</u>				<u>Eysouses</u>		
Gaspert, Ernest	Auguste	Go. Alfred	323	Camburini, Arabella	Adia-Georgina		323
Gauxe, Louis	Auguste	Suisse	391	Cempesini, Lénaide	Maria-Angela		368
Chomi, Fritz	"	"	145	Centhorey, Rose	Marguerite	Suisse	182
Comaselli, M. Marie	"	Italie	351	Costori, Maria	Luigia	Italie	121
Coznac, Edouard	Claude	Suisse	222	id.	Giuseppina-Verna	"	44
Coujas, Albert	Fernand	Auguste	382	Chonney, Sophie	"	Suisse	184
Crasimeni, Arnaldo	Antonio	Sizzano	98	id.	Rosa	"	366
Crummer, Albert	Abraham	"	241	Cirsoy, Hélène	Fanny-Lucie	"	88
				Crachsel, Alice	Pauline-Marie		136
				Crêche, Antoinette	Hélène	Suisse	320
				Crillen, Ida	"	"	244
				id.	Elie-Bertha	"	349
				Crchantz, Emma	Marguerite	"	274
				Currall, Florence	Childs	Angleterre	4
				Czand, Marguerite	Louise	Suisse	721

F
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eyoux</u>				<u>Eyouzen</u>		
Uhlmann	Johann-Georg	Frankenbourg	211	Uspencek	Leicadie	Russie	118

U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epones</u>				<u>Epones</u>		
Vallon, Louis - Auguste		Suisse	271	Vallotton, née Bourget, Marie Louise		Suisse	272
Vanoni, Annibale		"	276	Vauthey, Lydie		Suisse	281
Vautier, Alfred		"	110	Vauthier, Marie-Félicie		"	320
Vegmüller, Jean		"	30	Velin, Henriette - Françoise		"	64
Viguera, Charles - Aimé		"	263	Venturelli, Jules		Italie	207
Volet, Julien - Samuel		"	143	Veuillet, Marie - Léonie - Ernestine		Suisse	44
Vollrichard, André - Jules - Auguste		"	243	Villy, Jeanne - Louise		"	74
von Koschitzky, Hans - Heinrich - Leander		"	311	Vingler, Marie - Marcelle		France	153
Voruz, Marcel - Louis		Suisse	213	Virel, Melanie - Lydie		Suisse	305
Voulez, Charles - Samuel		"	268	von Burg, Rosa		"	380
Vulliamoz, Jean		"	28	von Sösten, Clarissa		Italie	98
				Vullier, Félix - Constantine		Suisse	74
Wagner, Franz		Autriche	274	Waeber, Anna - Virginie		Suisse	144
Waller, Colman		Suisse	281	Wagnière, Pauline		"	340
Waher, Louis - Julien		"	214	Waldburger, Louise		"	317
Werner, Robert - Howard		"	257	Waller, Emile - Marguerite		"	40
Wildi, Rodolphe		"	177	Wenger, Caroline		Suisse	340
Winkelmann, Henri - Rodolphe		"	252	Wetzel, née Fecherger, Ida		Baden	285
Worship, William - Henry - Edward		"	358	Weist, Alice - Adèle		Alsace	331
Wüthrich, Christian		Suisse	34	Wiedmer, Lisette		Suisse	34
				Wolf, Lucie		"	275
				Wyss, Clara		"	308
				id. née Zanoni, Luigia		"	28

V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eynoux</u>				<u>Eynowser</u>		
Zampieri,	Paula	Italie	326	Zanoni,	Luigia	Suisse	28
Zaninelli,	Giuseppa	.	12	Zbinden,	Elisabeth-Rosalie	.	23
Zbinden,	Charles - Théophile	Suisse	238	id	Elisa	.	187
Zeisig,	Hugo-Fay	Saxe	93	Zincker	née Kewwiler, Anna-Barbara		167
Zenkhusen,	Ignatz	Suisse	353	Zoppi,	Luigia - Angela - Beata		173
Zraggen,	Albin	.	211	Zurburg,	Alard - Lucie - Julie		254
Zögen,	Fernand	.	92	Zwijer,	Elise	Suisse	15
Zürcher,	Henri-Auguste	.	29				

